LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

15 JUIN 1949

JEANNE D'ARC.....	J.-J. THARAUD..... *de l'Académie française*	577
LE DÉBORDEMENT LÉGISLATIF (1935-1949).....	JACQUES LACOUR-GAYET.. *de l'Institut*	581
LE POINT DE CHUTE. — *Première partie*.....	HENRI POYDENOT.....	591
LE MARÉCHAL DE LA FORCE. — II.	DUC DE LA FORCE..... *de l'Académie française*	615
DE L'ART DE VIEILLIR.....	PROFESSEUR CH. RICHET... *de l'Académie de Médecine*	637
LES MYSTÈRES DE L'ENVOÛTEMENT.....	MAURICE GARÇON..... *de l'Académie française*	645
ITALIE RETROUVÉE. — II. *A VENISE*.....	JEAN-LOUIS VAUDOYER....	660
LE DUEL DE SORLENTE. — *Dernière partie*.....	HENRY CASTILLOU.....	679
LES DÉBUTS D'ERCKMANN-CHATRIAN (1848-1852). — II.....	GEORGES BENOIT-GUYOD..	709
SOUVENIR DE CHOPIN.....	AUG. DE RADWAN.....	722
QUESTIONS DIPLOMATIQUES. — *LE PACTE DE L'ATLANTIQUE NORD*.....	RENÉ PINON.....	735

A TRAVERS LA PRESSE. — MENUS-PROPOS. — LES LIVRES

LE NUMÉRO — 192 PAGES — 130 francs

15, rue de l'Université - PARIS

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France métropolitaine et Union française, six mois... **1.500** fr.
Étranger, six mois (12 numéros)..... **2.300** fr. français.
Étranger, un an (24 numéros)..... **4.500** fr. français.

On s'abonne aux bureaux de **La Revue**, chez les libraires, ainsi que par correspondance adressée 15, rue de l'Université, Paris (7e).

Dans ce dernier cas, prière d'envoyer le montant de l'abonnement par mandat, par chèque postal Paris 5888-40, ou par chèque bancaire au nom de **La Revue.**

Pour tout changement d'adresse, prière d'envoyer la somme de 20 francs en timbres-poste, ainsi qu'une ancienne étiquette. Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Conformément aux usages actuels, seuls les textes dactylographiés, avec interlignes, seront examinés. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

La reproduction et la traduction des œuvres publiées dans **La Revue** *sont interdites dans tous les pays.*

LES LIVRES

HEREDITE. — CLARTES SUR UNE ENIGME, par le docteur Maurice Vernet, préface de Daniel-Rops ; 1 vol. in-16, Collection « Présences ». Plon.

La question de l'hérédité, après les travaux de Cuvier, de Lamarck, de Darwin, de Mendel et de tant d'autres, ne semble-t-elle pas tranchée ? Mais précisément quand on confronte entre elles les solutions auxquelles aboutissent ces diverses théories, on s'aperçoit que la question n'est pas tranchée du tout. L'année dernière, en U. R. S. S., le rapport de Lyssenko à l'Académie Lénine sur les expériences de Mitchourine et sur les déductions qu'on en peut tirer du point de vue matérialiste, a révolutionné les milieux scientifiques. A la même époque, le docteur Vernet achevait le livre qui paraît aujourd'hui. Qu'apporte de nouveau le docteur Vernet sur la question de l'hérédité ? Jusqu'alors toutes les théories commentaient les résultats de l'hérédité, mais aucune n'en expliquait le mécanisme. Par exemple on nous assurait que l'oiseau était sorti du reptile, mais on ne nous disait pas par quel processus. Tout l'effort du docteur Vernet a donc porté sur ce point fondamental : faire comprendre le mécanisme de l'hérédité. Il est parvenu à son but et a montré pourquoi il y a des cas où les caractères acquis se transmettent et d'autres où ils ne se transmettent pas. Tous ceux qui connaissent les travaux antérieurs du docteur Vernet sur la « sensibilité organique » comprendront aisément les exposés de l'auteur. Ils verront, dans ce nouveau livre sur **l'Hérédité**, comment seule la « sensibilité organique » règle l'hérédité, comme elle règle le développement de l'embryon, comme elle règle la santé. Un chapitre d'un très haut intérêt est celui où le docteur Vernet explique dans quelles conditions la tuberculose et le cancer peuvent être tenus ou non pour héréditaires.

JEANNE D'ARC

Ce fut la grande chance et l'honneur de ma vie d'avoir été, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, le compagnon de jeunesse d'un Orléanais et l'ami d'un Lorrain, qui ne se ressemblaient guère qu'en ceci : le même amour, la même admiration, la même vénération pour Jeanne d'Arc : Maurice Barrès et Péguy.

J'ai fait, un jour, avec Barrès, le pèlerinage de Domrémy. Il rêvait, en ce temps-là, d'écrire une pièce inspirée de l'enfance de Jeanne, et il voulait revoir le paysage de ses premières années. Jamais je n'ai senti la Sainte si présente qu'en cet après-midi d'automne, si ce n'est sur la place du Vieux-Marché de Rouen, et pendant l'autre guerre, un jour d'hiver de l'année 1917, devant la cathédrale de Reims.

Il avait neigé toute la nuit. La cathédrale tendait devant moi, sous un ciel noir, ses pierres rougies par le feu, et comme le vent charriait la neige sur la façade, on eût dit que, par dizaines, des pigeons blancs avaient cherché refuge parmi les Saints et les Saintes. Le parvis était couvert d'un tapis qu'aucun pas n'avait encore souillé à cette heure matinale, et sur cette blancheur, au milieu des maisons en ruines, la statue de la Sainte guerrière, qu'aucun obus n'avait touchée, s'avançait dans le blanc silence, les épaules couvertes d'une chape d'hermine, sur son cheval, lui aussi caparaçonné de neige. C'était Jeanne elle-même aussi sereine, aussi paisible que le jour glorieux du sacre, son étendard à la main.

Je n'ai pas un goût particulier pour les statues qui encombrent nos places, à Paris et en province. Mais il y a des lieux, très rares en vérité, le parvis de Reims, la place du Vieux-Marché, qui exigent une image, un symbole, une présence im-

muable pour vous accueillir et accueillir tous ceux qui viendront après vous. La statue n'est plus alors que la forme tangible des émotions, des souvenirs, des rêves qu'en certains lieux l'esprit projette hors de lui-même. Ce n'est plus une chose qui s'ajoute à d'autres choses, c'est le génie même du lieu. A Reims, ce matin là, l'idée ne me vint pas de me demander si cette statue était ou non un chef-d'œuvre, mais devant la façade brûlée, au milieu des décombres, elle fit passer en moi un si chaud sentiment d'espérance et de foi que, dans mon souvenir, elle resplendit de la même beauté que la cathédrale elle-même. C'est un miracle tout pareil qui s'est produit à Rouen : dans la dévastation de la cité, la statue de la Sainte a été épargnée...

L'idée qu'on devait à Jeanne d'Arc une réparation éclatante, est une idée très ancienne, car l'inique jugement n'avait trompé personne, même pas ceux qui l'avaient rendu. Aussitôt après le procès de réhabilitation qui avait eu lieu à Paris, un arrêt rendu et publié à Rouen ordonnait que deux processions seraient faites, chaque année, l'une au cimetière de Saint-Ouen, où elle avait été prêchée et sommée d'abjurer ; l'autre sur le lieu du supplice, avec un panégyrique en chacun de ces endroits, et l'élévation d'une croix sur l'emplacement du bûcher.

Reprenant et élargissant cette ancienne pensée, en 1884, un député radical, M. Joseph Fabre, déposa sur le bureau de la Chambre un projet de loi qui avait pour objet la création d'une fête de Jeanne d'Arc, Sainte de la patrie. Mais il fallut attendre trente ans la réalisation de ce vœu. C'est Barrès qui, après la victoire de 1918, fit voter par la Chambre la loi qui instituait la fête nationale de Jeanne d'Arc, et ce jour-là, il eut toute la France derrière lui. Jeanne ne rassemblait-elle pas autour d'elle toutes les pensées, tous les partis ? Si, pour les catholiques, elle est la Sainte, et pour les royalistes l'Ange du Sacre, elle est la fille du peuple pour les socialistes et les républicains. Pour les rationalistes, elle représente la libre inspiration ; pour les mystiques, elle est le mystère en pleine lumière. Elle nous invite tous à nous unir, à nous élever au-dessus de nos discordes ; elle est le symbole de cette puissance de résurrection qu'il y a peut-être, chez nous, plus que dans aucune autre nation. Michelet a écrit que la France se mit à exister quand Jeanne d'Arc l'aima. L'Europe n'existera peut-être que, lorsque, je ne sais où, dans quel Domrémy — et souhaitons que ce soit chez nous — appa-

raîtra une autre Jeanne, une haute figure héroïque, capable de faire, dans un même sentiment d'amour, d'espérance et de paix, l'amitié des nations divisées.

« Nous ne sommes rien, disait Péguy, en comparaison des grands saints et des grands héros. Puissions-nous être quelquefois leurs appariteurs et leurs huissiers. Pour moi, je serais assez payé si l'on disait de mon œuvre : « Le mystère de Jeanne d'Arc, par le Loyal Serviteur. » Dans son monde de la Sainteté, il y avait deux sortes de Saints : les Saints de gloire et de bonheur, Saint Louis, par exemple, qui nous donnent *le chant*, ce chant du Paradis, la respiration même du ciel, et les Saints de misère et de peine, les Saints abandonnés. Jeanne d'Arc était de ceux-là : elle doit lutter à la fois contre l'ennemi du dehors et du dedans, contre l'Anglais, contre son roi, contre elle-même, car elle doute parfois de sa mission et connaît l'agonie du Mont des Oliviers. C'est à cette Jeanne que Péguy a élevé, au plus profond de lui-même, un autel intérieur de tendresse et de vénération.

Il a été tué en septembre 1914 pour la défense du même idéal que celle dont il avait fait sa gardienne et son inspiratrice. La mort l'a empêché d'écrire la suite des *Mystères*, la cathédrale de poèmes et de songes consacrés à la sublime héroïne, mais dans l'immense édifice inachevé, ses fidèles se rassemblent aujourd'hui par milliers pour invoquer la Sainte et donner une pensée d'admiration et d'amitié à celui qui fut un grand poète et un héros.

Tous les orateurs ont montré les enseignements que nous devions tirer d'une méditation sur la vie et la mission de Jeanne, et d'abord la vertu de cette force calme, de ce courage, de ce bon sens, de cet esprit jamais en défaut. Mais il est un point, me semble-t-il, qu'ils ont laissé dans l'ombre, et qu'avant de finir je voudrais mettre brièvement en lumière.

Jeanne d'Arc est une victime de la raison d'Etat. Par le sacre de Reims et la vertu de la sainte ampoule, Charles VII était devenu l'oint du Seigneur, seul et vrai roi de France, droit héritier et descendant de Charlemagne et de Clovis. Pour le parti anglo-bourguignon, il s'agissait de le déshonorer, en essayant de faire croire que la Vierge inspiratrice, qui l'avait conduit à Reims, venait du Diable et non de Dieu. D'où le procès, la condamnation et tout ce qui suivit.

Les juristes et les théologiens de Rouen s'étaient flattés

d'avoir fait un procès inattaquable, un procès-type, un procès-modèle, un bon procès enfin, et rendu une sentence fondée sur la consultation de toutes les lumières en renom, de toutes les capacités juridiques et théologiques incontestées. Or, quelques années plus tard, d'autres juristes, d'autres théologiens, aussi ferrés sur le dogme et le droit que Cauchon et ses assesseurs, déclaraient à Paris que, dans le procès de Rouen, la vérité avait été passée sous silence, le mensonge introduit sur plusieurs points essentiels, qu'on avait omis plusieurs circonstances favorables et ajouté indûment des circonstances aggravantes ; qu'on avait altéré jusqu'à la forme du langage, de manière à changer le sens des choses.

Entre la sentence de condamnation et celle de réhabilitation il ne s'était pas écoulé trente années. Les gens qui avaient connu Jeanne étaient encore vivants et pouvaient rendre témoignage.

Que conclure de tout cela ? Que la justice des hommes est peu de chose, surtout quand elle est dominée par la passion politique ; qu'il faut y regarder à deux fois avant de condamner personne, et, d'une façon générale, que nous devons nous défier de notre jugement, de tous les jugements.

Tel est du moins pour moi l'enseignement, l'idée simple et forte, qui monte de cet endroit sacré, la place du Vieux-Marché de Rouen.

JÉROME ET JEAN THARAUD.

LE DÉBORDEMENT LÉGISLATIF

1935-1949

La voile carrée de la galère qui revient de Délos a été aperçue du haut des falaises de Sunium. Le navire sacré sera ce soir au Pirée. Demain prendra fin la trêve qui interdit de souiller la cité d'une mise à mort. Demain, quand le soleil dorera le mont Hymette de son dernier reflet, Socrate devra boire la ciguë.

Son ami Criton lui rend visite dans la prison qui, depuis quelques jours, entend de si beaux entretiens. Il lui représente que l'évasion est facile, que ses amis ont réuni les sommes voulues, que d'autres amis, hors d'Athènes, lui donneront volontiers l'hospitalité. Il insiste, il le conjure avec émotion.

Alors Socrate répond par la prosopopée fameuse des lois de la cité, qui se dresseraient devant lui, s'il essayait de se dérober à une condamnation, prononcée par des hommes injustes, mais en conformité de ces lois. « Dis-nous, Socrate, qu'as-tu dessein de faire ? Ce que tu tentes, qu'est-ce autre chose que de vouloir nous détruire, nous, les lois, et tout l'Etat ? Crois-tu qu'un Etat puisse subsister, lorsque les jugements rendus y sont sans force, lorsque les particuliers peuvent en supprimer l'effet et les détruire ? Nous t'avons mis au monde, nourri, élevé... tu as consenti à vivre sous notre autorité... tu as eu soixante-dix ans pour réfléchir, pendant lesquels tu pouvais aller vivre ailleurs... Aujourd'hui, si tu quittes la vie, tu la quitteras condamné injustement... Si tu t'évades, en répondant à l'injustice par l'injustice, en violant tes engagements envers nous, nos sœurs, les lois de l'Hadès, ne te feront pas bon accueil.

Non, ne te laisse pas persuader par Criton, obéis-nous. » Et, par respect des lois, Socrate accepte une mort imméritée.

Exemple extrême assurément, mais que nous nous sommes permis d'évoquer, parce qu'il ne trouverait, croyons-nous, guère de résonance dans une conscience contemporaine, quelque douée de scrupules que nous l'imaginions. Car il est tacitement admis aujourd'hui que la loi est faite, le plus souvent, pour être ignorée, ou éludée, qu'il est, non pas coupable, mais méritoire de la tourner, qu'on peut toujours escompter, à défaut de son abrogation, sa mise en sommeil, et qu'au bout du compte, sont bien naïfs les citoyens qui essaient de connaître les textes légaux dans leur complexité et de s'y conformer.

Cet état d'esprit est-il ancien en France ? Nous ne le pensons pas. Il nous semble qu'il était peu répandu avant la guerre de 1914. Quelques grandes lois de cette IIIe République qui sut élever si haut les destins français se comptaient sur les doigts : motivées par les changements économiques et sociaux, elles se superposaient harmonieusement à l'édifice des neuf codes dont notre pays s'était satisfait pendant un siècle. Aux textes de Cambacérès, de Tronchet, de Portalis, Bonaparte, Premier Consul, dans les séances du Conseil d'Etat qu'il présidait, avait infusé la clarté, la concision, l'*imperatoria brevitas* de cet incomparable Code Civil dont Stendhal, composant *la Chartreuse*, aimait à lire chaque matin deux ou trois pages, « pour prendre le ton ». A cette époque, les lois étaient respectées, je dirai plus, elles étaient révérées, parce qu'il était encore possible de les connaître toutes, que la rédaction en était claire, l'interprétation aisée et uniforme.

***

Que de changements en ce domaine !

Le premier, qui frappe tout observateur, est l'incroyable prolifération des lois et des règlements. Une théorie connue veut que les signes monétaires se déprécient en raison de leur quantité. Si une théorie analogue était reconnue exacte pour les textes légaux, on frémit en supputant la valeur des derniers venus au jour. Mais laissons plutôt la parole aux chiffres.

Assurément le prurit législatif ne date pas de la libération. Le régime de Vichy, où le chef de l'Etat possédait le pouvoir

législatif et où une loi ne différait d'un décret que parce qu'elle avait reçu l'approbation du Conseil des ministres, et la IIIe République, depuis l'institution des décrets-lois, en 1935, ont enrichi presque quotidiennement notre arsenal juridique. De 1927 à 1933, le *Bulletin législatif Dalloz* ne comptait que de 600 à 800 pages. Il double d'épaisseur dans les années qui suivent et se tient à 1.156 pages en 1948.

Les années 1944 et 1945, selon l'expression d'un de nos professeurs de droit, sont celles d'un « raz de marée » législatif ; 1945 voit sortir 2.840 ordonnances et décrets du gouvernement provisoire, plus 206 lois et décrets proprement dits, soit au total 3.046 textes, plus d'une dizaine par jour ouvrable ; 1946 nous donne 2.972 lois et décrets ; 1947, 2.450 ; 1948, 2.046. Au total, 10.514 lois et décrets, dont pas un citoyen n'est censé ignorer les dispositions, voient le jour en quatre ans.

Et dans ces chiffres ne sont compris ni les arrêtés, ni les circulaires ministérielles (ces dernières qui ne lient pas le justiciable, mais que celui-ci doit connaître, puisqu'elles s'imposent au fonctionnaire chargé de lui appliquer les textes), ni les décisions concernant des secteurs spéciaux comme la réglementation des changes ou celle des prix. Pour les seuls prix, 25.000 arrêtés ont paru de la fin de 1940 au début de 1949. Leur connaissance s'est imposée à l'industriel et au commerçant, conjointement avec celle de circulaires, d'instructions, de listes, d'avis, de communiqués, de barèmes, de lettres interprétatives, parus ou non au *Bulletin officiel des Services des Prix*, et vraiment impossibles à dénombrer. Quant aux rectificatifs à ces décisions, ils pullulent dans chaque numéro, avec la même exubérance que la flore dont ils éclosent.

Bien entendu, la sécurité sociale n'est pas moins prolifique. Qui veut connaître les décisions prises en exécution des ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 doit feuilleter un volume de 1.100 pages in-4°, contenant 858 textes.

De même que les grains de pollen ne trouvent pas tous le pistil qu'ils vont féconder, beaucoup de projets et de propositions se perdent dans les méandres des commissions ou les remous de l'Assemblée. Environ 6.400 textes, rapports, avis étaient récemment en instance au Palais-Bourbon. Combien pareille obstruction en laissera-t-elle parvenir au *Journal Officiel* ? Peu importe. Chaque jour voit le dépôt de nouveaux projets. Résis-

gnée, l'Assemblée oublie la Constitution pour voter la loi du 17 août 1948, qui rouvre, sans qu'on l'avoue trop haut, la procédure honnie des décrets-lois.

Toute cette floraison luxuriante, qui rappelle la forêt des tropiques, où l'on ne voit pas clair et où l'on fait maintes rencontres dangereuses, procède d'une croyance innée qui confine au mysticisme ; car, c'est par des motifs plus affectifs qu'intellectuels que s'explique cette conviction que la loi peut tout, que l'ordre des choses est toujours celui qui résulte de la volonté des hommes, et que légiférer, c'est nécessairement améliorer la condition humaine.

Aussi bien quels domaines la loi n'est-elle pas arrivée à embrasser ! Pas un intérêt menacé, pas une clientèle en émoi, pas un bureau désireux de justifier sa survivance qui ne soit à l'origine de quelque texte.

Dans un ouvrage saisissant, *Le Déclin du Droit*, M. Georges Ripert donne de la minutie du législateur des exemples qu'il serait aisé de multiplier. Pêcheurs en rivière, n'oubliez pas votre double décimètre, car, si vous avez le droit de mettre dans l'épuisette les perches de plus de quatorze centimètres et les truites de plus de vingt-deux, vous devez laisser à l'eau les écrevisses à pieds blancs de moins de onze centimètres et celles à pieds rouges de moins de neuf. Locataires, ensoleillés ou non, apprenez votre table de logarithmes ! Masseurs kinessithérapeutes, ne frayez pas avec les gymnastes médicaux, ni vous, guides de montagne, avec les guides muletiers ! Vétérinaires, ne confondez pas votre statut avec celui des inséminateurs ! Médecins, souvenez-vous qu'il vous est ordonné d'être doux avec vos malades, de prendre la défense d'un confrère injustement critiqué, et de ne pas commander pour votre porte d'entrée une plaque de plus de vingt-quatre centimètres ! Chefs d'entreprise, ajoutez à la liste des délits que vous commettez chaque jour celui qui sera le vôtre, si vos armoires-vestiaires n'observent pas les trois dimensions voulues et n'ont pas leurs angles intérieurs arrondis !...

Dans sa frénésie d'intervention, l'Etat emploie, a-t-on observé, tous les procédés des nations avides de conquête, l'infiltration, l'encerclement, le protectorat, l'annexion. M. Georges Ripert classe les intrusions de l'Etat sous cinq chefs : l'Etat interdit, l'Etat autorise, l'Etat ordonne (tout

ce qui n'est pas interdit devient obligatoire), l'Etat surveille, l'Etat exploite.

De plus en plus, il s'adonne à cette dernière activité, et, fleur suprême de l'interventionnisme, il n'hésite pas à spolier des centaines de milliers d'épargnants pour le seul résultat de remettre à la faveur ministérielle la désignation de quelques administrateurs de sociétés qui se faisait auparavant par la cooptation inoffensive de bourgeois sexagénaires. Cette réforme de structure, orgueil de la démocratie populaire, s'appelle la nationalisation. Elle s'accompagne d'habitude de dégâts financiers, assurément imprévus des doctrinaires bien intentionnés, qui, vers les années 1943, en traçaient les linéaments, sur les coteaux heureux d'Alger-Mustapha.

***

L'inventaire du matériel législatif n'est déjà pas facile à faire, quand on additionne les lois, les décrets-lois, les ordonnances du gouvernement provisoire, les lois validées de Vichy et les lois annulées du même régime qui n'en ont pas moins porté leurs effets. Que dire quand on arrive aux décrets, aux arrêtés, aux circulaires, qui tous réagissent les uns sur les autres ? « On assiste constamment, déclarait il y a quelques mois, M. Charles Celier, commissaire du gouvernement près le Conseil d'Etat, à la « dégradation » de la loi au décret, du décret à l'arrêté, de l'arrêté à la circulaire. »

N'oublions pas non plus qu'il existe, entre les mains de l'Administration, un dernier procédé d'intervention, dont l'emploi se développe, au point de motiver déjà une jurisprudence et de longues études juridiques : nous avons nommé l'erratum. Il est difficile de croire à la rectification de simples erreurs de copie quand on voit un premier erratum à l'arrêté du 22 octobre dernier sur le classement des communes dans les zones de salaires donner à cette mesure un effet rétroactif, puis un second, cinq jours plus tard, modifier ledit classement en quatre pages du *Journal Officiel*. L'addition, par voie d'erratum, d'un « s » au mot « occupant » crée une nouvelle catégorie de privilégiés pour la détention de locaux d'habitation. C'est un erratum qui majore le tarif de l'impôt sur le revenu fixé par l'acte dit loi du 31 janvier 1944. Toute la légitimité

de la taxation des locaux inoccupés, si lourde pour les assujettis, repose sur un autre erratum qui a substitué le mot « décret » à celui de « règlement d'administration publique » : les bureaux se méfiaient-ils de la sagesse de la Haute Assemblée ?

Passe encore quand l'erratum se rapporte à un texte de loi : le collationnement avec le compte rendu parlementaire peut projeter quelque lumière. Mais que faire s'il s'agit d'un texte administratif dont les feuillets dactylographiés, non authentifiés, non paraphés, constituent la seule preuve d'existence ? Interrogera-t-on les signataires, qui bien souvent — on peut le supposer — n'ont pas lu le texte ligne par ligne ? Le Conseil d'Etat possède la ressource de se faire communiquer la minute. Mais qui prouvera que la rature, ou la surcharge, est antérieure à la signature ? Reconnaissons que les bureaux sont tout puissants, et que, dans l'état des mœurs, ils auraient bien tort de faire fi de ce qu'on a nommé « un procédé législatif de seconde zone »

***

Ce tableau de notre débordement législatif serait incomplet si nous ne soulignions pas deux de ses traits, auprès desquels s'estompent ceux qui viennent d'être signalés.

L'un est la création incessante de délits nouveaux. Qu'il s'agisse de ravitaillement, de prix, de change, de loyers, de presse, de répartition, de sécurité sociale, les innombrables obligations ou interdictions nouvelles s'accompagnent de sanctions pénales, souvent très lourdes. Reconnaissons que leur excès va parfois jusqu'à en prévenir l'application. Jamais on n'a entendu le ministère public requérir, comme il l'aurait pu, la peine de mort pour accaparement, et le compte rendu d'une récente instance correctionnelle, qui s'est d'ailleurs terminée par un acquittement, nous apprenait que le président du tribunal souriait lui-même en exposant aux prévenus qu'ils étaient passibles des travaux forcés à perpétuité pour complaisance illicite dans le dépôt au Trésor de billets de cinq mille francs. Plus de cent lois pénales nouvelles se sont ajoutées au Dalloz. Pour protéger les chefs d'entreprise contre les risques, presque inéluctables, d'un casier judiciaire, un code pénal spécial, à l'usage des gens d'affaires, vient d'être édité. Une poursuite en correctionnelle, qui eût déshonoré il y a cinquante ans, devient mon-

naie courante. Ce n'est pas une des moindres causes d'effritement du respect traditionnel que les bons citoyens portaient autrefois à la Justice.

Déplorerons-nous enfin une tendance encore plus funeste, celle de donner souvent aux textes un effet rétroactif? Craignant sans doute d'apporter un désaveu trop éclatant à trop de procédures en cours, les rédacteurs de la Constitution de 1946 n'ont pas voulu ou n'ont pas osé y inscrire le grand principe de la non-rétroactivité des lois, dont seuls les régimes totalitaires s'étaient jusqu'ici affranchis. Ayons la charité de leur cacher cette phrase que leurs ancêtres de la Convention nationale avaient inscrite dans la Constitution du 24 juin 1793 : « La loi qui punirait des délits commis avant qu'elle existât serait une tyrannie ; l'effet rétroactif donné à la loi serait un crime. »

***

Ces textes si nombreux et qui s'enchevêtrent en une hiérarchie souvent incertaine, dont quelques-uns ont une portée temporaire, d'autres paraissant abrogés ou annulés sans qu'on en ait la certitude, causent, cela va de soi, quelque embarras aux assujettis.

A titre d'exemple entre tant d'autres, prenons la réglementation du travail, les jours fériés, dans le commerce : elle met à la fois en jeu l'article 52 du Livre II du Code du Travail, l'arrêté du 31 mai 1946, la loi du 30 avril 1947, la loi du 29 avril 1948, et, quant à la récupération ou à la compensation de ces jours fériés, le décret du 31 mars 1937, le décret du 24 mai 1938, partiellement annulé par un arrêt du Conseil d'Etat de 1944 et modifié par un décret du 31 décembre 1938, qu'un avis du Conseil d'Etat a d'ailleurs déclaré caduc en 1947.

La succession rapide de textes se modifiant l'un l'autre n'est pas moins déconcertante pour le citoyen et parfois pour l'Administration elle-même, et il est regrettable de constater que l'assiette des impôts les plus productifs n'échappe pas à ces à-coups. L'historique de l'impôt sur le revenu, de la taxe sur les transactions, de la taxe à la production, le démontrerait.

Dans une allocution récente, M. Polti, président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, signalait que le décret du 9 décembre dernier, portant réforme fiscale, se trou-

vait, le jour même de sa publication et dans le même numéro du *Journal Officiel*, modifié par deux lois et plusieurs décrets, de sorte que les textes publiés n'étaient pas exacts. Mais il y a mieux. Treize jours après la publication de cette réforme, le gouvernement déposait un projet tendant à la réformer. Aussitôt ce projet a suscité plusieurs centaines d'amendements, sur lesquels il n'a pas encore été statué. L'échafaudage apparaît comme inextricable, même pour les connaisseurs. N'oublions pas qu'une de ses pièces maîtresses, la taxe locale sur le chiffre d'affaires, avait déjà fait l'objet, depuis sa création en 1941, de cinq lois et de trois ordonnances...

***

Pareil état de choses mérite assurément quelques réflexions.

La tyrannie des lois, lorsqu'elles ne sont plus « qu'une volonté capricieuse de l'autorité du souverain », la discontinuité et l'insécurité juridique, la destruction des droits individuels, autant de symptômes qui caractérisent un déclin mortel du droit. A la phrase de Tacite, *Corruptissima re publica plurimae leges*, s'apparente celle de Montesquieu : « Lorsque, dans un gouvernement populaire, les lois ont cessé d'être exécutées, comme cela ne peut venir que d'une corruption de la République, l'Etat est déjà perdu. »

Le sort d'un régime n'est pas seul en jeu. L'âme des citoyens risque fort, eût dit le philosophe grec, de sortir de cette épreuve le plumage bien froissé. La désobéissance aux lois, la dissimulation, la fraude, le désir d'enrichissement par des moyens illégaux sont des tendances déjà trop répandues pour qu'une législation incohérente et tracassière prenne comme à plaisir le soin de les encourager. Compte-t-on aussi pour rien le scepticisme, le découragement qui envahissent les plus honnêtes gens, ceux qui s'efforcent encore, tâche presque surhumaine, d'être, comme on dit, « en règle » ? Conjuguée avec les méfaits du dirigisme, celui des prix et celui de la monnaie, cette fureur de tout réglementer a corrompu l'esprit et le cœur des assujettis. Le marché noir, le mensonge, l'évasion fiscale sont les fruits auxquels on reconnaît la qualité de l'arbre.

Un reproche plus grave peut être fait à cet immense laminage à sens unique : c'est que constamment il tend à réduire la liberté,

l'initiative, je dirais presque la dignité de la personne humaine. Un nombre croissant d'actes relève de la collectivité. Sous couleur de sécurité, cette collectivité enlève au citoyen le sens de la prévoyance et de l'épargne. Sous couleur de justice fiscale, elle pénètre chaque jour plus avant dans sa vie privée. Sous couleur de progrès social, elle effrite l'autorité du chef responsable, sans être capable d'assurer aux salariés le pouvoir d'achat qu'ils possédaient au temps du capitalisme libéral. Aux mobiles d'ordre spirituel, elle substitue sans relâche les barrières matérielles de la sanction pénale. A force de comprimer la nature humaine, elle n'en laisse plus sourdre que les instincts les moins élevés. De l'homme, elle essaie de faire cet assemblage d'ossements, de nerfs et de chair dont parle le prophète, sur lequel l'esprit ne souffle plus, proie déjà mûre pour la future tyrannie totalitaire. Devons-nous penser avec le sociologue russe Sorokin que cette évolution, dont notre pays n'est pas seul à donner l'exemple, marque l'effondrement d'un type de civilisation qui avait débuté avec le christianisme ?

Les mots sont souvent des obstacles ; quand beaucoup de Français tomberaient d'accord sur la nécessité de « réagir », le sens qu'a pris en politique le mot de « réaction » suffirait à les paralyser. Ne se trouvera-t-il pas au moins quelques-uns d'entre eux acceptant de proclamer, sans respect humain, que la marche arrière est parfois la seule façon de sortir un véhicule de la position dangereuse où l'a placé un conducteur imprudent ?

Ces audacieux ne se croiraient plus tenus d'aller chercher outre Rhin ni outre Manche l'inspiration de leurs doctrines. Karl Marx et Lord Keynes ne leur paraîtraient plus les seuls flambeaux capables de guider les masses et la jeunesse fonctionnarisée. Oserai-je rappeler que quelques années nous séparent du bicentenaire de ce *Tableau Economique*, que le marquis de Mirabeau regardait, avec l'écriture et la monnaie, comme la troisième grande découverte de l'humanité ? Nous avons la fortune de compter dans le patrimoine national les œuvres de François Quesnay, véritable fondateur de l'économie politique, à qui nous devons une explication, lumineuse et simple, du fait économique, digne encore aujourd'hui d'être méditée.

Ecoutons ce penseur et ses disciples, dont le plus grand fut Turgot, opposer constamment aux lois naturelles, préétablies, qui dérivent de la nature des choses, les lois arbitraires

instituées par la volonté de l'homme. Remettons en honneur cette notion de droit naturel, dont la connaissance, d'après Quesnay, est la première obligation des hommes vivant en société. Ne croyons pas que la loi humaine peut se permettre impunément toutes les intrusions et toutes les oppressions, alors que nous trouverions absurde que la médecine méconnût les lois naturelles qui président à la conservation de la vie. Ne subordonnons pas, en toute occasion, les droits de l'individu à ceux de l'Etat.

Et puisqu'il faut bien assigner à l'Etat une tâche, demandons-lui seulement, selon la parole d'un autre économiste, de défendre la société dont il a la charge contre tout acte de violence ou d'invasion, de protéger chacun de ses membres contre l'injustice, d'ériger les ouvrages et les institutions qui excèdent les moyens des particuliers, mais qui peuvent être profitables à l'ensemble. Si par surcroît les pouvoirs publics arrivent à donner au pays le plus grand des biens, une monnaie saine, ils auront bien mérité de la patrie !

JACQUES LACOUR-GAYET.

LE POINT DE CHUTE

PREMIERE PARTIE

I

L'avion se glisse entre les lourds cumulus de la mousson d'été.

Bien calés sur les sièges, le pilote et le navigateur ont des gestes tatillons et précis de ronds-de-cuir au travail. Dans la carlingue, il y a trois hommes. La porte fermée du poste d'équipage inscrit son contour sur la cloison qui vibre. Les trois « passagers » sont au large dans ce wagon volant, dont les parois montrent sans pudeur une armature compliquée de cornières renflées et percées de trous symétriques. Rivés aux murailles incurvées où courent les rangées de hublots, deux bancs se font face.

Couché tout de son long, un sous-officier anglais de la *Royal Air Force* lit un petit livre. Une veste de toile roulée lui sert d'oreiller. De temps à autre, une de ses mains lâche le volume et, sans interrompre la lecture, va à la rencontre de la jambe droite qui se replie. La main soulève le bas du pantalon : une cheville blême apparaît au-dessus du soulier de toile et de la chaussette en boule. L'homme, absorbé, lit sans bouger la tête. Comme abandonnés à leur propre initiative, les doigts commencent à gratter avec application la peau de la cheville où des boutons de chaleur mettent un pointillé rouge. La jambe s'étend de nouveau, et la main, toujours pleine de bonne volonté, veut encore se rendre utile. D'un mouvement rapide, elle arrache le bonnet de police, en équilibre instable sur des cheveux frisés, et va le poser pudiquement sur la poitrine du lecteur — à l'endroit où la chemise, largement déboutonnée, découvre une touffe de poils roux.

Plus en arrière, le deuxième occupant de la carlingue est assis.

C'est un soldat — de la *Royal Air Force* lui aussi. Le calot gris-bleu tranche sur ses cheveux blonds. Son short de toile garde encore le pli, donné par le fer habile du blanchisseur chinois de Calcutta. Le soldat mâche du chewing-gum. Il paraît très absorbé par la contemplation de ses doigts en spatule, dont l'annulaire de la main gauche porte une bague en argent. Le chaton représente une « main de Fathma ».

Le soldat se lève, s'étire, frotte ses paumes contre ses hanches avant de se mettre en marche, entre les deux bancs, vers l'arrière de la carlingue. Il avance comme un funambule, en posant ses pieds soigneusement l'un devant l'autre, et sa main, dressée au-dessus de sa tête, caresse un câble d'acier qui court bien au centre du plafond en ogive. Il s'arrête près de la portière verrouillée et se penche sur des cylindres et des paquets aux formes géométriques qui gisent sur des rouleaux de corde blanche. Il vérifie soigneusement l'amarrage de ces colis bizarres et, satisfait, le soldat se met à siffler *Rose de Picardie*. Le son est étouffé par le fracas sourd des deux moteurs, et l'homme savoure la mélodie à lui tout seul. Ce faisant, il tâtonne entre deux cornières, ouvre un petit placard et en tire un sandwich et une tablette de chocolat aux amandes.

L'avion bascule. On dirait que la carlingue « fait le gros dos ». Le soldat titube et heurte la jambe du troisième compagnon de route, assis de biais sur le banc.

— *Sorry, sir!* (1) dit le soldat.

Le dernier occupant de la carlingue répond par un geste amical de la main. Il se replonge ensuite dans une immobilité maussade de prisonnier.

C'est un homme de quarante-quatre ans. Les yeux clairs, un peu bridés, mettent sur tout son visage — bruni par le grand air et le soleil indien — une sorte de masque sarcastique et avenant. De l'oreille à la nuque, ses cheveux gardent une ondulation causée par le port du casque rond qu'il vient de poser sur le banc et dont la mentonnière pend, oscille et tremble aux vibrations de l'avion en marche.

L'homme est adossé à un gros coussin rigide qu'il remonte, de temps à autre, d'un coup de hanche excédé. Le passager émerge d'un entrelacs de cordelettes et de courroies, qui ondulent au moindre mouvement, comme des reptiles dérangés. Bretelles et

(1) « Pardon, Monsieur ! »

ceintures, même desserrées au maximum, compriment la combinaison de toile verte qui, à l'endroit de la poitrine, se soulève régulièrement au rythme de la respiration.

L'homme doit être très grand, à en juger par la distance où vont se poser ses bottines sur le plancher de métal quadrillé. Mais il est difficile de savoir s'il est gros ou maigre. Les nombreuses poches de sa combinaison sont bourrées à en faire éclater les fermetures. Ces protubérances donnent un étrange aspect à sa silhouette. Et puis, l'homme a l'air d'être surélevé sur le banc où il s'accote : le « protège-rein » en caoutchouc-mousse, discrètement sanglé sous la combinaison, ne donne guère à son possesseur la grâce rondelette que conférait le vertugadin aux dames de l'ancien temps.

Et cet homme, entouré de paquets hétéroclites, ne fait rien pour remédier à son inconfort. Il paraît même s'y complaire, à la façon d'un invité timide qui reste assis au bord d'une chaise et qui garde entre ses doigts crispés son chapeau, sa canne et ses gants... Il ne veut pas s'étendre sur le banc vide, et, dans les recoins de la carlingue qui lui sont étrangers, nulle cachette ne recèle des sandwiches ou du chocolat pour sa consommation personnelle. Il ne fait pas partie de l'équipage ; il ne fait pas corps avec ce petit univers fuselé qui ronronne dans les nuages de mousson. Il ne tient pas plus à cet avion en marche qu'un mégot éteint aux lèvres d'un promeneur...

L'homme est un parachutiste.

***

C'est un capitaine français.

Aujourd'hui, jeudi 2 août 1945, un avion britannique va le lancer en pleine brousse du Laos. L'avion est un *Dakota* de la *Force* 136. Il a quitté Calcutta au début de la matinée, repris de l'essence en Birmanie reconquise et, maintenant, il s'apprête à survoler l'Indochine en mission de ravitaillement. Six *containers* sont alignés près de la portière. Ils seront lancés en des points déterminés, là où des soldats français continuent encore à se battre contre les Japonais.

Laurent, le capitaine parachutiste, regarde sa montre-bracelet. Encore une fois il remâche des horaires : « En comptant les vingt minutes d'arrêt pour refaire les pleins, voilà trois heures quarante que nous avons quitté Calcutta. Nous avions calculé qu'il fallait

six heures pour arriver au-dessus de Paksé... Allons ! encore trois heures à se morfondre ! »

Et Laurent pousse un soupir qui fait grincer les bretelles de cuir de son parachute. L'attente est déprimante au possible. On en arrive à souhaiter une brusque attaque de chasseur japonais, qui changerait cet habitat géométrique et trépidant en une comète fulgurante...

Et la mission ?

C'est vrai. L'attente et l'anxiété, le saut et ses aléas ne sont que des préludes. C'est *à terre* que commence la mission. Laurent en a étudié les moindres détails. Il revoit distinctement la carte de ce coin de Laos où on a besoin de lui. Dans cette jungle, un adjudant, quatorze hommes de l'Air-Indochine et vingt tirailleurs ont commencé à préparer un terrain d'aviation clandestin. Ils ont demandé des outils, des munitions Lebel et un poste de radio neuf. Le leur était à bout de souffle et, de fait, ses appels étaient perçus de plus en plus faiblement. Il y a cinq jours, les appels avaient cessé.

Ces aviateurs avaient eu le temps de situer leur position à soixante kilomètres à l'est de Paksé et à deux kilomètres d'une boucle de rivière, dont ils ignoraient le nom, mais qui devait se jeter dans un affluent du Sédone. Ils paraissaient ignorer qu'ils se trouvaient à moins de cinquante kilomètres du « Groupe-Réséda », poétique indicatif des vestiges d'une compagnie d'Infanterie coloniale, qui s'était repliée dans la montagne en bousculant un régiment japonais.

Derechef, Laurent consulte sa montre-bracelet. Les aiguilles indiquent qu'une minute à peine vient de s'écouler depuis leur dernière confrontation...

Il ne faut plus penser à la mission, à ses détails et à ses chances. Laurent connaît parfaitement les matières de l'examen de cette épreuve qu'il va subir, dans trois heures, devant ces professeurs masqués, à l'humeur inconnue : l'atmosphère, la brousse et la balle japonaise...

Calé contre son parachute, Laurent se détourne négligemment vers le hublot. Un lourd nuage blanc est en train de passer une compresse d'ouate le long du flanc de l'avion. L'appareil frémit comme si le pansement s'avérait douloureux. Laurent constate avec satisfaction qu'il ne voit pas la terre à travers le hublot.

Ce vol en aveugle lui enlève toute velléité de supposer le cap suivi et de chercher des repères sur un sol invisible.

Au plus vite, il faut profiter de cette euphorie passagère et se laisser aller aux rêveries, qui vont, peut-être, cacher les prochaines et dangereuses réalités, à la façon de ces grands lotus ou nénufars, plaqués sur des étangs aux grouillements suspects.

Pêle-mêle, les images se précisent, éclatent et défilent. Laurent se revoit dans le *command-car* qui l'emmène à Dum-Dum, le champ d'aviation de Calcutta...

La voiture double des tramways gris, dont les trolleys crissent comme des cigales ; elle évite des groupes d'Hindous, aux jambes noires drapées de blanc ; elle s'arrête brusquement devant des vaches bossues, auréolées de mouches, et qui continuent, dédaigneuses, leur migration incertaine d'animaux sacrés. De chaque côté de l'avenue interminable, entre des rangées d'échoppes qui font penser à des éboulis malpropres, on aperçoit des petits temples dont les sculptures de plâtre mettent des taches blêmes sur l'eau verte d'une mare. Çà et là, entre les tentacules figés des troncs de banians, se dressent des autels de pierre où la fumée bleue des bâtonnets d'encens ondule à travers des bougies en larmes et des mangues jaunes. Derrière une haie de cocotiers éplorés, une maison en ruines jette l'éclair rose et mélancolique de ses briques anciennes — maison du riche planteur d'indigo, à favoris et chapeau colonial, loyal sujet de la bonne reine Victoria...

Dressé dans la poussière des carrefours, un soldat à casquette rouge règle la circulation avec les gestes d'un automate qui serait toujours à demi crucifié... Et voilà les bâtiments du champ d'aviation. Les ventilateurs sèchent les cheveux ; des aviateurs jouent au bridge. Les visages nouveaux, sales ou propres, les fauteuils de rotin, la théière et un morceau de cake qui s'effrite, autant d'objets propices à concentrer l'attention et à faire oublier la petite angoisse qui mord le ventre comme une appendicite menaçante...

Avec le pilote, le navigateur, le *dispatcher* et d'autres officiers, Laurent avait eu une longue conférence. On avait tiré pour lui les rideaux de serge verte, qui cachaient les cartes murales. Il avait encore dans l'oreille le bruit des anneaux glissant sur les tringles et le claquement de métronome des bouffées que tirait de sa pipe l'officier de la météo.

Ensuite, il avait fallu se harnacher et signer des papiers que les carbones avaient soulignés d'un trait noir, à la façon de faire-

part de deuil. Une Anglaise de la R. A. F. présidait à la distribution des armes, munitions et ravitaillement avec les gestes gracieux d'une jeune fille à un comptoir de vente de charité. Elle avait de jolis yeux dorés, agrandis par des taches de rousseur qui ombraient ses tempes...

Aidé par les camarades, Laurent s'était hissé à bord de l'avion. La sueur coulait sur ses cils, lui piquait les yeux et, sous les bras et dans le dos, la toile verte de sa combinaison était déjà noire et gluante. Mais, dix minutes après le décollage, il était sec.

Laurent se penche et regarde : le hublot est toujours opalin comme une bouteille à lait mal lavée. Vers l'arrière, un autre hublot est resté ouvert. Son bouchon de verre, cerclé d'un rond de caoutchouc, pend au bout d'une ficelle. Par instant, à travers le roulement sourd des moteurs, l'air pénètre par cette ouverture avec un bruit de soupir haletant. On dirait l'appel d'un chat-huant qui rôde autour des lucarnes d'un grenier.

Naguère, le petit Laurent, terrifié par ces chuintements étranges, n'arrivait pas à s'endormir dans la vieille maison gardée par des platanes.

II

C'était il y a longtemps.

Fixer ici le nombre des années écoulées n'a pas beaucoup de sens. Le calendrier qui nous fait vieillir d'un mouvement uniforme, ne peut marquer les changements accélérés qui bouleversent, en même temps, la vie des hommes.

Quand Laurent était petit, on pouvait gagner et dépenser des louis d'or, voyager sans papiers, n'intéresser qu'un petit nombre de fonctionnaires aux événements de sa vie privée, fermer sa porte à de timides inquisiteurs et faire des projets. Les femmes craignaient la maigreur et le soleil ; elles ne haïssaient pas les messieurs barbus. Les hommes étaient volontiers diserts, et ceux qui n'étaient pas spirituels essayaient, avec plus ou moins de bonheur, d'être des gens polis. Les commerçants se montraient affables et considéraient la faillite comme un déshonneur. Dès l'enfance, l'imagerie apprenait le courage militaire aux petits Français, et, quelquefois, les ratés s'évertuaient à l'examen de conscience avant de vitupérer les pouvoirs établis.

Cet état de choses ne plaisait pas à tout le monde. Beaucoup

de gens voulaient changer le Système du Bonheur en taquinant la targette ermoulue qui fermait la « Boîte de Pandore ». Une fois de plus, des doigts allemands avaient mené à bien le travail désastreux — les doigts d'un homme, dont les moustaches en crocs effleuraient presque les rebords du casque à pointe...

Le casque à pointe !

Pour des générations de Français, ce casque a représenté la force brutale, le pillard mécanique et la menace de mort. A sa vue, les fusils partaient tout seuls !

Beaucoup plus tard, quand les Allemands envahirent les campagnes de France, abruties sous le soleil de 1940, ils avaient troqué les casques à pointe contre des calots verts. Comme des marchands d'orviétan, ces guerriers avaient changé l'étiquette d'une bouteille où croupissait la même décoction. La horde en calot ne rencontrait déjà plus la haine farouche d'un peuple qui vend chèrement sa peau, mais elle se heurtait à peine à une peureuse méfiance, tempérée d'étonnement. Et Hitler, raclant d'un ongle de dément les parois de la Boîte de Pandore, jeta sur les Français les derniers sorts, oubliés par Guillaume II !

Vers les années 1910, on ne prêtait pas l'oreille aux prophéties macabres. Les aruspices ne prédisaient l'avenir qu'en fouillant dans les urnes électorales ; la jeunesse, à coup de records, montrait au monde étonné la manière de construire et de monter les monoplans, et on laissait les enfants jouer à leur guise dans leur petit univers.

Laurent avait édifié le sien dans le jardin d'une maison de campagne. Il savait que son père était mort au Tonkin, le 15 novembre 1906, mais, aujourd'hui, ce « papa » n'était plus qu'un visage à moustaches et un buste bombé sous des boutons de dolman — une photographie rébarbative, définitivement enfermée dans un cadre doré.

L'univers du petit Laurent était complexe, et plus d'un camarade s'était perdu dans ce labyrinthe changeant. Du reste, Laurent aimait mieux rester seul dans ce royaume...

Au collège, l'enfant, volontiers batailleur, s'étonnait que ses violentes notions de justice n'eussent jamais gain de cause auprès de surveillants et de professeurs, dont l'équité nuancée paraissait s'inspirer du flottement de leur soutane. Certes, il souffrait de n'être jamais l'élève préféré du maître, mais il cachait soigneusement ce regret :

« Je ne suis pas une fille ! » disait-il, en fourrant rageusement ses mains sales au fond des poches de sa culotte. Et, pour se donner du courage, il pensait au petit royaume qui l'attendait, derrière les platanes de la vieille maison...

Là, il était le *Chef*. Les choses lui obéissaient, et, pour lui complaire, une branche de cèdre devenait un aéroplane et la resserre à outils se changeait en blockhaus imprenable.

Les vacances de Pâques s'annonçaient. Déjà, dans la cour de récréation, les branches des tilleuls commençaient à se pointiller de vert et, à la chapelle, les crucifix et les statues se cachaient sous des housses violettes. Les cloches de la cathédrale partirent pour Rome et, en même temps, le petit Laurent réintégra son royaume campagnard.

Le lundi de Pâques, Maman dit à Laurent :

— Cet après-midi, nous allons au cinématographe, Pascaline a pris les places en faisant le marché. Mon petit garçon est-il content ?

— Oui maman, mais qu'est-ce qu'on joue ?

— On joue la Passion de Notre-Seigneur.

— Ah !... Il n'y aura pas aussi un film de Peaux-Rouges ?

— Je ne crois pas, mais la Passion est un très beau film en Pathé-color, tu sais ?

Et Maman s'étend sur les attraits du spectacle insolite, avant d'insinuer que cette édifiante distraction aura les meilleurs effets sur les futurs comportements d'un enfant chrétien. Laurent déguise comme il peut sa déception. Il ne faut pas faire de la peine à cette maman en noir, qui ne gronde jamais et qui console toujours.

Et, dans le vieux coupé tiré par le cheval alezan, la mère et le fils sont partis. Les roues ont écrasé le gravier de l'allée, dérapé dans les ornières de la route et, maintenant, elles frémissent sur les pavés inégaux de la petite ville. C'est aujourd'hui que commence la foire annuelle. Sur une esplanade, où le gazon a toujours la teigne, des baraques ont formé un village de pacotille. Par la portière ouverte, Laurent hume des odeurs de friture et de berlingots ; à travers le fracas des roues, il entend les mélopées des orgues foraines ponctuées par les sèches détonations des stands de tir.

La voiture a ralenti pour se frayer un passage dans la foule. Tiré à bout de bras par une femme en colère, un enfant hurle en

brandissant un mirliton. Un homme, en chapeau-gibus, agite une cloche, et puis, d'un geste arrondi, il désigne des statues de cire, groupées derrière lui, dans la pénombre d'une baraque. Laurent tend le cou. Il aperçoit des formes rigides, coiffées de casquettes à pont et cravatées de foulards rouges... Mais, effrayé par le bruit, le cheval se met à caracoler. La vieille voiture grince, et Maman, inquiète, serre l'enfant contre sa robe noire. D'une saccade, la voiture s'ébranle, et Laurent peut enfin lire l'annonce alléchante, peinte au fronton de la baraque :

« COMMENT ON NOUS VOLE — COMMENT ON NOUS TUE »

Et maintenant, il lui faut toute l'énergie de quelqu'un « qui n'est pas une fille » pour s'arracher à l'étreinte protectrice de Maman.

La salle du cinématographe est située au-dessus d'un grand chais à vins. Les affiches des représentations sont collées sur des vitrines, derrière lesquelles des culs de bouteilles vous regardent comme des yeux placides de ruminants. Avant de monter l'escalier, des bouffées humides, chargées de senteurs alcooliques, vous font frissonner.

Maman et Laurent se sont assis. L'enfant regarde le grand carré blanc, bien arrondi aux angles, qui domine les têtes.

— Laurent, tu verras bien ?

— Oh ! oui !

Maman a largement fait les choses. Il n'y a qu'une rangée de spectateurs entre eux et l'écran. Laurent ne sait pas que Maman a choisi les places les moins chères et que, pour en acquitter le prix, elle a dû remettre à plus tard l'achat d'une paire de gants.

Très fier, Laurent se lève, se retourne et cherche dans la salle des têtes de connaissance.

— Maman ! voilà Mme Desvignes et Louisette ! Voilà Cigordan et...

— On dit « monsieur Cigordan », et puis assieds-toi gentiment, je t'en prie.

— Maman, tu n'es pas fâchée au moins ?

— Mais non, mon chéri !

Maman a parlé tout bas. Un peu honteuse d'être assise aux places à 1 fr. 50, elle a baissé la tête. Mais, un sourire très jeune éclaire son visage quand elle s'aperçoit que, d'un geste machinal, ses doigts se sont mis à la recherche de son chapelet...

Pendant le trajet du retour, Laurent est silencieux. Encore toute remuée par les scènes de la montée au Calvaire, Maman couve du regard l'enfant absorbé. Elle est sûre que son petit Laurent partage ses saintes émotions, et elle l'interroge :

— Tu as vu combien notre bon Jésus a souffert ?

— Oh oui ! Mais dis donc, maman, as-tu remarqué les beaux casques des soldats romains ? Crois-tu que tu pourras m'en fabriquer de pareils ?

— Je ne sais pas. J'essaierai..., répond maman, navrée.

Laurent se replonge dans ses réflexions. Il vient de prouver avec quelle pieuse attention il avait suivi les péripéties du film sacré. Cela suffit. Ce n'est pas la Passion de Notre-Seigneur qui fait l'objet de ses méditations, mais un film très court, intercalé entre deux vues du « Pathé-Journal ». Et, mentalement, Laurent épèle le titre de ce court métrage : *Jumbo ou le petit éléphant de la jungle.*

Sourd aux bruits de la foire, indifférent aux cahots de la route qui semblent renforcer l'odeur d'écurie des vieux coussins de cuir, Laurent revoit les images scintillantes et striées de zigzags aveuglants. C'était un film en couleurs, tourné dans les Indes. Les bleus et les verts brillaient comme de la soie. Les textes étaient particulièrement évocateurs.

Tout d'abord, on avait vu un chasseur coiffé d'un casque blanc, dont la coiffe était entourée d'une gaze verte de filet à papillons. Le chasseur était suivi d'Hindous à turbans bleus, porteurs d'une civière, au bord de laquelle se balançaient la tête d'un tigre mort. Mais cela n'était rien. Le chasseur amenait avec lui un petit éléphant, qui trottinait comme un ânon. Et le chasseur donnait le petit éléphant à son fils : un gros bébé blond assis dans une chaise à bascule qui butait contre une des colonnes de la vérandah.

Quel veinard, ce bébé ! Il appelait le petit éléphant : « *Jumbo !* » Et, sans doute pour montrer toute sa gratitude, l'animal remplaçait à lui seul tous les domestiques de la maison. Au creux de sa trompe, le petit éléphant apportait au bébé gesticulant ses joujoux et son goûter. Le bébé n'était pas encore content. Vêtu d'un caleçon de bain minuscule, il trépignait pour réclamer sa douche. Alors, le bon Jumbo, après avoir bu un grand coup dans un bassin à jet d'eau, levait sa trompe au-dessus de son petit maître et l'aspergeait comme avec une pomme d'arrosoir.

Mais la fin était ce qu'il y avait de plus beau ! Dévotement, Laurent récite en sourdine le dernier texte qu'il sait par cœur : « *Et un soir, Jumbo ne put résister à l'appel de la jungle natale...* »

Tout d'abord, l'image était incompréhensible. Il fallait un peu de temps pour comprendre qu'on était dans une forêt. Ces saules pleureurs énormes étaient des arbres qui avaient plusieurs troncs, et l'on frémissait en prenant pour des serpents les lianes qui s'enroulaient à leurs branches touffues. Cette colonnade, dont le reflet palpitait dans la rivière, n'était autre qu'une rangée de bambous géants. Et voilà que ces fûts, jaunes et magnifiques, étaient violemment secoués. Hargneusement, ils laissaient le passage à Jumbo lui-même, remuant les oreilles et la trompe dressée. La berge s'effondrait et l'éléphant joyeux plongeait dans la rivière !

On avait beau savoir que le bruit de ces ébats nautiques étaient faits, derrière l'écran, par un homme qui agitait des cailloux dans une auge de zinc, on avait l'impression délicieuse de se faire éclabousser par un torrent indien !...

Mais, déjà, sur la toile, tremblaient les lettres du mot *FIN*...

— Laurent ! On est arrivé !

La voiture est arrêtée. Le cheval mâche son mors. D'un sabot nerveux, il creuse un trou en demi-lune dans le gravier qui rebondit en cliquetant sur la première marche du perron. Hélas ! Ce n'est qu'un cheval ! A sa place, Jumbo ferait des choses plus extraordinaires !

Déçu, le petit Laurent, assis de biais dans la voiture, laisse passer ses jambes par la portière ouverte et racle d'une semelle furibonde le marchepied qui vibre. La vieille cuisinière, Pascaline, en est tout attendrie et murmure :

— Regardez donc, Madame, le petit est encore bien attristé par la mort de Notre-Seigneur !...

Maman revient sur ses pas et, pliant sous le fardeau, elle emporte dans ses bras l'enfant qui s'est mis à sourire :

— Mon Laurent, tu es arrivé !

III

Jumbo entra de plain-pied dans le royaume de Laurent. Cet éléphant irréel y occupa la place d'honneur.

L'époque des grandes vacances était particulièrement propice à l'éclosion des mystères. Cèdres et magnolias, dressés dans le ciel bleu, distillaient alors des parfums étranges qui montaient à la tête. Vues des seuls initiés, des lianes s'enroulaient à leurs branches. Sur la planche inclinée du lavoir, le lézard devenait un crocodile aux aguets, et, là-bas, entre les meules du regain, le chat de la ferme se changeait en tigre « mangeur d'hommes »...

— Laurent, qu'est-ce que tu fais ?

— Moi ? Mais, rien !

— Voilà deux heures que tu es couché dans l'herbe ! Et en pleine humidité encore !...

— Bon !

— Il est sept heures et demie, on va servir le dîner !...

Laurent se met en marche vers la maison où, derrière les fenêtres de la salle à manger, brille la lueur de la lampe à pétrole. Son sarreau est trempé par la rosée de la prairie...

La rosée ? La prairie ? Allons donc ! Tout le jardin magique pouvait en témoigner : Laurent n'était pas couché dans l'herbe ! Il rampait le long d'une colonnade de bambous géants. Maman l'avait appelé au moment même où, à califourchon sur Jumbo, Laurent traversait une rivière écumante pour « regagner la jungle natale »...

Après le dîner, il était prudent de ne pas aller seul dans le jardin. Maman allait quelquefois se promener dans les allées. Seulement, elle y récitait son chapelet. Aucune « jungle natale » ne résistait à ces pieuses litanies, et les *Ave Maria* confinaient Jumbo au plus profond des bosquets noirs...

Au cours d'une de ces promenades nocturnes, Maman et Laurent avaient vu la Comète de Halley. C'était une comète qui apparaissait tous les soixante-quinze ans, et M. Halley ressemblait beaucoup à Louis XIV dans le portrait que reproduisait le Dictionnaire Larousse.

Cette comète devait rencontrer la terre et causer la fin du Monde. Les journaux l'avaient dit, et Laurent n'était pas rassuré. Donnant virilement le bras à sa mère, il regardait le ciel et découvrait un astre chétif et comme entouré d'un petit nuage luisant. Maman affirmait que c'était la comète, mais elle devait se tromper. Une comète est une étoile qui a une belle queue bien fournie, et, devant l'aspect piteux de cette nébuleuse, Laurent commençait à reprendre courage. Le jardin seul restait menaçant et, au clair

de lune, il faisait penser à une pieuvre géante, aux tentacules noirs et blancs...

Mais, à la cuisine, le vieux métayer avait dit à Pascaline :

— Une comète annonce toujours la guerre !

Quatre années plus tard, la prophétie se réalisait.

Pendant les grandes vacances de 1914, les fréquentes visites aux dépêches — collées derrière un grillage sur le mur de la mairie — remplacèrent les jeux du jardin. La guerre et ses réalités chassaient tous les fantômes. Les arbres n'avaient plus de lianes et aucun éléphant ne traversait l'herbe haute de la prairie, que la faux des hommes mobilisés laissait roussir au grand soleil d'août.

Pourtant, la nuit venue, quand Laurent regagnait sa chambre, les angoisses de la journée et la « Prière pour la France », dite avec Maman, avaient tendance à être brusquement oubliées. Il ne s'endormait pas tout de suite. Ses yeux ouverts regardaient d'abord l'étoile rouge qui brillait encore à la pointe de la bougie soufflée. L'odeur même de la mèche brûlée n'était pas désagréable à respirer. Quand l'étoile rouge disparaissait, une clarté diffuse commençait à souligner les contours de la fenêtre ouverte. Le souffle de la nuit passait dans les platanes, les feuilles chuchotaient. Un chat-huant, qui voletait en frôlant les persiennes, mettait un contre-point haletant au concert spasmodique des branches — et Laurent se disait : « La tornade souffle dans les bambous de la jungle ! »

En 1917, Laurent était bachelier — et seul. Maman n'avait pas résisté à cette épidémie étrange, connue sous le nom de « grippe espagnole ».

Laurent a toujours essayé de ne plus penser à la mort de Maman. Encore aujourd'hui, pour ne plus revoir ces longues mains de cire, jointes sur un chapelet de nacre, ce sourire figé et les flammes des cierges qui faisaient danser des touches de vernis sur ce front immobile, il met à contribution toutes les ressources de son imagination.

Pendant le dîner d'enterrement, dans la salle à manger que la présence de tant de convives semblait rapetisser, il n'arrivait pas à faire passer une cuillerée de soupe dans sa gorge contractée. Et puis, brusquement, les yeux pleins de larmes, il s'était mis à rire. La tante Elodie avait murmuré à l'oncle Jules :

— Cet enfant n'aurait-il pas de cœur ?...

Pauvre tante Elodie ! Des touffes de poil gris aux commissures des lèvres donnaient à ses baisers un petit goût martial ! En cet instant, la vieille dame ne pouvait pas deviner que Laurent, hagard, se voyait dans un restaurant chinois en train de manier avec maladresse deux baguettes de bois poli...

Un an plus tard, à Paris, Laurent fut admissible au concours de l'Ecole navale, mais échoua de peu à l'examen oral. Il décida de ne pas se représenter et de préparer les examens de la Marine marchande. Les études étaient moins coûteuses et les matières en paraissaient plus faciles.

Pour ce premier « coup de tête », Laurent profitait de cette liberté un peu enivrante — revanche des orphelins — et qui engourdissait magistralement la lourde peine de n'avoir plus de tendresse gratuite à sa disposition. Il quitta donc le collège. A regret, les camarades virent partir le boute-en-train du groupe qui avait tant de chic dans ses vêtements râpés. Oui, ils aimaient bien ce Laurent dégingandé et rieur, toujours prêt à expliquer un problème ou à refaire une épure pour un copain dans l'embarras. Par exemple, il y avait des jours où l'on se gardait bien de lui demander service. Ces jours-là, les mains enfoncées dans ses poches, Laurent déambulait dans la cour. Il arrêtait sa promenade quand un avion passait dans le carré de ciel, serti entre les quatre bâtiments. Pour reprendre sa marche, il attendait que l'avion disparût.

« Il pense à sa poule ! » murmuraient les camarades, qui, par un curieux effet de l'esprit d'équipe, tiraient vanité des succès féminins d'un des leurs. Ne disait-on pas que, trompant la sévère discipline du dortoir, Laurent s'échappait pour retrouver la femme du professeur de gymnastique ? Il est vrai que Laurent pensait souvent à cette brune aux narines palpitantes et, trop souvent, il se plaisait à évoquer les douceurs musquées de cette peau, qui mettait ses reflets d'ambre sous le linon rose de la chemise à rubans... Mais, à présent, le rapide passage de ces avions libérés du sol exaspéraient en lui un désir forcené de mettre le cap sur des pays lointains.

Jumbo était revenu. Dans la pénombre du dortoir, parmi les souffles bruyants et cadencés des collégiens endormis, Laurent avait ouvert les yeux. Derrière la flamme de la veilleuse et ses reflets dansants, il avait entrevu des bambous géants au bord d'un ruisseau bleu...

***

Le capitaine Laurent contracte sa gorge pour juguler un hoquet de saisissement. L'avion s'est enfoncé dans un trou d'air. Comme une coque de navire qui n'a pas su prendre la vague, le fuselage ajoute une vibration intempestive au frémissement perpétuel de sa marche en avant. Et Laurent en est tout attendri. On dirait que l'avion fait de son mieux pour rythmer les souvenirs de son passager. Le roulement continu des moteurs évoque les deux sons, aigus et graves, du flot tranché par l'éperon. Les soubresauts de la carlingue imitent les descentes brusques de l'étrave qui plonge. Laurent retrouve l'angoisse brève du marin réveillé par un coup de tangage brutal. Seulement, aujourd'hui, au lieu de heurter le cadre de la couchette ou la paroi de toile du hamac oscillant, il s'agite hargneusement sur un banc de métal...

IV

De ses navigations, Laurent gardait des images confuses. Elève de la Marine marchande, lieutenant au long cours, il avait passé des examens, pris des grades, souffert des disciplines et perdu, peu à peu, la faculté de s'étonner. Le métier et tous ces hommes, rencontrés de par le monde, formaient un avant-plan rigide qui cachait le décor des randonnées et voilait la couleur des escales. Un voyage d'hiver à Halifax n'était plus qu'un habile calcul de point *par circumméridiennes ;* une halte à New-Orleans évoquait des palabres avec un exportateur de coton de la Carondolet-Street et un bel appareillage *en faisant croupiat* sur le courant jaune du Mississipi ; le passage du canal de Panama, avec le lac de Gatun, la Culebra et l'écluse de Miraflores, devenait un décor sans importance pour le drame qu'avaient déchaîné à bord — entre l'officier télégraphiste et le premier lieutenant — les yeux bleus de la fille d'un shipchandler italien de Cristobal...

Bien sûr ! Laurent aurait pu fournir une belle carrière dans la marine de commerce, même après un arrêt de trois ans nécessité par son service militaire d'inscrit maritime. Pourtant, et presque sans regrets, il avait abandonné cet avenir plein de promesses...

Il n'est pas facile à un homme mûr de se remettre dans la peau d'un gamin de vingt-deux ans. Avant de hausser les épaules et de

dire : « J'ai été un âne ! » le capitaine, coincé dans les bretelles de son parachute, essaie de se replacer dans l'ambiance.

A cette époque, Laurent accomplissait sa dernière année de service dans la marine de guerre. Après le cours des officiers de réserve, il avait suivi, à Saint-Raphaël, celui d'observateur d'hydravion.

Péniblement, la pensée du capitaine écarte des souvenirs en désordre : bruit d'assiettes cassées des vieux moteurs rotatifs, œilleton de dérivomètre qui meurtrit la paupière, plans d'eau crépusculaires que des effets de réfraction totale rendent trompeurs. Tous ces travaux et toutes ces angoisses pour en arriver à transpercer gaillardement son veston d'enseigne de vaisseau avec l'aiguille du macaron à ancre ailée d'observateur aérien !

En cette qualité, Laurent avait fait partie de l'équipage d'un des trois hydravions qui avaient été envoyés à Tripoli-de-Syrie. En sept mois de séjour, il avait appris à se méfier des *khamsins* et autres vents de sable, qui voilent l'horizon et obligent à voler en aveugle. Il avait admiré le Krak des Chevaliers et le lac d'Homs, qui brillait comme une émeraude avant le déroulement monotone d'une terre couleur de dromadaire, où le cours de l'Oronte dessinait une broderie foncée. L'hydravion montait vers l'Euphrate. Le fleuve coulait comme une tache d'huile entre les falaises dénudées. Des ruines d'aqueducs et de silos romains donnaient heureusement confiance au navigateur aérien, qui aurait pu se croire égaré au-dessus des monts blêmes de la lune !...

Et puis, il y avait la nappe du « carré », à la popote de l'escadrille. C'était une nappe à carreaux rouges et blancs. Un soir, cette nappe avait pris une importance considérable. Laurent s'était mis à la considérer fixement comme s'il faisait le compte des bouteilles de vin et des flacons de comprimés de quinine. Tous les officiers gardaient le silence. Seul, le président de table faisait claquer ses doigts avec impatience pendant que le serveur s'affairait à enlever subrepticement deux couverts — les couverts des camarades qui ne reviendraient plus jamais s'asseoir à une table de vivants... Ils s'appelaient Le Duff et de Rouchy...

D'autres noms, d'autres formes, aussi diaphanes que celles des camarades morts, commencent à rôder dans la mémoire du capitaine qui sourit. Les femmes arrivent...

Voilà Beyrouth, le bar Tanios et les dames qui roucoulaient

si gentiment le français de l'école des Sœurs, en louchant sur les cravaches des officiers de spahis et les casquettes blanches des marins ! A la suite, surgissent les palais des riches Libanais et les jardins en terrasses où, entre les pistes lumineuses et les buffets géants, les musiciens du jazz se faisaient éventer par les palmes des dattiers ondulant au vent nocturne...

Les idylles ne duraient pas longtemps. Après certains flirts trop poussés, Laurent commençait à se méfier. Il craignait moins la vengeance d'un père grassouillet et cousu d'or que l'apparition de quelque archimandrite du crû, rompu à la lecture des Livres saints et des gazettes de Bourse, qui aurait cru de son devoir de bénir cette union plus qu'à demi consommée. Et, toujours insatisfait, Laurent allait à d'autres amours.

Maintenant encore, il revoit une rue d'Alep au clair de lune. Cramponnée à son bras, une petite Italienne craintive, aux cheveux roussis par le henné, murmure des mots indistincts. Une odeur de résine et de mouton frit se glisse à travers les grilles de bois des moucharabiehs, derrière lesquels on sent des grouillements humains et des regards hostiles. Le disque de la lune effleure le sommet de la citadelle. La forteresse est juchée sur une colline abrupte, qui se détache, toute noire, au-dessus de la ville — comme un chapeau de magicien sur de la neige éboulée. Dans le jardinet d'un café, étoilé par les braises odorantes des narghilés, le fracas que font les dés sur les jacquets de bois scande le gargarisme déchirant d'un chanteur arabe. Tout à coup, une grosse cloche se met à tinter. Les vibrations qui grandissent se répercutent dans la ruelle et font passer comme des petites secousses électriques dans la paume des mains. Sur les murs, où s'étale la chaux du clair de lune, des ombres étranges commencent à se profiler. Ce sont des chameaux, attachés en file indienne et chargés de ballots oscillants, qui avancent d'un pas allongé. Au rythme de sa marche, l'animal de tête secoue en cadence une grosse cloche suspendue à son cou. Et, en route vers les déserts de l'Est, la longue caravane s'étire avec une lenteur sereine, pendant que le son de la cloche diminue et se perd dans le bruit des jacquets lapidés, comme un chant de grillon dans un roulement de voiture...

Le capitaine a retrouvé l'ambiance, et, à travers tout ce bric-à-brac d'odeurs de pâtisseries arabes et de succès féminins, surgit enfin la silhouette de M. Hasnel...

M. Hasnel était attaché à la base de la Marine à Beyrouth en

qualité d'officier de réserve-interprète-et-du-chiffre. Propriétaire d'une automobile Voisin qu'il conduisait avec prudence, il faisait preuve d'une complaisance inlassable en mettant, à tout propos, cette voiture à la disposition de Laurent. Celui-ci essayait comme il pouvait de reconnaître cette bonté. Laurent comprenait les choses et faisait en sorte d'arranger des « parties carrées » sous les étoiles scintillantes du ciel libanais ou dans les hôtels confortables de Sofar ou de Zahlé. Mais, M. Hasnel ne plaisait pas aux dames. Les robes et les corsages ne semblaient jamais à portée de ses mains moites et un peu tremblantes. Ses ricanements supérieurs et sa manière condescendante de parler par aphorismes obscurs lui aliénaient les sympathies féminines que ses jambes courtes, sa figure oblongue et sa calvitie (tristement camouflée par des mèches de nuque) avaient, d'emblée, rendues réticentes. M. Hasnel n'entendait rien aux horaires, qui ont, même en Orient, tant d'importance pour la conquête des femmes. Il ne comprenait pas, en particulier, que les vaticinations littéraires n'ont aucun succès à certaines heures de la nuit. Dans une chambre à divans, entre un phonographe et un seau à champagne que heurte la bouteille vide flottant dans la glace fondue, les jolies filles attendent tout autre chose qu'une lecture d'un passage de M. Claudel ou une citation de M. Gide...

Mais l'officier-interprète semblait ne porter nulle jalousie à Laurent, dont les succès étaient puissamment aidés par la rapidité silencieuse de la Voisin et la complaisance de son chauffeur. Ainsi, pour M. Hasnel, les conquêtes de Laurent devenaient un peu siennes. Pourtant, quand les deux hommes étaient seuls, il laissait quelquefois percer une pointe d'amertume. « Mon cher, disait-il, pourquoi vous donner tant de mal à courir après ces Levantines ? Parlez-moi des soirées de Paris ! Connaissez-vous le *Bœuf sur le Toit ?* Oui ? Pensez alors qu'à cette heure-ci, rue Boissy-d'Anglas, je pourrais être assis en face d'Etienne de Beaumont et de Cocteau... » »

M. Hasnel parlait d'abondance et, venant du port, la sirène essoufflée du bateau-pilote prenait le ton syncopé du piano magique de Clément Doucet...

Cependant, toutes les ribotes et toute la littérature de la *Nouvelle Revue française* n'arrivaient pas encore à faire naître une complète intimité entre les deux officiers. M. Hasnel semblait particulièrement déplorer la répugnance de Laurent à divulguer

certains secrets d'alcôve et son mutisme concernant ses projets d'avenir dans la vie civile. M. Hasnel désirait passionnément rendre service, et, à maintes reprises, il avait proposé l'aide de ses puissantes relations de famille à Laurent songeur. A écouter M. Hasnel, Laurent pouvait mieux faire que de peiner sur les mers en attendant le commandement problématique d'un cargo ou d'un paquebot mixte.

— Tenez, ajoutait-il, mon père est actionnaire d'une affaire splendide en Afrique. Elle rapporte gros, cette affaire-là. Il m'est très facile de vous y faire entrer par la grande porte...

— Vous êtes bien pressé de m'envoyer chez les négresses, loin de votre terrain de chasse de la rue Boissy-d'Anglas ! répondait Laurent en riant, et on parlait d'autre chose.

Mais M. Hasnel était tenace. Il revenait continuellement à la charge. Ce fut lui qui annonça la faillite de la Compagnie maritime où Laurent avait navigué et où il comptait bien reprendre sa place après son service militaire. A cette époque, la Marine marchande traversait une crise grave. M. Hasnel exploita avec astuce et véhémence les mauvaises nouvelles.

Deux mois plus tard, Laurent revenait à Toulon où il fut démobilisé. Il prit ensuite le train pour Paris. Ses économies se montaient à dix-huit mille francs et, dans son portefeuille, il avait une lettre de recommandation pour l'administrateur délégué des « Huileries Africaines ». Cette lettre, signée par M. Hasnel père, était le suprême viatique.

Contrairement aux autres villes qui se voient avec les yeux, Paris se voit aussi avec le tempérament — surtout quand on a vingt-trois ans et qu'on arrive de loin. Et c'est pourquoi, malgré des haltes déprimantes dans les antichambres des Compagnies de navigation et de mornes apéritifs bus en compagnie de capitaines au long cours sans emploi, Laurent gardait un optimisme intact. Il aimait ce soleil d'automne qui cuivrait les façades ; il se sentait à l'aise dans ses vêtements neufs et bien coupés ; il était satisfait du petit studio qu'il avait loué dans une maison meublée de l'avenue de Wagram — et, surtout, il pensait avec une petite contraction de plaisir à une longue jeune femme qui venait, parfois, y prendre ses quartiers de nuit. Elle s'appelait Micheline. Sur une plaque de cuivre d'un immeuble de la rue Cambon, ce prénom était gravé en anglaises agressives. Au-dessous, en caractères plus calmes, on avait écrit : « Modes ». Laurent avait ses entrées dans

l'atelier de Micheline. Au milieu d'une odeur de feutre roussi et de moiteur enfantine, les petites ouvrières lui clignaient de l'œil, avec tout le respect que l'on doit à un prince consort.

Un soir, en sortant d'un cabaret de la rue d'Antin, Micheline ne voulut pas regagner le studio de l'avenue de Wagram. Elle donna une autre adresse au chauffeur, et pendant que sa main, avec une nerveuse solennité, agrippait dans l'ombre celle de Laurent, elle dit tout bas : « Ce soir, je veux que tu viennes chez moi ! » Elle ajouta, dans un souffle : « Mais, chéri, promets-moi de faire très attention. Surtout, que le concierge ne te voie pas... »

Cette recommandation eut le don d'horripiler Laurent. Il était d'humeur revêche quand il pénétra dans l'appartement. Il toisa une carpette bleue, des murs peints au pistolet et une gravure de Carle Vernet, qui représentait un cheval arabe galopant dans un cadre de pitchpin. Il passa en revue une commode Louis XV, une coiffeuse ancienne et des chaises capitonnées, pendant que Micheline, dans la salle de bains, déchaînait de bruyantes cataractes avec le mépris ingénu et violent qu'ont les femmes pour le sommeil des voisins.

— Je te fais couler un bain... Attends, chéri ! Je vais te chercher des serviettes...

Micheline criait à tue-tête. Laurent restait debout, son chapeau à la main. Il avait encore dans l'oreille les prudentes recommandations de la jeune femme. Entre la gravure de Carle Vernet et la belle commode, il était en train de se demander quel pourrait être son comportement si, d'aventure, la porte d'entrée s'ouvrait pour livrer passage à l'entraîneur aux jambes torses ou au membre du Jockey Club qui s'intéressait tout particulièrement aux avenirs conjugués de Micheline et de son magasin de Modes... Une belle bagarre le tentait assez...

Dans la glace de la cheminée, il regardait son visage et son menton, maculés de rouge à lèvres, traces émouvantes de l'ardeur qu'avait montrée Micheline sur les coussins du taxi, puis, dans l'antichambre, où elle s'était adossée à la porte close comme une suppliciée à son poteau. Et, tout à coup, voilà que cette ardeur magnifique s'était changée en agitation de femme de ménage !

Micheline venait d'apparaître à la porte de la salle de bains. Une mèche de cheveux tombait en ondulant sur sa tempe, la ceinture d'une longue chemise de nuit lui serrait la taille en soulignant le galbe de ses hanches polies. Démaquillé, le visage de Micheline était devenu très jeune. A présent, la jeune femme ressemblait

à une enfant — à la fois timide et péremptoire. Un parfum de foin coupé la précédait dans sa marche en avant. Elle posa la belle offrande de ses cheveux dorés sur l'épaule de Laurent et tendit ses lèvres en fermant les yeux. Mais Laurent n'enlaça pas le buste flexible et odorant.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? dit-il en désignant un angle du divan.

Il venait d'apercevoir un petit éléphant en peluche appuyé contre un coussin.

— Ça ? C'est Kiki. Je l'ai gagné à Montmartre, figure-toi...

Mais Laurent s'était dégagé. Il avait pris l'éléphant dans ses bras et le caressait comme un chat familier en murmurant :

— Non. Il ne s'appelle pas Kiki...

— Chéri, tu es drôle !

Laurent caressait le petit éléphant. Subitement, le contact de ce joujou rigide avait déclenché un afflux de pensées déprimantes, et l'atmosphère de la pièce était devenue insupportable. Une angoisse étreignait Laurent. Des souvenirs brutaux l'assaillaient de toutes parts : il ne lui restait plus que six mille francs, les compagnies de navigation n'avaient donné que des réponses évasives et, bientôt, il lui faudrait se présenter à la direction des « Huileries Africaines »... Et Laurent leva les yeux vers la fenêtre. A travers les volets entrebâillés, il vit une rue calme où sautillait l'ombre d'un passant. Dans les rafales du vent d'automne, un réverbère chuchotait comme un mendiant. A l'angle d'un immeuble, des lettres rouges et flamboyantes s'allumaient et s'éteignaient régulièrement en formant ces mots : *Riviera Hôtel... Riviera Hôtel... Riviera Hôtel...*

V

L'évocation d'une lumière électrique intermittente — et voilà les souvenirs qui s'enfuient en débandade ! Le capitaine lève la tête. Ses mâchoires ont une brusque contraction, et, soulevées par un soupir en cascade, les bretelles du parachute se tendent.

L'officier toise la porte du poste d'équipage. Elle est toujours fermée et vibre à peine, mais les yeux du capitaine se sont fixés au-dessus de cette porte, sur une petite lampe bombée qui met une verrue sur le panneau lisse. Un mouvement sec du poignet et, sous la manche serrée de la combinaison, la montre-bracelet a

jailli comme un petit animal inquiet à l'entrée de son terrier. Le capitaine hoche la tête : il y a vingt minutes à peine qu'il s'est mis à rêvasser. Il a encore du temps, beaucoup de temps, avant qu'une ampoule rouge ne s'allume...

Tiens ! Le *dispatcher* vient d'interrompre sa lecture et de quitter sa position confortable pour se pencher vers le hublot. Et le soldat, qui mâche un cure-dent, regarde aussi vers l'extérieur. A tout moment, le son grave des moteurs change de tonalité et l'avion a des mouvements d'ascenseur déréglé. Les semelles de Laurent glissent sur les stries du parquet de métal, et le sac du parachute — ami exubérant — vient le frapper aux épaules pendant que le casque tombe. A tâtons, le capitaine le ramasse et se cale ensuite péniblement sur le banc qui oscille.

— Sacredié ! Quand ces crétins auront-ils fini de jouer avec les cumulus ? grogne Laurent.

Mais à son tour, il s'incline de biais et va heurter du front le verre froid et vibrant du hublot. Derechef, il murmure :

— Sacredié !...

Dans ces mots, il y a maintenant un tel accent de surprise sacrée que le juron pourrait passer pour une oraison jaculatoire

L'avion est entré dans les nuages comme un frelon dans un champ de roses. Pourpres, mauves et blancs, les pétales s'ouvrent et montrent, par-ci par-là, le cœur bleu de Prusse d'un morceau de ciel pur. Le champ de roses se désagrège, s'évanouit. L'avion s'insinue à présent dans des canons, dont il ébrèche, du bout de son aile, les mâchoires onduleuses. Tenace, son ombre rebondit sur des renflements d'un blanc lumineux, et les moteurs, sans cesse bâillonnés par des nuées en volutes, semblent ne mugir que par intermittence.

Vallées et sierras se succèdent et glissent avec majesté. Vers quel sabbat mène cet étrange itinéraire ? Quelle nuit de Walpurgis attend l'avion derrière ces montagnes cuivrées et ces vallées rutilantes où s'embusquent déjà les dragons annamites et les démons grimaçants qui gardent les accès du continent chinois ?

Déjà, les nuages ne montrent plus les rotondités débonnaires des vieux Bouddahs indiens ; ils commencent à prendre des formes contournées, bizarres et menaçantes...

L'avion a dépassé la longitude de Singapour !

Singapour !

Ville qui apparaît derrière des îles d'un vert aimable de terrain de golf. Ville riche, qui, d'un seul coup, tient à montrer ses buildings, ses quais pour croisières de luxe et ses palais d'agios.

Remontant le détroit et fuyant ces splendeurs, le bateau laisse la ville se cacher derrière son archipel. L'étrave commence à acquiescer sans fin au rythme du tangage, et le navire fait penser à ces magots de porcelaine qui opinent gravement du chef.

Palpitant au vent du large, un papillon tournoie comme un fragment de lettre déchirée. Capturez-le. Au premier abord, vous allez le prendre pour le *Machaon*, qui, jadis, posé sur les scabieuses du vieux jardin provincial, faisait l'objet de vos convoitises d'enfant. Mais le papillon de Singapour méprise la bigarrure harmonieuse de ses frères lointains, et le dessin, qui s'inscrit sur ses ailes, se convulse en tire-bouchons imprévus.

Dans les sampans, les marins, coiffés du grand chapeau de paille de riz, ressemblent à des champignons animés. Quand la calotte se lève, on voit sourire des faces jaunes aux yeux bridés.

Sur une île, au ras de l'eau, un arbre grêle chatouille de sa griffe noire la ligne d'horizon où des voiles de jonques et des brumes violettes prennent des formes de caractères peints sur de la soie...

Singapour ! Porte des mers de Chine !...

A côté du navire lent, qui ménage les transitions et suit les chemins millénaires, l'avion fait figure de contrebandier fugace. Mais les murailles de Chine ne sont pas seulement des pierres éboulées, dorées par le soleil de Mongolie et que l'on saute impunément. Gardiens fantastiques, les nuages veillent aussi sur les contreforts tropicaux de l'Empire du Milieu !

Dans les méandres de ces vapeurs diaprées, l'avion haletant continue son chemin. Le front contre le hublot, Laurent est saisi par une angoisse religieuse en pénétrant ainsi les secrets aériens de cette assemblée difforme. Il a beau fouiller dans ses souvenirs, évoquer l'escalade et le survol des nuages bienveillants ou rageurs de France, d'Afrique ou de Syrie, jamais, il ne s'est senti indiscret à ce point — et chétif !

L'avion a surmonté les premières épreuves, passé sans encombre les bornes du royaume des Nuages et maintenant, frelon importun, il entre dans le sanctuaire où les chefs tiennent le Grand-Conseil. Sculptés par les vents, polis par le soleil, ciselés à coups d'ombres

portées, des personnages gigantesques ont surgi de toutes parts. L'apparition subite de l'insecte trépidant a dû interrompre leur concile, et ils se sont figés en des poses plastiques, qui les apparentent à des statues colossales, taillées dans le marbre blond, le jade ou l'améthyste.

L'*Hercule Farnèse* s'appuie au *Moïse* de Michel-Ange ; le *Penseur* de Rodin vient de poser son menton sur un poing qui s'effiloche et la *Vierge Chinoise* somnole avec l'Enfant-Dieu dans ses bras...

Mais, à présent, aucune érudition ne vient au secours de Laurent. Quels sont ces Titans barbus, ces mandarins aux robes en spirale, qui se sont dressés autour de l'avion inquiet ? Bouches tordues et bras levés pour clamer leur fureur et jeter des maléfices, les Génies du ciel chinois ont bondi en avant. L'avion lutte contre la horde et fonce vers la porte de délivrance — carré de ciel bleu foncé, qui s'agrandit comme une sortie de tunnel pour un train rapide.

Laurent est projeté sur le plancher, le *dispatcher* se cramponne à sa ceinture de siège et le soldat, d'une glissade, est allé buter contre les *containers* où ses bras étendus ajoutent des saisines supplémentaires.

— Pas d'erreur ! murmure Laurent, *ils* nous fichent dehors !

D'un geste habituel, il consulte sa montre. Il est resté sept minutes à peine dans le royaume des Génies du ciel !

Rasséréné et comme fier de lui, l'avion ronfle bruyamment dans le ciel bleu. Le *dispatcher* a repris sa lecture, le soldat enfourne une plaque de chewing-gum dans sa bouche, et Laurent s'arc-boute de nouveau contre son parachute.

— Pas d'erreur ! se répète encore Laurent. *Ils* m'ont flanqué à la porte de leur boîte, à la façon du petit patron des « Huileries Africaines » quand j'ai fait le zigoto !...

HENRI POYDENOT.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LE MARÉCHAL DE LA FORCE

II (1)

LE MENTOR DE MONSIEUR

Monsieur avait sollicité le commandement suprême, mais il ne se pressait pas de venir le recevoir. Richelieu s'inquiétait de ce retard. Le 7, il stimulait ainsi le zèle de M. de Chavigny, secrétaire des commandements du prince : « Faites partir Monsieur mercredi matin au plus tard et vous souvenez qu'un jour de délai est capable de ruiner les affaires. Tous les avis que nous avons font connaître que, si on va promptement aux ennemis, on y prendra des avantages qu'on ne saurait concevoir ; si lentement, on leur donnera lieu de se retirer sains et saufs et faire périr l'armée du Roi à leur vue. Au nom de Dieu, hâtez-vous. »

Monsieur n'en fût pas moins présent à Senlis le mardi 9 septembre, suivi de son train ordinaire et le Roi son frère lui dit devant Richelieu et le vieux guerrier qui avait reçu les engagements des Parisiens : « Je vous baille le commandement de mon armée et le maréchal de La Force pour être auprès de vous, que je tiens le plus expérimenté et le plus capable de mon Royaume et le marquis son fils aussi. Ils m'ont toujours très bien servi. Je désire que vous croyiez à ses conseils et le laissiez conduire. »

A présent, les troupes qui allaient marcher sous les ordres de Monsieur, comptaient vingt-cinq mille hommes de pied et sept mille chevaux. Monsieur en parlait comme de « la plus belle et la plus puissante armée qui se fût vue en France » (2).

L'incapacité de Gaston, que La Force avait pourchassé à travers le Royaume quatre années auparavant, éclata à tous les

(1) Voir *La Revue* du 1er juin.
(2) Archives des Affaires Etrangères. Monsieur au Cardinal, 19 septembre 1636

yeux dès les premiers jours. A Arson, rendez-vous général de l'armée, le maréchal apprit de l'un de ses espions que « Jean de Werth était encore deçà de la rivière de Somme, qu'il y avait vu le soir auparavant tous leurs chariots et leurs femmes, qu'ils ne sauraient avoir passé de deux jours ». « Il juge cette occasion belle, que c'était un bel effet, disent ses *Mémoires*, quand on ne pourrait enlever que le bagage ; que c'était toujours donner réputation aux armes du Roi et de l'effroi aux ennemis ; il le propose à Monsieur et au comte de Soissons. L'on assemble le Conseil ; la proposition en étant faite, l'on y trouve mille difficultés, qu'il valait mieux attaquer Roye, n'y ayant point apparence de le laisser derrière. Le maréchal de La Force, au contraire, disait que c'était un effet d'autre réputation que Roye, qui était place de peu de conséquence et que, dès que la garnison verrait que l'on aurait chassé les ennemis, et eux sans espérance de secours, ils se rendraient sans être attaqués. L'on jugea bien qu'il y avait plus d'envie à cette opposition que de raison. La proposition de Roye l'emporta. » Le maréchal et son fils ne laissaient, d'ailleurs, ignorer à Chavigny, confident du cardinal, ni la jalousie qui paralysait Monsieur et Monsieur le Comte, ni les prétentions du duc de Beaufort, petit-fils légitimé de Henri IV et de la belle Gabrielle, un blanc-bec plein d'ardeur qui refusait d'obéir aux maréchaux de camp. Cette occasion perdue, Monsieur se résolut enfin à marcher aux ennemis, il traîna trois jours durant et au lieu de se servir des gués de Bray et de Cerisy, l'armée s'attarda quatre autres jours dans la ville.

Louis XIII alors venait d'arriver à Roye, facile et inopportune conquête de son frère. Il songe à Corbie, à la place de guerre qu'arrosent trois bras de la Somme enjambés par trois ponts et que couvre du côté du midi une demi-lune à cinquante pas en avant de la muraille. Bientôt un courrier royal descendait de cheval à Péronne et apportait au marquis de La Force l'ordre de se rendre auprès de Sa Majesté.

Il n'y a guère que sept ou huit lieues entre Péronne et Roye. Le marquis les eut vite franchies et fut reçu par Louis XIII : « Je vous ai envoyé chercher, lui dit le Roi, pour vous mettre en main une entreprise que l'on m'a proposée, laquelle je veux que vous exécutiez, m'assurant en votre bonne conduite et que vous saurez très bien disposer toutes choses. C'est sur les forts que les ennemis ont faits sur les ponts de Corbie ; il y en a trois, mais il y a un gué où l'on peut passer et leur gagner le derrière ; examinez

le tout et le faites reconnaître, et ajustez si bien toutes choses que l'exécution s'en ensuive. »

Tout fut examiné, reconnu, ajusté, exécuté prestement et les ennemis se trouvèrent dans l'impossibilité d'envoyer des coureurs sur la rive droite de la Somme.

Le cardinal était ravi de ce succès mais pas plus que le Roi, il ne s'en contentait. L'un et l'autre voulaient que Monsieur, pressant Corbie par le nord, en complétât le blocus, tandis que Monsieur le Comte irait achever la déroute de Jean de Werth.

Les deux princes se bornèrent à conduire l'armée, en quatre jours, de Péronne aux faubourgs d'Amiens, puis à s'avancer jusqu'à une lieue de Corbie. « Monsieur, lui-même, disent les *Mémoires* de La Force, accompagné du comte de Soissons, des maréchaux de La Force et de Châtillon, alla reconnaître ladite place et sa situation, pour juger où se devaient prendre les tranchées pour la circonvallation... et les lieux où se devaient faire les forts. »

SOUS LES REMPARTS DE CORBIE

Les premiers froids de l'automne devenaient de plus en plus pénétrants et les maladies ne diminuaient pas. Le 1er octobre, du camp devant Corbie, le marquis de La Force mandait à sa femme : « J'ai reçu les deux camisoles, l'une de ratine et l'autre de chamois, avec les chausses. J'ai aussi reçu les boules d'ivoire et le vinaigre ; tout cela est propre pour le temps. Il y a force peste à Amiens. Le Roy y va demain, où Monsieur le Comte, MM. les Maréchaux de La Force et de Châtillon se trouveront. On y tiendra un grand Conseil. Je crois que j'irai aussi. Le Roi est venu loger à deux petites lieues d'ici, n'osant demeurer à Amiens à cause de la peste ; il y en a beaucoup aussi dans les villages. Il n'y en a pas encore beaucoup dans l'armée. Le Roi n'est guère satisfait de ce qu'on a fait dans celle de Monsieur et dit qu'on ne veut pas croire Monsieur le Maréchal. » (1)

Le grand Conseil que le marquis de La Force annonçait à sa femme se tint le 2 octobre. Richelieu, dès le 27 ou le 28 septembre, avait eu la précaution de tracer les rôles des principaux acteurs de cette scène de cour et d'Etat. Il ne disait rien des maréchaux, qu'il

(1) Archives de l'auteur.

ne pouvait styler. Selon lui, il fallait « attacher Monsieur au blocus », puisque le prince « le désirait ainsi et y employer aussi Monsieur le Comte, puisqu'il trouvait toujours des difficultés quand il s'agissait d'employer l'armée à la campagne ». Le cardinal prévoyait les objections du comte de Soissons et suggérait à Louis XIII des réponses ingénieuses. Il indiquait par exemple : « Si Monsieur le Comte fait difficulté d'aller au pays des ennemis avec peu de gens, le Roi le prendra au mot adroitement, disant : *Ma pensée est que ce n'est pas un emploi d'un homme de votre qualité, c'est celui d'un maréchal de France.* »

Richelieu estimait que le maréchal de La Force, avec son fils aîné et MM. du Hallier et de Fontenay, « devaient aller vers Montreuil brûler tout le pays des ennemis et le mettre en état qu'au printemps l'on ne pût s'en servir pour venir à nous ». Ces messieurs « prendraient des quartiers d'hiver depuis Montreuil jusqu'à Boulogne, tirant vers Saint-Pol, s'ils trouvaient le pouvoir faire sûrement ».

La scène dut se dérouler à peu près comme avait prévu le cardinal. Il fut décidé que le comte de Soissons irait, à la tête de treize mille hommes et de sept mille chevaux, pousser « les ennemis devant lui, mettre leur pays en même état qu'ils avaient mis notre frontière, faisant brûler et miner tous les bourgs et villages, pour leur ôter le moyen de plus user, en ce Royaume, de pareilles inhumanités à celles qu'ils avaient pratiquées cet été ; en l'exécution de quoi, Sa Majesté désirait que l'on apportât le meilleur ordre qu'il se pourrait pour faire que les lieux sacrés fussent exceptés et qu'on s'abstînt de tous violements et autres pareilles impiétés ». Cependant Monsieur vaquerait au blocus de Corbie. On abandonna ce dessein. Il était à craindre, en effet, que, si l'armée ne demeurait pas tout entière sous les murs de la place, elle ne fût pas assez forte pour supporter le choc d'une armée de secours qui viendrait « s'opposer au blocus ». Richelieu ne se trompait pas, lorsqu'il mandait, le 28 septembre 1636, à M. de Bullion : « Les ennemis, qui ont repassé la Somme, sans que nous leur fissions mal, repassent encore la rivière d'Authie, et j'ai peur que nous n'ayons point de jambes pour aller à eux. »

Selon le maréchal de La Force il fallait se contenter de bloquer Corbie, au lieu d'essayer de l'emporter d'assaut ; on ne pouvait exposer l'armée à un échec, dont elle eût été déshonorée, tandis que le succès du blocus ne faisait aucun doute. C'est ce qu'expli-

quait le marquis de La Force à la marquise le 5 octobre 1636 : « Nous ne sommes pas si près de prendre Corbie que vous croyez, aussi ne l'essayons-nous pas de vive force, mais y faisons le blocus tant d'un côté que de l'autre. Pour mon côté, il est bien aisé, leur ayant ôté d'abord le passage de la rivière. Pourvu que, du côté de delà, on empêche que rien n'y entre, on les aura sans coup férir et sont bien près du bout de leurs farines. Le moulin qu'ils ont n'en pouvant faire, il faut qu'ils mangent du grain bouilli ou rôti » (1) et le 7, le marquis ajoutait : « Nous travaillons le jour à la circonvallation de Corbie. » (2)

Déjà, Monsieur avait « entrepris le premier fort ». Le maréchal de La Force admirait la rapidité avec laquelle se poursuivaient, sous les yeux du Roi et du cardinal, les travaux de l'armée qui assiégeait Corbie : « Sa Majesté, qui veut être partout, nous dit-il dans ses *Mémoires*, s'était logée à une lieue de là ; elle vint bientôt visiter tous les travaux et donna plusieurs avis des choses qu'il fallait faire, comme étant fort judicieuse et entendue. Le cardinal de Richelieu venait aussi très souvent, il était logé à Amiens, d'où avec une merveilleuse diligence, il faisait fournir toutes choses nécessaires, non seulement les pains de munition, mais même l'avoine et fourrages, qu'il faisait venir par mer, et, de tous le pays, les outils pour les travaux, les charpentiers avec tous les matériaux pour les huttes, jusqu'à mettre les corps de garde à cheval à couvert ; la saison obligeait à tout cela ; aussi était-ce une haute entreprise, l'ennemi étant si près. » En effet, le cardinal infant se trouvait à Arras, alors comme tout l'Artois possession d'Espagne.

Louis XIII ne manquait pas de sollicitude pour ses soldats. Il veillait sur la santé de leurs corps et ne négligeait point la santé de leurs âmes ; il avait mandé au cardinal le 26 septembre : « J'ai envoyé des chirurgiens avec le marquis de La Force, il serait à propos d'y envoyer quelques prêtres pour confesser les blessés (3). »

C'est de vêtements aussi que l'on avait besoin. Le 18 octobre, le feu s'était « mis par accident au corps de garde du régiment de la marine ». Tout fut dévoré par les flammes : « Mes bottes, chapeaux et autres hardes, expliquait le marquis de La Force à sa femme le 24 octobre, aussi mes gants, mon manchon et mes mitaines et je vous prie de m'en renvoyer promptement un, car il fait bien froid

(1) Archives de l'auteur.
(2) *Ibidem.*
(3) Archives des Affaires Etrangères, Lettres du roi Louis XIII au Cardinal de Richelieu.

ici et je le crains fort aux mains (1). » Et il priait la marquise de joindre au paquet « un chapeau fort qui eût une bonne coiffe piquée et une revêche en ratine dedans ».

Le 26 la circonvallation était presque achevée. Elle encerclait des gens qui affectaient encore de rire du blocus.

Ce fut alors que le Roi, qui était en un « assez mauvais quartier », où les malades étaient nombreux, résolut de changer d'air et d'aller faire un tour à Chantilly. « Sa Majesté commanda au marquis de La Force de la suivre ; elle voulait qu'il demeurât près d'elle, pour rallier huit à neuf mille hommes » qu'elle avait fait tirer des garnisons où ils se reposaient. Elle l'appréciait plus que jamais et comptait l'employer « selon les occasions ».

Le marquis allait quitter sans regret l'armée de Picardie et Monsieur le Comte, son général : « Cela ne va pas trop bien, avait-il confié à la marquise le 1er octobre et je suis heureux d'en sortir. » Huit jours plus tard, le cardinal mandait à M. de Bullion : « Le marquis de La Force me vint hier (2) dire adieu et, au lieu de me parler du prétexte qu'il avait pris au Roi de sa retraite, il me dit qu'après les services qu'il avait rendus, il lui fâchait de servir avec Bellefonds et autres semblables, et me toucha aussi quelques mots de Monsieur le Comte, témoignant qu'il serait bien aise de ne servir que sous le Roi et sous l'Eminence de ma personne, ajouta-t-il par excès de courtoisie. Je lui fis les civilités requises. Je le juge comme vous, ce que je ne savais pas, antipode de M. de Châtillon. Le prétexte qu'il a pris au Roi est bien mal fondé. »

Richelieu qui devait savoir que le marquis de La Force s'éloignait de l'armée à cause de Monsieur le Comte, ignorait encore le 8 que le Roi l'emmenait avec lui. Il l'apprit, le 26, par ce billet de Louis XIII : « Le marquis de La Force m'ayant témoigné quelque mécontentement de quoi M. de La Meilleraye avait été reconnaître quelque chose à son quartier sans l'avoir averti et ensuite ayant trouvé son esprit ulcéré, il m'a témoigné désirer venir avec moi. J'ai cru devoir prendre l'occasion et lui permettre. Ce que j'ai fait, parce que Lambert servira plus diligemment que lui et avec plus d'obéissance, il s'en va prendre congé de vous. » Et Louis XIII ajoutait : « Je vous ai voulu donner avis afin que vous ne fussiez pas surpris (3). » Avis inutile, du moins quant à la raison

(1) Archives de l'auteur.
(2) 7 octobre 1636.
(3) Affaires Etrangères, Lettres du roi Louis XIII au Cardinal de Richelieu.

de cette retraite, dont le cardinal était beaucoup mieux informé que le Roi.

Le Roi parti, la peste continuait de sévir. Richelieu nous donne la raison de cette persistance. Il écrivait à M. de Chavigny le 29 octobre : « La peste n'est ici et ailleurs qu'à cause du peu de soin qu'on a de jeter les ordures au loin. Les moindres sont importunes et, quand on en laisse trop amasser, il est difficile par après de s'en délivrer sans que l'air se corrompe en les remuant. »

Le cardinal s'absenta, d'ailleurs, lui-même pour aller à Abbeville et ne revenir que le 3 novembre. Pendant ce temps, le maréchal de La Force, sur l'ordre du Roi, prit particulièrement soin « du côté de la rivière », où son fils avait toujours commandé : « Il fit, disent ses *Mémoires*, dresser trois batteries ; aux deux plus proches, il mit cinq canons à chacune et deux à une plus éloignée. Le maréchal de Châtillon fit ouvrir les tranchées de son côté avec une fort grande diligence et faisait état, avec dix-huit canons de faire trois batteries, ce qui était de quoi fort les tourmenter par ces diverses attaques ; sa première batterie était un peu éloignée, n'étant que pour favoriser les approches ; néanmoins cela ne laissa pas de leur nuire. » Rentré à Amiens, le cardinal écrivit le 5 novembre à La Force : « Aussitôt être arrivé en ce lieu, je vous prie de me mander en quel état sont vos travaux et ce que vous espérez de votre entreprise. Je vous y offre, comme en toute autre chose, mon assistance ecclésiastique, qui ne peut aboutir qu'à faire diligenter tout ce qui vous est nécessaire et faire que vous ne manquiez point d'argent, ce à quoi je m'engage. » Le sourire malicieux qui accompagnait ce billet adressé à un confesseur de la foi protestante était un gage du contentement de Son Eminence.

C'était le maréchal de Châtillon, qui, sans en parler à Richelieu, avait proposé à Louis XIII d'attaquer Corbie de vive force. Son confrère et les maréchaux de camp, ayant appris que la nécessité des assiégés n'était pas telle qu'on l'avait crue, opinèrent comme lui. Richelieu l'approuva : « Il semble, disait-il, qu'il vaut mieux hasarder trois cents soldats, par une attaque courte, contre peu de gens abattus, que de s'exposer à une longueur de siège, pendant laquelle je ne sais si la puissance du Roi pourra entretenir et faire subsister son armée dans les grandes incommodités qu'elle souffrirait indubitablement. »

Quelque trois semaines plus tôt, sur le rapport de nos coureurs, on avait craint une attaque de Jean de Werth. Celui-ci avait,

assurait-on, préparé quatre mille chevaux et deux mille dragons pour permettre à quatre hommes hardis de jeter dans la ville quatre moulins de fer, pendant qu'il attaquerait nos retranchements. Jean de Werth n'était point venu. A présent, le cardinal duc estimait qu' « il serait bien à propos qu'il plût au Roi envoyer M. le Marquis de La Force ou M. de Chastellier-Barlot à Bruyère, Marle ou Vervins, avec ordre de ramasser toutes les troupes pour s'opposer au dessein que Piccolomini et Jean de Werth pourraient avoir d'aller joindre Gallas » (qui venait de lever le siège de Saint-Jean-de-Losne) : « Cette affaire, observait Richelieu, est de très grande importance. Les avis qu'on a portent que les ennemis filent de ce côté-là et qu'ils ont ce dessein, tenant Corbie hors de moyen d'être secourue. »

Ce ne fut pas dans « la comté de Bourgogne » que fut envoyé le marquis de La Force. Les troupes d'Espagne, celles de Piccolomini et de Jean de Werth tentaient de faire une diversion. Elles s'étaient avancées jusqu'à Cambrai et voulaient « courre du côté du Rethélois et de la Champagne ». Le marquis y vole, il assemble dix-huit ou vingt cornettes de cavalerie, qui, au lieu de continuer à « s'y rafraîchir », comme on le leur avait prescrit, durent se mettre en devoir de défendre le pays.

Il n'y a pas huit jours qu'il est arrivé et déjà les ennemis approchent. Le voici à la tête de toute la cavalerie, environ deux mille chevaux. Il en confie cinq cents à Gassion, qu'il charge de prendre langue. Nul doute qu'il ne compte surprendre Jean de Werth et le ramener prisonnier à Paris comme Colloredo l'hiver dernier. Gassion part et jette en avant quinze ou vingt cavaliers. Ces hommes reviennent : oui, Jean de Werth est tout près, à quatre lieues, rien de plus facile que de l'enlever, si le marquis de La Force promptement averti, vient rejoindre aussitôt Gassion. Celui-ci juge la précaution vaine, il court s'assurer lui-même de la présence de Jean de Werth, et le gibier déloge : « Cette belle occasion fut perdue, nous dit le maréchal dans ses *Mémoires;* les ennemis s'en allèrent au village de Givet, sur la rivière de Meuse, où ils firent dresser un pont. Cela obligea le marquis de se tenir toujours en gros, attendant ce qu'ils deviendraient et se fit quelques parties qui lui réussirent heureusement ; il leur défit deux cents chevaux pour un coup. Enfin les ennemis passèrent la Moselle et s'en allèrent prendre leurs quartiers d'hiver. Ce qui obligea aussi le marquis de La Force à renvoyer ses troupes en leurs garni-

sons et lui de revenir trouver Sa Majesté suivant le commandement qu'il en reçut. »

CORBIE LIBÉRÉE

Cependant, sous les murs de Corbie, certaines nuits, grenades et bombes pleuvaient sur le camp, sans grand résultat. Les bombes, dont quelques-unes mesuraient deux pieds de diamètre, n'étaient plus, comme au siège de La Mothe, le monopole de l'armée du Roi, mais leur invention était encore trop récente pour que le *Mercure* n'en découvrît pas les effets à ses lecteurs : « Elles se jettent, dit-il, par des mortiers faits par grand artifice, qui font voler ces bombes en l'air, puis (elles) tombent en cercle sur le lieu où elles s'envoient, et se rompent, et par leur chute et pesanteur violente, elles ouvrent et pénètrent les toits et les poutres, qui, embrasés, se rompent en pièces, elles brisent les lambris et les planchers, endommagent les murailles et ruinent tout ce qui en est proche. »

Les batteries de La Force, moins éloignées de la ville que celles de Châtillon, avaient été plus tôt en état, mais le maréchal « ne faisait tirer qu'aux défenses », ne voulant battre en brèche que lorsque celles de son confrère seraient prêtes. Le 9 novembre, si l'on en croit le *Mercure*, les « tranchées d'avance » atteignaient presque la contrescarpe. « Nous marchions à couvert jusques à ses fortifications de dehors... nos canons fulminaient sans cesse... la masse de terre était presque toute renversée... les batteries endommageaient la muraille ; les incommodités de la garde et de la saison augmentaient ; la faim ne se soulageait point ; les misères croissaient avec l'effroi et le péril. »

Deux jours plus tard, le maréchal de La Force se trouvait chez le maréchal de Châtillon avec Monsieur le Comte, les maréchaux de camp et l'abbé de Saint-Mars envoyé par le cardinal duc. La Force était encore « ébahi » de la nouvelle qu'on était venu lui dire le 9 au soir, tandis qu'il « était à une des batteries » : « ceux de dedans avaient demandé trêve » ; les assiégés « avaient fait sortir un tambour de l'autre côté (de la ville, par la seule porte qui ne fût pas condamnée) pour demander à parlementer ». On s'était hâté d'avertir Monsieur le Comte, qui commandait en l'absence de Monsieur, parti, depuis le 22 octobre, « pour aller faire un tour en poste à Paris et à Blois ». A présent, des otages ayant été échangés,

on vient de recevoir les députés de la ville : « Il y avait parmi eux, raconte le marquis de Fontenay-Mareuil qui assistait à la séance, un capitaine espagnol, lequel porta la parole et demanda permission d'avertir le cardinal infant de l'état auquel ils étaient, et que si, dans huit jours, ils n'étaient secourus, ils rendraient la place, pourvu qu'on les laissât sortir tambour battant, enseignes déployées et mèche allumée ; et qu'on leur donnât deux canons et des chariots pour porter leurs malades et leurs équipages à Arras. »

Les députés s'étant retirés, l'on opine. L'abbé de Saint-Mars dit que le cardinal ne veut point qu'on leur laisse de canons. Monsieur le Comte, qui, de complicité avec Monsieur, a failli faire assassiner Richelieu par ses gentilhommes, quelques semaines plus tôt, dans une maison d'Amiens, s'empresse de soutenir l'abbé de Saint-Mars, mais pour que les pourparlers n'aboutissent pas. Il ne désire pas la reddition de la place, il préfère secrètement un long blocus ou même la levée du siège, afin de pouvoir, comme Monsieur, « s'en aller en quelque lieu de sûreté », d'où il menacera le Roi d'une guerre civile, si on ne lui accorde pas satisfaction « sur plusieurs griefs dont il se plaint ». La Force, ainsi, d'ailleurs que le reste de l'assistance, est d'avis qu'on laisse les canons ; ces pièces ont fait si peu de bruit pendant le siège, qu'on peut bien les laisser toutes. Avec le maréchal de Châtillon, il finit par prier Monsieur le Comte de permettre qu'on en donne deux et même qu'on accorde « trois ou quatre jours pour avertir le cardinal infant ». Après une longue discussion, le prince céda, non sans exiger que l'on mît par écrit que « ce qu'il en faisait était à la supplication des maréchaux », qui « se chargeaient de tout ce que le Roi et le Cardinal pourraient en dire, consentant qu'on s'en prît à eux ». Mais Richelieu savait ce qu'il en était, il disait à Chavigny avec un sourire, le 12 novembre : « Le bonhomme maréchal de La Force a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher qu'on ne donnât ce terme, mais sa jeunesse et la mienne n'ont pas été considérées. »

Le 14 novembre 1636, la garnison sortit de la place, qui fut mise entre les mains des gardes du Roi.

Richelieu triomphait, il avait toujours cru qu' « après les épines qui étaient nécessaires à la France, Dieu enverrait des roses ».

Ce 14 novembre, à trois heures après minuit, il mandait à son maître : « Par la grâce de Dieu, Votre Majesté est dans Corbie, ainsi que le présent porteur le lui dira, auquel j'ai donné

charge de n'en partir point qu'il n'eût vu son régiment des gardes maître des portes. C'est un manifeste effet de la main de Dieu qui mérite que Votre Majesté et ses créatures le reconnaissent soigneusement. »

Dans un post-criptum de quelques lignes, le cardinal rendait compte d'un entretien qu'il venait d'avoir au sujet des défenses de Corbie : « Je mandai avant-hier à Votre Majesté que M. le Maréchal de La Force estimait qu'il faut conserver le fort qu'a fait son fils ; nous en avons depuis conféré ensemble ; tout le monde demeure d'accord qu'il faut conserver cette tête de rivière, mais on croit que la redoute de Campis étant réduite en une bonne corne jointe aux deux contrescarpes de deux demi-lunes de la ville par deux bonnes lignes, cela peut-être suffira, et que le fort est trop éloigné et de trop grande garde. Je saurai l'avis d'Argencourt, et Votre Majesté résoudra le tout. » Les travaux des assiégés et ceux des assiégeants n'avaient servi qu'à rendre Corbie plus redoutable entre les mains de son vainqueur. Corneille allait pouvoir chanter :

Prends Corbie, Espagnol, prends-la, que nous importe ?
Tu la rends à mon Roi plus puissante et plus forte,
Avant qu'il en ait pu concevoir quelque ennui ;
Ton bonheur sert au sien et ta gloire à sa gloire,
Et s'il t'a par pitié permis une victoire,
Ta victoire elle-même a travaillé pour lui.

LA GRANDE FRAYEUR DE MONSIEUR ET DE MONSIEUR LE COMTE

Le 16 novembre 1636, surlendemain de ce jour, Monsieur goûtait les charmes de son délicieux château de Blois. Il y avait alors plus de trois semaines qu'il avait quitté le « camp devant Corbie » et gagné son apanage. La vue du cardinal n'évoquant en lui rien d'agréable, il s'en était allé, bien aise de laisser au comte de Soissons l'honneur du commandement. Le soir même de son arrivée, il avait dit chez Mme de Choisy, femme de son chancelier : « Ils en tiennent, ils ne prendront pas Corbie. » Et voilà qu'en cette journée de novembre, M. du Boullay, son favori, venait de lui annoncer que la ville était prise depuis le 14. Confondu, Gaston pâlit et demanda : « Combien en prendont-ils maintenant ? Combien en mettront-ils à la Bastille ? » Malgré l'angoissante hantise de la scène de la maison d'Amiens, dont il se demandait ce que savait le cardinal, il prit la poste afin d'aller faire compliment à son frère. La nuit du 18 au 19 novembre, il arriva à Paris et descen-

dit à l'hôtel de Guise, où il logeait et dont le porche gothique à deux tourelles subsiste encore rue des Archives, comme un décor que l'on aurait oublié d'enlever, le long de l'hôtel bâti, au XVIIIe siècle, par le prince de Soubise. Chez sa fille, Mlle de Montpensier, alors âgée de neuf ans, Monsieur apprit de Mme de Saint-Georges, la dame d'honneur, que Monsieur le Comte sortait du palais. Nouveau désespoir. La tête appuyée contre le manteau de la haute cheminée, Gaston demeura longtemps pensif : « Quoi ! répéta-t-il plusieurs fois, Monsieur le Comte est ici ! Quoi ! il n'est pas en Champagne ! » (1)

Le 18 novembre, le comte de Soissons, mandé par Louis XIII au château d'Ecouen, était descendu de carrosse dans la matinée, devant la maison vraiment royale, bâtie au siècle précédent sur une colline par Anne de Montmorency. Il avait franchi le portail à triple étage, surmonté d'un fronton colossal où l'architecte Bullant avait sculpté la statue équestre du bâtisseur, il s'était engagé sous la voûte qu'illustraient les deux esclaves de Michel Ange, présent du roi François Ier au connétable, statues parfaites et vivantes dont on peut admirer aujourd'hui au Louvre l'expression d'humiliation et de douleur. Monsieur le Comte arrivait pour le lever du Roi, qui, venu la veille de Chantilly, avait passé la nuit à Ecouen. Une heure après, le maréchal de La Force, « qui tenait la même route », arrivait à son tour.

Le Roi entendit la messe, sans doute en cette chapelle magnifique dont Bullant avait sculpté l'autel et Le Primatice dessiné les vitraux, puis, il monta en carrosse pour se rendre à Versailles. Avant de partir, il dit au comte de Soissons : « J'ai envoyé Lambert (2), maréchal de camp, en Champagne, pour mettre les troupes de mon armée aux garnisons que j'ai ordonnées en votre gouvernement. » Et comme Monsieur le Comte insistait pour y aller lui-même, Sa Majesté se souvenant de la leçon que lui avait faite le cardinal (3), répondit : « Cela n'est pas digne de vous. » Monsieur le Comte, dont le carrosse venait d'avancer, ne cacha pas sa déception au maréchal, il avait dessein d'aller en Champagne pour y placer lui-même les troupes dans leurs quartiers d'hiver : « On m'ôte le commandement de l'armée, dit-il. — Vous voyez, Monsieur, repartit La Force, que l'on la met toute en garnisons ;

(1) Archives des Affaires étrangères, France 823, folio 117.
(2) Jean de Lambert, sieur de Saint-Bris.
(3) Voir plus haut.

je vous irai trouver tantôt à votre logis à Paris. » Puis le prince et le maréchal s'éloignèrent dans leurs voitures respectives.

L'hôtel de Soissons, bâti par Jean Bullant pour Catherine de Médicis, s'étendait, avec sa cour et son jardin, entre les rues des Deux-Ecus, du Four, de Grenelle et Coquillière. La Halle aux blés le remplace depuis 1748. Il appartenait à Monsieur le Comte et à la sœur de celui-ci, Marie de Bourbon-Soissons, princesse de Carignan, femme de ce Thomas de Savoie, qui avait, quelques mois auparavant, marché sur Paris à la tête des troupes d'Espagne.

Le maréchal de La Force, à peine rentré chez lui rue du Louvre, envoya savoir à l'hôtel de Soissons « si Monsieur le Comte était en commodité de le voir ». Non, Monsieur le Comte n'était point au logis : « après avoir dîné chez Madame la Comtesse, sa mère, il s'en était allé baigner et dormir chez Précontal ». Nouvelle tentative le lendemain : « Le prince est parti de bon matin, pour aller à Versailles trouver le Roi. » Le maréchal se rend alors lui-même à l'hôtel de Guise : « Monsieur n'a pas couché et ne reviendra que le soir. » Vers midi, comme la Cour et la Ville, La Force apprit que Monsieur et Monsieur le Comte, s'imaginant qu'on les voulait arrêter, avaient gagné pays.

Le maréchal, s'étant trouvé à l'armée de Picardie sous leurs ordres, tint à se rendre chez le Roi, qui était toujours à Versailles. Il rencontra Sa Majesté « déjà en chemin pour s'en revenir au Louvre ». Louis XIII le fit monter dans son carrosse et lui parla aussitôt des deux princes. Que signifiait cette fuite ? Etait-ce une alarme soudaine ? « Ce dessein venait-il de plus loin ? » Non, le maréchal n'avait jamais rien remarqué, si ce n'est le mécontentement de Monsieur le Comte, lorsque Sa Majesté ne lui avait pas permis de se rendre en son gouvernement de Champagne.

Un peu plus tard, M. de La Coste, parent de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire de Monsieur, vint trouver le maréchal en son hôtel de la rue du Louvre ; « Je suis en peine, lui dit-il, de ce que par malheur j'ai été, tout le jour et tout le soir, auprès de Monsieur, qui s'est servi de mon carrosse jusqu'à ce qu'on lui ait amené des coureurs et porté de l'argent pour partir. Je crains qu'on m'impute quelque chose de ce départ, étant du tout innocent de cette affaire. Que dois-je faire ? — Venez-vous en avec moi trouver le Roi, » lui dit La Force.

Ils n'avaient que la rue à traverser pour aller au Louvre. Il y allèrent et firent grand plaisir au Roi en assurant que Monsieur et

Monsieur le Comte n'étaient pas partis ensemble, comme on le croyait : l'un avait pris le chemin de Blois et renvoyé d'Etampes ses coureurs, qu'il avait remplacés par les chevaux de la poste, l'autre s'était dirigé vers Sedan. Le soir même, un courrier de Sa Majesté, « revenu de Blois », confirma cette nouvelle. Monsieur était à Blois et envoyait un gentilhomme à son frère.

Le lendemain, Louis XIII vit arriver le gentilhomme à son lever. Il fit appeler aussitôt La Force pour lui montrer une lettre de Monsieur « fort judicieusement faite et fort respectueuse ». Elle fut bientôt suivie d'une lettre de Monsieur le Comte. Le cardinal, heureux de voir qu'aucun des deux princes n'était sorti du Royaume, crut devoir « tourner tout en raillerie ».

Il écrivit à Monsieur : « Vous méritez une bonne réprimande. Je m'assure que, si j'avais l'honneur d'être auprès de Votre Altesse, elle l'avouerait ingénûment ». Et il terminait sa lettre sur ce post-scriptum : « Si Sa Majesté a eu l'intention de faire aucun mal à Monsieur le Comte, je veux perdre l'honneur et la vie. M. de Bautru vous va trouver de la part du Roi, qui vous dira toutes choses. Je m'assure que vous aurez entière confiance en lui, parce qu'il est de vos confrères en Belzébuth. » Allusion à l'habitude que Monsieur et Bautru, comte de Serrant, avaient l'un et l'autre de jurer.

En dépit de cette correspondance, en dépit de laborieuses négociations (1), l'accommodement des deux princes avec le Roi, l'une des premières conditions du succès de la guerre contre la maison d'Autriche, ne se faisait point.

Vers la fin du mois de décembre 1636, le marquis de la Force se trouvait toujours à Langres, où comme M. de Lambert, il s'occupait de la mise des troupes en quartiers d'hiver. Il ne laissait pas que de correspondre fréquemment avec la marquise, à qui il prodiguait les conseils d'un mari très affectionné : « J'ai peur que vous ne vous gouvernez pas bien, lui écrivait-il le 24 décembre, et que mangez trop de fruits. Je te prie, pour l'amour de moi, de vouloir avoir soin de toi et te conserver pour mon contentement, si tu m'aimes, et te réjouir le plus que tu pourras. Je suis empressé à travailler à nos ordres, bien que je crois que ce ne sera rien, car on ne nous attendra pas assurément. Je te prie de me mander souvent de tes nouvelles, comme je ferai aussi des miennes. »

Quelques semaines plus tard, le Roi ordonnait au marquis de

(1) Voir le récit de ces négociations dans l'*Histoire du Cardinal de Richelieu*, par Gabriel Hanotaux et le duc de La Force, tome V, pages 191-214.

le suivre. Las de voir que Monsieur, au lieu de signer son accommodement, proposait sans cesse de nouveaux articles, il résolut de marcher sur Orléans avec ses gardes et sa cavalerie ordinaire. Le maréchal estimait qu'étant donné la manière dont on avait « pourvu à tous les passages, il était malaisé que Monsieur eût pu faire aucun dessein ». Le Roi n'emmena pas le vieux guerrier : « Je veux, lui dit-il, que vous vous reposiez ; si j'ai besoin de vous, je vous manderai. »

La marquise de La Force, demeurée à Paris, put bientôt donner à son beau-père quelques détails sur l'expédition. Son mari lui écrivait le 2 février 1637 : « Nous sommes en cette ville (d'Orléans) depuis vendredi au soir, où tout s'est passé en allées et venues vers Monsieur. MM. de Chavigny et de Bautru y sont allés deux fois de la part du Roi et y sont retournés ce matin pour la troisième. Le comte de Brion est venu aussi ici deux fois de la part de Monsieur. Il y a apparence que tout s'accommodera et qu'on n'ira pas plus avant. La seule difficulté est la venue de Monsieur ici, à quoi il ne veut point entendre, et Sa Majesté eût désiré qu'ils se fussent vus. A la vérité, cela eût été de plus grand éclat, principalement parmi les étrangers. On parle ici d'aller à Dourdan. » La fin de la lettre montre que l'on n'était pas sans quelque inquiétude au sujet de la santé du maréchal : « Mandez-moi si vous me viendrez voir ou si je vous irai voir à Paris. Si Monsieur le Maréchal se trouvait encore mal, dont Dieu le garde, il faudrait bien que ce fût le dernier. »

Une nouvelle lettre, datée du 9 février, arriva bientôt rue du Louvre et donna à La Force et à sa belle-fille le plaisir d'apprendre le succès du voyage militaire et diplomatique : « J'ai retenu un jour ce porteur, disait la lettre, pour vous mander l'entrevue du Roi et de Monsieur, qui se fit hier avec force témoignages d'affection et de contentement. Nous croyions qu'il suivrait le Roi, mais on dit qu'il s'en reva à Blois. Pour nous, nous partons ce matin, pour aller à Toury (dix lieues au nord d'Orléans) et demain à Dourdan, s'il plaît à Dieu. Je ne sais s'il n'y avait point ce matin quelque chose que tout le monde n'entend pas, car le Roi devait partir à huit heures et il ne part qu'à dix ou onze et M. le Cardinal le doit voir au sortir de la messe, là où il est. Je crois que nous serons trois ou quatre jours à Dourdan et de là on ira à Saint-Germain. »

Monsieur avait accepté un accommodement fort avantageux. Quant au comte de Soissons, non seulement il refusa de s'accom-

moder, mais encore le Roi et le cardinal apprirent, par des lettres interceptées, qu'il avait conclu un traité avec l'Espagne. On eut la prudence d'offrir à Monsieur de nouvelles conditions, d'ailleurs moins avantageuses. Quelle que fût de part et d'autre la sincérité, on put établir, le 26 juillet 1637, un accord du moins provisoire.

DANS PARIS DÉLIVRÉ

En attendant, le Roi rentrait au Louvre : « La saison était propre pour les réjouissances, nous dit le maréchal de La Force ; ce ne fut, pour quelques jours, que comédies et ballets. » Le 22 février, l'*Aveugle de Smyrne*, tragi-comédie de quatre des auteurs que protégeait Richelieu, fut donné au Palais-Cardinal, en présence du Roi, de la Reine, de Monsieur, de Mademoiselle, du prince de Condé, du duc d'Enghien et de « plusieurs seigneurs et dames de grande condition ». Le maréchal de La Force et le duc Bernard de Saxe- Weimar, deux héros de la guerre, purent avec le reste de l'assistance, applaudir la décoration magnifique, l'art des acteurs Mondory, Bellerose, la Beaupré, la Villiers et les stances de la pièce, qui ne valent pas celles du *Cid :*

Pouvons-nous trop oser sous l'amoureux empire,
Pour vaincre une beauté qui nous force à l'aimer ?
Libre, je déplaisais à l'objet que j'admire,
Et peut-être captif m'en ferai-je estimer.
Ne sera-t-elle pas forcée
De me louer en sa pensée
Puisque en l'adorant je me perds ?
Ma prise m'est une victoire,
Je triomphe au milieu des fers,
Et ma honte cède à ma gloire.

En cet hiver 1637, tout était à la joie de Paris délivré. Nul n'oubliait les affres de l'été, le Roi et le cardinal moins que personne. La Force écrit dans ses *Mémoires :* « Sa Majesté, qui avait toujours dit au maréchal qu'elle voulait reconnaître ses services, lui fit dire par Mgr le Cardinal qu'elle voulait lui donner la qualité de duc et faire ériger sa terre de La Force en duché-pairie pour lui et les siens, commanda que les lettres lui en fussent envoyées. » Cette dignité était d'autant plus appréciée qu'elle était plus rare. En dehors des pairies accordées aux princes du sang ou à des princes de maisons étrangères régnantes, on ne comptait alors que vingt pairies laïques : Uzès (1572), Epernon (1581), Piney (1581),

Retz (1582), Ventadour (1594), Montbazon (1595), Thouars (1599), Rohan (1603), Sully (1606), Luynes (1619), Brissac (1620), Bellegarde (1620), Halluin (1621), Chaulnes (1621), Lesdiguières (1629), La Valette (1631), Richelieu (1631), Fronsac (1634), Saint-Simon (1635), La Rochefoucauld (1637).

Parfois, les lettres patentes envoyées, l'enregistrement au parlement et la réception du nouveau pair se faisaient attendre. « Si le parlement enregistrait les lettres, elles produisaient leur effet, nous explique M. de Boislisle, et la terre érigée devenait duché-pairie ou duché vérifié, tous deux étant héréditaires. Mais, si le parlement refusait d'enregistrer les lettres, le bénéficiaire, qu'il eût été créé par le Roi duc et pair ou simple duc, n'était qu'un duc non vérifié, ne jouissait que d'honneurs de cour, n'avait aucun rang au parlement ou dans les grandes cérémonies du Royaume et ne pouvait transmettre sa dignité à ses enfants ; ce n'était plus qu'un honneur personnel que lui avait fait le Roi. Si, par la suite, les lettres étaient enregistrées, le bénéficiaire devenait du même coup, soit duc et pair, soit duc vérifié, suivant ce que portaient les lettres patentes. » C'est ainsi que La Rochefoucauld, duc depuis 1622, bientôt exilé en Poitou pour s'être « engagé contre le Roi », n'avait vu ses lettres enregistrées que le 4 septembre 1631 et ne fut reçu au parlement que le 24 juillet 1637. On ne fit pas attendre le maréchal aimé des Parisiens : « La gratification de Sa Majesté, dit-il, fut tellement dans l'approbation d'un chacun que toutes les formalités en tel cas requises y furent promptement observées. »

Les lettres, données au mois de juillet 1637, furent vérifiées le 29 et la réception fixée au lundi 3 août.

A LA GRAND-CHAMBRE DU PARLEMENT

La grand-chambre du parlement était ornée de tapisseries bleues fleurdelisées de jaune. Egalement fleurdelisés tous les meubles et notamment le trône, qui s'élevait dans l'angle de gauche. C'était, du côté des fenêtres, ce qu'on appelait le coin du Roi : quand Sa Majesté assistait à la séance, elle montait sur ce trône et avait à sa droite les pairs laïques assis par ordre d'ancienneté sur les hauts sièges adossés contre la muraille ; à sa gauche les présidents. Les bas sièges, qui n'étaient pas adossés contre la muraille faisaient face, les uns aux hauts sièges des pairs, les autres à ceux des présidents.

Deux lanternes ménagées, l'une près de la cheminée, l'autre près de la porte de la buvette, et munies de jalousies permettaient à quelques privilégiés de voir sans être vus.

Le lundi 3 août 1637, la salle s'était peu à peu remplie. Aux hauts sièges, le prince de Condé, le duc d'Enghien, les ducs de Montbazon et de La Rochefoucauld et Bouthillier, conseiller au Parlement, dont la signature figurait sur le repli des lettres patentes signées du Roi. Au haut bout des bas sièges, face au coin vide du Roi, le maréchal de La Force. Selon l'usage, il n'était ni assis ni couvert comme les pairs et les présidents et il n'avait pas son épée.

Mais déjà le lecteur « enfilait », comme dit Saint-Simon, les lettres patentes :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre à tous présents et à venir salut. Les Rois nos prédécesseurs ont toujours estimé n'y avoir rien de plus convenable à leur grandeur et dignité que de gratifier par leurs bienfaits et libéralités et élever par des marques et titres d'honneur ceux qui, par leurs hautes et généreuses actions et fidèles services pour la défense de l'Etat, outre leur illustre naissance, se sont rendus dignes de leur affection et bienveillance et des récompenses par eux méritées justement, afin de rendre par ce moyen la mémoire de ces personnes éminentes recommandables à la postérité et obliger leurs successeurs à les imiter ; et désirant, à leur exemple, faire connaître l'estime singulière que nous faisons de notre très cher et bienaimé cousin Jacques-Nompar de Caumont », etc...

Le lecteur à présent rappelle « la grandeur et noblesse de l'ancienne maison de Caumont et les grandes alliances dont elle a été honorée avec celles d'Albret, d'Armagnac, de Comminge, de Bretagne et autres les plus relevées du Royaume, et les signalés services autrefois faits par les seigneurs de Caumont, ses prédécesseurs, pour la conservation des droits de la Couronne contre les Anglais, durant les vieilles divisions de la Guyenne, sous le règne de Louis VIII et de Charles VII et ceux que notredit Cousin a rendus à feu Henri le Grand, notre très honoré seigneur et père, en toutes les grandes et honorables occasions qui se sont rencontrées durant sa vie, ayant dès sa jeunesse été attaché près de sa personne et participé à toutes ses peines et travaux, avec ce bonheur de l'avoir eu pour témoin irréprochable de ses actions, de sa fidélité et de son courage, mêmement à la journée d'Arques, où il s'agissait de l'honneur et liberté de la France et de l'affermissement de la

possession héréditaire du Royaume ébranlé par les divisions civiles qui l'agitaient lors, après l'heureux succès de laquelle il lui confia la garde de sa personne et de son royaume de Navarre et principauté souveraine de Béarn, dont il lui donna le gouvernement à titre de vice-roi, et, peu avant sa mort, l'avait désigné à la charge de maréchal de France, dont nous l'avons depuis pourvu, en laquelle, ainsi qu'il est connu de tous, il a rendu tant de preuves de sa valeur et de sa prudence, de son jugement, intégrité et sage conduite, commandant nos armées en Picardie, Champagne, basse Italie, Allemagne et ailleurs, que nous en avons reçu entier contentement et satisfaction, ce qui nous oblige de le reconnaître de plus en plus et de lui donner en son âge avancé des titres d'honneur et de dignité qu'il puisse transmettre à ses successeurs. »

Si cette partie historique assoupit — ce qui est probable — quelques présidents, voire plus d'un conseiller, la suite ne réveilla point les dormeurs. C'était la partie technique, si l'on peut dire. Il y était spécifié que la baronnie de Mussidan et la seigneurie de Masduran, avec leurs appartenances et dépendances, seraient jointes au marquisat de La Force, de manière qu'il pût en être « tiré un revenu suffisant et capable pour entretenir la dignité et titre de duché ». Venait ensuite maint autre détail accoutumé, celui-ci, par exemple, que les oreilles non parlementaires n'écoutèrent que distraitement : la connaissance des « droits et prérogatives de ladite duché-pairie » appartenait désormais, en première instance et en appel, à la Cour du parlement de Paris.

Enfin résonna le : *Donné à Chantilly, au mois de juillet de l'an de grâce*, etc..., et, dans le silence qui interrompit quelques sommeils, M. Joubert, l'avocat du maréchal, prit la parole. Son discours, si l'on en supprime le fatras mythologique, ressemble étonnamment à ceux que l'on entend de nos jours sous la Coupole. M. Joubert développa la partie historique des lettres patentes, il salua les vieux aïeux du x^e^ siècle, il rappela que Bernardin d'Albret en 1357, avait épousé Hélène de Caumont, « illustre alliance, observait-il, et considérable sur toutes, puisque la maison d'Albret nous a donné des Rois et qu'entre tous les autres nous lui devons le glorieux et juste monarque qui a rempli l'univers de la gloire de son nom ». L'avocat n'oublia pas non plus que son client était un rescapé de la Saint-Barthélemy : « Je ne vous dirai rien de sa première naissance et de son bas-âge, quoiqu'il ait assez fait voir, par les fleurs du printemps agréable les fruits délicieux qu'on en pouvait attendre,

belles fleurs que chacun sait assez avoir été conservées miraculeusement pour la grandeur et prospérité de cet Etat par une secrète et admirable providence de Dieu. » Puis ayant évoqué les services éclatants du maréchal, il s'écria : « La mémoire est trop présente de ce qui s'est passé en cette ville de Paris l'année dernière, pour le réciter, quoique la chose semble trop importante pour la taire. Vous en êtes témoins, Messieurs, vous savez avec quels ordres de valeur et de prudence, M. de La Force nous mit en peu de temps en état de ne point craindre l'ennemi, dont la subite apparition, facilitée par la reddition de quelques places advenue plus par lâcheté de ceux qui y commandaient que par l'effort de l'armée ennemie, donna l'épouvante à cette grande ville. Je me contenterai de dire qu'en une occasion si urgente et si importante, le Roi ayant remis à M. de La Force ce qui était de la garde de cette ville et de la levée des troupes qu'il préparait en diligence pour se mettre en campagne, cette ville a reçu de lui tout ce qu'elle pouvait attendre d'un père. »

La péroraison de M. Joubert compara le Roi au soleil et les pairs de France aux étoiles : « Ce sont, s'écriait l'avocat, des astres lumineux créés de la splendeur de la majesté royale, qu'ils associent, en cette cour des pairs, à leur autorité souveraine. » Puis, revenant au maréchal, il n'oublia point que la guerre contre la maison d'Autriche était bien loin de sa fin et que de nouvelles victoires attendaient le vieux guerrier : « On dit de l'aigle le plus noble et généreux des oiseaux, observa-t-il, que, se sentant chargé d'années, il s'élève en haut le plus qu'il peut et vole plus près du soleil qu'il n'a jamais fait, se sentant renforcé et sa vigueur amortie renouvelée, quelque chenu qu'il soit, approchant de ce bel astre ; aussi M. de La Force, tout chenu comme vous le voyez et de son âge et de ses veilles, reprendra nouvelle vigueur et nouvelle force, en approchant plus près, comme il fera par l'éclat de cette nouvelle dignité, de ce brillant soleil de la majesté royale. Car il ne veut pas faire comme ceux qui se contentent d'avoir été une fois couronnés et ne veulent pas s'engager dans le péril. Il ne recherche pas cette nouvelle dignité pour se reposer à l'ombre de sa splendeur. Il a consacré sa vieillesse, aussi bien que le reste de sa vie, à la gloire de cette Couronne et estime qu'il n'y a rien de plus glorieux à un vieil capitaine que de finir sa vie au milieu des combats, il ne veut recevoir cet honneur que Sa Majesté lui a conféré, sinon afin que, fortifié de ce nouvel éclat, il en soit plus terrible aux ennemis et plus

autorisé parmi les siens. Ainsi le Roi l'a encore destiné lieutenant général de l'armée royale qu'il dresse et où il fait dessein de se rendre en personne. Il veut avoir M. de La Force à ses côtés pour se servir de sa valeur et de sa prudence qu'il a si souvent et si utilement éprouvée. Dépêchez donc, Messieurs, qu'il aille, revêtu de ce nouvel ornement, où les affaires de Sa Majesté l'appellent, et vous aurez du contentement d'entendre que celui qui désormais, fera partie de votre corps et que vous aurez associé et reçu en cette illustre compagnie triomphera à son ordinaire des ennemis de cet Etat. En cette espérance, il supplie la Cour d'entériner les lettres et le recevoir à prêter le serment de duc et pair de France. »

L'avocat général, ce fameux Jérôme Bignon, qui fut surnommé le *Varron français* et que Mme de Sévigné proclamait « le plus bel esprit de son siècle », parla à son tour du « rare mérite dont le public avait ressenti de si bons effets », puis il joignit ses insistances à celles de l'avocat : « Après avoir référé au Roi, auteur et dispensateur de toutes les grâces et faveurs et de tous les honneurs de l'Etat, la gloire et la louange qui lui est due, nous persistons volontiers es conclusions déjà ci-devant par nous prises pour l'entérinement des lettres et requêtes, qu'il plaise à la Cour recevoir présentement M. de La Force en la dignité de duc et pair de France et, pour cet effet, lui faire prêter le serment en tel cas requis et accoutumé. »

Cependant le maréchal, qui avait été très sensible à tout ce que M. Joubert avait dit des services que ses enfants ne cessaient de rendre à la Couronne, trouvait que l'avocat général avait « fait merveille ».

Mais le premier président, « ayant recueilli les voix », prononce : « La Cour ordonne que vous serez présentement reçu en la charge et dignité de duc et pair de France en prêtant par vous le serment en tel cas requis et accoutumé. Levez la main. » Le maréchal lève la main et le premier président ajoute : « Vous jurez et promettez de vous bien fidèlement comporter en la charge de duc et pair de France, servir le Roi en ses grandes et importantes affaires et emplois quand vous prendrez votre séance à la Cour, en user comme ont accoutumé les ducs et pairs de faire, rendre justice au pauvre comme au riche, tenir les sentiments et délibérations de la Cour closes et secrètes et garder fidélité au Roi ; ainsi le jurez et promettez. »

« Le serment fait, peut-on lire dans le compte rendu de la

cérémonie, M. le Premier Président dit à M. de La Force : « *Prenez votre place en qualité de duc et pair de France, car, en qualité de maréchal,* vous *n'avez point ici de séance.* » Puis parlant au premier huissier : « *Huissier, rendez-lui son épée.* » L'huissier lui ayant porté son épée et remise au côté, fit passer M. de La Force par dedans le premier barreau du côté des conseillers laïques tout du long, puis l'ayant ramené par dehors le long du même barreau, il monta par le petit degré qui descend des hauts sièges de MM. les Conseillers laïques en l'audience et alla tout du long d'iceux prendre la séance auprès de M. de La Rochefoucauld et assista au reste de l'audience. » (1)

A présent l'audience est levée. Selon la coutume, les présidents sortent du côté des conseillers clercs ; selon la coutume aussi, qui ne veut pas qu'ils les suivent, Monsieur le Prince, qui va partir pour Dijon, sort avec son fils. Le maréchal sort derrière les deux princes. Les autres ducs demeurent, puis rejoignent les présidents à la buvette.

Le brillant auditoire témoignait par son attitude en quelle estime il tenait le nouveau duc et pair : « Nous n'avons vu, disaient MM. du Parlement, aucune réception faite si honorablement ni avec un plus grand applaudissement. » Et une dizaine de jours plus tard, le duc de Rohan écrivait au maréchal : « Sa Majesté a consolé ceux qui vous désignaient cet accroissement de gloire avant que vous l'eussiez reçu. »

Le maréchal né sous Henri II, ne déposait pas le harnais, le serviteur de sept rois ne servait encore que le sixième, le mari de trois femmes n'en était qu'à son premier veuvage.

LA FORCE.

(1) Bibliothèque nationale, Fr. 23351, folio 225.

L'ART DE VIEILLIR

Tout, depuis le *De Senectute*, a été écrit sur la vieillesse et sans doute tout avait-il été déjà dit auparavant, car à cette étude se complaisent, délectation innocente, ceux qui ont franchi la maturité. Cette étude maintes fois autobiographique, ils l'abordent avec une sérénité dont la résignation apparente ou réelle est l'élément principal.

« J'appelle vieux, disait un médecin déjà sur le retour, ceux qui ont dix ans de plus que moi ». Dans cet optimisme et non ailleurs est la vraie sagesse. Administrativement, de par nos ex-cartes de ravitaillement, nous sommes vieux à partir de soixante-dix ans. Mais les règlements sont variables puisqu'ils mettent les fonctionnaires à la retraite, certains à quarante ans, d'autres à soixante-dix. Et il suffisait jadis pour un professeur en Sorbonne d'être de l'Institut pour que son honorariat ne lui fût décerné qu'à la fin de son quinzième lustre. A raison... ou à tort, on lui reconnaissait donc une maturité intellectuelle plus prolongée. Le « cocotier » administratif se refusait, dans ce cas, à se laisser secouer de façon trop prématurée. De fait la vieillesse, qu'on excuse cette absence de précision, c'est la « rouille de la vie ». La plus fallacieuse des limites est sans doute celle de l'état-civil. On a l'âge de ses artères, disent les médecins, mais les sentimentaux affirment qu'ils ont l'âge de leur cœur, les sensuels celui de leur moelle. Les intellectuels sont fiers d'affirmer que leur intelligence n'a pas vieilli : « Tout est délabré dans mon organisme, sauf le cerveau », me disait l'un d'eux qui, de fait, se vantait singulièrement, mais ne s'en doutait pas.

D'ailleurs conviendrait-il encore de définir l'intelligence. Certaines facultés, par exemple l'aptitude à apprendre une

langue étrangère, est à son maximum de la cinquième à la dixième année. D'autres, l'imagination, la mémoire, n'augmentent que jusqu'à la vingtième ou la vingt-cinquième année et après un palier variable diminuent lentement ou rapidement. Au contraire le jugement, fait de bon sens et d'expériences antérieures, semble croître jusqu'à la soixantième-soixante-cinquième année, pour faire place soit à une exagération du sens critique qui supprime toute action, soit à une crédulité qui redevient enfantine. Sans doute au développement de ce jugement, générateur de pondération, le vieillard doit-il d'être mieux qu'un simple « gardien de musée » et de devenir plus apte à la direction des grandes affaires, de la politique en particulier.

Il est difficile de se rendre compte du début de la sénescence. Les biologistes le placent dès la première heure qui suit la fusion des cellules mâle et femelle. Les tissus de l'embryon se reproduisent plus rapidement que ceux du fœtus, ceux-ci ont une croissance accélérée par rapport à ceux de l'enfant nouveau-né. A partir de la vingt-deuxième année l'organisme se contente de réparer ses pertes. Carrel et Lecomte du Nouy ont montré que la cicatrisation des plaies très rapide chez les jeunes était ralentie chez les adultes, plus encore chez les sujets âgés. Carnot a constaté que les tissus jeunes et surtout les tissus embryonnaires appliqués sur une plaie en activaient la réparation. La culture *in vitro* des tissus embryonnaires est aisée, celle des tissus adultes échoue fréquemment.

Quel est donc le criterium de la vieillesse ?

Reproduction ? Mais la moitié des hommes octogénaires ont, d'après l'étude microscopique de leurs glandes, la possibilité de procréer. Encore conviendrait-il, ce qui est la règle, que leur moelle n'eût pas vieilli.

Plus constante est la diminution de l'énergie physique (1). Le vieillard est un débile musculaire. Un vieillard actif est l'exception. Sa force a diminué de 50, 60, 80 0/0. De plus il est facilement fatigué. Une nuit de repos atténue chez le jeune homme un mois de fatigue, mais chez le vieillard un mois de repos est nécessaire pour contrebalancer une nuit de fatigue.

La diminution de la vie intellectuelle est certainement moins rapide, mais elle est également inéluctable et il suffit de lire les

(1) Sur ce point ont dernièrement insisté Léon Binet et Paul Castaigne.

œuvres des littérateurs ayant vécu très vieux pour s'en rendre compte. *Bug Jargal* publié à vingt-trois ans par Victor Hugo, est meilleur que ses derniers poèmes. On peut certes se plaire à citer Michel Ange, Fontenelle, Talleyrand, Chevreul, Clemenceau, qui avaient gardé leur vigueur psychique après quatre-vingts ans. Ce sont des exceptions. Le caractère se modifie. Insister sur la diminution de l'affectivité que présente le vieillard, sur son égocentrisme quelque peu puéril est une banalité. Seule l'ambition reste inchangée, elle s'exagère plutôt.

Fait curieux, la marche progressive de la vieillesse varie avec chacun de nous. Suivant les hommes, elle touche de façon inégale tel ou tel organe, telle ou telle fonction. Les uns gardent une excellente vue, mais sont atteints de surdité précoce, par exemple. Il est des fonctions qui se ralentissent, d'autres, au contraire, à l'inverse des lois biologiques s'exacerbent. C'est ce qu'on observe en particulier chez certaines femmes qui, bien qu'elles aient largement dépassé l'âge canonique, ne se résolvent pas à accepter sagement cette évolution. Même remarque plus exacte encore, bien que moins spectaculaire, pour les hommes.

Volens, nolens, le vieillard est obligé de suivre une hygiène spéciale. Un mot la résume : éviter fatigues de toutes sortes. D'où hygiène de travail : le repos ; hygiène de table : la modération. C'est le vieux proverbe bourguignon : « Ferme ton cœur, mais pour les autres, ouvre ta cave ». Il lui est possible de regretter mais il n'a plus à rechercher les matins triomphants de sa prime jeunesse. Ovide, déjà vieux, exilé chez les Daces s'en lamentait, ce qui n'est pas une consolation. Ce programme de la vieillesse déçoit terriblement ceux qui parviennent à un grand âge. « Si on supprime tout ce qu'il y a de mauvais pour la vie, il n'y aura donc plus rien de bon ».

Ce qui caractérise médicalement la vieillesse est la gravité de toutes les infections, par exemple la pneumonie, voire le vulgaire coryza, c'est également la lenteur des convalescences. C'est la tendance au refroidissement. Le grand froid tue les vieillards. Donc, le vieillard est « un colis fragile », et pour lui le confort n'est pas un luxe, c'est une nécessité vitale.

Signalons deux erreurs : une, sinon officielle, du moins administrative, « le vieillard peut sans dommage supporter les privations alimentaires ». C'est exactement le contraire de la vérité.

Il en souffre plus que l'adulte et les conséquences de la demi-inanition sont plus graves. L'hécatombe des gens âgés entre 1940-1945 le prouve. Même remarque pour le sommeil. « Les vieillards dorment peu ». La plupart d'entre eux l'affirment et en tirent même une espèce de gloire. En général se couchant tôt, se levant tard, somnolant dans la journée, ils ont naturellement des insomnies partielles nocturnes qu'ils se plaisent à exagérer.

Pourtant si la sagesse exige que le vieillard se plie à ces lois d'hygiène, à un certain âge, mettons quatre-vingts ans, il ne doit plus se départir de ses habitudes. S'il a celle de fumer quelques pipes et de boire son verre de cognac après le repas, de garder une certaine activité physique, le forcer à modifier son genre de vie serait en général plus nocif que l'inciter à garder ses habitudes.

***

Il n'est peut-être pas une personne sur un million qui connaisse le fait humain le plus important depuis dix ou douze siècles et qui modifie notre ordre économique. C'est le retard d'apparition de la vieillesse et la prolongation de la vie.

Jadis on pouvait être général en chef à l'âge où l'on sortirait actuellement de Saint-Cyr. Condé, à vingt-deux ans, n'avait-il pas gagné la bataille de Rocroi ? Même au siècle dernier Bichat n'avait-il pas créé l'Anatomie générale et Laënnec découvert l'auscultation alors qu'en 1949 ils concourraient l'un à l'internat, l'autre à l'agrégation ? Les Géronte du XVII^e^ siècle et les Bartholo du XVIII^e^ ne devaient guère avoir plus de quarante à quarante-cinq ans. A cet âge on ne devait plus même essayer de plaire et la jalousie était seule de mise. Célimène, dès la vingt-deuxième année, avait une parfaite éducation de grande coquette, tandis que les nombreuses amoureuses qui ont illustré la Troisième République semblent n'avoir atteint cette perfection qu'à cinquante ans et au delà. Donc, et c'est l'excuse biologique de la Gérontocratie actuelle, la maturité ne s'acquiert que de plus en plus tardivement.

Autre fait : *l'homme vit de plus en plus vieux.* Voltaire — et nous nous excusons de le citer de mémoire — a dit vers 1750,

il est vrai avant toute statistique, « Si je vois l'ensemble des Français, du centenaire qui termine ses derniers jours, jusqu'à l'enfant à la mamelle, il me semble que la moyenne de la vie est de vingt-deux ans ». Sautons trois quarts de siècle. Nous sommes en 1820, la moyenne de la vie en France est alors de quarante ans, mais en 1900 de cinquante ans, en 1936 de cinquante-huit ans et en 1946 de soixante ans; ce mouvement depuis deux ans s'accentue.

Ainsi en cent-vingt-six ans chaque Français en moyenne a gagné vingt ans de survie, soit presque exactement deux mois par année.

Certes la diminution de la mortalité infantile y est pour beaucoup. Il y a cinquante ans elle était de l'ordre de 20 0 /0, maintenant de 5 ou 6 0 /0. Mais la prolongation de la vie chez l'adulte et le vieillard contribue aussi à ce résultat.

Si ce phénomène se maintient, et tout permet de croire qu'il se développera, on peut prévoir que la longévité moyenne dans trente ans sera de soixante-cinq ans, plus encore dans les classes sociales favorisées par le bien-être. *L'homme est biologiquement conçu pour dépasser la quatre-vingtième année.* Individuellement, nous allions dire en égoïste, chacun de nous peut s'en féliciter. Mais l'économie sociale en est complètement modifiée.

Répartissons en effet la population de la France en trois groupes : les moins de vingt ans, les plus de soixante ans et les adultes de vingt à soixante ans, nous voyons que ces derniers ne constituent que 55 0 /0 de la population. Ils doivent entretenir 16 0 /0 de sujets de plus de soixante ans. Autrement dit en France, il y a actuellement trente vieillards qui sont à la charge de cent travailleurs et une récente statistique indiquait qu'en France pour dix cheminots en activité, il y en avait sept à la retraite.

Quelle est la charge financière qui pèse directement sur l'Etat pour l'ensemble des retraites de fonctionnaires, des pensions de vieillesse, des asiles de vieillards, indirectement par suite des maladies plus fréquentes chez les gens âgés ? La Sécurité sociale, qui a il est vrai d'autres devoirs, prélève 16 0 /0 des salaires globaux. En plus quels sacrifices individuels les enfants sont-ils obligés de faire pour que leurs parents ou grands-parents puissent vivre et mourir décemment ? Il est impossible de le dire. Probablement plus de cent milliards chaque année.

Cela est normal, cela est juste, cela doit être. Mais ce n'est pas là une dépense productrice ; donc elle constitue une lourde charge. A cet égard la France qui, de tous les pays a proportionnellement le plus de vieillards, est handicapée. Pour n'avoir voulu élever que peu d'enfants, nous devons nourrir de nombreux vieillards. En effet la « pyramide des âges » chère aux démographes est, en France, anormale, les tranches de vingt à cinquante ans n'étant pas beaucoup plus importantes que les tranches de cinquante à soixante-dix. Depuis 1945 notre natalité a, il est vrai, augmenté de 30 0/0 par rapport à celle de 1938, si bien que si ce dernier phénomène était isolé et se maintenait, la charge dans une vingtaine d'années, par tête de travailleur, diminuerait. Mais comme la longévité moyenne augmente, l'aide sociale aux vieillards s'accroîtra encore.

En effet l'homme meurt de moins en moins de maladies infectieuses, la plupart tendent à n'être plus qu'historiques. La seule « maladie honteuse » est la typhoïde, nous disons bien honteuse puisqu'on peut s'en protéger. De même la diphtérie et le tétanos. La tuberculose tue deux fois moins qu'au début du siècle et on peut espérer que dans trente ans, grâce au B.C.G., si le Parlement rend la vaccination obligatoire, ce qui serait son devoir, et grâce à la chimiothérapie qui progresse chaque mois, elle cessera d'être une « maladie sociale ». Pour ceux qui savent se traiter, la syphilis est bonne fille et vaut mieux que sa réputation. Jadis huit septuagénaires sur dix, atteints de pneumonie, cette mort naturelle du vieillard, succombaient. Grâce à la pénicilline la proportion est maintenant inverse. Inutile d'insister.

Dans une certaine mesure, du moins pour une classe sociale, on pourrait pallier économiquement à cette charge que les vieillards imposent aux adultes. Il a été calculé que si l'activité laborieuse des fonctionnaires se poursuivait jusqu'à soixante-cinq ans au lieu de s'arrêter à soixante ans, le nombre de retraités diminuerait de 33 0/0 tandis que le nombre de producteurs augmenterait de 9 0/0. Ce serait possible. En effet les circonstances qui assurent une longévité moyenne, supérieure maintenant à celle du début du siècle, retardent l'apparition physiologique de la vieillesse ; d'autre part, dans l'ensemble, le travail manuel est moins dur qu'il y a cinquante ans. Mais les difficultés se multiplieraient pour faire adopter cette mesure. L'opposition

psychologique ne serait pas la moindre. Le Français aspire en effet à se reposer les derniers temps de son existence. Bien peu se soucient de travailler quelques années de plus; même à durée de vie égale et à confort supérieur, « mourir entre les brancards » est un sort qu'envie bien rarement le petit fonctionnaire moyen qui, dès la vingt-deuxième année, voit dans la retraite le « havre de Grâce ».

***

Une véritable science est en train de naître ; elle est déjà baptisée : c'est la « Gérontologie ». Son étude tant expérimentale que clinique commence à donner des résultats.

La plus intéressante de ces données nous paraît être fournie par l'étude des milieux et des pays où sévit la misère physiologique. La misère physiologique, rappelons-le, est la résultante de multiples conditions : mauvaise alimentation, logement insalubre, chauffage insuffisant, travail exagéré. Or, dans les régions où ces conditions se trouvent réunies on constate deux faits : le développement de la tuberculose, la sénescence prématurée. En particulier les pays où l'alimentation moyenne apporte moins de 2.000 calories ont une mortalité double de ceux où l'alimentation est de 3.000 calories ou au-dessus.

Fait inverse d'ailleurs : les rats suralimentés semblent avoir une longévité moindre que ceux soumis à une alimentation normale.

Le tabagisme est-il facteur de sénescence ? Pour certains sujets atteints d'affections cardio-vasculaires aucun doute. Mais le nombre d'octogénaires est tel ayant fumé toute leur vie que si l'on n'est pas de bonne foi, on pourrait presque soutenir la thèse inverse. En revanche l'action de l'alcool est indéniable. Il durcit les artères, lèse le foie, altère le cerveau, diminue notre résistance vis-à-vis des maladies infectieuses, bref il vieillit l'organisme. C'est pourquoi dans certains pays, par exemple la Hollande, de situation comparable à celle de la France mais à alcoolisme moins développé, la longévité est d'environ quatre ans supérieure à celle de notre pays.

Indirectement l'étude de la mortalité pendant les années d'occupation en France prouve cette influence néfaste de l'alcool. La mortalité augmenta dans certains départements,

ceux du Midi, la Seine, le Rhône, car l'alimentation y était insuffisante. En revanche elle diminua dans les départements de l'Ouest et partout où l'alimentation resta satisfaisante mais où l'alcoolisme fut en régression.

La vieillesse, c'est l'évolution biologique normale. Elle est inéluctable. Tout ce qui a un début a une fin. La sénescence existe même dans un tube de culture et les bactéries, dont la plupart sont réduites à l'état d'ombres déshabitées, ne donnent à ce stade que des repiquages maigres. Les arbres vieux ne donnent plus guère de fruits. Pourtant l'être humain n'accepte que rarement avec sérénité sa dernière étape. Consolons-nous. Un quidam, banal comme tous les quidams, un jour se lamentait : « Ah ! il est triste de vieillir ». — « C'est encore la seule façon de durer », lui répondit son interlocuteur.

CHARLES RICHET.

A PROPOS D'UNE SURVIVANCE

LES MYSTÈRES DE L'ENVOUTEMENT

M. Pierre Benoit, dont les ressources d'imagination et d'ingéniosité ne sont jamais en défaut, a publié un nouveau roman, *Aïno*, dont l'intrigue mystérieuse est dominée par des pratiques magiques bien faites pour tenir l'esprit du lecteur en suspens jusqu'à la dernière ligne. Il se garde d'ailleurs de conclure et laisse celui qui l'a suivi dans l'incertitude sur la réalité des opérations maléfiques qu'il suggère moins qu'il ne les décrit. L'ouvrage est conduit avec une habileté surprenante et utilise la croyance superstitieuse à l'envoûtement avec la subtilité ironique qui est la marque du talent de l'auteur.

Il faut reconnaître que le sujet était tentant. De toutes les crédulités, celle qui touche l'envoûtement est une des plus anciennes et des plus généralement répandues, et ce n'est pas un mince sujet de surprise que de constater son antiquité et son universalité. Dans tous les temps on en retrouve la pratique presque identique et c'est peut-être cette identité dans la tradition qui fait qu'aujourd'hui encore certains esprits inquiets éprouvent lorsqu'on en parle une sorte de malaise fort bien exploitée dans le roman.

L'idée qu'un rapport étroit peut exister entre un être humain et un objet inanimé et que les avatars qui surviennent à cet objet sont susceptibles d'influer sur l'être humain se retrouvent dans toutes les mythologies.

On se rappelle l'histoire de Méléagre. Lors de sa naissance, les Parques avaient mis au feu un tison en annonçant que sa

complète combustion marquerait la dernière heure du héros. Althée, mère de Méléagre, profita d'un moment d'inattention des Parques pour prendre le tison, l'éteindre et l'enfermer dans un coffre. Le jeune homme grandit, devint fort et courageux, et lorsque son père Œnée, ayant offensé Diane, vit son royaume ravagé par un sanglier furieux, envoyé par la déesse irritée, il se mit en chasse et, avec l'aide d'Atalante, tua le monstre. Comme il en avait donné la tête à Atalante, deux oncles, frères de sa mère, Plexippe et Toxée, survinrent et voulurent s'approprier la dépouille. Méléagre se tourna contre eux et les tua. Lorsqu'Althée vit les corps de ses frères morts, elle déchira les vêtements de cérémonie dont elle s'était parée pour célébrer la victoire de son fils, se couvrit de deuil et, pour obtenir vengeance, jeta dans le feu le tison des Parques. On dit que Méléagre éprouva d'atroces douleurs et qu'il expira lorsque le tison entièrement consumé eut jeté sa dernière étincelle.

Cette fiction est très représentative du secret de l'envoûtement qui effectue un transport d'un objet sur la personne avec lequel il s'identifie. De bonne heure, on s'imagina pouvoir, par un acte magique, provoquer à distance des désordres chez une personne spécialement visée. L'acte magique se sépare de l'acte religieux en ce que le second est destiné à implorer la divinité, alors que le premier a pour objet de lui commander. Le magicien est un esprit religieux qui s'est enhardi jusqu'à croire qu'il a découvert le secret de faire obéir la divinité en proférant certaines paroles où en faisant quelques gestes rituels.

On conçoit aisément que, convaincu d'une puissance qui lui permet de faire plier l'esprit supérieur à sa volonté, il ait utilisé son pouvoir pour la satisfaction de ses mauvais penchants. Par là le magicien, redoutable artisan du mal, séparé de l'homme religieux et respectueux de la divinité, fut de tout temps un objet d'exécration. La tendance naturelle de faire servir la magie à la perpétration de crimes a fait condamner ses serviteurs dans toutes les sociétés.

Parmi les actes magiques, l'envoûtement paraît un des plus anciens. Le musée de Saint-Germain possède d'étranges figurines d'os ou d'ivoire qui démontrent à l'évidence que, dès l'époque préhistorique, une représentation d'homme ou de bête semblait, lorsqu'on y gravait le signe d'une flèche, pouvoir amener à tuer cet homme ou cet animal.

Il est impossible de suivre les erreurs d'une croyance qui offre en tous cas ce caractère très particulier d'avoir été dès l'origine fixée d'une manière qui n'a subi que peu de changements. Tout au plus peut-on en marquer l'identité au cours des siècles.

En Egypte on pensait d'une manière générale que l'esprit d'un mort pouvait se réincarner dans sa représentation et reprendre ainsi un corps charnel. Dans les tombeaux on enfermait l'image du défunt pour lui permettre de retrouver sa forme et souvent on plaçait plusieurs de ses représentations dans l'espoir qu'avec plusieurs images, il en échapperait plus facilement une à la destruction. Par un glissement facile à comprendre on imagina bien vite que la statue, qui remplaçait le corps vivant, pouvait passer de la vie posthume à la vie terrestre. Aussi la littérature égyptienne est-elle pleine de contes où il est dit que des statuettes de cire se changent en êtres vivants lorsque le sorcier prononce sur elles certaines formules rituelles. La statuette devenait ainsi un double du corps et l'on pensait que le magicien pouvait atteindre par ce double la personne elle-même.

Pour identifier la poupée et son modèle on inscrivait sur elle le nom de la personne qu'elle devait représenter et on s'efforçait de la laisser quelque temps à proximité du modèle pour y faire pénétrer une partie de son esprit. La plus ancienne mention retrouvée date du moyen empire. Une brève allusion sur un cercueil est claire : « Dire sur la figurine de l'ennemi faite de cire, sur laquelle on doit écrire le nom de l'ennemi... »

Plusieurs documents datant du nouvel empire sont beaucoup plus explicites. Une conspiration de harem dirigée contre Ramsès III ayant été découverte, le roi lui-même constitua un tribunal chargé de juger les dignitaires de Cour suspects. Le dossier nous est parvenu et est conservé à Turin. D'autre part deux fragments très importants fournissent une description des charmes dont s'étaient servis les conspirateurs :

« ... Il fabriquait des figures humaines en cire afin qu'on les introduisît entre les mains de l'employé El-Rem, gelant certains soldats à leurs places, par les formules magiques, en étourdissant d'autres par quelques paroles, et en emmenant d'autres encore de ce lieu là. (1) »

(1) Papyrus Lee. *Journal asiatique*, série 6, tomes V, VIII, X. 1865. 1868. Lexa. *La Magie dans l'Egypte antique*, T. II. P. 116-117.

Le second fragment s'exprime ainsi :

« ... Il se mit à exercer la magie afin de geler les hommes sur place et de causer le désastre, et fabriqua en cire plusieurs statuettes des hommes pour paralyser les membres des gens...

« ... On l'interrogea et on trouva ce qui est vrai de tous ces crimes et toutes ces vilenies qu'il s'était proposé de faire. Il était bien vrai qu'il avait comploté tout cela d'accord avec les autres grands ennemis.

« ... Quand on l'eut convaincu de tous ces graves crimes mortels, il se tua lui-même. (1) »

Tel qu'il est décrit dans ces documents le rituel de l'envoûtement se retrouvera partout. Toutes les législations antiques ont également ordonné la poursuite et la condamnation de ce maléfice. A Babylone, les magiciens *(mekassefim)* étaient réputés le pratiquer couramment et le code d'Hammourabi, dans sa seconde loi, punit le faiseur des maléfices et le soumet à l'épreuve de l'eau. Le prophète Esaïe interpellant Babylone dit :

« Reste au milieu de tes enchantements et de la multitude de tes sortilèges auxquels tu as consacré ton travail dès ta jeunesse... (2) »

Une grande tablette provenant de la bibliothèque du Palais royal de Ninive contient vingt-huit formules d'incantations déprécatoires, parmi lesquelles :

VI. — *Celui qui forge l'image*, celui qui enchante, la face malfaisante, l'œil malfaisant, la bouche malfaisante, la langue malfaisante, la lèvre malfaisante, la parole malfaisante, Esprit du ciel, souviens-t'en ! Esprit de la terre, souviens-t'en !... (3).

L'envoûtement pratiqué en Chaldée se perpétua dans la région avec une identité extraordinaire pendant des millénaires. Au XIVe siècle de notre ère, l'historien arabe Ibn-Khaldoun raconte au sujet des sorciers nabatéens du bas Euphrate, héritiers des traditions de Babylone :

« Nous avons vu de nos propres yeux, un de ces individus fabriquer l'image d'une personne qu'il voulait ensorceler. Ces images se composent de choses dont la qualité a un certain rapport avec les intentions et les projets de l'opérateur et qui représentent symboliquement, et dans le but d'unir et de

(1) Papyrus Rollin, *id.*
(2) Esaïe, 47-12.
(3) Henry Rawlinson et Norris. *Cuneiform inscript of Asia.* Fac-simil 1866, T. II. Cité par Lenormant. *La Magie chez les Chaldéens.*

désunir, les noms et les qualités de celui qui doit être sa victime. Le magicien prononce ensuite quelques paroles sur l'image qu'il vient de poser devant lui et qui offre la représentation réelle ou symbolique de la personne qu'il veut ensorceler. Puis il souffle et lance hors de sa bouche une portion de salive qui y était ramassée et fait vibrer en même temps les organes qui servent à énoncer les lettres de cette formule malfaisante... Plusieurs mauvais esprits en descendent alors et le résultat en est que le magicien fait tomber sur sa victime le mal qu'il lui souhaite. (1) »

Les Hébreux entretinrent la tradition. On a trouvé en 1900, à Tell-Sandahanna près d'Eleutheropolis, à mi-chemin entre Bethléem et Gaza, des poupées de plomb qui avaient servi à des envoûtements.

La Grèce n'échappa pas à la croyance universellement répandue et Platon la considéra comme si enracinée qu'il écrivit :

« Il est inutile d'entreprendre de prouver à certains esprits fortement prévenus contre ces sortes de choses qu'ils ne doivent pas s'inquiéter des petites figures de cire qu'on aurait mises à leur porte ou dans les carrefours ou sur les tombeaux de leurs ancêtres, et de leur dire de les mépriser parce qu'ils n'ont aucun principe certain sur la vertu de ces maléfices... »

Et bien qu'il se montrât sceptique, le disciple de Socrate ajoute :

« Celui qui se servira de ligatures, de charmes, d'enchantements ou de tous autres maléfices de cette nature à dessein de nuire : qu'il meure... (2) »

A Rome, il en fut de même. Sans changement, les magiciens employaient des figurines de cire. La pratique de l'envoûtement apparaît donc indépendante des races, des climats et des religions. C'est une pratique universelle qui semble avoir répondu à une croyante quasi-instinctive. Elle fait partie du patrimoine fondamental des primitifs.

Horace décrivant les maléfices de Médée dit :

> Devovet absentes, simulacraque cerea figit,
> Et miserum tenues in jecur urget acus.
> Et quae nescierim melius ! (3).

(1) *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, trad. Slane, I., p. 177.
(2) Platon, *Lois*, XI.
(3) Elle envoûte les absents, pique des figures de cire, enfonce des aiguilles effilées dans un foie déplorable : et autres sortilèges que je préfère ignorer. Ovide, *Héroïdes*, ép. VI, vers 91-93.

Le charmant poète Ovide, dans une de ses satires, entreprend les sorcières Canidie et Sagane et dénonce leurs pratiques qui se retrouvent précisément celles des envoûtements :

> Lanea et effigies erat, altera cerea ; major
> Lanea, quae poenis compesceret inferiorem.
> Cerea suppliciter stabat servilibus, ut quae
> Jam peritura, modis. (1)

L'universalité de la croyance permet au surplus de penser qu'un certain lien s'était établi pour lier les traditions. Lorsque Tacite expose (2) qu'un certain Libon Drusus fut accusé de machiner une révolution, il explique qu'il avait été trop facile à consulter les prédictions des Chaldéens et les mystères de leurs magiciens. Ces mêmes maléfices furent soupçonnés être la cause de la mort de Germanicus. Celui-ci, se sachant menacé par Pison, était fort effrayé d'apprendre qu'on avait saisi des formules d'enchantements et des imprécations, des tablettes de plomb où se trouvait gravé son nom, des ossements à demi-brûlés, *aliaque maleficia quis creditur animas numinibus infernis sacrari* (3).

En vain les empereurs multiplièrent-ils les interdictions de pratiquer la magie maléfique. Constance punit de mort « ceux qui, *de loin*, font mourir leurs ennemis ». Le paganisme s'effondra, remplacé par le christianisme, qui ne changera rien à la croyance aux sortilèges et à leur emploi. Ce qui était attribué à des divinités païennes ou à des forces mystérieuses mal définies fut imputé au démon et les sorciers continuèrent à jouir d'un prestige redoutable et redouté. Aux lois répressives des temps païens succédèrent, sans apporter de changement, des lois répressives des gouvernements chrétiens. Chilpéric III promulgua en 742 une ordonnance qui demeura lettre morte en dépit de la fermeté que l'on mit à vouloir l'appliquer.

L'Eglise au surplus ne niait pas la possibilité d'envoûter. Même elle en étudiait et en démontrait théologiquement les causes et les effets.

En 1299, un des plus grands esprits de son temps, Arnaud de Villeneuve, fut poursuivi comme accusé d'avoir envoûté

(1) Les sorcières tenaient deux figures, l'une de laine, l'autre de cire. Celle de laine était la plus grande, et avait l'attitude d'un maître menaçant ; l'autre, comme un esclave suppliant, semblait attendre la mort. Horace, *Sat.*, liv. I, *Sat.* 8, vers 29-33.
(2) *Ann.* II, 27.
(3) Et d'autres maléfices par lesquels on croit que les âmes sont vouées aux divinités infernales. *Ann.* II, 69.

et fait périr le pape Benoît XI. Il prit la fuite, voulut se réfugier chez Frédéric de Sicile et mourut au cours du voyage (1).

A partir du XIVe siècle, la doctrine était solidement établie. Michelet a pu dire de ce temps : « Les premières années du XIVe siècle ne sont qu'un long procès. Les accusations vinrent en foule, sorcellerie surtout. Cette dernière était mêlée à toutes, elle en faisait l'attrait et l'horreur. »

On admettait sans contestation, exactement comme dans l'ancienne Egypte, qu'il était possible, en modelant une figurine de cire, d'en faire un véritable double d'une personne en la baptisant à son nom, en y incorporant des fragments de cheveux, des rognures d'ongle ou tout autre objet provenant de la victime désignée. On ne doutait pas que, si l'on frappait ou perçait ensuite la poupée avec un couteau ou une aiguille, on meurtrissait du même coup et au même endroit les corps de l'homme ou de la femme envoûté.

Le pape Jean XXII, pris d'une sorte de délire superstitieux, se déclara environné d'ennemis qui attentaient à sa vie en confectionnant des figures de cire. Dès le début de son pontificat, il fit mettre à la torture et exécuter son chirurgien-barbier et divers clercs du Sacré Palais. Ce persécuté devait donner l'élan à d'innombrables poursuites. Par des bulles nombreuses il anathématisa les magiciens, dénonça leurs méfaits et stimula contre eux les inquisiteurs.

En 1308, Guichard, évêque de Troyes, avait été décrété d'accusation. Dénoncé par un visionnaire, on lui imputait d'avoir envoûté la reine Jeanne, sans préjudice d'autres « crimes énormes ». Son procès fut conduit par Nogaret qui s'était rendu célèbre par la condamnation des Templiers. Détenu pendant cinq ans, il fit l'objet d'une mesure insolite qui n'était exactement ni un non-lieu, ni un acquittement et fut pourvu par Clément V d'un diocèse en Bosnie, région alors demi-sauvage et à peu près païenne. Il mourut peu après.

Un peu plus tard, en 1315, Pierre de Latilly, évêque de Châlons, fut accusé d'avoir envoûté et fait mourir Philippe le Bel et Louis X. Tandis qu'on discutait son cas, le Roi faisait arrêter Enguerrand de Marigny qui avait machiné l'affaire de Guichard de Troyes. La femme d'Enguerrand, désolée de voir

(1) Mss. Bibl. Nat. Fonds latin n° 4270, fol. 12, 50, 51, 61.

son mari détenu s'aboucha avec une sorcière boiteuse et un certain Paviot qui fabriquèrent des poupées de cire pour faire périr Charles de Valois et quelques seigneurs. Les sortilèges ne produisirent point de résultat, mais, le fait ayant été révélé, la dame et ses deux complices furent brûlés et Enguerrand de Marigny pendu. Un théologien, prieur des Célestins de Paris, en tira plus tard argument pour démontrer que la réalité de l'envoûtement résultait déjà à l'évidence de l'histoire de Méléagre : « Ce qui nous fera ne point trouver estrange, si quelques images ainsi charmées et sacrées, quelquefois servent et nuysent à la santé de l'homme, car à mesure qu'ils piquent et offencent l'image de cire, le corps de celuy qu'elle représente sent les mêmes atteintes. (1) »

En 1316, le cardinal François Caietani se vit reprocher d'avoir envoûté le Roi, le comte de Poitiers et deux cardinaux.

Tant de procès, — et nous n'avons parlé que des plus célèbres — avaient affermi encore la croyance. Personne ne doutait. Les poursuites se multiplièrent, s'étendirent sur toute l'Europe et, au xv^e^ siècle, deux inquisiteurs, Henri Institor et Jacques Sprenger, codifièrent la doctrine dans leur célèbre ouvrage *Malleus maleficarum* paru à Cologne en 1486. Cette œuvre était destinée aux inquisiteurs pressés de poursuivre par la bulle *Summis desiderantes* parue le 9 décembre 1484. Tout était étudié. Les secrets des envoûtements étaient étalés et dénoncés. Tous les démonologues, théologiens et magistrats, reprirent la démonstration et l'on découvrit un peu partout l'existence de magiciens.

En Angleterre, de grands procès avaient été rigoureusement conduits. On racontait l'histoire de Duffus, roi d'Ecosse, qui fit arrêter des sorciers qui rôtissaient devant un petit feu une image faite à sa ressemblance et par le moyen de laquelle on le faisait dépérir. Les accusés avouèrent, furent brûlés et le Roi guérit (2).

En 1447, la femme du duc de Glocester fut accusée d'avoir, avec Roger Brolingbroke, prêtre, et un autre sorcier, exposé à feu lent une effigie du roi Henri VI en cire. La duchesse, à raison de son rang, s'en tira avec une amende honorable et la prison perpétuelle, mais ses deux complices furent exécutés.

(1) Crespet, *Deux livres de la Hayne de Satan*. Livre I, 1590 ; disc. 10.
(2) Le Loyer, *Histoire des Spectres*, 1605. Liv. IV, ch. XV.

Les règnes de Charles IX et de Henri III furent troublés par d'innombrables envoûtements. Après la Saint-Barthélemy, La Mole et Coconas, chez qui furent trouvées des statuettes percées d'aiguilles du Roi et de Henri de Guise, furent exécutés. Par la suite les moines ligueurs piquèrent des figurines de Henri III qu'ils baptisaient Hérode. La duchesse de Montpensier pratiqua les mêmes sortilèges et Catherine de Médicis se servit plusieurs fois de l'envoûtement pour tenter de se débarrasser de ses ennemis, tout en redoutant pour elle-même les terribles effets du choc en retour.

En Lorraine, en Franche-Comté, en Bourgogne, on vivait dans la terreur. Henri IV fut fréquemment envoûté sans résultat avant d'être assassiné par Ravaillac. Le règne de Louis XIII ne fut pas moins tourmenté. Tandis qu'un magistrat du parlement de Bordeaux, Lancre, procédait à des exécutions en masse dans le pays de Labour, la maréchale d'Ancre était arrêtée à Paris et jugée. Parmi les magistrats se trouvait le grand Seguier. Elle était accusée et fut reconnue coupable de s'être servie d'images de cire qu'elle conservait dans des cercueils, d'avoir fait venir des sorciers prétendus religieux, les Ambrosiens, de Nancy, pour l'aider à pratiquer des envoûtements pendant la nuit dans l'église des Augustins et dans celle de Saint-Sulpice.

Il faut attendre la fin du XVII^e siècle pour voir ralentir des poursuites après un édit de Louis XIV qui, en 1682, ne permit plus de punir de mort les pratiques de la magie si elles ne se doublaient d'un crime de droit commun nettement démontré.

Est-ce à dire que la croyance était détruite ? Assurément non. L'idée était trop profonde et avait des racines trop lointaines pour que la superstition disparût. Sans doute le nombre des crédules diminua mais beaucoup continuèrent à pratiquer un peu puérilement un art magique qui effrayait encore bien des gens.

Au XVIII^e siècle encore, un seigneur, André Philibert, comte de Pleorz, fut condamné à mort en 1723 par le Sénat de Savoie pour avoir voulu envoûter sa femme avec des statuettes qu'il faisait fondre au feu. Beaucoup plus tard encore, à la veille de la Révolution, on découvrit une conspiration contre la vie des rois de France et d'Espagne qu'on voulait faire périr par envoûtement (1).

(1) *Amusements des Eaux de Spa*, 1782, T. IV.

Avec le XIXe siècle, la question de l'envoûtement ne devint plus chez les peuples éclairés qu'un objet de curiosité et un sujet d'études. Mais tous les voyageurs rapportèrent des récits concordants démontrant que, sur toute la terre, les peuples moins évolués continuaient des pratiques pareilles à celles rencontrées dès la préhistoire. Les missionnaires notamment, qui sont plus intéressés par ces étrangetés superstitieuses, ont publié d'extraordinaires observations. Qu'ils soient allés en Asie, en Océanie, en Afrique, aux Antilles ou dans certaines régions reculées de l'Amérique du Sud, partout ils ont pu faire les mêmes constatations, partout le transport du maléfice de la poupée sur l'homme était également pratiqué. Un article paru dans la *Revue des Deux Mondes* de 1863 décrivait un envoûtement classique fait à Bornéo.

En France, la régression de la crédulité n'empêchait pas de découvrir encore de loin en loin dans les campagnes d'étranges survivances montrant combien il est difficile de détruire les superstitions.

On eût pu penser cependant que, pour les hommes sensés, l'envoûtement était relégué dans le domaine de la légende lorsqu'un curieux mouvement d'opinion remit, de la manière la plus inattendue, la réalité même du maléfice en question.

Vers 1891, le colonel de Rochas, directeur de l'École Polytechnique, révéla qu'une série d'expériences auxquelles il s'était livré lui permettaient d'affirmer qu'une influence à distance était possible en prenant pour support un objet matériel dans lequel il parvenait, disait-il, à extérioriser la sensibilité d'un sujet. C'était l'époque où l'hypnose était en grande vogue et le colonel agissait sur des sujets préalablement hypnotisés. L'émoi fut grand et la grande presse s'empara de la nouvelle. *La Justice* du 2 août 1892 publia un article sensationnel qui concluait : « M. de Rochas a réalisé aussi complètement que possible l'envoûtement des anciens. » Avec beaucoup de violence on discuta et l'on put s'apercevoir, par la vivacité des controverses, que les superstitions étaient loin d'être éteintes. Des expériences furent tentées à l'hôpital de la Charité. Elles ne donnèrent pas de résultats concluants.

Vers le même moment, Huysmans écrivait *Là-Bas* et pour se documenter cherchait à pénétrer les milieux occultistes. Il s'abouchait avec un certain abbé Boullan, prêtre défroqué,

qui se prétendait successeur de Vintras. Huysmans devait le décrire dans son roman sous le nom de docteur Johannès. Boullan avait un passé lourd. Il s'adonnait depuis longtemps aux pratiques de la sorcellerie. D'autres occultistes parmi lesquels Stanislas de Guaita, ami de Barrès, réunis en association de l'ordre Kabbalistique de la Rose + Croix, crurent voir en lui un dangereux magicien et le condamnèrent à l'unanimité au « baptême de la Lumière », c'est-à-dire à la divulgation publique de ses erreurs. Le tribunal d'honneur s'était prononcé le 23 mai 1887. Et c'est en exécution de la sentence que Guaita avait publié en 1891 son ouvrage : *Le Serpent de la Genèse.*

Boullan avait poussé de grands cris et publié que ses ennemis voulaient l'envoûter. C'est à ce moment que Huysmans se lia avec le prêtre interdit qui demeurait à Lyon. Dès sa première lettre, Boullan se livra à l'écrivain :

« Quant à votre but, le Satanisme, qu'on croit perdu, existe toujours. Ah ! nul sur cette question ne peut mieux vous mettre en mesure de parler avec conviction, appuyé sur des faits certains... Je vous citerai des faits qui, à coup sûr, rendront votre ouvrage d'un intérêt immense... »

« Maintenant, un mot d'avertissement pour vous... Etes-vous armé pour la défense : car si vous le faites, comme dit votre lettre, à coup sûr vous allez susciter, contre vous, leur fureur. S'ils vous contaient tout ce qu'ils ont tenté contre moi vous sauriez ce qu'ils sont... (1) »

Huysmans, curieux, un peu inquiet et loin encore de la conversion, se persuada bien vite de la réalité des envoûtements. Il se rendit à Lyon, prit parti pour Boullan et se complut pendant quelque temps à vivre dans une atmosphère de mystère rendue plus redoutable par l'apparence scientifique que lui donnait les récentes expériences de Rochas.

Entre Paris et Lyon on se battait en esprit. Boullan se plaignait de recevoir des coups fluidiques pendant qu'il célébrait sa messe hérétique. Il prétendait que les coups étaient envoyés par les occultistes de Paris. Un jour il eut la jambe « traversée jusqu'à l'os par des effluves » ; une autre fois l'autel manqua être renversé : il était devenu le point de contact, le lieu d'explosion de deux fluides antagonistes, celui de Boullan et celui des

(1) J. Bricaud, *L'abbé Boullan*, Paris, 1927.

envoûteurs. Huysmans se crut visé à son tour et raconta qu'il n'avait pas échappé aux attaques. Il eut à plusieurs reprises recours à Boullan pour le protéger.

En novembre 1892, le magicien vint à Paris et descendit sous un faux nom, pour dépister ses persécuteurs à l'hôtel des Missions Catholiques, rue Chomel. Il rencontra un rédacteur du *Figaro*, M. Philippe Augier, auquel il révéla le but de son voyage. Il exposa qu'il voulait dévoiler les magiciens de Magie Noire, non seulement de Paris, mais encore de toutes les capitales d'Europe :

« Nous parlons de ce qui nous est connu par notre expérience personnelle.

« Depuis des années, nous avons subi des attaques par la voie terrible des messes noires, par les envoûtements de toute sorte et par les procédés les plus dangereux... En dépit de cruelles souffrances endurées, nous voilà en bonne santé, après avoir traversé tant de périls de mort.

... « Le ciel a mis en nos mains un moyen tout-puissant de défense et de protection. Mais nous ne le gardons pas pour nous, dans le secret du mystère, car tout ce qui est de Dieu ne craint pas la lumière. Nous le ferons connaître à quiconque voudra en faire usage, s'il le veut, avec un cœur pur et une conscience qui obéit à Dieu, à Jésus et à Marie.

« Ma tâche est remplie ! Dieu soit béni ! »

Peu après le 3 janvier 1893, Boullan, traversé par un mal soudain et imprévisible, mourait brusquement. Le lendemain matin, 4 janvier, Huysmans recevait une lettre mise à la poste par Boullan quelques instants avant sa mort et qui contenait notamment cette phrase :

« ... De 3 heures à 3 h. et demie, j'ai été entre la vie et la mort.

« A Saint-Maximin, Mme Thiébault avait rêvé de Guaita et le matin, un oiseau de mort avait crié. Il annonçait cette attaque... A 4 heures, j'ai pu reprendre mon sommeil, le danger avait disparu... »

Huysmans, bouleversé, n'hésita pas à attribuer la mort de son ami à des sortilèges. Des polémiques s'engagèrent dans la presse. Le 7 janvier, *l'Eclair* publiait un article violent sous le titre : *Mort d'un ecclésiastique officiant des messes noires.* Jules Bois répondit le 9, dans le *Gil Blas :*

« Je crois de mon devoir de relater les faits : l'étrange pres-

sentiment de Boullan, les visions prophétiques de Mme Thiébault et de M. Misme, les attaques, paraît-il indiscutables, des Rose + Croix, Wirth, Peladan, de Guaita contre cet homme qui est mort.

« On m'a assuré que M. le marquis de Guaita vit seul et sauvage ; qu'il manie les poisons avec une grande science et la plus merveilleuse sûreté ; qu'il les volatilise et les dirige dans l'espace.

« Ce que je demande, sans incriminer qui que ce soit, c'est qu'on éclaircisse les causes de cette mort. Le foie, et le cœur, par où Boullan fut frappé, voilà les points que les forces astrales pénètrent.

« Maintenant que des illustres savants tels que MM. Charcot, Luys et particulièrement de Rochas reconnaissant la puissance des envoûtements, dussé-je — moi qui suis un adepte de la magie — braver les fureurs homicides, je veux de nettes explications ; je les veux comme doivent les vouloir MM. Peladan, de Guaita et Wirth, afin que leur conscience soit légère. »

Le 10, Huysmans déclarait à un rédacteur du *Figaro* :

« Il est indiscutable que de Guaita et Peladan pratiquent quotidiennement la magie noire. Ce pauvre Boullan était en lutte perpétuelle avec les esprits méchants qu'ils n'ont cessé, pendant deux ans, de lui envoyer de Paris. Rien n'est plus imprécis que ces questions de magie ; mais il est tout à fait possible que mon pauvre ami Boullan ait succombé à un envoûtement suprême. »

Le 11, Jules Bois portait une accusation plus formelle encore dans le *Gil Blas*, Guaita protesta, Jules Bois récidiva le 13. Huysmans fit chorus et Guaita leur envoya à l'un et l'autre des témoins.

Huysmans déclara qu'il n'avait jamais songé à discuter le caractère de parfait galant homme de M. de Guaita (1). Avec lui l'affaire s'arrangea. Jules Bois alla sur le terrain à la tour de Villebon. L'histoire du duel est elle-même remplie de mystère. Paul Foucher, neveu de Victor Hugo, qui était témoin de Jules Bois, a raconté qu'au départ Jules Bois lui dit :

— Vous verrez qu'il arrivera quelque chose de singulier. Des deux côtés nos partisans prient pour nous et s'adonnent à des conjurations.

(1) Procès-verbal du 14 janvier 1893.

De fait, sur la route de Versailles, l'un des chevaux du landau s'arrêta, flageolant sur ses jambes et refusant d'avancer. Il fallut le changer. Le second cheval s'abattit. On changea de voiture. Le nouveau cheval tomba aussi, renversant le véhicule. Jules Bois arriva sur le terrain tout meurtri et sanglant. Les témoins commençaient à croire au surnaturel. Heureusement deux balles furent échangées sans résultat.

Tous ces événements abondamment commentés avaient ranimé l'attention du public sur la vieille question des envoûtements. Le docteur Encausse, plus connu sous le nom de Papus, se livra à une enquête dans Paris et découvrit que partout se trouvaient des magiciens qui obscurément envoûtaient ou protégeaient contre les envoûtements. Il les consulta et publia une curieuse brochure pour rapporter ses observations (1).

Personnellement, il pensait l'envoûtement possible, et quelques années plus tard, il fit paraître un gros ouvrage sous le titre de *Traité de Magie pratique* où il disait toutefois que l'envoûtement sur individu à son insu est une action « presque impossible à réaliser expérimentalement » :

« Il ne faut pas conclure du particulier au général que nos insuccès ne prouvent pas qu'une telle action soit humainement impossible. Voilà pourquoi nous tenons à fournir des armes efficaces contre ces pratiques à ceux que cela peut spécialement intéresser. »

Et il proposait en premier lieu l'emploi du charbon qui, ayant la propriété d'absorber facilement les gaz, peut également absorber tous les fluides ; en second lieu les pointes dont le pouvoir dans le domaine électrique est assez connu et qui peuvent agir de la même manière contre les forces psychiques ; il recommandait en troisième lieu de se méfier de laisser prendre de soi des photographies qui peuvent remplacer la statue de cire ; mais sur ce point l'auteur restait assez obscur :

« ... Il y a, en vérité, un secret pour redonner à une photographie la vitalité astrale, mais il est inutile de livrer ce secret aux sorciers qui, heureusement, sont plus hâbleurs qu'initiés, même quand ils s'intitulent modestement Mages.

« ... Le rituel de cette défense doit être réservé aux Rose + Croix Kabbalistes. »

(1) Papus, *Peut-on envoûter ?* Chamuel édit., 1893.

Enfin Papus recommandait de recourir à des prières car, disait-il, rien ne peut résister à leur action.

Avec le temps, toutes ces curiosités s'apaisèrent. Le XX^e siècle semble s'être peu occupé de la question. Pourtant, parfois, un fait inattendu révèle que la superstition vit encore. Récemment on apporta à l'institut médico-légal de Paris un cœur de mouton transformé en véritable pelote à épingle. On l'avait trouvé inexplicablement sur une tombe du cimetière du Père-Lachaise. Sans doute quelque déséquilibré entretenant secrètement la tradition millénaire s'était-il livré à une opération magique dont l'origine remonte à l'aube même de l'humanité.

Tant de continuité dans une superstition opiniâtre et une si persistante survivance laissent confondu. Il semble que cette croyance fasse partie d'un bagage que l'homme porte avec soi comme par instinct. Chez beaucoup de ceux qui se montrent sceptiques, l'examen du sujet cause inexplicablement comme un vague malaise. On comprend comment un romancier a songé à exploiter cette veine pour écrire un livre attachant et susceptible d'intriguer même les incrédules.

MAURICE GARÇON.

ITALIE RETROUVÉE

II (1)

LETTRE DE VENISE

A neuf heures du soir, la très prompte et très serviable Citroën de M. G... nous déposait à Venise, laquelle, depuis quelque temps déjà, se laissait discerner par cet humide fumet marin qui, pour être apprécié, demande une certaine accoutumance du sens olfactif, de même que certains plats de composition complexe et singulière demandent l'initiation du goût.

Cette *sui generis* odeur de Venise, je la reniflais avec délices, à pleines narines. Elle était déjà une présence, dans la gare-garage où je n'avais jamais mis les pieds. Gare-garage qui paraissait d'autant plus colossale que, en cette mi-novembre, elle était quasiment vide de voitures. Cet édifice utilitaire, comme tous ceux dus au régime fasciste, ne prétend pas du tout passer inaperçu. Dans sa jactance, en plein jour, sur le seuil de Venise, il doit être d'une intolérable hideur. La nuit, on peut admettre que sa grandeur a du mystère, et, avec un peu de complaisance, d'application, rêver à Piranèse et à ses fantasmagoriques « Prisons ».

Les gondoles très peu nombreuses qui stationnaient à l'embarcadère avaient toutes leur *felze*. Pour rien au monde, je n'aurais voulu que ma chère « débutante » fît son entrée à Venise enfermée dans la boîte d'un (ou d'une ?) *felze !* Qu'aurait-elle pu voir ? Nous nous fîmes donc porter par le pyroscaphe public, et parcourûmes ainsi le Grand Canal jusqu'au ponton

(1) Voir *La Revue* du 1er juin.

(*notre* ponton) de l'*Accademia*. La bise soufflait, mais le ciel brillait d'étoiles ; ces étoiles d'hiver, qui ont les durs scintillements aiguisés du diamant. Selon la saison, Venise nocturne, noire et blanche, a soit les indécisions moelleuses, les veloutés épais de la lithographie ou de la gravure-à-la-manière-noire, soit la fermeté, l'accent, la précision de l'eau-forte ou de la pointe-sèche. L'autre nuit, palais et églises occupaient les deux rives du *Canale Grande* un peu trop linéairement. Je les préfère moins désincarnés. Mais je n'ai pas commis la méchante sottise de faire état de mes préférences. Près de ma fille qui accomplissait le grand acte d'entrer dans Venise pour la première fois de sa vie, je n'ai rompu le silence que pour nommer tel ou tel palais. Leurs noms sont si beaux, si parlants ! *Vendramin-Calergi, Pesaro, Grimani, Dona delle Rose, Contarini delle Figure, Barbarigo della Terazza, Foscari, Rezzonico*... Tous étaient toujours là ! Je les saluais du cœur au passage ; ceux dont les façades ne sont que découpures délicates et frêles ajourages, pareils à de grandes feuilles d'herbier ; ceux qui ne sont que massifs étagements d' « ordres », pleins de superbe, d'assurance, d'autorité. Devant eux, l'eau noire luisait comme du jais, refusant tout reflet. Ce mouvant lit de lave pouvait faire éprouver quelque effroi. Sans doute, cette nuit-là, Venise m'aurait paru grave, sérieuse, presque austère ; mais l'émotion silencieuse, contenue de ma petite compagne devenait mon émotion. Une émotion non exempte d'envie... Envier le bonheur, le privilège d'un être aimé quand on l'a contre soi, le serrant par le bras, n'est-ce pas un bon moyen pour partager ce bonheur, ce privilège ; pour s'en enrichir, pour se l'approprier ?...

Ah ! j'avais tant tremblé pour Venise ! une guerre démentielle avait bouleversé, ravagé l'Europe, anéantissant des villes entières, solidement, profondément enracinées dans le sol. Mais la ville la plus fragile de l'univers, la plus périssable, était là, intacte, irrécusablement préservée ! La Fleur des Eaux n'avait pas perdu un seul pétale, une seule étamine ! Cher Gonzague, vous aussi, n'est-ce pas, ce soir-là, vous vous seriez permis, vous vous seriez pardonné d'oublier un instant toutes les ruines, tous les désastres, toutes les hontes et tous les crimes : — pour une heure, rien n'était perdu, puisque Venise était sauvée !...

Dès le lendemain matin, dans cette Venise sauvée, j'ai

accompli un pèlerinage : je me suis rendu sur la fondamenta Venier, devant notre brave petite maison d'autrefois. Elle chauffait au soleil sa façade dont le crépi couleur d'amadou, écaillé en maints endroits, a maintenant piteuse mine ! Sur l'eau assoupie de l'étroit canal, quelques gondoles, déparées de leur harnachement de cuivre, de cuir et de soie étaient remisées, tout comme jadis. Mais point de barcarols occupés — tout en chantant et s'interpellant — à laver, à astiquer leurs embarcations. Les touristes partis, les gondoliers de Venise n'ont plus beaucoup de clients ! Sans doute ces gondoliers exercent-ils d'autres métiers ; ou bien ils se sont résignés assez facilement à ne rien faire : ils mangent tout doucement les gains de leur « saison »... Vis-à-vis de notre *casa*, sur l'autre rive, s'élève toujours la belle arche de pierre blanche à fronton sculpté par laquelle on accède à la solitaire impasse que les enfants du quartier avaient adoptée pour s'y accroupir impudiquement. Et voici le jardin tout en longueur où, à la tombée du jour, tant d'oiseaux piaillaient dans les arbres. Ces arbres, Gonzague, sont devenus immenses ! Des peupliers, en ce moment défeuillés ; et ce très beau cèdre dont l'inaltérable branchage ciselé a la sobre et solide teinte vert-de-grisée des bronzes de Pompéï.

Sur ce petit quai dont nous avons, vous et moi, tant foulé les dalles, je me revoyais près de vous, mon ami, du temps où nous nous disputions la possession de la grosse et lourde clef du logis. Comme nous étions jaloux et fiers d'en sentir la forme et le poids dans nos poches ! Grâce à elle, nous n'en doutions pas : nous étions citoyens vénitiens ! Sortant « de chez nous », nous tournions à gauche, pour gagner le *traghetto ;* puis à gauche encore. En passant, nous jetions un coup d'œil, à travers sa porte grillagée, sur le romanesque jardin du Palazzo Venier, tout fleuri de rouge par les sauges d'automne. Après quoi, nous franchissions le gros dos du petit pont qui conduit au Campiello Barbaro. Un quatuor d'arbustes à jamais débiles y végète toujours ; et, sur trois de ses côtés, des maisons basses l'enceignent, si difficiles à prendre au sérieux qu'elles ont l'air d'appartenir à un décor de théâtre. Nous y avions logé les personnages de Goldoni. Ils semblent bien y loger encore. Le quatrième côté du Campiello est exposé au midi. Il est fait d'un mur peu élevé, construit en très vieilles briques rousses que l'âge a travaillées et perforées comme des éponges. De son faîte

débordent les glycines, les vigne-vierges et les jasmins de Virginie du jardin du Palazzo Dario.

J'étais prévenu : je savais que je verrais, ce matin-là, sur ce mur, la plaque de pierre toute neuve que venait d'y faire sceller la Municipalité de Venise. Je savais aussi que cette pierre serait gravée d'une inscription qui commémore les séjours que Henri de Régnier, aux débuts de sa vie vénitienne, fit au Palazzo Dario. Cependant, en apercevant, sur ce mur, cette *lapide* (le mot italien est bien plus beau que le mot français), mon cœur s'est mis à battre comme si notre Maître, notre Ami avait surgi, là, devant moi, se tenant très droit (mais sans aucune roideur), la tête un petit peu renversée en arrière, et ayant, dans ses pâles yeux bleus, ce sourire gentil, libre et content qu'il avait toujours à Venise — et que je ne lui ai guère vu qu'à Venise.

J'ai soulevé le voile qui cachait la *lapide*. J'y ai déchiffré ceci :

IN QUESTA ANTICA CASA DEI DARIO
HENRI DE REGNIER
POETA DI FRANCIA
VENEZIANAMENTE SCRISSE ET VISSE
ANNI 1899 E 1901

Gravés en caractères plus petits, on lit, au bas de l'angle gauche :

IL SYNDACO DI VENEZIA 1948

et, dans l'angle droit, en haut, ces quatre vers :

...Car, sinueuse et délicate
Comme l'œuvre de ses fuseaux
Venise ressemble à l'agathe
Avec ses veines de canaux...

Rédigée par le poète vénitien Diego Valeri (que Régnier aimait bien), cette *lapide*, nous l'avons « inaugurée » hier matin. Une cérémonie très simple, très recueillie, comme improvisée ; et que le grand poète, l'homme exquis qui en était l'objet eût — j'en suis sûr — tolérée, approuvée. Juste ce qu'il fallait de curieux ; une douzaine de badauds du quartier, peu de journalistes, quelques Vénitiens qui ont connu Régnier : Mariano Fortuny et sa femme, Mme Aldo Rava, le comte Zorzi, le musicien Malipiero, M. Camillo Matter, M. Carlo Izzo, représentant de la Municipalité, M. Palluchini, surintendant des Beaux-

Arts, des jeunes femmes, des jeunes filles, des jeunes gens... — quelques Français aussi — notre Consul : M. Hubert Elie et Mme Hubert Elie, Mme Couvreux-Rouché (qui a fondé ici une Association franco-italienne sans laquelle cette plaque ne serait pas aujourd'hui sur ce mur), sa fille, le professeur Henri Gambier, le jeune architecte Guillaume Gillet (fils de Louis Gillet) venu de la Villa Médicis, son camarade musicien J.-M. Damase, ma fille et moi, qui, bien ému, étais là, avec vous, avec tous ceux qui eurent le privilège, l'honneur, le bonheur de vivre à Venise en compagnie d'Henri de Régnier.

Sur le campiello Barbaro, devant ce mur vermeil où se détachait la belle plaque liliale, il y avait, en outre, cher Gonzague, tous les disparus, la comtesse de La Baume et Mme Bulteau, par lesquelles Régnier fut accueilli jadis dans ce palais, Maxime Dethomas, Henri Gonse, Julien et Fernand Ochsé, le prince de Hohenlohe, Aldo Rava ; il y avait tous les absents : Gérard d'Houville, Edmond Jaloux, Paul Alfassa, Emile Henriot, Claude Farrère, le docteur Maubert, lequel, le premier, eut l'idée de cette commémoration... Et, un peu à l'écart (elles étaient si timides !), il y avait aussi les trois *sorelle* Zuliani. Pour une fois, elles avaient osé quitter la *casa* où elles vivaient recluses. Elles s'étaient fait accompagner du petit chien séquestré (dont nous n'avons jamais entendu que les jappements) et de leur servante Eufemia (idiote qu'elles terrorisaient...).

La pierre fut dévoilée. Près d'elle fut suspendue une grosse, vivace, apollinienne couronne uniquement faite de lauriers fraîchement coupés. Je vous en rapporte, chers amis, quelques rameaux. Après quoi, nous avons tous gagné, par des chemins familiers, comme en flânant, le Palazzo Clari, résidence du Consul de France. Le Palazzo Clari s'élève sur les Zattere, au-delà de l'église des Gesuati. Régnier était parmi nous, en cette belle matinée de novembre *(C'était encore l'été, un été fragile, d'une douceur, d'une mesure charmante...)*. Dans la grande *salà* du palais, où de sombres panneaux de cuir de Cordoue décorent les murailles, le représentant du Syndic a pris la parole. Quelques mots seulement, par lesquels Venise faisait sien un grand écrivain français. Notre consul a répondu. Voici ce qu'il a dit :

« ... Combien y a-t-il de Français qui n'ont été initiés au charme de Venise que par Henri de Régnier ! Et n'est-ce pas

une dette de reconnaissance dont nous nous acquittons tous envers lui aujourd'hui !

« Il est de ces affinités secrètes dont on cherche longtemps l'origine. Il pourra tout d'abord paraître étrange que l'auteur du *Divertissement provincial* ait été aussi celui de l'*Altana*, qu'il ait traité avec autant de maîtrise et sans cesser jamais d'être lui-même, à la fois Venise et les petites villes françaises. Il me semble cependant que cela puisse s'expliquer.

« Il a été affirmé, et non sans raison, que Paray-le-Monial était une des dernières villes où l'on pouvait encore avoir une idée de la vieille politesse française d'avant la Révolution. C'est comme tout un parfum du XVIII^e^ qui nous arrive par bouffées, avec celui des vieilles fleurs qui ornent ses jardins. Or c'est là, comme vous le savez, qu'Henri de Régnier a passé la plus grande partie de sa jeunesse. Il s'est imprégné de tout ce terroir plein de délicieuses réminiscences, de même qu'il a compris qu'à l'origine de celles-ci, il y avait la mélancolie de deux paradis perdus : cette exquise civilisation sur son déclin, et tout le passé religieux du monde clunisien, de cette puissante abbaye, si longtemps la première du monde chrétien, et dont la basilique de Paray demeure aujourd'hui, après tant de destructions, le principal témoignage encore vivant.

« Accompagnons maintenant l'auteur des *Vacances d'un jeune homme sage* à Venise. Que va-t-il trouver ? En plus grand, exactement ce qu'il vient de quitter. Une société nombreuse, éprise de sa ville natale, où règne la nostalgie de l'indépendance, de la suprématie disparue. Dans les relations sociales, une exquise politesse du plus pur XVIII^e^ elle aussi, avec un sens inégalable des nuances, des allusions à peine dessinées, une ironie et une finesse toute en demi-teintes et en subtilités. Comment n'aurait-il pas découvert là le complément de son génie, un appel à ses origines les plus lointaines, dans ce vieux palais Dario, un des plus beaux et des plus mystérieux de Venise, ou encore dans cette villa de la Giudecca, où ses promenades sur la terrasse au bord de l'eau, presque au niveau de la lagune, devaient éveiller en lui d'étranges consonances avec tout un complexe de mélancolie qu'il ne pouvait refouler.

« De ces affinités secrètes, de cette intime compréhension entre Venise et la France — et que tous ressentaient, comme le prouve la correspondance des Ambassadeurs — ne voyons-

nous pas chaque jour une nouvelle preuve ? Que l'apposition de cette pierre commémorative, Mesdames et Messieurs, constitue donc un anneau de cette chaîne ininterrompue, c'est bien, j'en suis sûr, votre sentiment à tous, dont vous m'autoriserez à me faire ici l'interprète.

« Je ne doute pas davantage que vous ne me permettiez d'adresser, en votre nom à tous, un télégramme de déférente sympathie à Mme Henri de Régnier, dont nous regrettons l'absence aujourd'hui parmi nous, et qui nous a adressé le message suivant :

« *Rien n'aurait fait plus de plaisir à Henri de Régnier, rien ne lui aurait été plus doux que cet hommage de sa ville bien-aimée.*

« *Il a passé à Venise les heures les plus heureuses, insouciantes et charmantes de sa vie. C'est pourquoi je remercie de tout mon cœur, avec une profonde gratitude, la chère ville de Venise qui fête aujourd'hui le souvenir, la belle mémoire d'un grand poète et d'un ami.*

« MARIE DE RÉGNIER. »

Et voici ce que j'ai dit :

« ... Le fait d'avoir jadis souvent et longtemps vécu à Venise dans l'intimité d'Henri de Régnier me vaut le privilège doux-amer de l'évoquer en ce jour dédié par votre piété à sa mémoire.

« Peu d'hommes, moins que Henri de Régnier, ont désiré recevoir des honneurs publics. Aujourd'hui, plus de dix ans après sa mort, aucune rue de Paris ne porte son nom, aucune plaque, sur aucune maison parisienne, ne dit au passant : « Ici a vécu un grand écrivain français. » Et c'est très bien qu'il en soit ainsi. Il fallait que ce fût Venise qui, la première, rendît à Régnier un hommage posthume : le seul qu'il aurait souhaité recevoir, le seul qui l'eût immédiatement et profondément satisfait.

« Votre ville a été sa patrie d'élection. Tout ce que Henri de Régnier a reçu de Venise, au cours des douze séjours qu'il y fit, il le lui a rendu par ses livres, soit en vers, soit en prose.

« Il se conformait ainsi à une très ancienne tradition française. Elle exige que ceux de nos grands écrivains et de nos grands artistes qui ont été pris par « l'amour de l'Italie » — et ils sont légion — vouent à cet amour l'un de leurs meilleurs

ouvrages. Si nous retranchions — ce qu'à Dieu ne plaise ! — de nos bibliothèques et de nos musées les livres et les tableaux qui sont nés de cet amour-là, nous appauvririons cruellement notre patrimoine. Je n'entreprendrai pas ici un vain recensement. Je rappellerai seulement que Nicolas Poussin, Claude Lorrain (et, dans une certaine mesure, Corot) sont des peintres romains, que Rome a inspiré à Chateaubriand ses plus belles pages, de même que Naples a inspiré à Lamartine ses plus beaux chants... Stendhal se considérait comme un citoyen de Milan, Paul Bourget se considérait comme un citoyen de Sienne, — et la cérémonie qui vient de s'achever fait désormais, d'Henri de Régnier, un citoyen de Venise.

« Pour que sa présence parmi nous s'affirme dans sa vérité temporelle, je voudrais lui laisser la parole : Je voudrais lire une page de l'*Altana*. Venise n'y est pas louée par de grands mots, par de grandes phrases. Pour Régnier, comme pour Stendhal, « les sentiments vrais ont leur pudeur... » Les deux volumes de l'*Altana* sont le témoignage, l'aveu d'une imprégnation, d'une saturation, d'une bienheureuse intoxication. Sans brisures, sans accidents, l'ouvrage tout entier s'offre à nous comme la pacifique et naturelle respiration du cœur. Voici cette page :

« *... Les jours passent. Comme on est vite repris par le charme de cette douce et lente vie vénitienne ! Qu'y a-t-il donc dans cet air, dans cette lumière, qui vous pénètre de leur secrète influence, qui vous impose certaines habitudes auxquelles on se conforme docilement ? A quelle puissance mystérieuse obéit-on, à quelle persuasion des choses, à quelles instances invisibles ? Ah ! comme l'on se refait vite « bon Vénitien » !...*

« *Visiter quelque palais ou quelque église, rôder indéfiniment sur la place Saint-Marc ou sous les arcades des Procuraties, entrer au café Florian et s'asseoir « sous le Chinois », flâner dans la Merceria, ou voir finir le jour au jardin Eaden, errer en gondole sur la lagune, pourquoi ces actes si simples, si coutumiers, accomplis mille fois, font-ils de vous un autre et constituent-ils une sorte de bonheur singulier, vous plongent-ils dans une sorte de silence heureux où tout se tait en vous, où tout prend une valeur inexplicable ? Que de fois je me suis appliqué à définir cet enchantement, mais je ne suis jamais parvenu à isoler les éléments de son sortilège. Venise a gardé son secret. Cette fois encore il m'échappe et je*

me contente de goûter avec délice, heure par heure, ces belles journées qui sont dans la vie comme un au-delà vivant... »

« Ceci fut écrit par Henri de Régnier lors du dernier séjour qu'il fit à Venise, en 1926.

« Cette année-là, pour la première fois, Régnier était descendu, non point, comme il l'avait toujours fait, « chez l'habitant », mais à l'hôtel. Et malgré « toutes les aises », dit-il, que lui ménageait l'hôtel Regina, il éprouvait, de s'y trouver, une surprise teintée de regret, presque de remords. Jusque-là, il avait très fidèlement adopté, pour ses séjours annuels (et, parfois, bisannuels) ce que nous appelions « la rive gauche » de Venise, — c'est-à-dire la partie familièrement harmonieuse de votre ville qui s'étend à gauche du Grand Canal, lorsqu'on s'y engage en quittant la *Piazzetta*. Rive gauche où nous sommes présentement, dans cette demeure, si bien accueillis sur ces *Zattere* où nous avons tant rôdé ensemble, Régnier et moi, nous y gorgeant, nous y enivrant de soleil et d'air marin !

« En donnant aujourd'hui à Henri de Régnier, par la pierre que vous y avez scellée, le Palazzo Dario, vous lui avez implicitement donné aussi le quartier (le *sestiere*) qui fut son quartier. Convié par les deux femmes supérieures — auxquelles je veux adresser l'hommage de mon affection et de mon admiration ferventes — Henri de Régnier fut deux fois l'hôte du Palazzo Dario (lieu de son initiation vénitienne) : en 1899 et en 1901. Mais, dans l'automne de l'année 1904, c'est à deux pas du Dario qu'il vint loger, dans la très simple et presque humble *Casa Zuliani*, où il devait, ensuite, six fois revenir.

« Chère, très chère *Casa Zuliani*, dont, avant 1914, je crois bien avoir occupé successivement toutes les chambres, et à laquelle je dois quelques-uns des plus beaux souvenirs de ma vie !... Voici comme Régnier parle d'elle :

« ... *Pour être heureux à Venise, la Casa Zuliani suffit, et le petit rio della Toresella, sur la Fondamenta Venier, est aussi captivant que le Grand Canal...* »

« De l'autre côté de la Casa Zuliani, les fenêtres ouvrent sur le très sauvage et presque forestier jardin du *Palazzo Venier*, ce *palazzo non finito* qui eût été le plus grand palais de Venise, mais dont le seul vaste rez-de-chaussée, de style palladien, s'élève au bord du Grand Canal.

« Dans ce rez-de-chaussée, M. et Mme Henri de Régnier vécurent plusieurs mois en 1907, de la fin de l'été à la naissance de l'hiver. Je les y revois, comme si plus de quarante années, depuis lors, ne s'étaient pas écoulées. C'était, comme maintenant, pendant la première quinzaine de novembre. De grands brouillards nacrés, irisés, qui semblaient exhalés d'une verrerie de Murano, flottaient souvent sur la lagune, et leur humidité pénétrait dans le salon aux boiseries blanches où de grands feux de bûches flamboyaient.

« Tandis que Régnier écrivait là des vers mélodieux (et aussi quelques-uns des chapitres les plus émouvants de l'*Altana*), Mme de Régnier — Gérard d'Houville — travaillait à son beau roman : *Le Temps d'aimer*.

« Venant de la Casa Zuliani — où je logeais et où je travaillais aussi de mon côté — j'allais, à la fin du jour, prendre mes amis au passage, et, par le *traghetto* de San Gregorio, nous abordions au Campo San Zobenigo, sur la « rive droite ». Puis, par la Calle Larga San Marco, par les arcades des Vieilles Procuraties et par la Merceria, nous gagnions le restaurant de l'*Albergo Central Vapore*, où nous avions notre table et notre garçon : le décourageant Francesco, dont le service était si lent, si capricieux. Mais Henri de Régnier le protégeait.

« Il protégeait aussi un mendiant toujours posté aux abords de l'auberge. Ce mendiant parvint à se faire offrir par Henri de Régnier l'un de ses pantalons. Je vois encore ce pantalon sur le bras de l'auteur de la *Cité des Eaux*, le soir où il en fit cadeau à son protégé. Le lendemain, le monocle à l'œil, reluquant le vêtement sur les jambes du nouveau propriétaire, notre Maître hésita à le reconnaître, tant il lui sembla beau et redevenu presque neuf... Bien des années plus tard, loin de Venise, par jeu, Régnier évoquait encore son pantalon d'autrefois, et s'amusait à le regretter !

« Que de bons, joyeux, gentils repas nous fîmes dans ce *Vapore* aujourd'hui disparu ! Quels merveilleux *scampi !* Quelles mirobolantes *suppe inglese*, vastes stratifications de crèmes versicolores, généreusement meringuées et fouettées ! Régnier — qui en raffolait — assurait que c'était de cet entremets (du plus pur style baroque) que se délectent les anges de Tiepolo, dans l'empyrée des plafonds. Le dîner fini, et avant de regagner notre « rive gauche » (le nez dans nos foulards), nous faisions

de longues stations au Florian, dans celui des petits salons au mur duquel un *Chinois* est peint à fresque.

« Cher et fameux *Chinois*, qui n'a pas bougé et que j'ai été saluer dès mon retour ! Laissant monter vers lui la fumée de nos *virginias*, l'arôme aussi des *punchs à l'alkermès* (sucrés et fades jusqu'à l'écœurement) que nous sirotions en bavardant interminablement, ah ! que nous étions heureux, que nous étions contents !

« A Venise, Henri de Régnier était gai, détendu, exquis. Il s'y sentait en sécurité, comme un navire qui, dans un El Dorado longtemps rêvé, a enfin trouvé son havre... « *Il me semble* — a-t-il écrit — *qu'ici, dans la sorte de bien-être égoïste où l'on vit, on supporterait mieux l'oubli, l'ingratitude, l'injustice. On est comme dans un labyrinthe où les chagrins ont plus de peine à vous atteindre. Tout ce qui vous y arrive ne vous y arrive plus qu'en reflets, en échos. Chaque journée y est un peu une fin de vie.* »

« Mesdames et Messieurs, lorsque, dans l'ignoble monde d'aujourd'hui (et nous employons ce qualificatif dans un sens étymologique) nous évoquions — hier encore — loin de Venise, ce passé merveilleux avec ceux qui le vécurent comme nous près d'Henri de Régnier, il nous arrivait de ne plus admettre que ce passé avait vraiment existé. Ne l'avions nous pas rêvé ?

« C'est pourquoi, en quittant Paris, l'autre jour, l'idée de revoir Venise me faisait peur. Cette peur était injustifiée. Venise est un reliquaire fidèle.

« Si, en cet automne de l'année 1948, Henri de Régnier revenait à Venise, il y retrouverait, miraculeusement préservés, tous ses chers souvenirs d'autrefois... Mais que dis-je ? Régnier n'a pas quitté Venise, et Venise n'a pas voulu que Régnier la quitte : « *Il loge encore en moi si entier et si vif que je ne le peux croire ni si lourdement enterré, ni si entièrement éloigné de notre commerce...* » Ces paroles de Montaigne évoquant son ami La Boëtie, vous pouvez, vous avez le droit de les faire vôtres ; car c'est de la vie de votre ville que la vie posthume d'Henri de Régnier dépend désormais. Vous lui avez fait ce matin le plus beau des présents que vous pouviez lui faire : Vous lui avez donné *une immortalité vénitienne !...* »

***

Quand je vous ai quitté, vous m'avez demandé de vous dire si Venise, depuis dix ans, a beaucoup changé. Sinon que les deux atroces ponts de fer, celui de la gare et celui de l'Académie, ont été remplacés très heureusement par deux beaux ponts à une seule arche, l'un en pierre, l'autre en bois (mais il y a de cela déjà assez longtemps), aucun changement notable dans l'aspect architectural de Venise. Venise a cependant changé parce qu'elle s'est surpeuplée. Rappelez-vous : quand finissait septembre, nous voyions jadis, en moins d'une semaine, la ville se dépouiller de ses troupeaux de touristes. Ils s'en allaient, ils s'écoulaient à vannes ouvertes ! Venise se vidait de son flot humain comme se vident ses canaux lorsque l'Adriatique descend. En cette première quinzaine de novembre, l'exode était depuis longtemps accompli. Venise n'appartenait plus qu'aux Vénitiens. Ceux-ci étaient alors assez nombreux pour que places, rues et quais restassent très animés, très vivants. Toutefois, on s'y sentait plus à l'aise. La Cité marine s'était délestée. Elle semblait ne plus peser sur la Lagune du même poids. Aujourd'hui, sans touristes, Venise paraît cependant aussi peuplée qu'elle l'était jadis en pleine saison. En un seul point elle est relativement déserte : dans la *Calle Larga San Marco*, qui, parallèle au Grand Canal, dépend presque organiquement des grands hôtels qu'elle longe. Vouée au cosmopolitisme et vivant de lui, il est très naturel que l'on n'y rencontre plus grand monde. Certains magasins de cette rue sont fermés ou seulement entr'ouverts, comme peuvent l'être, hors saison, ceux de Cannes ou de Deauville. Quelques hôtels aussi sont fermés, tout à fait ou partiellement. Mais, partout ailleurs, Venise fourmille, Venise pullule ! La Piazza, la Piazetta, les Esclavons, et, cela va sans dire, la Merceria, jusqu'au Campo San Bartolommeo et au Rialto. Certes, je n'ai pas été partout, mais, partout où j'ai été, j'ai constaté cette saisissante « ascension démographique ». Venise, qui comptait 284.195 habitants en 1938, en compte à présent 312.954. Beaucoup de ces habitants nouveaux y étaient venus pendant la guerre chercher refuge, sécurité, asile. La guerre finie, ils se trouvèrent si bien à Venise qu'ils n'en repartirent point. On n'y a rien construit ; mais on n'y a rien détruit.

Ces Vénitiens d'adoption se sont très volontiers et très vite adaptés. S'ils comparent leur existence actuelle à celle qu'il leur fallait mener dans les villes qu'ils ont quittées, sans doute savourent-ils plus consciemment que les Vénitiens d'origine la faveur que leur a ménagée le destin. Avoir choisi, élu Venise pour s'y fixer, n'est-ce pas, *a priori*, une très bonne indication, une excellente référence ? Aujourd'hui comme hier — je ne crois pas me payer d'illusions — les Vénitiens me paraissent des gens heureux. Ils ne semblent point gâcher leur temps à toujours tout remettre en question, dans l'inquiétude, l'impatience, l'agitation et le doute. Ailleurs, tant de passants ont l'air de poursuivants ; ou de poursuivis ! Ici, l'habitant se sent, se sait protégé, préservé, à l'écart, à l'abri ; — non pas résigné, mais exaucé. Il a trouvé une fois pour toutes son point d'équilibre. L'air de Venise dégage très certainement un pouvoir sédatif, émollient. Il décourage la tension nerveuse ; il réfrène les manifestations trop extérieures de la mauvaise humeur. Il invite à la sagesse. Où y a-t-il autant de sociabilité, de gentillesse, de philosophique indulgence ? Et cette absence de vanité ! Et cette alliance, cette complicité tacite qui confère aux rapports sociaux tout au moins l'apparence de la bonne intelligence ! Où trouve-t-on, ailleurs, tant de gens polis, complaisants, serviables ? Une politesse sans affectation, une complaisance sans familiarités indiscrètes, une serviabilité sans trace de servilité. Ah ! cher Gonzague : quel repos ! quelle détente !...

Ce que l'on ne retrouve plus du tout, à Venise, ce sont ces grands châles de soie noire à larges franges, qui, jadis, étaient encore assez communément portés par les jeunes femmes et jeunes filles indigènes. La disparition de ces châles s'est faite progressivement. Elle était d'ailleurs fatale. Ils allaient avec les longues jupes, avec les longs cheveux. Je revois les Vénitiennes du temps de ma jeunesse (du temps de leur jeunesse, hélas !). Généralement grandes et minces, elles portaient leurs châles avec beaucoup de coquetterie, d'aisance, de distinction non apprise. Quelle élégance dans ces jeunes formes noires ! Souples et dociles, les châles suivaient la ligne du corps sans la perdre et sans, non plus, trop l'accuser. Beaucoup de blondes ; non pas le fameux blond vénitien, qui tire sur le roux, mais un blond plutôt châtain, tirant sur la noisette. Elles compliquaient de

boucles, de coques et de savants chignons des coiffures échafaudées en hauteur, qui dégageaient la nuque et dont les raffinements contournés pouvaient faire penser aux ornementations en arabesques des verreries muranèses. Certaines logeaient une fleur dans ces belles coiffures ; et la plupart se fardaient résolument. J'entends encore le petit bruit sec et vif que faisaient leurs sandales à semelles de bois lorsque, ainsi parées, ces gentilles personnes montaient ou descendaient les ponts. Seules, aujourd'hui, quelques vieilles tannées et tassées portent toujours des châles ; de gros châles molletonnés, qui n'ont rien à voir — quoique noirs — avec les jolis châles limpides et liquides d'autrefois.

Disparue aussi, la bouquetière de la place Saint-Marc. Je dis : *la* bouquetière ; mais j'en ai connu plusieurs, successivement. Elles se transmettaient leurs gracieuses manières, courtoisement et adroitement rusées. Il suffisait que vous fussiez à Venise depuis quelques jours et que vous ayez pris vos habitudes sur la Piazza pour que la bouquetière vous reconnût et qu'elle vous adoptât. Dès lors, elle ne vous vendait plus, mais feignait de vous offrir ses bouquets ; — toujours de très petits bouquets, faits souvent d'une seule fleur associée à quelques brins d'un gentil feuillage odoriférant. Une fois sur trois ou quatre, il lui arrivait de s'éloigner sans vous laisser le temps de la payer. Elle s'y retrouvait par la suite, car elle était fort prompte et experte à saisir la bonne occasion. Lorsqu'elle vous apercevait en compagnie d'une dame, vous la voyiez surgir « de la croupe et du bond », munie d'une touffe de roses ou d'une gerbe de tubéreuses, qu'elle ne remportait jamais.

Sur la Piazza, du côté de Florian, plus de tables et de chaises dehors. C'est le côté de l'ombre : il restera abandonné jusqu'au printemps. Mais, en face, du côté de Quadri, de Lavena, lorsqu'il fait beau comme en ce moment (nous avons un temps miraculeux) les vastes « terrasses » sont fort achalandées. Sinon quelques rares jeunes couples qui font rituellement à Venise leur voyage de noces, plus d'étrangers ! Les vieilles familles vénitiennes sont revenues de leur villas de *terrà fermà*. Avant ou après le repas de midi, elles se retrouvent chez Quadri. Tandis que, sans parvenir à effaroucher sérieusement les pigeons, les enfants courent sur les dalles, des groupes provinciaux se forment et se déforment au gré des arrivées, des départs, échan-

geant, transportant de table en table saluts et sourires, nouvelles et potins. Quelle jolie race ! Et que de faveurs elle a reçues du ciel ! Que d'exemplaires de ce « beau idéal », qui n'est pas du tout, ici, une invention, une supercherie des peintres et des sculpteurs ! Les artistes italiens, tout comme les artistes flamands ou français, copiaient ce qu'ils voyaient. Mais ils avaient devant eux une réalité si belle qu'elle nous semble, dans leurs œuvres, moins vue que rêvée. A peine idéalisaient-ils. Autour de nous, leurs modèles sont toujours là. A tout moment, que ce soit sur le pont d'un *vaporetto*, ou au hasard des rues, ou dans la *salà* où je faisais hier ma conférence ; que ce soit sur cette place Saint-Marc aux tables qui m'entourent, je suis frappé par le style, la beauté, le caractère de maints visages féminins ou masculins ; par la parenté de traits et d'expression que ces visages vivants ont avec les visages peints ou sculptés. Ce grand garçon si visiblement satisfait de son *sweater* bleu turquoise n'aurait qu'à l'échanger pour une simarre de soie ; il n'aurait qu'à laisser croître un peu sur ses joues une légère petite barbe frisée, et il serait prêt à prendre place dans un concert de Bonifazio ou dans un repas de Véronèse. A deux pas de lui, une enfant toute dorée a l'indolent et moelleux modelé d'une figure de Corrège, tandis que sa brune compagne — très probablement florentine — a le masque fièrement et finement ciselé d'une figure de Verrocchio. Je vous le jure, Gonzague : « je ne le fais pas exprès ! » Je ne me poste pas au guet, attentif à débusquer ce Verrocchio, ce Corrège, ce Véronèse, comme un chasseur à l'affût, attend, en hypnotisé, son lapin, son perdreau ou son canard sauvage. Mais, avouez-le : nous fréquenterions moins assidûment les musées si le peuple d'images qu'on y tient prisonnier n'était qu'un peuple de fantômes et de mensonges, à jamais retranché du monde des vivants !

Venise, qui est indubitablement une « Ville d'Art » (nous n'y pouvons rien), est assez peu, somme toute, une « ville de musées ». Jadis, elle n'en comptait guère que deux : l'*Accademia* et le Musée Correr. Les œuvres de ses peintres, il faut les aller voir aux murs et aux plafonds des palais, églises et *scuole* pour lesquels elles ont été peintes. Elles y font corps et âme avec la ville. Maints autels où le prêtre dit la messe, devant lesquels les fidèles s'assemblent et prient, sont décorés de rétables qui furent commandés et exécutés pour la place qu'ils occupent

toujours et que, sans les malheurs de la guerre, ils n'eussent jamais, même momentanément, quittée. De génération en génération, depuis plus de quatre siècles, les paroissiens de l'église San Zaccaria, par exemple, vivent sous la protection d'une *Madone* de Giovanni Bellini ; et l'ineffable petit ange musicien qui, assis aux pieds de la Vierge, joue de la viole, est leur ami d'enfance. Ailleurs, à Santa Maria Formosa, à San Giovanni Crisostomo, ce sont des saintes belles comme des déesses, peintes par Palma, par Sebastiano del Piombo. Quant à l'Histoire Sainte, Tintoret, d'un bout à l'autre de la ville, se charge de la raconter aux enfants du catéchisme, et sur un tel ton qu'ils ne risquent pas de l'oublier jamais !

Tous ces trésors sont familièrement et quotidiennement accessibles, et parfois si peu distants du canal qui coule au bord du quai, léchant l'église, que, à certaines heures, les peintures sont constellées par les mobiles et scintillants reflets de l'eau.

Il en est ainsi, vers midi, dans la chapelle de la Scuola de San Giorgio dei Schiavoni, où les Carpaccio que vous connaissez bien, cher Gonzague, revenus d'exil, sont maintenant de nouveau sur les murs, non sans avoir été très soigneusement et respectueusement nettoyés. Ils ont retrouvé la fraîcheur de leur jeunesse. Certains ciels, certains paysages de l'*Histoire de Saint Jérôme* sont aussi sensibles, aussi délicats, aussi ingénument véridiques que des ciels, des paysages de Corot.

Dans cette petite chapelle toujours vouée au culte, que sature l'odeur de l'encens, l'odeur des cierges, celle aussi des bouquets qui parent l'autel, ces peintures de Carpaccio sont autrement touchantes qu'elles le seraient dans une salle de musée. Et, à coup sûr, elles ne sont pas moins bien éclairées. La disposition de cet éclairage a été tout récemment confiée à notre vieil ami Mariano Fortuny, qui, à la fois en artiste et en savant, s'est ingénié à marier la lumière du jour et la lumière artificielle. Dans des lampadaires de tôle peinte — qui semblent avoir toujours fait partie du mobilier du lieu — des lampes électriques sont dissimulées. Leur force de rayonnement est calculée de façon à ce que les faisceaux lumineux qu'elles projettent se diffusent secrètement dans la clarté du jour ambiant. Impossible, si on l'ignore, de soupçonner la présence de ce soleil simulé, dont les nappes en quelque sorte apprivoisées

viennent si doucement caresser et flatter les peintures qu'on dirait que ce sont ces peintures elles-mêmes — et elles seules — qui ensoleillent l'endroit. Cette réussite, si simplement obtenue, tient de la magie.

A la Scuola di San Rocco, le même Mariano Fortuny a agencé des combinaisons lumineuses qui ne sont pas moins heureuses. Là aussi, la lumière artificielle ne combat pas la lumière du jour ; elle ne se substitue pas à elle : elle l'encourage sans jamais trahir son intelligente participation. Avant d'avoir repris leur place dans les boiseries brunes des murailles et dans les caissons dorés des plafonds, les cinquante-six fulgurantes compositions du Tintoret ont été débarrassées de la couche de crasse qui les enrobait. Une crasse telle que voici ces peintures aussi différentes de ce qu'elles étaient naguère qu'est différent, d'un carreau dépoli, un carreau transparent. Désormais, le regard entre, pénètre dans ces peintures ; il y voyage ; il s'y perd. Les formes et les couleurs qui, jusqu'ici, se laissaient malaisément entre-deviner, surgissent dans les profondeurs mystérieuses d'un monde de fumées et de flammes. Elles jouent enfin le rôle que le génie visionnaire de Tintoret leur avait assigné. Depuis des années, je croyais connaître cette prodigieuse décoration. Or, j'ai eu l'impression, l'autre matin, que j'étais en sa présence pour la première fois de ma vie. J'ai éprouvé devant elle un sentiment comparable à celui que l'on éprouve tout à fait exceptionnellement au concert, lorsqu'un chef d'orchestre prédestiné tient la baguette, et que, tout à coup, une symphonie, une ouverture que l'on a déjà cent fois entendue sort de sa paresseuse léthargie, et, ressuscitée, réanimée, surgit du tombeau. Les restaurateurs (j'ignore leurs noms) et Mariano Fortuny ont été, en une certaine mesure, dans cette Scuola, pour Tintoret, ce que les Toscanini, les Fürtwängler, les Münch sont pour Beethoven, pour Wagner. Leur intervention s'est exercée lustralement. On est positivement suffoqué par la vitalité que déchaîne cet hallucinant poème plastique, tel qu'il se déploie désormais ici d'étage en étage et de salle en salle. Il vous saisit, vous possède physiquement. Il exalte et il accable. On se sent entre ciel et terre, tout près du vertige, comme dans les hautes altitudes alpestres, à la fois en communion et en lutte avec les forces élémentaires de la nature, à bout d'émotion et à bout de souffle.

Dans la toute proche Santa Maria Gloriosa dei Frari, ces véhéments courants d'air n'ont pas accès. Etes-vous retourné à Venise depuis qu'on a eu la très bonne idée (après l'autre guerre, il me semble) de restituer à cette belle église l'*Assomption* du Titien ? Vous vous souvenez du temps où cette toile géante était si décevante, dans sa trop petite salle de l'*Accademia* ? Elle y avait l'air malheureux, humilié d'un aigle en cage. Maintenant qu'elle occupe de nouveau, au-dessus du maître-autel des Frari, l'emplacement élevé pour lequel Titien l'avait conçue, l'*Assomption* justifie son titre : elle a repris l'essor ; s'associant à l'architecture, à son échelle, à ses proportions. On la regarde, dans cette vaste nef lumineuse, comme on écouterait les voix des grandes orgues : elle remplit l'église ; et l'on s'en remplit les yeux.

Encore un chef-d'œuvre ressuscité ! Je n'en dirai pas autant du plafond de Véronèse, à San Sebastiano. L'inconvénient de ces nouveaux aménagements de lumière artificielle est que les lieux et les œuvres qui n'en ont pas été gratifiés paraissent, par contraste, sombres, noirs, désavantagés. Ainsi pour ces Véronèse que nous trouvions autrefois éclatants, radieux ! Ils sont aujourd'hui, quoique, paraît-il, nettoyés, quasiment invisibles. Ils mériteraient certes que Mariano Fortuny se souciât d'eux ; comme il devrait aussi se soucier du plafond dont Zanantonio Fumiani a décoré, non loin de là, l'église San Pantaleone.

Nous sommes bien peu, n'est-ce pas, Gonzague, à connaître cette colossale décoration, à en goûter, à en aimer le splendide pathétisme ? Nous ne manquions jamais, jadis, d'aller l'admirer, si secrète dans sa secrète église, derrière une poussiéreuse façade de briques nues, reléguée dans un coin du Campo San Pantalon. Henri de Régnier avait pour ce plafond une dilection particulière ; et quand nous passions près de là, nous entrions toujours un moment dans cette église, dont le saint patron a baptisé l'un des quatre Masques de la *Commedia dell'Arte*.

Je crois bien qu'il s'agit du chef-d'œuvre de maîtrise de l'architecture feinte. J'ai été le revoir, l'autre matin, dans son ténébreux et solitaire *in-pace*. Une fois de plus, j'ai été enthousiasmé par tant d'invention et par tant de hardiesse ; par l'aisance et l'élan de la composition ; par la certitude et la sécurité du métier. Ce Fumiani avait l'instinct du grandiose ; un grandiose que la force dramatique du tempérament sauve

de l'emphase, de l'enflure. Mes souvenirs ne me trompaient pas : on peut parler de « chef-d'œuvre ».

Le sujet est le martyre et l'apothéose de San Pantaleone. Fait de colonnades peintes en perspective fuyante, un immense et sombre décor vertical ceinture sans discontinuité l'ample voûte plate. Quatre ou cinq fois superposées, ces colonnades n'en finissent pas de s'étager dans les profondeurs de l'espace. De ce fabuleux palais, les régions les plus rapprochées sont peuplées d'une multitude de personnages aux gesticulations passionnées. Au fond de cette sorte de précipice en hauteur, trône la figure démesurée du Saint, isolée, occupant le sommet d'un large, d'un immense escalier. Sa silhouette souveraine se détache à contre-jour sur un ciel livide que des volées d'anges envahissent. Peu de couleurs, mais de grands partis-pris de clair-obscur, de grands orages de lumières et d'ombres : « les combats du Jour et de la Nuit ».

Je songeais que ce magnifique ouvrage eût probablement émerveillé Eugène Delacroix. Il eût reconnu ici ses propres aspirations de décorateur lyrique ; et probablement aussi eût-il envié à ce rival obscur sa science d'exécutant

JEAN-LOUIS VAUDOYER.

(A suivre.)

LE DUEL DE SORLENTE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Valentin, d'abord, n'avait point paru comprendre. Son frère l'avait fait venir dans sa chambre où se trouvait Brussan. Devant les questions précises de ce dernier au sujet de la photo montrée au garde, de ses investigations sur le plateau de Labru, Valentin, après s'être dérobé un assez long moment, finit par dire :

— Après tout, puisque vous êtes au courant, je ne ferai pas davantage l'ingénu. Pourquoi essaierais-je de dissimuler ce que vous savez ?...

En réponse aux questions de Brussan, il indiqua que les demi-confidences de son frère, son refus inattendu quant à une enquête sur Brussan l'avaient intrigué. Quelle pouvait être cette détestable affaire à laquelle Alexis se plaignait d'avoir été mêlé par Brussan ? Un rapprochement avec les récentes recherches concernant Guissart s'imposait à son esprit. Il se souvenait que Guissart était un ancien camarade de Brussan. Réfléchissant encore, il se souvenait également qu'il avait été question à Sorlente d'un homme embauché pour travailler dans les bois et logé à Montaneyre. Il avait demandé au garde à quel moment exactement l'étranger avait été engagé. C'était pendant la période où l'on essayait d'arrêter Guissart dans la région.

Valentin en avait déduit que Guissart, après avoir été vu à Tulle, était venu trouver Brussan. Ce dernier avait dû être lié avec lui à Paris. Mais Alexis, lui, quelles raisons avait-il pour accepter Guissart ? Sur ce point Valentin en restait aux suppositions.

— Je n'ai jamais songé à vous causer un ennui. On ne peut pas me reprocher d'avoir été bien consciencieux. Dans le même temps, j'avais fait connaissance d'une personne délicieuse qui

(1) Voir *La Revue* des 1er et 15 avril, 1er et 15 mai, 1er juin.

joignait à des attraits divers celui d'être veuve depuis un mois. Vingt-six ans, blonde, tout en noir...

— Ne t'égare pas, coupa Brussan. Pourquoi donc es-tu devenu si curieux ?

— Je relisais récemment *la Lettre volée*. J'ai voulu suivre l'exemple...

— Est-ce l'instant de chercher à faire de l'esprit ? dit sèchement Brussan.

Affectant un ton pincé, Valentin répliqua :

— Il est toujours indiqué de chercher à faire de l'esprit. Et il me semble que je fais plus que chercher.

Brussan ayant eu un mouvement d'impatience, il soupira :

— Après tout, je peux le dire aussi. C'est secondaire après ce que vous savez... Je vous assurais donc que je n'avais même pas envie d'approfondir. Il a fallu que des nécessités, que j'ai regrettées le premier, m'y obligent...

Quand il avait eu besoin de preuves, Valentin s'était muni d'une photo de Guissart. Le garde, puis les bûcherons, avec qui l'étranger avait un peu travaillé, l'avaient reconnu — sans que Valentin leur dît, bien entendu, de qui il s'agissait. Valentin avait voulu aussi examiner la maison de Guissart à Montaneyre. Mais il n'avait rien découvert. En lui parlant de Brussan, son frère avait dit, un jour de dépression : « De lui on peut tout attendre. J'aurais dû déjà être mis en garde quand je l'ai vu agir avec l'autre, sur le plateau. » Valentin n'avait pas oublié cette phrase. Nulle part on n'avait retrouvé Guissart... Valentin se disait que si Guissart avait été caché sur le domaine, il pouvait bien n'en être pas reparti. Il avait essayé d'obtenir des précisions de son frère. Mais Alexis devenait de plus en plus maître de soi. Il ne disait plus rien sur ce sujet.

— Le plateau, ça ne pouvait être que celui de Labru, tout près de Montaneyre. Les déductions succédant aux déductions, je me suis à peu près convaincu que la terre a dû y être remuée, un certain jour, voici environ trois mois... J'aurais aimé être fixé sur l'endroit.

— Mais pourquoi te donnes-tu toute cette peine ? questionna son frère. Curiosité, rien de plus, n'est-ce pas ?

— Alexis, ne m'offense pas, dit Valentin prenant un ton comiquement théâtral. Le devoir, les exigences du devoir...

Brussan l'arrêta :

— Tu disais tout à l'heure que tu n'avais rien approfondi

jusqu'à ce que des nécessités t'y obligent ? Quelles nécessités ?

Valentin soupira de nouveau. Après un silence, il reprit :

— La fierté que je devrais avoir est mise à l'épreuve. Alexis, tu t'en souviens, je t'ai raconté comment j'avais pu acheter une voiture...

S'étant fait verser de l'argent pour son silence, Valentin devrait être arrêté... Mais son protecteur, M. Miramon, tentait de le préserver. Ce n'était pas aisé. Il lui disait : « Si vous aviez, pour compenser, rendu un service un peu brillant, je pourrais sûrement vous tirer de là... » Valentin avait eu une idée. Il affirmait être sur une piste particulièrement intéressante. Qu'on lui donnât un délai de quelques jours... Grâce aux interventions de M. Miramon, il avait obtenu ce sursis. Si Valentin réussissait, il serait révoqué. Mais, toujours grâce au commissaire Miramon, il n'y aurait pas de poursuites contre lui.

— Tu ne révéleras rien ? fit Alexis Martel.

— Le devoir, répéta Valentin dignement.

— Brussan et moi, nous te ferons avoir de quoi ne pas regretter tes appointements du commissariat.

Valentin secoua la tête.

— As-tu bien compris, Alexis ? Je n'ai qu'un moyen d'éviter un séjour dans des lieux où on apprend, paraît-il, de mauvaises manières... Et Liliane ? Je ne peux la laisser. Une veuve, si difficile à consoler déjà ! Deux malheurs en si peu de temps, ce serait trop pour elle...

— Tu sais que ta discrétion te rapportera beaucoup, dit Brussan d'un ton bref. Mais autrement, Sorlente te serait définitivement fermé. Que deviendrais-tu ?

Valentin invoqua sa conscience. Mais Brussan ayant eu un geste irrité, il cessa de plaisanter.

— Aussi généreux que vous soyiez vous ne m'éviteriez pas d'aller où je ne veux pas aller. Et ce serait peut-être pour un temps assez long. Ah ! si j'avais trouvé autre chose... Mais je n'ai que vous sous la main. Et on ne m'a pas laissé beaucoup de temps.

— Voyons, dit Alexis, tu profiterais de la faiblesse que j'ai eue, de ma confiance en toi. Et j'ai toujours confiance, Valentin.

Il parla de leur enfance, de leur adolescence dans une famille où, sans Valentin, Alexis eût été tout à fait seul. Il rappela comment il avait aidé son frère.

— Je te connais, Valentin ! Je connais le caractère que tu t'efforces de cacher.

Valentin se tourna vers la fenêtre. Après un silence, il répondit — et sa gêne ne paraissait pas feinte :

— Alexis, ne me surestime pas. La prison m'effraie. Oui, j'en ai peur. Très peur... Je n'ai que cette solution. Ne crois pas que je me suis jeté dessus le cœur joyeux.

Il avait baissé la tête. Sa voix était sourde, sans aucune ironie.

— Tu te doutes bien que j'ai examiné chaque aspect de la question. Tout ce que nous pourrions dire, j'y ai déjà pensé. Je ne peux pas revenir sur mon choix.

Comme pour marquer la fin de l'entretien, Valentin, devant la fenêtre, fit observer que les jeunes chiens d'arrêt avaient tellement été battus pendant le dressage que lorsque M. Villebrun s'approchait pour les caresser, comme il faisait à ce moment, ils reculaient peureusement.

Son frère vint vers lui, le regarda dans les yeux.

— Et tu n'ignores pas ce que valait Guissart. Tu as dit que l'enquête laisse supposer que c'est lui le meurtrier du camp de Besançon.

— Je défends des principes. Son indignité donne plus de grandeur encore à notre situation... Ne croyez-vous pas que mon sacrifice fraternel va inspirer ces journaux qui aiment tant les titres à sensation ?

Il avait retrouvé le ton dans lequel il était à l'aise.

— Puis, ne nous effrayons pas plus qu'il convient. De quoi s'agit-il ? Vous avez deux torts : celui d'avoir caché Guissart et ensuite de n'avoir rien dit des malheurs qui ont pu lui arriver. Evidemment, le procureur ne manquera pas de parler de complicité, de règlement de comptes, alors que vous n'avez agi, j'en suis persuadé, qu'avec l'idée de faire le travail de la justice.

Il marqua une pause.

— Brussan me pardonnera de noter que c'est lui qui risque d'être le mieux servi. Si je ne me trompe pas, il s'est occupé à Paris, avec Guissart, de cette fâcheuse histoire d'essence. Toi, Alexis, on ne peut dire, malheureusement, que tu as caché l'autre sans savoir qui il était, puisqu'il sera établi que tu le connaissais. Mais on ne te reprochera que ce qui s'est passé ici. Avec un avocat correct et bien payé, tu seras privé des charmes de Sorlente peut-être deux ans, ou trois, ou quatre... Puis, tous les deux vous êtes

prévenus. Ce sera moins désagréable. Au fond, je me sens plus à mon aise.

— Me vois-tu emmené, questionné, jugé ? Et ensuite, me morfondant... Crois-tu que je le supporterais ? Je m'effondrerais. Et cette fois, je ne me relèverais pas, dit sombrement Alexis.

— Et Elisabeth, penses-tu qu'elle t'admettrait encore ici ? questionna Brussan.

— Je ferai de mon mieux pour la convaincre de la noblesse de mon geste... Je vous promets de veiller à ce que personne ne soit pour elle ce que vous avez été l'un et l'autre.

Il fit remarquer que l'heure de se rendre chez les Coutrain approchait.

Alexis Martel insista. Mais Valentin, qui avait été, un instant avant, assez près de l'émotion, paraissait s'appliquer à ne pas perdre son ton dégagé. Il rappela ironiquement que trois mois plus tôt, son frère le dissuadait de quitter son emploi.

— Si tu m'avais assuré comme je l'espérais que je trouverais un appui plus ferme à Sorlente, j'aurais tout abandonné aussitôt. Je présume que tu avais une raison en rapport avec celle qui t'a poussé à cacher Guissart à Montaneyre.

Puis, comme s'il éprouvait une inquiétude :

— Vous pouvez me jouer un très méchant tour. En racontant tout vous-mêmes, avant que je n'aie rien révélé. Je serais volé... Vous ne le ferez pas ? Ce ne serait pas honnête...

— Jusqu'à quand dure ton délai ? demanda Brussan.

— Tu ne m'en voudras pas de te laisser cette curiosité.

— Quelques jours sans doute. Réfléchis encore. Tu leur as dit de quoi il s'agit ?

— J'attendais d'avoir assez de preuves. Je veux tout donner en bloc, pour produire un effet sauveur. Ils savent seulement qu'il est question de Guissart. Déjà je peux en dire suffisamment. Mais j'aurais tenu à ce que ce soit complet, à prouver que Guissart n'a pas quitté Sorlente... Vous ne pouvez pas m'aider ?

— Réfléchis, redit Brussan.

Valentin s'approcha de la porte.

— Vous permettez à présent que j'aille mettre une chemise claire ? On m'a toujours dit qu'elles allaient particulièrement à mon teint.

Quand Martel et Brussan furent seuls, Alexis s'accusa de

sottise. Tout cela arrivait à cause de sa faiblesse, de son risible besoin de se confier...

— Voyons de quelle manière nous pouvons éviter les suites de cette affaire, dit brièvement Brussan.

— Mais nous ne pouvons rien éviter... J'ignorais les raisons qui faisaient agir Valentin. Sans elles il se tairait.

— Il ne doit rien dire.

Appuyé à la commode, Brussan resta un moment à réfléchir.

— Nous le convaincrons.

Alexis Martel secoua la tête.

— Il s'efforçait de plaisanter sans cesse, tout à l'heure. Mais je comprenais qu'il souffrait de se conduire ainsi avec moi... Il a dit vrai, c'est certain, en assurant qu'il ne peut revenir sur son choix.

Brussan s'approcha. Baissant la voix, il dit :

— Si nos raisonnements ne réussissent pas, êtes-vous décidé à l'empêcher... à l'empêcher de vous précipiter vers ce que vous redoutez ?

Martel eut un sursaut.

— Valentin... murmura-t-il d'un ton de saisissement.

Sans ajouter un mot, il regardait fixement Brussan. Ce dernier parla encore. Il parla même assez longuement. D'abord il remarqua qu'il avait eu raison de ne plus attendre pour cette explication. Puisque Valentin n'avait rien révélé, il n'était pas trop tard pour que fût prise une initiative. Ils pouvaient certes être entraînés plus loin qu'ils l'avaient prévu. Mais ne valait-il pas mieux courir un nouveau risque plutôt que de tout perdre à coup sûr ?

— Vous tenez beaucoup à votre frère, je le sais, dit Brussan. Ce que vous pouvez faire ne serait pas à la portée de la première sensibilité venue... Tous vos abattements sont dus à ce que vous n'avez jamais rien réalisé d'important. Vous allez peut-être avoir l'occasion de vous sauver de deux façons.

Martel eut un mince sourire.

— Et de vous sauver ?

— Représentez-vous ce qui arriverait si nous le laissions faire... Déjà vous êtes rongé par le regret d'avoir été aussi faible en renseignant Valentin. Vous pouvez effacer cette impression...

Un temps assez long passa. Martel s'était assis sur le lit et se tenait la tête dans les mains.

— Je suis convaincu que maintenant vous êtes capable d'une action qui sort largement de l'ordinaire...

Brussan poursuivit. Et il présentait ce qu'il amenait Martel à envisager sous un aspect exaltant.

Martel tirait nerveusement ses cheveux en arrière. Enfin, il se leva, fit un pas, puis se tourna vers Brussan.

— J'ai dit à Valentin que je ne pourrais pas supporter un sort stupide, prononça-t-il fiévreusement. Je préférerais que tout finisse. Plutôt être brisé qu'étouffé !

Brussan posa une main sur son épaule. Ils se regardèrent en silence. Puis :

— Je souhaite beaucoup qu'il abandonne son idée, affirma Brussan. Reparlons-lui en. Mais si nous n'aboutissons pas, il faut que la décision soit prise aujourd'hui. Et nous devons faire plus que prendre la décision. Nous allons réfléchir aux moyens.

II

Après le déjeuner au Touzanel, Elisabeth et Mme Coutrain accompagnèrent les chasseurs. Sur les hauteurs coupées de boqueteaux de châtaigniers et de hêtres, couvertes, par places, de genêts et de genevriers, les perdreaux rouges abondaient. M. Villebrun était le tireur le plus remarquable. Alexis Martel qui, d'ordinaire égalait presque son beau-père, se montrait ce jour-là très médiocre. Dans un chaume, une compagnie s'envola à trente pas sans qu'il fît feu.

Avant de partir de Sorlente, Brussan avait développé son plan pour le cas où Valentin ne se laisserait pas persuader. Martel s'était récrié.

— Rappelez-vous ce que vous venez de décider, disait Brussan.

Mais Martel qui avait parlé dans un moment d'exaltation, ne semblait plus convaincu. Brussan faisait ressortir le côté exceptionnel de ce qu'accomplirait le frère de Valentin. Puis il montrait quel sort attendait Alexis Martel si son frère parlait.

— Vous savez que rien ne peut vous arriver de pire. Vous vous souvenez de cette déposition, chez le juge d'instruction qui vous avait impressionné. A l'idée que vous pourriez revoir le juge, non plus en témoin, vous étiez très effrayé. Vous avez reconnu que vous vous effondreriez.

— C'est juste, admettait Martel.

Brussan insistait. Il n'avait pas abouti avant de quitter Sorlente.

— Je veux encore parler à Valentin, disait le mari d'Elisabeth.

Au début de l'après-midi, comme les chasseurs s'éloignaient du Touzanel, Brussan l'avait pris à part.

— J'ai essayé auprès de Valentin, répondit Martel. En vain. Si j'hésite, c'est qu'il s'agit de lui. Ah ! je veux espérer qu'il pourra renoncer...

Au Touzanel, le matin, Brigitte Coutrain avait dit à Elisabeth, avec un sourire :

— M. Brussan a eu la permission de venir ? Il est vrai qu'aujourd'hui on l'accompagne.

Fut-ce pour chercher une sorte de compensation qu'elle rejoignit Valentin qui marchait à l'aile droite ?... Quand les chasseurs se rassemblèrent, après le grand bois de châtaigniers, Valentin et Mme Coutrain manquaient. On les appela sans obtenir de réponse.

— Ils ont dû s'asseoir dans le bois, supposa Coutrain.

Les chasseurs étaient une douzaine. Le banquet de l'Association des Victimes de la guerre, à Tulle, retenait le député. Pour atténuer sa déception, Coutrain, toujours désireux de fréquenter des personnalités, avait le directeur du journal régional, le secrétaire du préfet et le maire d'Uzerche. Au bout d'un moment, comme ils attendaient encore devant la réserve des faisans, M. Villebrun dit à Coutrain :

— Ils ne s'égareront pas. Nous perdons du temps... Dans trois heures, il fera nuit. Je veux voir ce qu'a donné votre élevage.

— En effet, ils nous retrouveront. Ma femme a dû être prise d'une faiblesse.

— Dans ce cas, recherchons-les, suggéra le secrétaire du préfet. La prudence...

— Cela lui arrive de temps à autre. Aucune gravité, répondit Coutrain. Ils nous retrouveront bientôt, j'en suis sûr.

Il s'excusa et la chasse continua. Dans la réserve des faisans, ce fut une hécatombe. Les chasseurs marchaient à une vingtaine de pas les uns des autres, descendant vers les prés qui bordaient la rivière. Elisabeth restait près de son père. A peine M. Villebrun entrait-il dans un champ de sarrasin que trois faisans s'envolèrent. Deux des oiseaux tombèrent. Aussitôt, des coups de fusils partirent un peu partout. Les faisans, qui n'avaient jamais été tirés (Coutrain

les gardait pour le jour où il recevrait le député), s'envolaient très près, se posant le plus souvent un peu plus loin s'ils étaient épargnés. Les porte-carniers couraient pour ramasser les oiseaux désailés. Dans les champs de sarrasin ou de maïs, dans les genêts, la fusillade était aussi vive. Le vent emportait des plumes fines. Les chasseurs les moins expérimentés tiraient trop vite et des faisans mal touchés s'en allaient d'un vol bas, zigzaguant, se perdre derrière la rivière ou de l'autre côté, vers les bois. M. Villebrun pressait posément sur la détente. Bientôt, dédaignant les coups trop faciles, il ne tira plus que les coqs levés à l'autre bout de la ligne, qui passaient au dessus de lui en ayant pris de la hauteur. Elisabeth les voyait replier leurs ailes. Ils s'abattaient tout droit, lourdement, presque à ses pieds. Ceux que le coup frappait alors qu'ils étaient déjà passés semblaient projetés obliquement sur le sol où ils rebondissaient.

— On se croirait dans une basse-cour, déclara M. Villebrun.

Le secrétaire du préfet, qui n'avait pas pu tuer un seul perdreau, ne cachait pas son contentement d'être plus heureux avec les faisans.

— Je commence à avoir le coup d'œil.

Plusieurs fois il fit observer à Coutrain que Brigitte ne les rejoignait pas. Quand ils eurent battu le dernier pré au bord de la rivière, Brussan vint vers le mari d'Elisabeth.

— Je veux encore essayer tout à l'heure, dit ce dernier. Nous sommes obligés d'agir ce soir ?

— Oui, sinon il faudrait peut-être attendre plusieurs jours pour avoir de nouveau l'occasion. Il pourrait être trop tard. Surtout retenez-le pour dîner.

Il ne poursuivit pas. Les chasseurs se regroupaient. Elisabeth s'approchait.

— Si vous voulez tirer des lapins pour finir, nous pouvons nous poster autour des taillis, là-haut, proposa Coutrain. Le garde et ses aides les battront avec les cockers.

— Nous avons assez massacré de gibier, dit M. Villebrun, qui n'aurait pas avoué être fatigué de monter et de descendre dans ce terrain vallonné.

Les invités de la ville estimaient avoir suffisamment marché... A deux cents mètres du Touzanel, ils furent rejoints par Brigitte et Valentin.

— Ma femme a eu une faiblesse, n'est-ce pas ? dit aussitôt Coutrain à Valentin.

— Exactement.

Brigitte, qui parlait toujours les yeux baissés, rassura le secrétaire du préfet.

Pendant le retour, Alexis essaya de parler à son frère. Mais celui-ci, devinant sans doute son dessein, évitait de se trouver seul avec lui. Ce ne fut qu'au Touzanel, après le goûter, tandis que Coutrain faisait admirer son jeune fils, qu'Alexis réussit à le prendre à part. Il le pria d'abord de rester à Sorlente pour le dîner où étaient invités les Coutrain.

— Mais on m'attend à Limoges !

— Tu téléphoneras. Et tu rentreras par l'autocar de dix heures et demie.

Valentin avait retiré son feutre et passait la main dans ses cheveux.

— Il vaut peut-être mieux. J'aurai l'excuse auprès de la chère Liliane d'une longue et épuisante journée de chasse.

— As-tu réfléchi, Valentin ? demanda gravement Alexis.

— Plus de sujets désagréables aujourd'hui ! Distrayons-nous. J'ai oublié tout ce qui pourrait être ennuyeux. Et toi ?

— Tu n'as rien oublié. Tu as peut-être essayé cet après-midi.

Valentin eut un geste de contrariété.

— Ecoute, Alexis. Je ne peux rien te dire d'autre que ce que j'ai dit. Alors, n'y revenons plus...

Après le dîner à Sorlente, Brussan et Valentin dansèrent dans le salon avec les deux jeunes femmes. Coutrain qui, comme Alexis Martel, n'aimait guère la danse causait avec M. Villebrun et son gendre. Il essayait d'amener M. Villebrun à son point de vue sur les chiens qu'il préférait : les cockers.

— Vous les avez vus à l'œuvre cet après-midi... Pas une touffe, pas un buisson n'est laissé de côté. Pour des chasses accidentées comme les nôtres, ces bêtes que rien ne fatigue sont indispensables.

— Ils se donnent de la peine, ils ont des qualités, reconnaissait M. Villebrun. Mais ce n'est pas du chien d'arrêt ! Que voulez-vous, à mes yeux rien ne remplace le braque, l'épagneul ou le griffon que j'ai dressé. Devant moi, il tend le cou, une patte repliée. Il me regarde de telle façon que je sais s'il sent un lièvre ou une volée de perdreaux. Parfaitement, je le sais. Vrrr... Pan ! Apporte ! Ça vaut la persévérance, la douceur du dressage. Votre chasse au cocker, pas de comparaison ! Beaucoup moins, beaucoup moins...

M. Villebrun se tourna vers Brussan qui, la danse finie, s'était approché.

— Moins beau, moins artistique, pourrait-on dire, fit ce dernier.

— C'est ça, moins artistique.

A neuf heures et demie, M. Villebrun prit congé, en s'excusant de se coucher si tôt. Martel l'imita peu après. Il alléguait une migraine. Au moment de serrer la main de son frère, il lui dit :

— Tu passeras peut-être me dire bonsoir dans ma chambre avant de partir ?

— Oui, je veux d'ailleurs te dire quelques mots.

Martel et Brussan échangèrent un regard...

Quand son frère vint le trouver, Alexis fut déçu. Valentin lui demandait seulement s'il pouvait lui prêter de l'argent.

— J'ai eu recours à Brussan dans la semaine. Pardonne-moi de m'adresser à toi. Tu ne dois pas être très pourvu.

Sans répondre, Alexis ouvrit son portefeuille.

— Mais tu me donnes tout !

— Prends.

— Non, pas tout.

En protestant toujours, Valentin glissait les billets dans sa poche.

— Qu'as-tu à me dire, Valentin ?

— Eh bien ! je viens de te le dire.

— Rien d'autre ?

— Non, je ne vois pas...

Il regarda sa montre.

— Oh ! L'autocar... Bonsoir, Alexis ! Merci.

Il lui serra la main.

— Valentin !...

A l'accent de son frère, Valentin s'arrêta. Il croyait deviner toutefois les causes de l'émotion d'Alexis. Ce dernier le contempla un instant, se mordant les lèvres. Puis, il le pressa contre lui... Ensuite, Valentin se hâta de le quitter.

Suivant le plan arrêté, Alexis devait sortir deux ou trois minutes après lui.

« Il faut que ce soit moi ? Vous ne devez pas avoir tout à fait confiance... Vous avez peur que si vous vous en chargiez, je vous joue un mauvais tour ? » avait demandé Martel.

Calmement, Brussan exposait les raisons pour lesquelles il fallait que le gendre de M. Villebrun exécutât leur décision. La principale de ces raisons était que l'on connaissait trop l'affection

des deux frères pour suspecter Alexis. Brussan resterait avec les autres toute la soirée. Martel avait admis la justesse de ces arguments. Et il finissait par témoigner d'une sorte de passivité, comme s'il se rendait compte que Brussan mettrait mieux tout au point.

Alexis Martel, après le départ de son frère, resta un moment livré à une indécision fiévreuse. Il se remémorait tous les arguments de Brussan. « Il a raison, c'est nécessaire ; si je ne me résigne pas, et je ne dois pas me résigner... Allons. » Il sortit par la porte donnant sur le parc. Il fit un détour derrière le bassin, évitant de marcher sur les graviers de la cour. Il avança ensuite sur l'herbe, au bord du chemin. La lune, ronde, presque blanche, se dégageait des nuages. La clarté suffisait pour que l'on vît à dix mètres. Parfois, Alexis s'arrêtait, une seconde. Il entendait assez loin devant lui le pas de son frère.

Un vent frais se leva soudain. Alexis frissonna. Il s'efforçait de ne songer à rien. En réalité, les pensées se bousculaient dans son esprit, mais il ne voulait en retenir aucune ; tout était confus.

Après avoir quitté le chemin par lequel montaient les voitures et pris le raccourci bordé de sapins, il approchait de la route. Dans sa poche, il toucha le browning. Il tressaillit. Il avança plus lentement. Des chiens aboyaient dans les bois, du côté de Montaneyre. « Ils ont chassé aujourd'hui, chez les Burges. Leurs chiens ne sont pas rentrés. Ils poursuivent un sanglier ou un chevreuil, songeait Martel. Pourtant la saison n'est pas avancée pour chasser déjà le gros gibier... »

Il venait de trouver un dérivatif. Il se contraignait à fixer ses idées sur ce point. « Pour un lièvre, les chiens n'auraient pas été aussi loin. Mais ils ont pu lever un chevreuil et laisser le lièvre. Oui, un chevreuil ou un sanglier... » Il arrivait près de l'endroit où le chemin rejoint la route. Valentin attendait là. Soudain un bruit de moteur grandit. Alexis se dissimula derrière le dernier sapin.

« Déjà » pensa-t-il.

L'autocar devait être en avance. Dans un instant, il stopperait. C'était un camion qui passa sans s'arrêter... De nouveau, le cœur d'Alexis Martel battait très vite. Le vent s'était apaisé, mais Alexis frissonnait encore. Son bras tremblait. Ses dents se heurtaient. Il se disait : « Il le faut. Il le faut. » Comme autrefois lorsqu'il avait décidé de tenir tête à son père.

Valentin allait et venait sur la route.

Alexis arma le browning. Un mince nuage déchiqueté diminuait un peu la clarté de la lune. Cependant l'imperméable de Valentin était très visible.

« Je ne pourrai pas. »

Alexis ferma les yeux. Et brusquement il décida :

« Je vais lui dire tout ! »

Aussitôt il fit quelques pas.

— Ecoute-moi...

Valentin eut une exclamation étonnée. Ensuite il se mit à rire, d'un rire assez contraint.

— Vraiment, tu es persévérant. Venir poursuivre jusqu'ici une conversation qui ne peut mener à rien. Tu l'as compris, pourtant... Puis, tu devrais ménager un homme fatigué...

Alexis ne trouvait plus rien à dire. Ce ton léger le décourageait. Il s'était avancé impulsivement. Mais il se rendait compte de nouveau que rien ne pouvait être changé. Quoi qu'il dît à Valentin, celui-ci ne se sacrifierait pas. Il n'existait que deux issues.

Alexis Martel ne songeait plus qu'à son impuissance. Oui, il aurait fallu accomplir un geste exceptionnel. Et il en était incapable. « Incapable ! Incapable !... » La nervosité le gagnait. Sa main qui, dans sa poche, s'était posée sur la crosse du browning, tremblait. Mais ce n'était pas pour la même raison que tout à l'heure.

— Franchement, Alexis, je ne m'explique pas pourquoi tu m'as rejoins. Puisqu'il n'y a plus rien à dire, évitons la scène lamentable.

Un mot dont leur père se servait souvent autrefois : « Tu seras toujours aussi lamentable. » Il disait vrai !...

Alexis se trouvait à présent dans un état voisin de celui où il était quand il avait frappé Elisabeth. Il s'emportait de plus en plus contre sa faiblesse, contre ce qu'il ne pouvait cesser d'être... Il serrait la crosse du browning. Son regard s'était fixé sur l'imperméable clair, devant lui. Valentin parlait encore, mais son frère ne l'entendait pas.

Et soudain le bras d'Alexis Martel se leva. Un coup de pistolet claqua, suivi tout de suite d'un autre... Alexis demeura un instant sans bouger. Il sentait en lui un grand, un surprenant changement. Il ne tremblait plus.

Une demi-heure après avoir entendu Valentin fermer la porte d'entrée, Brussan quitta le salon. Rapidement, il se dirigea vers la chambre de Martel. Il n'y avait personne. Mais quelques secondes

plus tard, il entendit ouvrir avec précaution la petite porte du parc. Martel n'alluma pas. Il se heurta à Brussan, eût un sursaut, une exclamation.

— C'est moi ! Vous avez réussi ?

— Oui, fit Martel d'une voix étouffée.

— Bon. Couchez-vous.

Brussan se hâta de regagner le salon. Coutrain voulait rentrer. Il s'inquiétait de ne pas avoir assisté au coucher de son fils.

— La nouvelle bonne est tellement négligente !

Brigitte Coutrain tenait à danser encore.

— Il reste des disques qui n'ont pas été joués de la soirée, dit Brussan.

Toujours préoccupé, Coutrain céda néanmoins à sa femme. Brussan dit alors qu'il faudrait peut-être s'enquérir de la migraine du mari d'Elisabeth.

— Nous ne sommes pas très charitables de nous amuser en le laissant de côté.

Il suggérait à Elisabeth et à Brigitte de se rendre dans la chambre de Martel et, s'il allait mieux, d'insister toutes les deux pour qu'il les rejoignît.

— Si vous le ramenez, dit Coutrain, je propose de terminer la soirée au Touzanel. Nous aussi, nous avons des disques...

Les deux jeunes femmes trouvèrent Martel couché, un tube de comprimés sur la table de chevet. Il dit avoir moins mal à la tête et il se laissa convaincre.

Un moment après il les retrouvait. Brussan, qui avait réfléchi que pour aller au Touzanel on tourne à gauche, une fois sur la route, et qu'on ne passe donc pas devant l'endroit où s'arrête l'autocar, au bas du chemin des sapins, avait accepté. Il éprouvait seulement une appréhension au sujet de Martel. Mais celui-ci fit preuve d'un calme auquel Brussan ne s'attendait pas. Coutrain ne les laissa pas partir de bonne heure. La soirée fut animée. Pour une fois, Martel dansa. Au retour, il conduisait.

III

Ils étaient rentrés à Sorlente depuis quelques minutes, quand retentit la sonnerie du téléphone. Elisabeth répondit. Mais la nouvelle qu'elle annonça ne fut pas exactement celle que son mari et Brussan attendaient.

Valentin avait été recueilli (non point par l'autocar, en retard, comme il arrivait souvent le dimanche soir) mais par des chasseurs revenant en auto. Ils avaient transporté Valentin à Uzerche chez le docteur. C'était ce dernier qui téléphonait. Il avait reconnu le frère d'Alexis Martel. Deux fois déjà, il avait appelé à Sorlente. Mais personne n'avait répondu, les chambres des domestiques se trouvant dans l'autre bâtiment. Il avait demandé une ambulance qui venait de transporter à Limoges Valentin atteint de deux balles. L'une avait traversé un bras, mais l'autre blessure, en haut du poumon gauche, était inquiétante.

— Si on l'avait laissé dix minutes de plus à perdre du sang, il n'y avait plus rien à faire, estimait le docteur...

Le lendemain matin, le commissaire Miramon vint à Sorlente. Le protecteur de Valentin, qu'Alexis Martel connaissait, voulait enquêter lui-même. Il ne questionna que le frère de Valentin.

La précaution de Brussan de faire voir le mari d'Elisabeth couché le dimanche soir ne servit pas. Miramon n'ignorait pas les sentiments d'Alexis pour son frère. Après lui avoir demandé devant les autres l'heure à laquelle Valentin avait quitté Sorlente, Miramon le prit à part. Il lui avoua qu'il n'était pas excessivement surpris. Valentin s'était compromis avec des trafiquants. Il se pouvait qu'il fût mêlé à une autre affaire.

— Pourvu qu'en recherchant qui a tiré, on ne trouve pas encore quelque chose de nuisible pour lui !

Miramon évoqua aussi cette piste que Valentin disait suivre.

— A-t-on voulu l'empêcher de parler ? Avait-il sur lui des papiers dangereux ? se demandait Miramon.

Brussan avait prévu ces suppositions. Il fit allusion à une bande qui opérait en auto et qui avait fait parler d'elle récemment à Magnac, puis près de Saint-Yrieix. Connaissant la vie sentimentale chargée de son protégé, M. Miramon envisageait aussi une vengeance. Mais il semblait retenir surtout la première hypothèse.

Il se reprochait maintenant d'avoir poussé Valentin dans cette carrière.

— Je m'étais attaché à lui. Il avait l'âge de mon fils. Quand j'ai eu perdu Georges, il venait encore à la maison. Plus tard, je me suis dit, comme il avait fait son droit, qu'au lieu de continuer à lui prêter de l'argent, je ferais mieux de lui permettre de travailler.

Il demandait si Valentin n'avait rien confié à son frère de cette

enquête sur le point d'aboutir ou de craintes éventuelles. Martel regretta de ne pouvoir l'aider.

— Je sais tout ce qu'il est pour vous, dit Miramon compatissant. J'espère encore, bien qu'à la clinique on ne soit pas encourageant.

Brussan estimait qu'une action sortant à ce point de l'ordinaire aurait un effet sur l'orgueil de Martel. Mais il n'avait pas prévu le singulier enivrement et toute l'assurance qu'en retirerait le frère de Valentin.

— Quand j'ai pressé la détente, je ne me contrôlais plus, avait dit Martel. Mais tout de suite après, le sang-froid m'est revenu. En me penchant sur lui, j'ai pensé à tirer une fois encore, comme vous sur le plateau de Labru... Mais en le regardant de près, avec ses cheveux qui lui tombaient sur le front et ses yeux ouverts — me voyait-il ? — je n'ai pas pu...

— Vous pouviez penser qu'il était assez touché, disait Brussan, comme pour l'excuser.

— Cela aurait été une précaution. S'il se rétablit ?...

Elisabeth aurait voulu faire transporter Valentin à Sorlente. Comme ce n'était pas possible, elle demandait à le soigner. Mais seuls le docteur et les infirmières pouvaient l'approcher.

Après la transfusion de sang quand, le quatrième jour, l'état du blessé s'orienta vers l'amélioration, Elisabeth et son mari purent faire une brève visite à la clinique.

De retour à Sorlente, le frère de Valentin dit à Brussan :

— Nous ne l'avons vu qu'un instant. Il ne faut pas encore lui parler. Il a ouvert les yeux, m'a regardé... Et il m'a semblé comprendre ce qu'il pensait.

Brussan redoutait qu'il s'attendrît. Mais il était seulement pensif.

— Vous avez été au collège ensemble. Vous souvenez-vous de lui à ce moment ? Il était, en apparence, absolument le contraire d'à présent. Délicat et toujours un peu triste. Ses camarades le trouvaient « fille ». A la maison, quand j'étais puni, il pleurait.

Une fois dépassé les quinze ans, Valentin avait réfléchi. Il jugeait sa sensibilité indécente. « Que veux-tu ? disait-il à Alexis, ou bien on meurt jeune ou bien on a de la pudeur. On ne vit pas ridiculement. »

Et il s'était appliqué à se changer tout à fait. Au début, Alexis

s'amusait de son affectation. Puis, Valentin était parvenu à tromper les autres ; peut-être, parfois, à se tromper lui-même.

— Mais je lui ai vu soudain, certains jours, après qu'il m'avait raconté ses dissipations, dont il s'amusait à accentuer le côté scandaleux, cet ennui, ce visage presque désespéré d'autrefois. Et je sais qu'il n'a pas changé...

Ils se tenaient tous les deux devant le bassin dont l'eau, sur les bords, était couverte de feuilles tombées des peupliers et des saules pleureurs.

— J'ai approfondi son caractère, dit Brussan. Je le sais intelligent au point de ne pas nous en vouloir. Il dira la vérité, non pas par rancune, mais pour arranger sa situation. Dimanche, il nous a suffisamment exposé les motifs qui l'obligent à parler. La différence, pour nous, c'est que maintenant, ce sera beaucoup plus grave.

— Il ne dira pas qui a tiré sur lui.

— Je n'en sais rien. Et même s'il ne le dit pas, lorsqu'ils sauront le reste, il leur sera difficile de ne pas penser à nous. Quand l'interrogera-t-on ?

— Dans quelques jours. A moins que l'amélioration ne dure pas. D'après le docteur, une aggravation dépend de très peu de chose.

IV

— Que vous a-t-on dit à la clinique ? demanda Brussan, quand Elisabeth revint dans le bureau après avoir téléphoné, comme elle le faisait deux fois par jour.

Elle le regarda sans répondre, se détourna. Elle hésitait. Tout à coup, elle dit :

— François, pourquoi se trouve-t-il là-bas ? Pourquoi est-ce arrivé ?

Il semblait étonné.

— D'après Miramon... commença-t-il.

Elisabeth l'interrompit. Le dimanche et un ou deux jours avant, elle avait vu à Brussan un air plus préoccupé. Elle avait deviné ses soucis. Martel se montrait absorbé. A la fin de l'après-midi du dimanche, comme ils venaient de rentrer à Sorlente, elle avait entendu en sortant de sa chambre, Alexis dire dans le corridor, avec un curieux accent :

« Valentin, je t'en supplie encore, cherche autre chose. Ne persiste pas... »

Elle se remémorait les détails de la soirée. Alexis Martel s'était retiré, pris d'un mal de tête. Une heure après, il se levait. Or, Elisabeth savait la violence des accès migraineux de son mari, s'accompagnant de nausées et durant parfois vingt-quatre heures — en tout cas, jamais moins d'une demi-journée.

François Brussan gardait son apparence étonnée. Elle insista. Mais il ne fit qu'essayer de la persuader qu'elle était entraînée par l'imagination.

— Vous ne m'avez pas appris si ce cher Valentin allait mieux.

Le dévisageant, elle répondit :

— On pense qu'il pourra être interrogé bientôt. Alors, certainement tout sera éclairci.

Elisabeth ne revint pas sur ce sujet dans la journée. Au moment où le soleil allait disparaître, Brussan la rejoignit à la balustrade. Les feuilles mortes s'étalaient autour du tilleul presque entièrement dénudé. Le jardinier, qui avait achevé de balayer l'allée, passa près d'eux, les salua.

— François, dit-elle brusquement, je suis sûre que ce n'est pas arrivé sans qu'Alexis intervienne.

— Mais pourquoi ces curieuses suppositions ?

Elle hocha la tête.

— Alexis ne doit pas avoir agi seul. Sans doute parce que je vous aime, j'ai certaines intuitions... Je ne cesse d'y penser. Dimanche soir, vous nous avez quittés un instant. Puis vous nous avez envoyées, Brigitte et moi, le chercher dans sa chambre. Vous aviez certainement des raisons très importantes, que je n'arrive pas à découvrir. Ne voyez-vous donc pas que rien ne me tourmentera plus que cette incertitude ?

Il tenta encore de la détourner de ces pensées. Mais, en même temps, il récapitulait ses réflexions de la journée. Le doute d'Elisabeth ne se dissiperait pas facilement. Il se fortifierait au contraire, commencerait à les séparer. Mais si Brussan apprenait à la jeune femme ce qui s'était passé, pourrait-elle rester près de lui ? Certes, il n'aurait pas osé cela deux mois plus tôt. L'avait-il assez influencée pour qu'elle acceptât ?...

D'autre part, il se rendait compte que, s'il devait lui faire des confidences, il ne gagnerait pas à attendre.

Brussan dit soudain :

— Jusqu'ici, j'ai craint de vous choquer. Jamais vous n'avez connu une situation comme la mienne. Mais j'ai eu tort d'hésiter. Vous m'avez tellement montré de compréhension !... Et bien plus que de la compréhension.

Il évoqua ses difficultés à Paris, l'arrivée de Guissart, prêt à lui faire partager ses ennuis s'il ne l'aidait pas. Brussan ne pouvait songer à s'éloigner d'Elisabeth. Alexis Martel, pour ne pas perdre un régisseur dont il était satisfait, avait accepté de garder Guissart. Ensuite, ils avaient appris qu'on recherchait Guissart pour un meurtre. Après avoir insisté sur le cas de cet homme inquiétant, Brussan ne cacha pas qu'au cours d'une discussion, Alexis et lui avaient dû se défendre... Puis il parla de Valentin, de la découverte que ce dernier s'apprêtait à révéler.

— J'ai couru des risques pour vous conserver. Et aussi pour vous conserver, je cours le risque de vous dire tout...

Il faisait ressortir combien il haïssait ce qu'ils avaient dû faire. Il s'exprimait à mi-voix, son bras autour des épaules d'Elisabeth. Elle l'écoutait, les lèvres serrées, le regard fixe... Quand il se tut, elle garda le silence. Après le coucher du soleil, la fraîcheur venait vite. Déjà les appels stridents des draines qui se branchaient pour la nuit dans les sapins, au fond du parc, avaient cessé. C'étaient les ululements d'une effraie que l'on entendait à présent. Brussan mit sur les épaules de la jeune femme la veste de laine posée sur la balustrade. Le regard d'Elisabeth demeurait absent, tourné vers les bois à demi cachés par le brouillard.

Il reprit :

— J'ai de l'amitié pour Valentin... Mais je n'ai pu accepter d'être écrasé d'une façon que je ne crois pas mériter. Penserez-vous comme moi qu'il est courageux de tout oser pour ne pas être vaincu ?...

Il se tut quelques secondes.

— Elisabeth, cette action ressemble à d'autres qui n'ont que des motifs très bas. Cependant je n'ignore pas que vous pouvez voir plus loin que les apparences ! Vous me connaissez. Seule vous pouvez saisir le sens de ce que j'ai fait...

Doucement, il l'attirait davantage. Elle murmura :

— Laissez-moi... Laissez-moi aller jusqu'au bout du parc.

Il la regarda s'éloigner lentement dans l'allée. Elle disparut derrière les sapins... Des minutes s'écoulèrent. Le brouillard

montait jusqu'à Sorlente. Enfin Brussan entendit le pas de la jeune femme, il aperçut sa silhouette. Au fur et à mesure qu'elle approchait, elle marchait plus vite. Il s'avança. Elle se serra contre lui.

— Merci ! fit-il très bas...

Lorsqu'elle parla, elle dit :

— J'ai choisi une fois ; je ne t'abandonnerai pas. Tu ne seras pas vaincu !

Elisabeth se rendait compte de l'injustice des tracas dus à Guissart, à Valentin. Brussan ne devait pas être abattu par ces difficultés indignes. Et elle l'aimait. Elle ne se laisserait pas égarer par ce qui venait de l'extérieur. Oui, elle saurait voir au delà des apparences — elle saurait voir comme lui !

— Elisabeth... murmura-t-il d'une voix altérée qu'elle n'avait jamais entendue.

Il détourna la tête. Et le cœur d'Elisabeth battit plus vite : elle le voyait, lui, Brussan, s'essuyer les yeux !... Lentement, ils revinrent vers la maison.

Emue elle aussi, elle répéta :

— Je ne t'abandonnerai pas.

Pour ne pas troubler la joie mêlée d'exaltation qu'Elisabeth tirait de sa résolution, il ne dit rien de la menace qu'elle voulait oublier. Pourtant cette menace se rapprochait. Après le déjeuner, on avait appris à Sorlente que Valentin serait interrogé le lendemain.

***

L'après-midi de l'interrogatoire, c'était Elisabeth qui dissimulait le moins son anxiété.

— J'espère qu'il va pouvoir donner assez de renseignements pour qu'on retrouve ceux qui l'ont mis dans cet état, disait M. Villebrun.

Il avait voulu qu'on fît venir un médecin connu de Paris. Et il avait décidé de payer tous les frais du traitement nécessaire pour rétablir Valentin. A quatre heures, Elisabeth déclara :

— J'ai envie de téléphoner à la clinique.

— On ne vous apprendra sans doute rien. Ce ne sont pas les médecins qui le questionnent, remarqua Brussan.

— Mais attendre ainsi !...

— Nous saurons bientôt.

— Bien sûr, dit M. Villebrun. Un peu de patience, voyons ! Après tout, l'essentiel c'est qu'il se remette.

Ils se tenaient tous les quatre dans le grand salon. M. Villebrun bâilla.

— Nous n'allons pas rester sans rien faire d'utile jusqu'à ce soir !

Il proposa d'aller brûler quelques cartouches au stand. Brussan fut de son avis. Il insista pour qu'Elisabeth les accompagnât.

Les trois hommes tiraient à leur tour. En l'absence du garde qui s'était rendu à Liergues pour se mettre d'accord au sujet des charrois d'hiver, ils chargeaient eux-mêmes les carabines. Martel allait remplacer les cartons. Assise sur un petit banc de bois, derrière eux, Elisabeth regardait à chaque instant sa montre-bracelet.

— Ils ne l'ont peut-être pas interrogé aujourd'hui ? S'il n'allait pas mieux...

— Tu as l'air agité, ma petite Elisabeth, remarqua son père. Tiens, tu devrais aussi tirer un peu. Rien de mieux pour les nerfs.

— Si je téléphonais à la clinique, à présent ?

C'était Brussan qu'elle interrogeait. Se rendant compte cette fois que son impatience inquiète la gagnait de plus en plus, il acquiesça.

— Cela a bien eu lieu, dit-elle d'une voix troublée, en revenant. Ils l'ont quitté voici un instant.

— A la clinique, ils ne savent rien ? questionna Brussan.

Elle secoua la tête. Ils restaient tous les trois à l'écart de M. Villebrun qui continuait de tirer avec la Scherness.

— Vous, Alexis, vous connaissez Miramon. Appelez-le, fit-elle fiévreusement ; nous saurons tout de suite.

Il hésitait. Brussan, qui voyait Elisabeth de plus en plus angoissée, conseilla à Martel d'écouter sa femme. Martel rentra. Mais Miramon ne se trouvait pas à son bureau.

— Nous serons fixés dans trois-quarts d'heures ou une heure. Le temps nécessaire à une voiture pour venir de Limoges, dit Brussan.

A cinq heures et demie, rien ne s'était produit. L'appréhension d'Elisabeth s'apaisait un peu. Elle attendait avec son mari et Brussan dans le grand salon où elle venait de faire servir le thé. L'après-midi était doux. Par la fenêtre laissée entrouverte, ils voyaient dans la cour M. Villebrun qui, le fouet à la main, s'occupait, ainsi qu'il le disait, de « parfaire l'éducation » de son jeune épagneul.

Soudain, ils se regardèrent. Une auto montait le chemin.

Elisabeth serra le bras de Brussan. Une minute plus tard, la voiture s'arrêtait en haut de la cour. C'était celle des Coutrain. Brigitte, qui revenait de Tulle, passait pour avoir des nouvelles de Valentin.

V

L'auto des Coutrain fut la seule à monter à Sorlente ce jour-là. Valentin n'avait rien révélé. Le lendemain, Alexis Martel se rendit à Limoges. Il put avoir avec son frère une conversation de quelques minutes qu'il rapporta en rentrant à Elisabeth et à Brussan. Le commissaire Miramon avait fait admettre que Valentin était victime de gens que son activité menaçait. Il s'était évertué pour que cette agression fît abandonner les poursuites contre son protégé. Il avait fini par réussir. Valentin devrait simplement quitter son emploi.

« Le précieux Miramon me l'a annoncé d'abord, avait dit Valentin à son frère. Cela changeait beaucoup de choses... On m'a demandé si j'avais reconnu mes agresseurs. J'ai dit non. Etaient-ils en voiture ? J'ai dit oui. »

Miramon, resté ensuite seul avec Valentin avait voulu savoir si celui-ci avait avancé dans l'affaire dont il s'occupait. « Non, je me trompais. » Miramon avait souri. « Je vous comprends. Vous avez eu assez d'ennuis dans un travail qu'il vaut mieux laisser à d'autres. Et maintenant que vous n'êtes plus des nôtres... » Il s'imaginait que Valentin ne voulait rien dévoiler par prudence. Il lui avait laissé voir qu'il redoutait que l'enquête au sujet de l'agression, si elle aboutissait, révélât en même temps une nouvelle faute de Valentin. Aussi, puisque ce dernier allait se rétablir, Miramon n'était pas du tout désireux de poursuivre vivement les recherches.

Après lui avoir raconté cela, Valentin avait regardé son frère en souriant.

« Je vous ai parlé assez franchement le dimanche matin. D'abord parce que je ne pouvais pas faire autrement. Ensuite, je n'imaginais pas possible ce qui m'est arrivé. Brussan, peut-être... Chez les Coutrain, je prenais soin de rester suffisamment loin de lui pour ne pas donner la tentation d'un accident de chasse. Je ne croyais pas que vous ajouteriez un risque de cette importance. Et toi ! Toi surtout... Tu as fait des progrès. »

Martel assurait à Brussan et à Elisabeth que le comportement

de son frère ne l'avait pas surpris. Au moment où Alexis allait le quitter, Valentin lui avait dit :

« Tu sais, je préfère largement cette solution, bien que je sois condamné à beaucoup d'incapacités pendant des mois. Adieu, Liliane !»

Comme son frère le remerciait, Valentin, pour éloigner l'attendrissement, avait eu recours à son attitude habituelle. Il expliquait avoir calculé qu'en agissant ainsi, il aurait beaucoup plus de profit.

« Cette expérience ne m'encourage pas à reprendre aussitôt une occupation quelconque. Ma présence dans cette chambre de clinique prouve bien que pour moi, le travail, ce n'est pas la santé. Naturellement, je compte sur les largesses amicales de Sorlente »...

Le valet de chambre entra dans le salon.

— Monsieur demande si M. Brussan va venir le rejoindre au stand.

— Dans un moment, répondit Brussan ; je suis occupé.

Comme Elisabeth, dont le soulagement et la joie étaient très apparents, louait l'attitude de Valentin, il remarqua que ce dernier se taisait parce que Miramon l'avait tiré d'affaire. Cependant, il reconnaissait :

— Il s'est conduit sans vulgarité.

— Vous ne m'avez pas demandé comment il allait, fit observer Martel à sa femme.

Valentin resterait trois semaines à la clinique. Ensuite un assez long repos à la montagne serait nécessaire. Avant de sortir, Martel dit encore que son frère, qui pouvait à présent recevoir des visites, demandait qu'Elisabeth vînt le voir chaque jour.

— J'irai ! promit-elle avec élan. Je veux tant qu'il guérisse très vite !...

Quand ils ne furent plus que tous les deux dans le salon, elle vint tout près de Brussan.

— J'espérais ce dénouement, dit-elle avec ardeur. Et je sais, moi, que le contraire aurait été injuste.

— Ici nous n'en sommes pas tout à fait au dénouement.

Elisabeth soupira.

— La séparation... Mais s'il refusait encore !

— Il a du sang-froid maintenant. Il peut voir calmement et décider. Mais, d'un autre côté, il montre plus de fermeté que j'aurais cru. Il est de plus en plus résolu. Mieux vaut ne pas attendre.

Il n'oubliait pas certaines confidences d'Alexis Martel.

— Quoi qu'il vous dise, vous ne fléchirez pas. Alors il consentira.

— Je lui parlerai ce soir.

Le péril qui avait tant alarmé Elisabeth depuis la révélation de Brussan disparaissait. Et pourtant, dans sa chambre, où elle avait demandé à Martel de venir, la jeune femme ressentait une appréhension qu'elle ne s'expliquait pas bien. Il se tenait appuyé à la cheminée dans laquelle, le soir, depuis quelques jours, on allumait le feu. Elisabeth répétait ce qu'elle avait dit déjà : il fallait résoudre cette situation comme elle devait l'être... Il l'écouta sans un mot. Lorsqu'elle se tut, ce fut le silence.

— Etes-vous décidé, Alexis ?

Elle dut répéter la question. Au bout d'un instant, pensivement, il dit :

— Je n'aurais pas cru que vous accepteriez ainsi, en apprenant ce que vous avez appris de Brussan.

La femme de chambre était entrée. Avant qu'elle fermât les volets, ils virent, dans le stand éclairé, les silhouettes de Brussan et de M. Villebrun. Ce dernier ne s'était pas couché aussi tôt que d'habitude pour essayer un nouveau dispositif électrique permettant de tirer le soir. Une fois la femme de chambre sortie, Elisabeth en revint à la séparation. Il l'arrêta :

— Elisabeth !...

Et ce soir-là, sans la regarder, d'une voix assourdie, il dit à sa femme ce qu'il ne s'était pas encore résolu à lui avouer. Il reconnut tenir à elle beaucoup plus qu'il l'avait jamais montré.

— Je sais, j'ai plutôt laissé croire le contraire ces derniers mois... Mais vous n'ignoriez pas mon caractère. D'ailleurs moi-même, jusqu'à un certain moment, je ne savais pas vraiment...

Pendant quelques instants, elle resta muette.

— Alexis, je suis très surprise !

— L'êtes-vous tellement ? Ne vous forciez-vous pas à me voir comme vous vouliez que je sois ? Mon attitude vous libérait, vous justifiait. Sans vous en rendre bien compte peut-être, vous la souhaitiez. Quand j'ai essayé de me rapprocher de vous, vous ne m'avez pas du tout encouragé.

Elle se taisait.

— N'est-ce pas vrai ?

— Sans doute, finit-elle par reconnaître. Mais, Alexis, pourquoi avoir attendu autant ?

— Brussan disait que mon orgueil me faisait perdre beaucoup... Et vous savez quelle peine j'ai à dire certains mots.

Elisabeth se souvenait de la recommandation de Brussan. « Quoi qu'il dise, vous ne fléchirez pas. »

— N'y songeons plus, dit-elle.

Il eut un rire contraint.

— Vous n'avez pas pu penser que ma conduite changerait à présent, Alexis. Elle serait inexplicable. Je me mépriserais.

Il l'écoutait avec un visage sombre. Elle s'approcha :

— Ne croyez-vous pas que je ne sois pas triste. Mais vous êtes devenu fort. Là-bas vous réussirez.

— Réussir... fit-il, en haussant les épaules.

Après un silence, il reprit :

— Maintenant, je vois clair, tout à fait.

Alexis s'était débarrassé le dimanche soir, sur la route, au bas du chemin des sapins, de ce doute qu'il gardait depuis l'enfance. Et il avait fait une découverte : il s'apercevait qu'en réalité il cherchait la preuve que l'on se trompait en le jugeant faible, incapable. Cette preuve, il se l'était enfin donnée...

Entreprendre ? Il n'avait jamais cessé de se rendre compte que cela obligeait à des détours, des abaissements qui lui soulevaient le cœur. Et il ne parvenait pas à s'illusionner sur les résultats qu'il aurait pu obtenir. Il fallait pour cela un état d'esprit vulgaire ou bien, sans doute, il fallait avoir connu durement la nécessité, comme Brussan.

Autrefois Alexis Martel qui, après des réflexions lucides s'était convaincu de l'inutilité de toute tentative, avait discerné ce que la logique lui commandait. Néanmoins, il avait rejeté ces tentations, croyant y voir un signe d'impuissance. Après sa rencontre avec Elisabeth, il avait eu moins souvent de telles pensées. L'admiration, l'attachement de sa femme, l'aidaient à se persuader qu'il était fait pour les grandes réalisations.

— Plus tard, si j'ai livré — et bien mal — ce duel contre Brussan, c'était toujours par crainte de voir mon impuissance démontrée.

Et il y avait aussi la raison qu'il n'avait pas d'abord voulu s'avouer : reprendre Elisabeth... Pourquoi n'avait-il pas fait le geste définitif quand Valentin était sur le point de parler ? A ce moment-

là il n'était pas prêt. Il s'imaginait encore qu'en renonçant il prouverait de la faiblesse. Puis il n'aurait sûrement pas eu assez de courage.

— Aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir achevé de parcourir un circuit... Tout est net. L'action devant laquelle je reculais, j'ai assez de résolution pour l'accomplir. Rien en moi ne m'en empêche plus... Pendant longtemps je n'ai regardé que moi. Et je me rends compte que la raison d'accepter une vie qui n'a pas de signification, je la trouverais ailleurs, en vous... Je continuerais parce qu'on me retiendrait. Si je rejoignais Carrera, ce serait avec vous.

Il s'était exprimé toujours appuyé à la cheminée. Sa voix restait calme, avec, parfois, un accent de tendresse qu'elle avait rarement eu. Il parlait les yeux fixés sur la jeune femme assise maintenant devant lui, dans le fauteuil.

Elle lui dit que Brigitte avait compris ce qui existait entre Elisabeth et Brussan. Aux allusions renouvelées la veille par la femme de Coutrain, Elisabeth avait répondu en annonçant qu'elle allait se séparer de son mari.

— Vous ne vous écartez pas de ce que vous voulez, observa-t-il sèchement. Vous ne m'écoutez pas. Décidément, Brussan l'emporte. Quel succès !

— Vous savez comme moi qu'il est au-dessus de ce que vous appelez son succès. Il existe bien des ressemblances entre vous et lui.

— Il sait trouver des pensées élevées ; à la vérité il ne néglige rien pour triompher sur tous les points... Si je m'en allais, je serais dupe.

— La crainte perpétuelle d'être dupe est la marque des médiocres. Vous n'êtes pas médiocre.

— Une phrase de Brussan. Vous ne jugez qu'à sa façon !... fit-il avec une soudaine violence. Le connaissez-vous ? Vous a-t-il tout dit ?

Il lui raconta le projet qu'ils avaient formé, Brussan et lui, quelque temps après l'arrivée du régisseur. Il lui raconta aussi ce qui s'était passé sur le plateau de Labru.

— Et la carabine bouchée, saviez-vous que c'était un simulacre ?

— Alexis, dit-elle avec calme, je vous réponds : oui, je le connais. Avant d'apprendre la vérité au sujet de Valentin, je restais encore un peu retenue par des détails. Je m'inquiétais de tant

d'habileté. Mais j'ai su discerner l'important. Les chemins que François a suivis, les détours de ces chemins ne m'écarteront pas. C'est lui qui compte.

D'une voix grave, lentement, il dit :

— Je suis arrivé au véritable détachement. Sauf en ce qui vous concerne. Alors, si je dois vous abandonner... Malgré la suite qu'aura notre séparation, persistez-vous à la souhaiter ? Avez-vous bien compris ce que sera cette suite ?

Elle montrait une expression tourmentée.

— Je veux être forte. Je vous demande d'être fort également...

Il rit de nouveau, avec amertume. Et son rire serra le cœur d'Elisabeth.

— Je le serai. Vous en aurez la preuve quand vous verrez que l'autre n'a pas conduit la partie jusqu'à la fin.

— Que dites-vous ?... Restez, je vous en prie, Alexis !

— Vous ne pensez plus qu'à lui, à vous deux. Comme si déjà j'étais loin.

Il ne la laissa pas protester.

— Vous me provoquez ! Vous m'avez très bien montré que vous ne reviendriez pas. Je m'en doutais, malgré certaines illusions.

Elle voulait le retenir. Il se rapprocha de la porte.

— Tout ce que nous dirions serait accessoire, inutile...

Il la considéra un instant encore. Son regard s'adoucissait. Il sembla même à Elisabeth que Martel souriait une seconde. Puis, sans dire les mots qu'il avait paru sur le point de prononcer, il sortit. Elle restait à songer aux dernières phrases de son mari. Elle voulait croire qu'il avait parlé ainsi poussé par la déception. Cependant elle pensait que le tempérament de cet homme amer, violent, pouvait amener ce qu'au fond d'elle-même, elle avait toujours redouté. Avant d'aller retrouver Brussan, elle distinguait quel avait été le drame essentiel. Et elle s'apercevait que ce drame n'était pas achevé.

VI

Alexis Martel s'était assis devant la cheminée où, comme dans la chambre d'Elisabeth, le feu venait d'être allumé. Il avait été sincère. Rejoindre Carrera ? Il ne le souhaitait plus. Montevideo, l'action : mirages, perspectives vaines à présent. Comme il l'avait parfois pressenti, tout s'achèverait pour lui dans le cadre morose

des hauteurs de Sorlente, si souvent estompées sous cette pluie interminable, qui rendait plus aiguës ses obsessions. Après cette explication avec Elisabeth, il lui restait à être logique. Une seule voie...

« Ce soir ?... Je l'ai dit, tout est net », songea-t-il.

S'il redevenait aussi faible que pendant les derniers mois ? Ce n'était pas possible. Cependant, demain, il aurait peut-être moins de courage.

« Se traîner encore... Non ! »

Quelques minutes s'écoulèrent. Il se mit debout. Etait-ce la chaleur du feu de bois ? Il ne sentait plus aucune fébrilité. Il ouvrit la fenêtre, écarta les volets. Des chiens aboyaient au delà de Montaneyre.

« Comme le dimanche soir... » Martel entendit détaler des lapins sur la pelouse. Il y eut un déclic, un cri aigu. Un lapin venait de se prendre à l'un des pièges que le jardinier tendait pour protéger les plates-bandes... L'ombre de la maison s'allongeait dans la cour. Cette nuit était très claire et fraîche. Peut-être serait-ce celle des premières gelées. Il referma la fenêtre.

« Oui, ce soir. »

Il tira un tiroir du meuble de noyer, au fond de la chambre. Mais, au même instant, il se souvint qu'il s'était débarrassé du pistolet qui lui avait servi au bas du chemin des sapins. Il sortit dans le corridor, se dirigea vers la salle d'armes... Revenu dans sa chambre, il garnit lentement le chargeur du browning.

« Pourquoi sept balles ? » se dit-il ensuite avec un involontaire sourire.

Sur le petit bureau, il alluma une lampe. Il ne s'en irait pas avec l'humiliante sensation d'avoir toujours suivi la route choisie par l'autre. Brussan ne triompherait pas. Il avait tout mené à Sorlente. Mais Martel imposerait le dénouement. Il traça d'abord l'adresse : *Monsieur le Procureur de la République.*

Puis il commença d'écrire. Comment cette lettre parviendrait-elle ? Tout à l'heure il irait trouver le valet de chambre, lui dirait de la remettre le lendemain. Quand il eut cacheté la lettre, il prit le pistolet. C'était un Warster, une arme solide, lourde, avec percuteur extérieur. La crosse, assez longue, dépassait la main. Le canon était court, épais. Alexis Martel restait à contempler le filet brillant que la lumière traçait sur l'acier noir, le long de la ligne de mire.

Il se souvenait du jour où il maniait ce pistolet devant Brussan. Certes, celui-ci disait vrai alors. Martel n'aurait pas pu diriger l'arme contre lui-même. Il avait fallu qu'il tirât sur Valentin...

Dans le cabinet de toilette, il décrocha la glace qu'il porta dans la chambre et posa sur la commode. Il ouvrit sa chemise posa la main à l'endroit du cœur. Il ne battait pas plus vite qu'à l'ordinaire.

Soudain, Martel sourit d'avoir mis ainsi la glace sur la commode. « Je me suis toujours beaucoup regardé. »

Ses yeux s'arrêtèrent sur l'enveloppe blanche. Il fut surpris de constater qu'il l'avait presque oubliée. Il fallait la porter au valet de chambre, lui expliquer que c'était important. Cela l'ennuyait. Il pensait au récent comportement de Valentin. Ce qui s'était passé à Sorlente se dénouerait à cause de Guissart. Alexis Martel se rappelait combien il était choqué, quand il redoutait que son frère parlât. Revoyant sa déposition chez le juge d'instruction, deux ans plus tôt, il s'était révolté à l'idée que ces étrangers s'emparaient de faits qu'ils ne comprendraient pas. Une péripétie secondaire serait devenue décisive... Cependant, Alexis Martel ne s'apprêtait-il pas précisément à utiliser cette péripétie.

Toute colère, tout reste de dépit l'avait abandonné.

« La vengance, une telle vengeance : bien vulgaire », disait Brussan. Prévoyait-il l'influence que ces mots auraient sur Martel puisque ce dernier jugeait ainsi ? Brussan !... Lorsqu'il réfléchissait à sa réussite, Martel ressentait une impression singulière, exaltante, comme s'il avait, lui, parcouru ce chemin. Pour un homme de cette taille, Sorlente ne représentait qu'un point de départ. A moins que ce fût déjà l'aboutissement, que Brussan s'y laissât engourdir. Mais Martel croyait que Brussan se servirait plutôt de la fortune de M. Villebrun pour de nouveaux grands pas en avant...

Brussan le victorieux ? Indécis, Martel, armait et désarmait le pistolet. Non, il n'avait plus de rancœur.

« Cette lettre, ce n'est pas vraiment un geste de moi. Puis, je suis déjà parti. »

Devant la table, il hésitait. « La peur d'être dupe ? » Il en était loin, au-dessus, à présent. Un instant encore, il fut perplexe. Enfin il prit la lettre, la déchira et jeta les morceaux dans le feu. Il demeura le regard fixe, jusqu'à ce que tout eût brûlé.

« Quelle cause trouvera-t-on ? » se demanda-t-il.

Elisabeth avait annoncé la séparation. On invoquerait sans doute

son caractère sombre, excessif. On dirait qu'il avait agi dan
accès de chagrin. Un accès... Et il était si maître de lui !

Il revint vers la glace. Alors, il cessa de penser aux autres,
qui s'éloignait. Il voyait à son visage une impassibilité incor
Lentement, il leva le bras droit vers sa poitrine. Le contact
acheva de lui donner la sensation de l'apaisement absolu.

Quand le coup de feu éclata, Elisabeth se trouvait à l'a
extrémité de la maison, dans la chambre de Brussan. Un mo
auparavant, assise près de lui, elle l'avertissait de son appréhen
Puis elle avait dit :

« Alexis a raison. Avec toi, je me suis transformée. J'ai
toute la responsabilité que j'aurais, s'il agissait comme il l'a
Mais en pensant à toi, j'ai surmonté mon envie d'aller le retrou
de tenter de le réconforter. Ainsi, je n'aurais que prolongé ce
doit finir. »

Elle avait dit encore :

« Quoi qu'il se produise, je suis sûre qu'à présent... »

La détonation l'interrompit. Elle sursauta, fit un mouvem
pour se lever. Serrant son poignet, François Brussan la ret
Par la suite, se rappelant cet instant, elle ne put jamais s'empêc
d'imaginer que pour lui qui avait déclenché et toujours dirigé
événements de Sorlente, ce coup de pistolet n'était pas tout à
inattendu.

Interrogateur, il la regardait. Elle reprit, d'une voix moins ne

— Je suis sûre qu'à présent, je dominerai même le remor

HENRY CASTILLOU

LES DÉBUTS D'ERCKMANN-CHATRIAN

(1848-1852)

II[1]

Après l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République, M. Perrot, qui était bonapartiste, se trouva en conflit d'opinion déclaré avec son subordonné. Dès lors, il tâcha de lui faire comprendre, très discrètement, qu'il ferait bien de chercher un emploi dans un autre établissement. En juillet 1849, après l'agitation consécutive aux manifestations contre l'expédition de Rome, le ministre de l'Instruction publique prescrivit une enquête générale sur la situation morale dans les lycées et collèges. M. Perrot, consulté pour sa part, répondit en termes bénins que la tranquillité n'avait jamais été troublée. Mais en même temps il insistait auprès de Chatrian pour le décider au départ.

— Mon cher Gratien, lui disait-il, vous avez un grand, un prodigieux talent, qu'il faut utiliser avec une persévérance infatigable ; vous êtes sûr de réussir. Travaillez donc, mais travaillez exclusivement la littérature.

— Mais, répondait le jeune homme, les connaissances me manquent. Il me faudrait une ou deux années de bonnes et sérieuses études, dirigées vers un but utile et spécial, et il m'est impossible de me déplacer pour faire ces études. Je n'ai rien, absolument rien. Je n'ai pas de position fixe. Comment voulez-vous que j'étudie la littérature à fond ?

(1) Voir *La Revue* du 1er Juin.

— Mon cher ami, répondait le principal, il est inutile que vous étudiez la littérature française ; vous avez deviné ce que vous n'avez pas lu. Il vous faut, dites-vous, des connaissances sérieuses et une position, rien de plus facile. Allez en Allemagne, partez le plus tôt possible. Placez-vous comme professeur de français dans un collège allemand. Ce sera pour vous une chose facile. Je vous donnerai des certificats constatant que vous avez professé la littérature française dans un collège de France. Vous serez parfaitement reçu. Vous vous lierez avec des hommes instruits, versés dans la connaissance de leur langue que vous étudierez à fond, ainsi que leur littérature. En revenant d'Allemagne vous allez droit à Paris vous présenter à l'agrégation pour les langues vivantes... Vous serez membre de l'Université, et cette carrière vous sera ouverte aussi large que la littérature.

M. Perrot ne se lassait pas de répéter ces exhortations au maître d'étude, qui faisait la sourde oreille, sentant bien ce qu'il y avait d'excessif dans les éloges de son principal, et d'exagéré dans une conclusion qui lui promettait le titre d'agrégé dans le délai de deux ans. D'ailleurs, son amitié pour Emile, et le plaisir de voir son nom imprimé au bas des feuilletons du *Démocrate*, étaient des raisons suffisantes pour le décider à attendre sur place le développement d'une collaboration dont il était heureux et fier.

Lorsqu'arriva la fin de l'année scolaire 1849-1850, Chatrian n'avait encore manifesté aucune velléité de départ. M. Perrot, déçu mais bien décidé cette fois à employer les grands moyens pour l'obliger à quitter la place, lui annonça que ses appointements annuels seraient réduits, à la rentrée prochaine, de quatre cents à cent cinquante francs. A cette nouvelle, Erckmann fut saisi d'indignation, et, sortant de son naturel, il alla sans délai reprocher au principal l'impitoyable procédé par lequel il se débarrassait du maître d'étude.

Chatrian se voyait donc obligé de partir, et il n'aurait vraiment su comment gagner son pain sans abandonner sa collaboration avec Emile, si ce dernier ne lui avait proposé un arrangement : Erckmann, qui se sentait capable d'écrire agréablement pour un vaste public, reconnaissait son inaptitude aux besognes d'ordre pratique que nécessitait le placement de ses manuscrits. Il se réservait, dans l'association, la composition des œuvres qu'il imaginerait à Phalsbourg. Quant à Chatrian il s'installerait à Paris et n'aurait d'autre rôle, pour commencer, que de faire les démarches

nécessaires à la publication des textes envoyés par son associé. Il lui faudrait donc, lui qui n'avait jamais séjourné dans la capitale, entrer en relations avec les maisons d'édition, les directeurs de revues et de journaux, et les décider à prendre intérêt à des écrits signés d'un nom absolument inconnu. Cette entreprise était ardue et nécessitait de l'intelligence, de la volonté, de l'entregent et de la patience, qualités dont Chatrian était assez bien pourvu.

L'ancien pion étant entièrement démuni d'argent, Erckmann prit l'engagement de pourvoir à sa subsistance. Il possédait maintenant, en propre, sa part dans la succession de sa mère, modeste capital qui produisait une somme d'environ treize cents francs par an. Il revisa la garde-robe de son ami, le pourvut de linge, de vêtements décents, l'amena à ses frais à Paris, l'installa dans un hôtel garni au numéro 11 de la rue Neuve-Saint-Eustache, et le présenta à l'un de ses anciens camarades de l'Ecole de Droit, Achille Toupié, qui lui aussi avait abandonné ses études pour la littérature, et venait de faire recevoir au Gymnase une pièce en un acte, *Plaisir et Charité*. Les deux Phalsbourgeois apparaissaient à une date mémorable dans l'histoire littéraire. Balzac, l'illustre auteur de la *Comédie Humaine*, était mort dans la nuit du 18 au 19 août, laissant libre une place à laquelle aucun romancier contemporain ne pouvait encore prétendre. Dans ce Paris qui avait si peu changé depuis les débuts de Balzac, Erckmann et Chatrian purent se croire les successeurs des héros balzaciens débarquant de leurs lointaines provinces pour conquérir la grande cité.

Erckmann repartit pour Phalsbourg le 1er septembre, laissant à Chatrian la promesse d'une mensualité de cent cinquante francs pour ses dépenses. Achille Toupié restait à la disposition du nouveau Parisien pour le conseiller et le guider. Le premier soin de Chatrian fut de rechercher sous quelle bannière littéraire il s'enrôlerait pour s'acquitter de sa mission. Les drames et les contes publiés jusqu'alors sous la double signature avaient sans conteste une physionomie romantique ; mais à Paris le romantisme était desservi par des excentricités de plus en plus choquantes. Son chef reconnu, Victor Hugo, malgré son grand talent, avait subi en 1843 un retentissant échec au Théâtre-Français, avec son drame, *les Burgraves*, qui l'avait décidé à cesser d'écrire pour la scène. Au même moment Ponsard remportait un grand succès à l'Odéon avec *Lucrèce*, tragédie en vers selon l'ancienne formule, à cela

près que la règle des trois unités n'était pas observée. *Lucrèce*, six semaines après la chute des *Burgraves*, alla aux nues, suscitant la fureur des romantiques, qui crièrent *haro* sur Ponsard, transfuge du romantisme, et dès lors s'acharnèrent à le dénigrer. Peu s'en fallut que Ponsard ne fût proclamé, bien malgré lui, le nouveau chef du classicisme, ce terme étant employé en mauvaise part. Les critiques tendancieux n'allèrent pas jusque-là, mais essayèrent de l'anéantir sous le ridicule en l'appelant le fondateur de l'école du *Bon sens*. Le jeune auteur ne s'en porta pas plus mal et poursuivit sa carrière, fort de l'appui de Rachel, la créatrice du rôle de Lucrèce pour laquelle il écrivait, en 1850, une comédie antique, *Horace et Lydie*.

Chatrian tenait, en son for intérieur, pour l'école romantique contre celle du Bon Sens, mais il n'eut garde de le montrer. Toupié lui ayant fait connaître l'auteur dramatique Michel Carré et son collaborateur Jules Barbier, représentants authentiques du Bon Sens, il fit tout son possible pour leur plaire et fut bientôt en relations suivies avec eux. A vrai dire, il aurait préféré cultiver l'amitié d'Alexandre Dumas, mais celui-ci, sollicité de lui accorder audience, n'avait pas daigné lui répondre. L'astucieux Lorrain n'en fit pas moins un sacrifice propitiatoire à l'auteur des *Trois Mousquetaires*, qu'il admirait presque à l'égal d'Hugo, en abandonnant son prénom usuel de Gratien pour celui d'Alexandre.

Dans une lettre à Erckmann, trois jours après le départ de celui-ci, Chatrian lui décrivit sa première entrevue avec Carré, qui lui avait fait l'accueil « le plus cordial et le plus fraternel » et lui avait dit en propres termes :

— Vous n'avez qu'un seul défaut, c'est d'être trop riche et trop grand, mais lorsque, par la fréquentation au théâtre, vous aurez appris le métier, ces défauts se transformeront en qualités et vous ferez alors des ouvrages de premier ordre... Marchons de front et épaule contre épaule et dans un an, nous serons les maîtres du théâtre.

Chatrian, confiant en son destin, optimiste, enthousiaste, était aussi un peu gobeur et ajoutait trop facilement foi aux compliments de circonstance que lui faisaient ses nouveaux amis, Toupié notamment, dont il parlait ainsi dans une autre lettre à Emile : « Ce diable de Toupié t'a fait une réputation colossale... Tu passes à Paris pour un des plus grandes originalités littéraires de notre époque. »

Il ne faut pourtant pas s'y tromper : quand Chatrian s'exprimait ainsi, il transmettait à son ami des éloges exagérés qui s'adressaient bien à lui, Emile Erckmann. Mais Toupié était le seul homme de lettres parisien sachant que ce nom désignait un écrivain résidant en province. Pour tous les autres, Erckmann, et même Erckmann-Chatrian, c'était Alexandre Chatrian qui, pour la commodité de ses démarches, avait convenu avec son ami de dissimuler sa véritable identité. De cette supercherie devait naître une croyance qui subsista longtemps, d'après laquelle le nom d'Erckmann-Chatrian était celui d'un seul auteur habitant à Paris.

Au début de 1851, Chatrian commençait à mettre en œuvre son plan d'investissement des pontifes du Bon Sens. Il écrivait à Emile, toujours inquiet ; « Je vais frapper à toutes les portes pour avoir le droit de les enfoncer à coups de massue, si on refuse de nous les ouvrir... » Il commençait à recevoir les manuscrits promis. Les uns étaient des œuvres spontanées d'Erckmann, les autres avaient pour origine les demandes que lui faisait son ami après ses investigations parisiennes. Alors, les conseils pleuvaient dru en même temps que les commandes : du vaudeville, toujours. Se méfier de la censure et écarter de la scène prêtres et religieuses. Soigner les dénouements heureux. Eviter ceux qui tournent mal aux yeux du public, c'est-à-dire que la vertu persécutée soit récompensée. Beaucoup d'intrigues, du comique, du sentiment et surtout ne pas chercher à faire de l'art, ce serait peine perdue. Ne pas prendre pour modèle Hugo, ni Dumas, mais Bayard, Brisebarre, Anicet-Bourgeois, Carré « et autres grands hommes actuellement en possession de la scène française ».

Docilement, Erckmann s'exécutait et expédiait ses textes par fragments, de manière à rendre plus rapide la critique amicale de Chatrian et les retouches qu'il conseillait. Puis il fallait ensuite les soumettre à Michel Carré, qui se révélait peu à peu un juge sévère. Il avait d'abord examiné la réserve qu'Emile conservait depuis ses premiers essais et qu'il avait apportée à Paris. *La Décentralisation littéraire* s'était révélée injouable « sauf à la Comédie-Française », avait bien voulu ajouter l'augure, mais sans se charger des démarches nécessaires. *Schinderhannes* et les *Zigeiner* (romanichels) étaient présentables, mais avec une « francisation » préalable. Finalement, les *Zigeiner*, mués après plusieurs transformations en *Dernier bohème*, finirent par être interdits après le coup d'Etat.

Restaient le *Juif de Strasbourg* et un *Rembrandt*, tiré du conte, qui n'eurent pas meilleur sort.

***

Emile était d'abord resté réfractaire à la verve épistolaire de Chatrian, et avait conservé une réserve prudente à chacun de ses accès d'enthousiasme. Il répondait en lui prêchant la méfiance et en lui recommandant de ne point se laisser « flouer » par Carré, qui ne lui semblait pas digne de confiance. De fait, ce dramaturge notoire agissait à l'égard de son protégé comme l'auraient fait la plupart de ses confrères. Peu de directeurs de théâtre se donnaient la peine de lire les manuscrits des débutants. Ils se contentaient, pour chaque pièce, de conseiller à l'auteur de choisir un collaborateur connu, qui consentirait à joindre sa signature à la sienne. Sous cette garantie, ils daignaient examiner le texte proposé. En cas d'acceptation, la pièce valait au collaborateur une remise de cinquante pour cent sur les droits d'auteur. Dans le cas contraire, le néophyte en était quitte pour recommencer l'opération sur nouveaux frais.

Or, Erckmann eut la surprise de constater que tous ses écrits étaient régulièrement reçus par Carré, qui les conservait sous des prétextes spécieux sans en faire agréer un seul. Et comme il s'en plaignait à son associé, celui-ci lui répondit : « Ou Carré est de bonne foi ou il est fou. S'il perd son temps pour le plaisir de mettre des pièces en portefeuille, il est fou. Je le connais assez pour répondre du contraire. » Ce disant, Chatrian péchait par présomption. Erckmann devait s'en apercevoir plus tard, aux représentations des opéras comiques *Galathée* et *Les contes d'Hoffmann*, dont Carré et Barbier avaient écrit les livrets. L'auteur phalsbourgeois y reconnut l'utilisation de quelques-unes de ses idées de 1850, que les librettistes avaient retrouvées dans leurs cartons et s'étaient appropriées sans vergogne.

A force d'attendre sans rien voir venir, Erckmann s'impatienta et vint à Paris, annoncer à Chatrian qu'il lui serait impossible de lui fournir des subsides au delà de l'hiver 1851-1852. Stimulé par cet avertissement, Chatrian fit un nouvel effort auprès de Carré pour qu'il plaçât, coûte que coûte, le drame de *Rembrandt* et une autre pièce, *l'Arbre et l'Ecorce*, dernier envoi d'Emile. Le sort de *Rembrandt* devait se décider aux Variétés où régnait le célèbre

et tout-puissant acteur Frédérick Lemaître. Pour l'amadouer, Chatrian déclarait d'avance souscrire à toutes les exigences de ce tyrannique interprète, exigences parfois humiliantes « pour de vieux auteurs ». On arrangerait les rôles, on ferait des coupures, on transformerait la pièce pourvu qu'elle plût au comédien. Dans ce cas, l'association Erckmann-Chatrian était lancée « bride abattue ». Elle le méritait bien ! De même, pour l'*Arbre et l'Ecorce*, il fallait, avant tout, ne pas mécontenter l'acteur Carpier, qui pourrait « mettre des bâtons dans les roues ».

Tant de concessions devenaient inutiles, car le coup d'Etat du 2 décembre 1851 vint suspendre ou bouleverser à Paris toute activité normale. Les républicains furent arrêtés en masse. Chatrian dut à son obscurité de n'être point inquiété ; mais les amis qu'il s'était faits à la brasserie littéraire des Martyrs, tels que Pierre Dupont le chansonnier et Lachambaudie le fabuliste, furent compris sur les listes de suspects et incarcérés. La famille Erckmann était d'opinions trop démocratiques pour n'être point l'objet de mesures de police à Phalsbourg et dans le Bas-Rhin. Jules, en sa double qualité de candidat « ouvrier » de 1848 et de journaliste « rouge », quitta Strasbourg par la voie du Rhin, en se cachant sous les fagots d'un vapeur qui le conduisit en Suisse. Son frère Charles n'eut pas le même bonheur et se vit emprisonner comme terroriste, tandis qu'Emile, qui avait la chance d'être domicilié dans le département de la Meurthe, était simplement porté sur une liste de suspects.

Le père Erckmann, ancien volontaire, avait toujours été sympathique aux militaires en activité dans sa ville, particulièrement aux gendarmes, qui, on le sait, se recrutaient alors parmi les sous-officiers de cavalerie. Ces vieux troupiers étaient naturellement portés à l'indulgence envers leurs anciens compagnons d'armes et leurs familles. L'un d'eux, le brigadier de gendarmerie Bader, qui fréquentait le cabinet de lecture, se serait reproché de ne pas venir en aide à son ami Philippe Erckmann dans l'embarras. Or, dans les premiers jours de décembre, la liste des suspects de Phalsbourg parvint simultanément au bureau du commissaire de police et à la caserne de gendarmerie. Bader n'hésita pas. Il se rendit chez le libraire et lui révéla, sous le sceau du secret, que son fils était porté sur la liste avec le numéro seize. Des instructions complémentaires prévoyaient sans doute les cas où les suspects en question devaient être appréhendés en flagrant délit de complot, car le brigadier

insista pour qu'Emile eût à « se tenir bien tranquille dans sa ruelle des Capucins ».

Point n'était besoin d'une pareille précaution. Dès l'année 1849, rentrant dans la maison paternelle après les inutiles échauffourées de juin, le jeune homme avait dit adieu à la politique active et relaté par écrit les raisons de ce renoncement. « Je vois, disait-il, tout ce qu'il y a de ridicule et de vide dans cet état permament de conspiration, dans ces inoffensifs plaidoyers en faveur des souffrants et des affamés, dans ces interminables discussions politiques soulevées entre une pipe de tabac et un pot de bière, dans cette surabondance de paroles et dans cette stérilité d'actes... Je comprends avec douleur que, parmi tous ces jeunes enthousiastes, bien peu avaient la conscience des idées dont ils se faisaient les porte-voix ; je devinai enfin ce jeu de marionnettes, dont les principaux fils aboutissaient entre les mains de la police... J'avais cru entrer dans une vaste conspiration, et je m'éveillais au milieu des vapeurs d'une tabagie. » (1)

Depuis qu'il avait écrit ces lignes, Erckmann n'avait point dévié de sa ligne de conduite. Il pouvait donc, très sincèrement et sans fausse honte, se donner en exemple à Chatrian pour l'inciter à la prudence, lui conseiller de ne plus se mêler aux agitations politiques, de travailler sans préoccupation des événements. Chatrian suivit ses conseils et s'en trouva bien, puisque de son propre aveu son travail habituel ne fut interrompu que pendant quinze jours. Toutefois, la situation respective des associés s'était modifiée. Le patrimoine d'Emile se trouvait amoindri, ses revenus et davantage étant absorbés par la pension qu'il servait à Chatrian depuis près de dix-huit mois. Il fallait de toute urgence que celui-ci se procurât un gagne-pain et qu'Erckmann, devant l'inanité de leur dernière expérience, découvrît une solution à leurs difficultés.

Emile vint tout exprès à Paris et exposa la chose à son ami qui entra tout de suite dans ses vues. Alexandre reconnut qu'il lui fallait travailler, à l'avenir, le jour pour se procurer le vivre et le soir pour vaquer à ses besognes littéraires. Il devait trouver un emploi lui procurant de quoi subsister et contribuer pour sa part à la pension de ses vieux parents. A son compte, cela supposait un revenu stable de douze cents francs par an. Erckmann repartit pour Strasbourg, gardant de cette entrevue l'impression que son

(1) Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg. Papiers d'Erckmann, carton 15 a.

ami n'avait pas toujours été un représentant modèle et que les tentations parisiennes dénoncées par l'austère Perrot avaient exercé sur lui leurs attraits. A son arrivée rue Neuve-Saint-Eustache, il avait été surpris de voir Alexandre accourir dans l'escalier, revêtu d'une robe de chambre à grands ramages et les cheveux tellement longs qu'à chaque marche ils se soulevaient comme des ailes. Cette physionomie de « garçon perruquier » lui parut indigne d'un mandataire sérieux et lui déplut.

Ils s'embrassèrent, et bien que Chatrian eût l'air heureux de leur réunion, Emile, au premier coup d'œil, comprit qu'il avait dû passer bien du temps à « faire bombance » à ses dépens. Ce qui sembla le lui prouver, c'est que le lendemain, lui ayant demandé de le présenter à Michel Carré et à Jules Barbier, Alexandre ne savait même pas leur adresse.

Quoi qu'il en fût, l'ancien maître d'étude ne voulait à aucun prix reprendre un emploi dans l'enseignement. Il pensa à se faire journaliste, mais le personnel des journaux démocratiques supprimés en décembre encombrait les bureaux des quelques feuilles républicaines survivant au désastre. Il ne lui restait qu'une ressource : son père connaissait le riche châtelain de Cirey, M. Chevandier de Valdrôme, qui avait investi sa fortune dans plusieurs grandes affaires industrielles et s'était toujours montré bon pour la famille Chatrian. Alexandre lui fit demander une place de douze cents francs par ans « à Paris, dans n'importe quel bureau », et le 24 février suivant il écrivait à Erckmann qu'il entrait « dans l'administration du chemin de fer de Paris à Strasbourg aux appointements de quatre francs par jour, à raison d'un travail de 10 heures du matin à 5 heures du soir ».

Voilà donc l'infatigable Alexandre au service de la société qui devait devenir la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Il était employé auxiliaire au service des titres, poste dans lequel il apporta un zèle qui devait avoir sa récompense. Il n'en était pas moins ardent, la journée de travail administratif terminée, à continuer sa collaboration à peine interrompue, dut-il y passer ses nuits comme Honoré de Balzac.

Mais de son côté, Erckmann était las de produire pour la scène tant d'ouvrages dont aucun n'avait encore vu le feu de la rampe, tout au moins à Paris. Il laissa donc son ami poursuivre ce qu'il n'était pas loin de regarder comme une chimère, et consacra tous ses soins au placement de *Schinderhannes ou les brigands*

des Vosges. Ayant maintenu ses relations avec Achille Toupié qui venait de s'installer à Rosny-sous-Bois avec sa jeune femme et sa fillette, il alla vivre sous son toit, dans une maisonnette au bord de la route de Montreuil, non loin du fort, où il occupa une chambre au premier étage. De là, on allait facilement jusqu'à Paris et il en profita pour placer son *Schinderhannes* au *Journal des Faits*, publication singulière, sans opinion ni tendance politique, qui se prétendait « le journal des fonctionnaires ». Propriété d'une société anonyme, cette feuille commença la publication de *Schinderhannes* le 2 octobre 1852.

Schinderhannes, sous sa première forme, comportait un développement philosophique dont le directeur du journal n'avait pas voulu encombrer ses colonnes. Une doctrine chère à l'auteur y était exposée, celle de la transformation des corps et de la pérégrination des âmes. Cette œuvre ayant été amputée d'une partie de sa substance, Erckmann en tira le sujet d'un nouveau récit auquel il donna le nom d'un personnage du précédent, *l'Illustre docteur Mathéus*. Il se mit à cette besogne à Rosny-sous-Bois. Dans ce calme asile, son travail avançait lentement, mais sans relâche.

Il reconnut, à cette époque, la vérité du jugement porté depuis longtemps par Chatrian sur Achille Toupié. C'était un franc paresseux. Dans les rares journées qu'il passait chez lui, il grimpait dans un grand poirier, s'asseyait sur la maîtresse branche et demeurait pendant des heures en méditation, l'œil perdu dans l'espace. Et quand Erckmann, qui finissait par s'énerver à ce spectacle, lui criait : « Allons, à l'ouvrage ! » il répondait :

— Je suis trop poète pour travailler quand il fait soleil, et trop mélancolique quand il pleut.

Cette apathie ne se dissipa, momentanément, que le jour où l'une des pièces de Toupié, *la Statuette d'un grand homme*, fut reçue à la Comédie-Française. Il crut avoir vaincu d'un seul coup toutes les difficultés de l'avenir. Ce succès, qui aurait dû l'encourager à produire d'autres œuvres, lui valut seulement, pendant quelques mois, une fausse sécurité. Incapable d'un travail suivi, Toupié ne devait atteindre ni la fortune, ni la notoriété.

Erckmann eut un moment la pensée de l'utiliser comme auxiliaire. Depuis que Chatrian gagnait sa vie dans un bureau, il ne pouvait plus s'occuper de démarches littéraires, sauf le dimanche. Emile se voyait donc obligé aux fastidieuses visites auprès des

secrétaires de rédaction, qui lui pesaient comme de vraies corvées. Il supposa que son hôte pourrait le suppléer au cours de ses déplacements quotidiens dans Paris et il lui offrit de devenir son représentant. Toupié signerait ses œuvres avec lui et ils partageraient les droits d'auteur, de compte à demi. L'auteur de la *Statuette* péchait par un excès d'apathie, mais il était scrupuleux en affaires. Il écarta la proposition, disant qu'il ne signerait pas d'ouvrages dans lesquels il n'y aurait rien de lui.

Après cette petite infidélité au pacte verbal conclu à Phalsbourg, Erckmann n'avait qu'à revenir à son premier collaborateur. Il ne put le faire tout de suite, car ce dernier était toujours très occupé, et d'ailleurs il préparait, lui aussi, un roman, *l'Oreille droite de maître Carolus*. Mais la résidence continuelle à Paris empêchait Chatrian de travailler. La Compagnie de l'Est accordant à ses agents des facilités de déplacement, il décida d'en profiter et s'en fut habiter à Pantin, rue de Montreuil. A la différence d'Emile, Chatrian ne mena d'ailleurs pas jusqu'au bout la composition de son roman. Il avait des idées, de l'imagination, de la verve, mais il manquait de style et restait, malgré plusieurs tentatives, impropre à ordonner correctement un récit fantaisiste.

Cependant, Erckmann, ayant mis le point final à l'*Illustre docteur Mathéus*, entreprit de le publier et alla le porter lui-même au redoutable François Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

Le roman de l'*Illustre docteur Mathéus*, est essentiellement vosgien, pour ne pas dire phalsbourgeois, car il se déroule tout entier dans la région du col de Saverne, avec une excursion en Basse Alsace. Mathéus, docteur en médecine, établi au Graufthal, au bord de la Zinzel, a été, dans sa jeunesse, attaché comme chirurgien à la bande du brigand Schinderhannes, resté célèbre dans les provinces rhénanes pour ses exactions et ses crimes à la fin du XVIII^e^ siècle. Afin de répandre une doctrine philosophique inspirée de Pythagore il quitte sa paisible résidence et entreprend de courir les routes. Chemin faisant il rencontre un musicien ambulant, Coucou Peter, qu'il convertit et dont il fait ainsi son premier disciple. Devenus inséparables ils parcourent les Vosges moyennes ; mais les épreuves ne leur sont pas épargnées

Le manuscrit était resté empilé avec d'autres, à son rang d'ancienneté, dans le bureau directorial de la *Revue des Deux Mondes*, bien en vue sur une table à tapis vert. Erckmann y retournait de

quinzaine en quinzaine, et constatait chaque fois que son texte était toujours à la même place. Certain jour, il manifesta devant Buloz un dépit si visible que celui-ci lui dit :

— Jeune homme, vous êtes bien impatient pour un auteur qui n'a pas de nom !

Piqué au vif, le susceptible Emile répondit du tac au tac :

— Monsieur, bien des gens qui n'ont pas de nom s'en feront un, et bien d'autres, qui en ont un, n'en auront plus !

Il reprit lui-même son papier et sortit en saluant.

De la rue Bonaparte où siégeait alors la *Revue des Deux Mondes*, Erckmann alla directement à la place Vendôme, chez Jules Simon, directeur du *Journal pour tous*, et lui confia son œuvre. Deux mois s'écoulèrent encore, au bout desquels l'auteur déçu retourna chez Simon qui le reçut familièrement, dans le négligé d'une robe de chambre à ramages verts. Il n'avait pas encore lu le roman, mais, voyant le jeune homme assez déconcerté, il lui demanda malicieusement :

— Est-ce un chef-d'œuvre ?

— Si c'était un chef-d'œuvre, répliqua Erckmann, ce ne serait pas à moi de le dire.

— Oh ! de la modestie !

— Non, Monsieur, ce n'est pas un chef-d'œuvre. Je ferai mieux.

Paisiblement, Jules Simon ouvrit un placard et montra au visiteur une pile de manuscrits allant du plancher jusqu'au plafond, et prononça :

— Je n'ai pas encore eu le temps de lire tout cela ; si vous voulez attendre, votre tour viendra.

— Non, Monsieur. J'aime mieux m'adresser ailleurs.

Le directeur avait le roman dans la main. Il le rendit à son propriétaire, qui salua et redescendit tout rêveur, se demandant s'il ne valait pas mieux pour lui retourner au Quartier Latin passer son dernier examen et soutenir sa thèse.

Il y avait alors à Paris un journal républicain, le *Siècle*, dont le directeur littéraire était Desnoyers, l'un des fondateurs du *Charivari* et de la Société des Gens de Lettres. Erckmann voulut le voir, mais ne le trouva pas chez lui, et le manuscrit resta, là encore, en souffrance pendant deux mois. Enfin, le persévérant auteur se trouvait un jour au mariage d'un confrère, lorsqu'il reconnut Desnoyers, qui lui dit :

— Votre *Illustre docteur Mathéus* est un livre. Ce n'est pas un feuilleton.

Ayant récupéré une fois de plus son texte, Erckmann, qui décidément ne savait pas parler leur langue aux directeurs parisiens, le confia à Chatrian. Le jour même, celui-ci le déposa à la *Revue de Paris*, alors dirigée par Laurent Pichat, qui l'accueillit favorablement. Ainsi se rétablit tout naturellement une collaboration interrompue en fait depuis le séjour d'Erckmann chez Toupié, c'est-à-dire depuis deux ans. Dans l'intervalle, les deux amis étaient bien restés associés en quelque manière, mais c'était par simple habitude, non plus pour travailler, mais pour se divertir.

En ce temps-là, Erckmann venait de signer de leurs deux noms son premier écrit de « petit journaliste » parisien. C'était un article de tour léger, intitulé *Lettre à une femme blonde*, qui parut dans l'un des premiers numéros du *Figaro* hebdomadaire, fondé par Villemessant, le 2 avril 1854. Cette œuvre, qui semble être tombée dans l'oubli, mérite d'être relevée aujourd'hui, ne serait-ce que pour montrer le spectacle rare d'un Émile daignant sacrifier au marivaudage quelques-uns de ses studieux loisirs.

Collaborateurs d'une grande revue et d'un journal nouveau qui devait rapidement prospérer, les jeunes associés étaient lancés, et l'on sait la brillante carrière qu'ils allaient parcourir en publiant tant de contes et de romans populaires où étaient exaltés, avec les principes de 89, le culte du travail, la pratique des vertus familiales, l'esprit évangélique et l'idée de patrie. On sait aussi, hélas ! que les désastres de 1870 modifièrent leur existence en les séparant, et qu'après quarante ans d'un labeur commun, une brouille absurde, aggravée par des polémiques de presse, vint détruire leur amitié.

N'importe ! En ce centenaire de leurs débuts littéraires, on veut oublier cette triste querelle, et le lecteur de *l'Ami Fritz*, de *Madame Thérèse*, du *Conscrit de* 1813, de *l'Histoire d'un paysan*, peut aller à Phalsbourg évoquer leur souvenir. Il le retrouvera vivant, dans la contemplation du monument élevé à leur mémoire. Réunis pour toujours dans le bronze, Erckmann et Chatrian demeurent présents, en esprit comme en effigie, dans leur chère cité redevenue française, à deux pas de la maison natale d'Erckmann, tout près du vieux collège où ils s'étaient, pour la première fois, rencontrés.

GEORGES BENOIT-GUYOD.

LE SOUVENIR DE CHOPIN

Dans une chambre, située au centre de Paris, le 17 octobre 1849, un malade est en train d'agoniser. C'est Frédéric Chopin.

Il vient d'être administré par son compatriote, le Père Jelowicki. A son chevet, à côté de sa sœur arrivée de Pologne, se trouvent la princesse Czartoryska, son élève préférée, Franchomme le violoncelliste, son ami intime. Il y a aussi la belle comtesse Potocka, douée d'une voix admirable, et Gutman, un de ses élèves. Le malade demande à la comtesse de chanter un air de *Béatrice de Tenda,* opéra de Bellini. Comprimant un sanglot, Mme Potocka s'exécute. En s'adressant au malade, Franchomme lui dit : « Nous allons toujours jouer ta musique. — Qu'est-ce que c'est que ma musique ? répond Chopin. C'est si peu de chose !... » Ce sont ses dernières paroles, dernières paroles d'un génie qui va s'éteindre mais qui vient de jeter sur le monde une clarté inconnue.

Lorsque vous pénétrez place Vendôme en vous dirigeant vers les Tuileries, regardez à droite. Vous y apercevrez une plaque commémorative. Elle indique l'édifice où expira Frédéric Chopin. Les anniversaires des grands hommes nous rapprochent d'eux. Ils nous permettent de revivre les moments les plus importants de leur existence. Ils nous donnent l'occasion de méditer et d'approfondir leur œuvre. Le centenaire de la naissance d'un génie nous met en face de l'aurore de sa vie. Nous suivons l'évolution progressive de son esprit, de son imagination. Lorsque nous commémorons le jour de sa mort, nous contemplons la réalisation de son rêve et de son effort déjà accompli. Et parmi ces grands hommes nous trouvons des privilégiés qui restent pour nous particulièrement chers. Chopin est de ceux-là.

Pendant le siècle qui nous sépare de sa mort, il est devenu le musicien le plus populaire du monde. Il est connu même de ceux pour qui la musique n'est pas spécialement ce breuvage quotidien dont devrait s'abreuver l'humanité tout entière. Il est aimé, idolâtré par ceux pour qui le langage des sons reste le plus sublime, le plus noble et le plus élevé parmi les arts.

Le culte que lui voue l'univers sonore est encore plus profond en Pologne où l'on voit un peu en lui le symbole de la patrie. Chopin est né dans les environs de Varsovie. Sa mère était polonaise. Par son père, émigré français, il avait du sang français dans les veines. Son origine polonaise, il a tenu à l'affirmer depuis son âge le plus tendre et il lui est resté fidèle pendant toute sa vie. Son enfance, qu'il passe à Varsovie ou dans ses environs, est exceptionnellement heureuse. Intelligent, vif, gai, il est adoré par tout son entourage. Tout jeune, il reçoit les premiers enseignements musicaux, et ses aptitudes se font jour dès le début. « C'est un génie », écrit dans ses notes son vieux maître Elsner. L'entourage de l'enfant partage cette opinion. On l'entend dans les salons de la capitale et en Saxe chez le grand-duc, frère de l'Empereur. Il est fier de son succès mais l'attribue surtout à son nouveau costume de velours, à son beau col et avant tout à sa magnifique cravate de soie. « Tout le monde la regardait pendant que je jouais », dit-il à sa mère.

Il continue à travailler avec zèle et arrive à l'âge de vingt ans. A côté de quelques œuvres pleines de charme, il vient d'écrire deux œuvres importantes : les variations sur un thème du *Don Juan* de Mozart et le Concerto pour piano et orchestre en *fa mineur*. Avec ce bagage artistique d'une valeur incontestable, Frédéric Chopin part pour Vienne : l'accueil qu'il y reçoit est des plus encourageants. Il rentre à Varsovie plein d'entrain et de confiance. Mais voici que le premier frisson vient agiter son cœur, son âme d'adolescent. Qui est-elle ?... Elle est Polonaise, elle s'appelle Constance ; elle a une voix qui enchante le public de Varsovie, car elle chante à l'Opéra. Frédéric en est amoureux et, sous l'inspiration de ce juvénile amour, il écrit son second Concerto, celui en *mi mineur*. Il produit cette nouvelle œuvre à un concert de charité. Constance y prend part et chante l'air de la *Donna del Lago* de Rossini. Tous les deux obtiennent un grand succès. En rendant compte de ce concert

dans une lettre écrite à son ami Titus Wojciechowski, Chopin ne parle pas de son concerto mais il s'extasie sur la façon dont Constance a chanté l'air de Rossini... Mais aujourd'hui qui de nous se souvient encore de la *Donna del Lago ?* Tandis que Constance est immortalisée comme inspiratrice du *Concerto en mi mineur* de Chopin qui reste un vrai joyau dans le répertoire pianistique, une pierre de touche de tous les virtuoses. C'est que cette œuvre a été conçue et créée comme on aime et on chante à vingt ans.

Sous l'azur sans nuages de cette idylle ébauchée Frédéric travaille et poursuit son œuvre. Les progrès de ce travail se font de plus en plus sensibles. Son entourage décide qu'il faut qu'il quitte le pays, qu'il se fasse connaître au delà de ses frontières. Son génie « doit » conquérir l'univers. Frédéric hésite mais il finit par se laisser convaincre. En proie au feu sacré, il consent à quitter et sa patrie et son idole. Le départ est décidé ; il a lieu le 1er novembre 1830. Sa famille, ses amis, ses condisciples l'accompagnent jusqu'aux portes de la ville. Là, le pauvre garçon fond en larmes. Il a le pressentiment que jamais plus il ne reverra sa patrie. Ce pressentiment devait se réaliser. Détail touchant : au moment de la séparation on offre à Frédéric un bocal d'argent rempli de terre polonaise. Cette relique doit toujours lui rappeler son pays qui jamais ne cessera d'avoir les regards tournés vers lui, et qui, dès cette époque, est décidé à le considérer comme une gloire nationale.

La page a tourné pour le jeune artiste. C'est une voie nouvelle qui s'ouvre. Elle est certainement peuplée de joies sublimes mais aussi de douleurs intenses. Frédéric est en route ; il s'arrête à Dresde, à Vienne où il reste pendant dix mois. Ceux qui l'approchent dans cette ville si musicienne se rendent compte de la puissance de sa personnalité. On prétend qu'ayant entendu les variations sur un thème de *Don Juan,* Schumann s'était écrié : « Chapeau bas, Messieurs ! Un génie ! » Chopin se dirige vers Paris et apprend en route à Stuttgart un événement douloureux qui secoue sa nature d'artiste et de patriote.

L'insurrection polonaise, qui grondait déjà depuis quelques mois, a pris soudain une tournure tragique. L'armée polonaise est battue ; l'ennemi a déjà détruit les faubourg de Varsovie. Le génie de Chopin est bouleversé. Le rossignol que nous entendions chanter l'extase de ses amours de vingt ans arrête son

chant séduisant. C'est un aigle désormais qui jette le cri de détresse de tout un peuple qui ne veut pas mourir. Chopin vient de composer son *Etude en ut mineur,* dite révolutionnaire, et cent ans plus tard ce cri retentira comme le symbole du désespoir le plus farouche et du patriotisme le plus ardent.

Mais puisque je viens de citer une de ses œuvres qui porte le nom d'*étude,* je vais interrompre pour un moment le récit de son voyage et dire quelques mots sur le recueil entier qui consiste en deux cahiers, chacun de douze études. Nous voici en face d'un monument pianistique des plus étonnants dans l'art de la musique. Chopin s'y attaque à beaucoup de problèmes connus et à une quantité d'autres inconnus avant lui. Désormais et pendant tout un siècle, il ne se trouvera pas un seul pianiste qui n'ambitionnera pas de « pouvoir » jouer les études de Chopin. Pouvoir les jouer, c'est-à-dire les posséder à fond ! Cela ne veut pas dire que tous y parviendront. Quand on travaille une étude de Chopin, on a le sentiment qu'on parviendra à la bien jouer... le lendemain. Le jour même, il manque encore quelque chose. J'ai connu un grand pianiste qui me disait : « Il faut travailler une étude de Chopin pendant quinze ans et la jouer le lendemain. » Toute cette œuvre magnifique est conçue par un jeune homme de vingt à trente ans qui, comme instruction, ne reçut que ce que lui enseigna une modeste école de musique de Varsovie. Et à côté des connaissances techniques, que de musique dans ces études ! Quelle puissance, quel lyrisme passionné ! Quelle fougue, quelle profondeur et en même temps quelle jeunesse !

Je ne puis pas les passer toutes en revue ; mais celle que j'ai déjà nommée la « révolutionnaire, et celle de la déportation où les clochettes des traîneaux emportent sur les routes de la Sibérie les exilés qui partent pour ne jamais revenir, et celle des deux voix qui ont l'air de parler au monde de choses éternelles, et celle qu'il considérait lui-même comme le sommet de son inspiration ! Que de chefs-d'œuvre de la pensée humaine exprimés dans le divin langage des sons ! Poète musicien, d'une puissance évocatrice incomparable, Chopin alors n'a pas encore trente ans.

Il arrive à Paris. Comme Polonais l'accueil qu'il y trouve est sympathique. Comme artiste, il s'aperçoit que son ambition de se faire connaître réclamera du temps. C'est ce qui s'explique

si l'on se rappelle le mouvement artistique et intellectuel de cette époque 1831-1832, celle-même de l'arrivée de Chopin à Paris. Personnellement j'ai été vraiment ébloui par la pléiade d'astres de première grandeur qui brillaient à ce moment dans le ciel de la grande ville. En littérature, le romantisme est en plein épanouissement. En peinture, c'est le même éclat. C'est Delaroche, Ary Scheffer, Horace Vernet, Isabey, Decamps, d'autres encore. Et c'est Delacroix qui va devenir le grand ami de Chopin. En musique, le vieux Chérubini étonne l'univers par la beauté de son *Requiem*. On acclame *la Dame Blanche* de Boïeldieu, *Zampa*, de Hérold ; Auber après *la Muette* donne *Fra Diavolo ;* Rossini électrise avec *Guillaume Tell ;* Meyerbeer prépare la première de *Robert le Diable*, Halévy *la Juive*.

Certaines de ces œuvres pourraient nous paraître surannées aujourd'hui : à cette époque Paris les portait aux nues. Les interprètes, il faut l'avouer, y aidèrent. Parmi les plus illustres, citons Rubini, Lablache, Tamburini, la Pasta, Nourrit le créateur de Robert le Diable, les deux sœurs Garcia, dont l'une va bientôt être immortalisée par Musset dans ses *Stances à la Malibran*. Et voici le représentant de l'avenir, Berlioz, et celui qui va devenir l'ami du jeune Polonais, Franz Liszt.

Comment se faire connaître, percer, parmi tous ces noms justement célèbres. La tâche n'est pas aisée ; le découragement s'en mêle et pour un peu Frédéric aurait quitté la grande ville. Cependant ici c'est le destin qui entre en jeu. Le hasard provoque une rencontre imprévue. Un soir, dans le monde, on entend Chopin et voici que le décor est complètement changé. Remarqué d'abord, distingué ensuite et puis aimé, choyé il devient en très peu de temps l'idole de la société parisienne. Tous veulent le voir, l'approcher, l'entendre surtout. En train de devenir l'homme du jour il ne pense plus à s'en aller, il va se fixer à Paris. Combien d'autres l'ont imité, combien de génies, de talents ou même de simples dilettantes ont subi l'emprise incomparable de cette cité de beauté et de bonté, et que de chefs-d'œuvre de la pensée humaine sont nés sur son sol hospitalier !

Parmi les relations les plus intimes de Chopin à cette époque il faut citer Franchomme le violoncelliste, le grand Franz Liszt et le peintre Delacroix. On a beaucoup parlé et écrit sur les relations de Chopin et de Liszt. En effet, ils furent à un certain

moment extrêmement liés. En art leurs deux génies d'exécution se différenciaient totalement. On pourrait peut-être dire qu'ils se complétaient. Liszt exerçait une souveraineté absolue sur son auditoire. Le jeu de Chopin, plein de charme, de poésie, unique dans son genre, ne parvenait pas à dominer la foule. On croit qu'il s'en rendait compte et qu'il en souffrait. Dans une lettre écrite à sa famille nous lisons : « En ce moment j'entends Liszt jouer mes études comme je ne saurai jamais le faire. » C'est peut-être une raison pour laquelle Chopin n'aimait pas beaucoup jouer en public.

Et cependant j'ai entendu raconter dans mon enfance un fait qui se serait produit lors du dernier voyage de Liszt en Russie. A une soirée organisée en son honneur une dame arrivée de province lui demanda : « Monsieur Liszt, d'après vous qui est aujourd'hui le plus grand pianiste du monde ? » Liszt, en allumant son cigare, répondit tranquillement : « Madame, tout le monde dit que c'est moi, et moi je dis que c'est Chopin. » Ces paroles prouveraient que Liszt reconnaissait la valeur de son ami. Le livre qu'après sa mort il lui consacra le prouve aussi. C'est d'ailleurs un livre que je n'aime pas trop, malgré son style enthousiaste. Il me rappelle certaines fantaisies sur des airs d'opéra ; les thèmes en sont évidemment beaux, mais à côté de pages remarquables il y a tant de notes inutiles !

Le troisième ami de Chopin est Eugène Delacroix. Delacroix adorait la musique, ce qui apparaît à travers les pages de son admirable *Journal*. On a par moment l'impression, en lisant ce *Journal*, que, s'il n'avait pas été un aussi grand peintre, il aurait été peut-être un grand musicien. Ce qu'il dit de Chopin est étonnant de justesse et de clairvoyance. Delacroix devinait quelle place éminente l'avenir réservait à Chopin dans le Panthéon de la musique.

A cette époque, malgré tout le succès qu'il obtenait comme exécutant et grâce à sa séduction personnelle, Chopin était peu joué. Liszt n'interprétait presque que ses œuvres à lui et les autres pianistes, nombreux déjà, ne possédaient pas la technique nécessaire pour aborder les redoutables problèmes techniques de Chopin. La meilleure preuve, c'est que lorsque les *Etudes* de Chopin parurent, le critique musical du *Signal*, journal musical qui existait déjà alors à Leipzig et qui continue à jouir d'une grande autorité universelle, écrivit que « M. Chopin a

été certainement payé par tous les chirurgiens sans clientèle. Il n'y a pas de mains humaines capables de résister à de pareils exploits ! » Combien est éloquent le démenti que l'évolution pianistique a apporté à ces paroles blasphématoires !

Malgré ces quelques années pleines d'enthousiasme, de sérénité et de relative prospérité, Frédéric Chopin n'est pas heureux. Il y a si longtemps qu'il a quitté son pays, si longtemps qu'il n'a vu aucun des êtres qui lui sont restés le plus chers ! Il apprend que ses parents vont faire une cure à Carlsbad et il va les rejoindre à l'improviste. Il passe quinze jours à Carlsbad, après quoi il reprend le chemin de Paris en s'arrêtant en route, à Dresde.

Là se passe une grande page de sa vie. Il a aimé Constance comme adolescent. Maintenant il a plus de vingt-cinq ans, il est en train d'atteindre la célébrité. Il va mettre son cœur aux pieds d'une enfant de dix-sept ans, sa compatriote. Elle s'appelle Marie Wodzynska, sœur de son ami et camarade d'enfance. Frédéric et Marie s'étaient connus tout jeunes, ils se retrouvaient à Dresde où la famille de Marie habitait depuis l'insurrection polonaise. Au bout de quelques jours Frédéric et Marie s'apercevaient que l'amitié de leur enfance avait évolué, qu'un sentiment bien plus sérieux venait de naître. Ils se séparèrent presque fiancés. Au moment du départ, Frédéric apporta à Marie une valse qu'il venait de composer pour elle ; cette valse porte le nom de *Valse de l'Adieu*. Marie lui donna une rose. Ils se revoyaient l'année suivante ; cependant les fiançailles n'aboutirent pas. Nous en ignorons la raison. Marie a-t-elle jamais aimé Frédéric ? Elle n'a pas laissé de confession. Quant à lui, après sa mort, on trouva une enveloppe cachetée. Elle contenait une rose séchée. Sur l'enveloppe on lisait écrit de la main de Frédéric : « Ci-gît toute la peine de ma vie. » Dernièrement, sur le mur de l'hôtel à Dresde, hôtel où naquit la *Valse de l'Adieu*, on inaugura une plaque qui commémore ce jour lumineux de son existence et qui devait avoir pour conséquence « toute la peine de sa vie ».

On croit que, malgré tous les événements de son existence, il lui est resté fidèle jusqu'à la fin. Marie s'était mariée et n'avait jamais fait parler d'elle. Je ne résiste pas à évoquer un souvenir personnel qui me rattache à Marie Wodzynska. Cela se passait à Varsovie et j'avais alors dix ans. Comme petit garçon mani-

festant quelques aptitudes musicales, j'avais été convié à participer à un concert de charité. J'y jouais entre autre la *Valse des Adieux*. Quand j'eus fini, je vis s'approcher de moi une dame âgée coiffée d'un grand chapeau noir orné d'un nœud de rubans. Elle me mit la main sur la tête et me dit : « Mon petit garçon, vous m'avez fait grand plaisir, car cette valse avait été écrite pour moi. » C'était Marie Wodzynska qui, depuis son veuvage, habitait Lausanne et qui était venue à Varsovie assister à un mariage. J'ignorais évidemment les liens qui pouvaient unir cette dame âgée à Chopin. J'aurais frémi peut-être si j'avais pu me rendre compte que, pour le chemin que bientôt je devais suivre, je recevais en ce moment le baptême d'une main qu'il avait touchée.

Après la rupture avec Marie Wodzynska, Frédéric rentre à Paris et cherche dans le travail et l'amitié l'apaisement sinon l'oubli. Le travail, ce sont les magnifiques œuvres qui naissent alors. D'abord la *Ballade en sol mineur* que Schumann classe parmi les plus beaux morceaux que le piano ait connus. Les deux premiers *Scherzo* suivent, œuvres de forme absolument nouvelles, différentes de ce que, sous ce nom, les symphonies ou les sonates nous avaient fait connaître. Ce sont des drames, des tragédies épiques ; le premier entrecoupé en son milieu par le thème d'un « Noël » polonais. Les premières mesures du second *Scherzo* sont un véritable appel aux armes (souvenirs vécus de la révolution polonaise) saisissant tableau de la bataille, plus tard lutte désespérée, cri de passion ; à tout cela se mêle un magnifique chant lyrique d'une rare élévation. Entre parenthèses, ce *Scherzo*, s'il est joué comme il est écrit et dans l'esprit selon lequel il est écrit, est extrêmement difficile à exécuter. Les pianistes ne s'en aperçoivent que rarement et passent souvent à côté de la véritable exécution. Et puis viennent les vingt-quatre *Préludes*. Mais puisque j'aborde la question des *Préludes*, je suis obligé de parler de l'homme étonnant qui, pour ainsi dire, mit Chopin à sa place dans l'histoire de la musique. Cet homme est Antoine Rubinstein, le plus grand pianiste d'une certaine époque. Je l'ai entendu enfant et il me semble que je l'entends encore. C'était une véritable force de la nature, une puissance de jeu formidable unie à une poésie incomparable. Compositeur de grande valeur, Rubinstein a laissé aussi des écrits sur la musique. Dans ces écrits il place

les *Préludes* de Chopin au sommet de son œuvre. Pourquoi ? Parce que, dans la forme la plus brève, Chopin arrive à exprimer le *summum* des sentiments qui les dominent. Et combien de variété dans ces différents états d'âme ! Il y est tour à tour joyeux, enjoué, déprimé, tragique, héroïque, guerrier, amoureux, mystique, passionné, contemplatif. Rubinstein prétend qu'un pianiste ne devrait jamais cesser de travailler les *Préludes* de Chopin ; ma propre expérience permettra d'ajouter : « Il ne s'en lassera jamais ! »

Ici intervient le troisième épisode marquant dans l'existence de Chopin : l'entrée de la femme fatale. C'est George Sand dont la vie est intimement liée à celles de Musset et de Chopin. Ce n'est pas le lieu de rappeler cette histoire. Je me bornerai à constater que, dans toutes les aventures amoureuses connues par la tradition ou la littérature, on n'a jamais rencontré deux natures aussi opposées que Chopin et George Sand. Entre eux, aucune ressemblance, mais une opposition de nature qui devait les conduire à l'indifférence. Chopin, seul, abandonné, déprimé après sa séparation définitive d'avec Marie Wodzynska, cherche sans s'en rendre compte un abri moral, un asile. Il aperçoit deux bras tendus vers lui. Ce grand enfant accourt, et entreprend le voyage néfaste sous tous les rapports malgré la couleur d'aurore dont la légende a voulu le dorer. Chopin et Sand vivent privés de tout confort. Ils sont isolés du monde. La nature est certainement belle, mais le temps est exécrable. Les pluies continuelles agissent sur la santé de Chopin qui commence à sentir les premières atteintes de son mal.

George Sand et ses enfants se déplacent constamment. Chopin reste presque toujours seul. Et c'est à ce moment, dans l'abattement, le découragement, dans cette atmosphère de dépression augmentée par l'imagination de l'artiste que jaillissent les vingt-quatre chefs-d'œuvre qui portent le nom de *Préludes* et qui eux seuls auraient suffi à immortaliser leur auteur. L'atmosphère d'angoisse qui entoure Chopin lui inspire une de ses œuvres les plus célèbres et lorsqu'après cette longue absence il regagne Paris il rapporte l'esquisse de sa *Sonate op. 35 en si bémol mineur*. L'apparition de cette œuvre produit une profonde impression dans le monde de la musique. Elle est d'une forme et d'un style absolument nouveaux. Schumann en est ébloui. Dans la première partie il croit apercevoir des

traces d'italianisme : il les attribue à l'amitié qui unissait Bellini à Chopin, qui d'ailleurs ne cachait pas son admiration pour la musique italienne. Cette œuvre est vraiment d'une beauté grandiose. La puissance de la fin du premier *allegro*, le début du *scherzo* écrasent l'auditoire. Puis vient la fameuse marche funèbre et enfin le génial *presto* — le vent à travers les arbres du cimetière. Mais lorsqu'elle parut, personne n'était capable de rendre et de faire connaître cette œuvre gigantesque. Liszt ne jouait presque toujours que ses œuvres à lui et les forces physiques de Chopin se refusaient peut-être à s'attaquer à ce volcan de passion, de détresse, de désespoir...

Rentré à Paris Chopin partage son temps entre la grande ville et le château de Nohant. Il se laisse entraîner à la campagne qu'il quitte toujours sans regrets. A Paris il donne des leçons, il reçoit ses amis et il compose. C'est alors que surgit la *Fantaisie en fa mineur*, un de ses chefs-d'œuvre. Les thèmes qu'elle contient suffiraient pour écrire un opéra. Œuvre magistrale, pleine de virilité, de souffle épique, de superbe envolée.

Un jour il va voir son ami Delacroix, qui est absent. Et comme une mélodie commence à chanter dans sa tête, il donne une suite à cette inspiration. Il entre se recueillir un moment dans l'église voisine, Saint-Germain-des-Prés. Les vêpres y sont chantées. Pendant ce temps un orage a éclaté. Le tonnerre, qui se fait entendre au dehors, lutte avec le choral que font résonner les orgues. Sous l'impression de ce duo, Chopin parachève dans sa tête le plus beau de ses *Nocturnes* nommé avec raison *Nocturne de Saint-Germain-des-Prés*.

A la même époque appartient la *Barcarolle* chantée en l'honneur de l'Italie, toujours pressentie et jamais connue. Certains accords font prévoir la naissance de *Tristan*. Liszt, à ce propos, dit un jour : « La *Barcarolle* de Chopin ne devrait être jamais jouée qu'à deux personnes à la fois, et au fond s'il y en a deux c'est qu'il y en a une de trop. » Liszt avait peut-être connu l'être rêvé digne de ce sublime aveu. Je ne crois pas qu'il soit bien facile de le rencontrer sur la route de sa vie.

Et voici la seconde *Sonate*, celle en si mineur op. 58. Entre les deux sonates le cœur hésite : Antoine Rubinstein trouve que la première partie de cette sonate vaut tout l'or du Pérou. Son *largo*, chant mystique d'une rare élévation, avait été inspiré à Chopin par la vue d'un jeune moine contemplant du clocher

d'un couvent le coucher du soleil. Et, pour terminer, voici les danses. Je ne m'arrête pas aux valses, pourtant d'une si jolie mélodie et d'une élégante facture. Les *Mazourkas* ne sont pas encore suffisamment connues ni par conséquent appréciées. Pourtant des biographes comme Hunecker et des grands musiciens comme Hans von Bulow reconnaissent leur immense valeur et leur signification dans l'histoire du piano et même de la musique. Elles sont presque toutes inspirées par des thèmes populaires. Chopin, enfant, passait les étés chez des amis en Pologne, à la campagne. Il aimait écouter jouer les villageois, chanter les paysans. Notait-il ces thèmes ? les a-t-il simplement gravés dans la mémoire ? je l'ignore. Le fait est que l'empreinte de cette musique entendue dans sa jeunesse ne l'a jamais quitté. Elle a certainement enrichi son inspiration et nous en retrouvons le reflet dans nombre de ses œuvres, surtout dans les mazourkas.

Peut-être, au dernier moment, en léguant son cœur à la ville de Varsovie, s'est-il souvenu que ce trésor de musique populaire lui était venu de son pays et il aura mis en action la parole de l'écriture : « Le lieu d'où est venu ton trésor là gît ton cœur. »

Et les *Polonaises ?* Polonaise, danse chevaleresque, triomphale, cortège magnifique qui inaugurait en Pologne les grandes festivités, les grandes réunions. On la danse toujours encore dans les grandes occasions. Le chef-d'œuvre de Mickiewicz, *Monsieur Thadée,* récemment traduit en français en donne une merveilleuse description. En entendant les *Polonaises* et les *Mazourkas* de Chopin, Schumann s'était écrié : « Ce sont des fleurs d'une rare beauté ; mais il y a des canons cachés sous ces fleurs. Il me semble que si j'étais autocrate de Russie, je les interdirais aux Polonais. » La *Polonaise* la plus connue est celle en la bémol avec sa formidable chevauchée des octaves au milieu. La *Polonaise* en mi bémol mineur, *Polonaise* tragique, dépeint la triste image de la déportation. La *Polonaise fantaisie,* avec sa splendide péroraison, devient presque le chant du cygne de Chopin.

Les dernières années de la vie du grand artiste sont extrêmement tristes. Progressivement, il sent le mal physique l'envahir et ses forces baisser. Un rayon lumineux brille cependant dans cet horizon lugubre, c'est le séjour en Angleterre en 1848. Il y est

apprécié, fêté. Un dévouement sans pareil le conduit à travers ce voyage, celui de Miss Sterling, ange de bonté, apparition presque unique dans la vie d'un artiste. Ensuite, c'est le retour à Paris. Le début de l'année 1849 fait prévoir que la fin n'est plus éloignée. Chopin s'affaiblit pendant le printemps et l'été. Au début de l'automne, on déclare que ce n'est qu'une question de jours ; puis une question d'heures, et dans la nuit du 17 octobre, c'est la fin.

C'est aux sons de sa marche funèbre que le cercueil faisait, le 30 octobre, son entrée à l'église de la Madeleine, où des voix d'élite chantèrent le *Requiem* de Mozart ; on l'enterra au cimetière du Père-Lachaise et, comme suprême adieu, on vida sur son cercueil le bocal offert au moment où il quittait la Pologne et qui contenait la terre du pays natal...

C'est seulement à partir de sa mort que commence l'acheminement de l'œuvre de Chopin vers l'immortalité. Cette évolution a duré assez longtemps. Ce qui en a retardé le rayonnement définitif, c'est que Chopin avait laissé des manuscrits non destinés à la publication. Cédant aux insistances de ses amis la famille consentit à les livrer au public.

C'était pour la plupart des compositions aimables, gracieuses qui n'avaient pas beaucoup de rapport avec l'ensemble de son œuvre. Grâce à leur facilité technique relative, les amateurs, surtout les jeunes filles, s'empressèrent de les adopter et, pendant longtemps, Chopin devint synonyme de musicien de salon. Bien des fois la mièvrerie de l'exécution faisait à peine prévoir la sensation inouïe que l'art et le génie de Chopin devaient nous procurer. Et enfin le rayonnement arriva, grand, complet, infini.

Comment faut-il interpréter Chopin ? J'entends souvent répéter autour de moi que, pour bien le jouer, il faut être Polonais. Pour saisir les particularités du rythme dans les *Mazourkas* et les *Polonaises*, je crois en effet qu'il faut les sentir, qu'il faut pour ainsi dire les avoir « dans la peau », les vivre en les jouant. Et encore j'entends souvent mes compatriotes interpréter des *Mazourkas* comme des lamentations non rythmées, sans aucune parenté avec cette œuvre merveilleuse qui, sous certains rapports, reste encore dans le domaine de la musique de l'avenir. Mais, pour moi, je considère l'œuvre de Chopin comme avant tout œuvre humaine et comme telle

devant et pouvant s'adapter à l'interprétation par toutes les nationalités. Pour l'interpréter à sa juste valeur, avant tout il faut être musicien ; ensuite avoir un degré de technique suffisant, enfin travailler, travailler, travailler toujours et encore. Jouer scrupuleusement d'après les indications, sans abuser du *rubato,* preuve souvent d'un lamentable dilettantisme. Ne pas jouer plus vite que Chopin ne le demande. Jouer avec simplicité et sincérité. Ces dernières qualités sont bien rares et cependant, sans elles, comment réaliser en art la véritable beauté !

Assis à mon piano lorsque je contemple le portrait de Delacroix (original au Louvre), je vois non loin les volumes de ses œuvres et je me dis : « Je les ai travaillées hier ; j'espère pouvoir les retravailler demain. Je songe que ces livres contiennent un peu du bonheur de l'humanité : des joies y ont trouvé leur exaltation. Mais aussi que de peines y ont trouvé leur adoucissement ! Chopin est le compagnon de nos heures bonnes ou mauvaises. Il est la musique elle-même. Il n'a besoin ni de la puissance de l'orchestre ni de la profondeur des orgues. Il se livre par la voie d'un seul instrument qui lui suffit pour chanter les passions ou les misères du cœur humain et aussi pour exalter notre courage et notre foi. C'est que la musique est souvent la prière de ceux qui ont le bonheur de croire. Parfois le miracle s'accomplit : elle devient la prière de ceux qui prétendaient ne pas croire. Sa musique est une véritable explosion de sensibilité. C'est pour cela qu'il découvre en nous des trésors de sensibilité dont nous ne soupçonnions pas l'existence. Chopin nous élève au-dessus de nous-même. Quelle est la raison de ce privilège puissant ? Deux forces élémentaires : l'amour et le patriotisme. Il appartient à la Pologne, et il a mis dans son œuvre tout ce qui peut exalter la patrie. Il a su chanter sa gloire ou pleurer sa défaite momentanée. Il a su la défendre par les rythmes héroïques de ses *Polonaises.* Il a su la faire connaître et aimer par les thèmes héroïques de ses *Mazourkas.*

Grand parmi les grands, il n'a pas eu de prédécesseur, il a laissé dès imitateurs et pas de continuateur. Son œuvre est un don étonnant que la Providence a fait à la Pologne et à l'humanité tout entière. Elle durera aussi longtemps que le monde saura conserver le culte de la beauté ; aussi longtemps que sur la terre il y aura des cœurs capables encore d'aimer.

AUGUSTE DE RADWAN.

LE PACTE
DE L'ATLANTIQUE NORD

La signature, le 5 avril 1949, à Washington, du « pacte de l'Atlantique nord » marque une date capitale dans l'histoire de la civilisation et de la politique des peuples, celle où définitivement l'Océan Atlantique cesse de séparer deux mondes, l'ancien et le nouveau, et sert de lien et non plus de barrière entre deux des plus importants groupes de la famille humaine. L'Amérique s'est de plus en plus, dans la paix comme dans la guerre, rapprochée de cette Europe dont elle est issue, en même temps que l'Europe s'est américanisée. Le raccourcissement prodigieux des distances par l'aviation traduit en un fait matériel ce rapprochement qui est aussi d'ordre spirituel. Les mots « nations atlantiques », « civilisation atlantique », sont devenus d'usage courant et répondent à une réalité plus vivante que ne le fut, depuis la fin de l'empire romain d'Occident, le terme civilisation méditerranéenne, car la césure qui sépare Islam et Chrétienté reste toujours profonde. Ils s'appliquent même à des nations qui ne sont pas baignées par l'Atlantique, comme l'Italie, car le mot n'a pas seulement un sens géographique mais une valeur spirituelle plus caractéristique encore.

Ces Etats associent aujourd'hui leurs destinées par un traité solennel qui est d'abord la constatation d'un fait, qu'il ne crée pas mais qu'il renforce en le rendant plus conscient dans l'esprit des peuples qui y affirment la communauté d'un certain nombre de principes, d'idées, de manières d'être et d'agir, en même temps que d'intérêts matériels. La famille n'est pas fermée ; elle reste ouverte amicalement à ceux qui en acceptent les prin-

cipes essentiels, ceux-là même qui en forment le lien ; mais elle se déclare résolue à défendre son commun patrimoine contre tous ceux qui tenteraient d'y entrer par effraction ou d'en ruiner les fondements matériels et moraux.

Le pacte de l'Atlantique est une étape décisive dans le développement d'un état de fait et de droit qui commence avec l'alliance des peuples qui furent menacés par la formidable tentative de domination universelle de l'Allemagne hitlérienne et avec leur participation glorieuse à la guerre, qui se continue par la création de l'Organisation des Nations Unies et qui trouve une application dans le plan Marshall pour le relèvement économique des nations terriblement éprouvées par la guerre qui ont accepté l'aide offerte par les Etats-Unis. Le pacte n'est pas en contradiction avec la charte de l'O. N. U. dont l'article 51 prévoit les alliances et les ententes partielles ou locales ; mais il s'est révélé nécessaire par le comportement, au sein même de l'O. N. U., de l'Union Soviétique et de ses satellites qui ont constitué antérieurement une entente partielle dont l'action négative a paralysé le fonctionnement de l'O. N. U. et révélé la menace latente d'une nouvelle tentative de domination universelle qu'il est nécessaire de contenir dans de justes bornes. Le droit d'un Etat ou d'un groupe d'Etats à l'expansion s'arrête là où commence le droit des autres Etats à la vie, à l'indépendance, à l'intégrité et à l'association avec ceux avec lesquels il se sent des affinités. Ainsi le pacte de l'Atlantique ne doit pas être analysé séparément mais comme une partie d'un ensemble, en connexité avec tous les efforts pour relever les ruines de la guerre, les réparer, ramener la prospérité générale, assurer la sécurité et établir la paix.

I

L'Atlantide de Platon était un pays imaginaire, un continent d'utopie. L'Atlantique nord d'aujourd'hui est une réalité vivante, un océan qui relie et qui unit deux continents après les avoir séparés durant des siècles ; il devient une Méditerranée qui, plus que notre Méditerranée elle-même, est habitée sur tous ses bords par une même famille humaine, la famille chrétienne européenne.

Le pacte de l'Atlantique marque d'abord la fin d'une époque, celle de la politique d'isolement où se complaisaient les Américains. Les Etats-Unis, nés de l'Europe et de sa civilisation, se sont isolés durant un siècle et demi à l'abri de la doctrine de Monroë pour achever de se constituer, pour organiser leur gouvernement, mettre au point leurs méthodes de travail et les éprouver, se suffire à eux-mêmes et prendre conscience, dans l'effort et dans l'épreuve, de leur personnalité nationale. Les tarifs Mac Kinley et Dingley furent l'abri provisoire derrière lequel une formidable industrie acheva de s'outiller et devint la première du monde. La doctrine de Monroë excluait d'Amérique toute intervention politique d'une puissance européenne ; elle ne s'opposait pas à une action militaire qui aurait pour objet de soustraire à la domination d'un Etat européen une terre américaine : telle fut la guerre contre l'Espagne en 1898.

Les nations se posent en s'opposant. A mesure que les Américains ont pris conscience de leur réalité comme nation et non pas seulement comme une confédération d'Etats et un agrégat de populations diverses, ils se sont rendu compte que leur existence même leur imposait des devoirs en même temps qu'elle leur conférait des droits. Leur intervention glorieuse dans la guerre de 1914 interrompit une première fois leur isolement, mais elle n'y mit pas fin. Il est superflu de redire comment le peuple américain refusa de souscrire aux engagements pris par le président Woodrow Wilson et d'entrer dans cette Société des Nations dont il avait été l'initiateur et l'architecte. Il s'agissait d'ailleurs de la part de l'opinion américaine moins d'une volonté systématique d'opposition à toute politique d'intervention en Europe, que d'un épisode de la politique intérieure américaine, c'est-à-dire de la lutte des deux grands partis qui se partagent la masse populaire et que l'on appelle démocrates et républicains. Désavouer Wilson apparut aux républicains comme un bon tour à jouer aux démocrates ; les déplorables conséquences européennes que cet antagonisme d'ordre intérieur devait entraîner n'apparaissaient pas aux yeux de la plupart des Américains ou n'avaient pour eux qu'une importance secondaire. Elles se révélèrent pourtant catastrophiques puisque c'est l'hitlérisme et la seconde guerre mondiale qui en ont été la conséquence. Lorsque commença la

guerre de 1939, qu'un mot dit en temps utile par le gouvernement des Etats-Unis aurait suffi pour prévenir, il fallut toute l'énergie et la souple adresse de ce grand homme que fut Franklin D. Roosevelt, et aussi toute la témérité présomptueuse de Hitler et du clan militaire nippon, pour y entraîner les Etats-Unis. On sait le rôle prépondérant qu'ils assumèrent dans la lutte et dans la victoire.

Cette fois la leçon des événements apparut si claire et si décisive que, pendant les mois qui suivirent l'effondrement de la puissance allemande, une sorte d'unanimité se fit dans une auréole de gloire et dans le sentiment d'un devoir élevé de direction et de reconstruction. Le plan Marshall a été l'aboutissement de ce mouvement d'opinion où le sens d'un rôle bienfaisant de direction et d'organisation s'associe à un légitime souci de la prospérité américaine et du travail à assurer aux masses ouvrières. Telle est la loi des thalassocraties que leur prépondérance s'exerce sans préjudice de l'indépendance complète des autres Etats ; et telle est la loi des grands Etats producteurs agricoles, industriels et exportateurs que leur prospérité postule et engendre la prospérité des autres, de ceux du moins qui ne se tiennent pas systématiquement en dehors de leur système.

Le plan Marshall est le premier acte constructif d'une nouvelle société de nations issue de la guerre et rendue nécessaire parce qu'en présence de l'isolement systématique de l'Union Soviétique et du groupe d'Etats qu'elle régit l'Organisation des Nations Unies se révélait insuffisante (1). Il est important de ne jamais perdre de vue que le premier en date des groupements d'Etats constitués en dehors de l'O. N. U., est celui qui gravite autour de Moscou et qui comprend deux catégories, et pour ainsi dire deux degrés, dans l'affiliation et la dépendance : le premier est celui des Etats qui font partie intégrante de l'U. R. S. S., le second celui des Etats qui, sans être membres de l'U R. S. S., ont calqué leurs institutions sur les siennes et suivent docilement les directives idéologiques, politiques et économiques qu'ils reçoivent du Kremlin ou que leur transmet le Kominform. Pour saisir la différence entre les deux groupes, il suffit de comparer, par exemple, l'indépen-

(1) Voir notre article sur la session de l'O. N. U. à Chaillot, dans *La Revue* du 1er mars 1949.

dance dont jouit la Belgique dans le groupe dont les Etats-Unis sont la pièce la plus importante, et l'indépendance que peut avoir la Bulgarie dans le groupe soviétique. C'est l'existence de cette société d'Etats, la première en date, qui explique et justifie la naissance et le développement de la seconde. C'est la lutte acharnée conduite par Moscou contre le plan Marshall qui a engendré par voie de conséquence l'alliance atlantique. Les deux éléments constitutifs originels furent d'une part les Etats-Unis avec le Canada, de l'autre l'alliance Grande-Bretagne-France-Benelux.

Aux Etats-Unis cette nouvelle étape suscita plus d'opposition que le plan Marshall. On était dans une année d'élection présidentielle qui engendre toujours quelque agitation politique. Il arrive durant ces périodes que, dans le public et dans la presse, les affaires ne sont plus considérées en elles-mêmes mais en fonction des polémiques entre les partis ; elles se trouvent ainsi déformées selon les besoins des luttes politiques, et il arrive que certaines idées qui, en elles-mêmes, sont acceptées par les principaux groupes, deviennent, dans la bataille électorale et par la rivalité des partis, objet de contestations et de polémiques. Un théoricien de droit constitutionnel est obligé de remarquer que, du point de vue de la raison pure, la singulière constitution des Etats-Unis organise le conflit entre le Congrès et le Président, tandis qu'un historien de la politique ne peut que constater qu'en pratique les contraires se concilient et les grands intérêts de l'Etat sont sauvegardés ; mais ce n'est souvent pas sans heurts ni difficultés, sans concessions et sans moyens détournés. C'est ainsi que Roosevelt fit entrer dans la guerre l'Amérique qui souhaitait la paix, mais dont l'esprit politique est assez développé pour comprendre que les grands peuples historiques sont appelés à des responsabilités qu'ils ne sauraient éluder sans détriment.

M. Etienne Gilson a rendu service à la France et à l'Amérique en attirant leur attention (1) sur les difficultés que suscite l'acceptation par la nation et le Congrès des Etats-Unis d'une nouveauté telle que le pacte de l'Atlantique nord qui crée pour eux des obligations d'ordre politique et militaire qui, en dépit des textes, restent toujours discutées entre les partis,

(1) *Le Monde* des 2, 9 et 26 mars 1949.

sont toujours l'objet de polémiques pour les journaux et les politiciens, et ne sont jamais définitivement acceptées. Le jeu des partis a besoin de tels sujets de dispute. Encore sommes-nous, depuis les dernières élections, en présence, aux Etats-Unis, d'une situation politique particulièrement stable puisque le Président et de fortes majorités au Sénat et à la Chambre des représentants appartiennent au même parti démocrate. Mais des éléments nouveaux entrent en jeu ou sont renforcés : c'est notamment l'action du *Labor*, c'est-à-dire, sous la forme qu'elle prend dans les pays anglo-saxons, l'influence croissante des organisations ouvrières. C'est ce facteur nouveau qui explique pour une large part la surprise que fut le succès de M. Truman à l'élection présidentielle à l'encontre de ce que prédisaient les augures. L'isolationisme, qui avait subi une éclipse presque complète après la victoire, reparaît naturellement en présence des grands devoirs qui peuvent un jour résulter des engagements solennels pris par le gouvernement Truman et dont la ratification par le Congrès ne paraît pas faire de doute ; mais il est délibérément rejeté par les pouvoirs publics et l'opinion dominante. Sans doute, de tels engagements peuvent toujours, en principe, être modifiés par un vote du Congrès. Mais il existe dans l'opinion un sentiment beaucoup plus vif qu'en 1919 de la loyauté internationale et de la solidarité d'un peuple avec les engagements pris par son gouvernement. Le pays du *business* est aussi celui où se révèle un sentiment très élevé des devoirs que l'honneur et l'idéalisme ont confié à ce peuple américain qui achève de s'amalgamer matériellement et moralement pour devenir une nation au sens vivant et spirituel du mot. C'est pourquoi la signature de l'alliance de l'Atlantique nord apparaît comme une étape décisive sur la route de l'avenir américain aussi bien que de l'avenir européen.

II

Une alliance comme celle qui vient d'être signée à Washington n'est pas une manifestation platonique d'amitié entre quelques nations ; elle est née des événements. De tels pactes, en fait, sont des précautions que la situation impose et qui ont pour but une commune défense contre un danger clairement

discerné, une assurance, un engagement de solidarité en face d'un commun péril. Le discours de M. Spaak à la session de Chaillot (que nous avons cité dans notre article du 15 mars) peut servir de préface au traité du 5 avril ; la menace commune engendre la commune défense. Personne ne peut contester sérieusement que l'Union Soviétique, ou plutôt la Russie de toujours, se soit démesurément agrandie avant et après la dernière guerre. L'entente de 1939 avec Hitler pour un quatrième partage de la Pologne et une nouvelle destruction de l'indépendance polonaise n'a pas eu pour résultat une conversion pacifique de la Pologne à l'idéologie communiste, mais bien, au plus vieux sens du mot, une conquête par les armes. Le système communiste est à la fois l'instrument et le signe de sa servitude. Il en a été de même pour tous les Etats que la Russie a absorbés ou fédérés : tels la Lithuanie, la Lettonie, l'Esthonie ; aucun ne s'est prononcé par un plébiscite pleinement libre sur un sol libre de toute occupation militaire, ni par des élections libres, pour le régime sous lequel il vit aujourd'hui. Les pays satellites de l'U. R. S. S. tels que la Bulgarie, la Yougoslavie, la Hongrie, la Roumanie, l'Albanie ont des gouvernements de minorité violente. La Tchécoslovaquie qui, tout en étant très attachée à son caractère slave qui la distinguait du germanisme où elle était jadis plongée, avait des affinités occidentales qui finalement lui avaient assuré l'indépendance, a été, par un coup d'Etat fomenté par des agents étrangers, brutalement séparée d'un Occident et d'une Amérique qui n'avaient jamais pensé à lui imposer de rompre avec les pays slaves. Sans doute un communiste de stricte observance dira que ce sont là des idées et des mots qui n'ont plus de sens, qu'il n'y a plus de nations, ni de frontières, mais seulement une lutte des classes pour aboutir à la destruction des classes ; mais en fait tout se passe exactement comme s'il y avait conquête et nivellement au profit d'une seule puissance : la Russie. Tous les rêves de domination universelle sont pernicieux, et d'ailleurs voués à l'échec final par l'exagération de leur principe ; mais durant leur période de croissance ils peuvent entraîner de terribles dangers surtout s'ils se réclament d'une idéologie conquérante et déchaînent l'enthousiasme d'une humanité abusée ; il est indispensable de prendre contre eux des mesures de surveillance et de décourager leur offensive par des précau-

tions ostensibles qui soient de nature à détourner les fauteurs d'invasion et les complices qui, à l'intérieur de chaque Etat, travaillent consciemment ou inconsciemment, à préparer les voies à une domination étrangère.

Tel est le sens et l'objet du pacte de l'Atlantique nord. Il n'a rien de secret, rien de caché, rien d'offensif ; mais il est solide. Ses signataires sont conscients de leurs engagements et aucun n'a subi de pression pour y adhérer. Le sens et la portée des engagements souscrits par chacune des puissances signataires est précisé par le texte. Le préambule dit : « *Résolus à unir leurs efforts pour la défense collective et pour la préservation de la paix et de la sécurité...* » Ces derniers mots annoncent des obligations plus larges que celle de participer à la défense collective au cas où l'un des Etats signataires viendrait à être attaqué. « La préservation de la paix et de la sécurité » comporte des mesures de précaution, tout l'ensemble d'une politique de résistance et d'opposition à toute transformation politique réalisée par d'autres voies que des élections libres et de nature à mettre un Etat dans la dépendance de fait de l'Union Soviétique.

L'entrée immédiate dans le système communiste par la violence extérieure ou intérieure — telle par exemple qu'elle s'est produite à Prague — étant en fait l'équivalent d'une mainmise de la Russie sur cet Etat et une rupture dangereuse de l'équilibre politique, est-elle visée par le texte du traité ? L'article 4 dit : « Les parties se consulteront chaque fois que, de l'avis de l'une d'elles, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des parties sera menacée. » Ce texte est très souple et peut embrasser tous les cas où un changement dans le gouvernement intérieur d'un pays serait susceptible de modifier dangereusement l'équilibre politique et menacerait la sécurité de ses voisins. L'article 5 se référant à la charte des Nations Unies et stipulant que le règlement de tous différends internationaux doit être obtenu par des moyens pacifiques, ajoute : « ... de telle manière que la paix et la sécurité internationale, ainsi que la justice, ne soient pas mises en danger ». En tout état de cause les prérogatives des Nations Unies sont réservées et l'emploi de la force exclu. Mais alors comment serait-on assuré, comme l'explique le préambule du traité, de « sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage

commun et leur civilisation fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit » ?

Il conviendrait, semble-t-il, de chercher une réponse à une telle question dans les paroles que le président Truman a prononcées en transmettant au Congrès le pacte de l'Atlantique, le 12 avril. Après avoir constaté que le monde est trop petit pour que l'isolement soit possible et que les Etats-Unis puissent réaliser la paix à eux seuls, le Président a fait allusion aux traités antérieurs qui « n'ont pas empêché certaines petites nations d'être privées une à une de leur liberté par la terreur et l'oppression », et il a affirmé que les peuples membres de la communauté de l'Atlantique nord sont résolus à éviter de subir le même sort. « La sécurité et le bien-être de chacun des membres de cette communauté dépendent de la sécurité et du bien-être de tous. » Dans le rapport du Secrétaire d'Etat Acheson qui accompagne le dépôt du traité, il est indiqué que le texte ne prévoit en aucun cas une entrée en guerre automatique : « Si une attaque était de caractère peu important, des mesures ne comprenant pas le recours à la force seraient certainement prises d'abord et pourraient suffire. L'emploi de la force ne serait nécessaire que dans un cas flagrant d'attaque armée importante. » Cela revient à dire que, selon les cas, on avisera, les signataires se concerteront et on saisira la commission de sécurité.

Prenons des cas concrets. Qu'arriverait-il, par exemple, si la Norvège ou le Danemark étaient menacés d'une révolution intérieure appuyée par l'Union Soviétique et qui les mettrait dans la dépendance de Moscou ? Et qu'adviendrait-il dans le cas où une révolution communiste suscitée par l'Albanie et la Bulgarie viendrait à changer ou menacerait de changer la constitution de la Grèce, qui n'est pas signataire du traité, et détruirait dangereusement l'équilibre dans la Méditerranée orientale ? Dans le domaine politique c'est souvent l'imprévu qui se réalise et les traités les meilleurs ne sont pas toujours ceux où l'on avait cru prévoir tous les cas. L'esprit du traité du 5 avril est clairement défini et c'est l'essentiel. Il n'est nullement dirigé, comme l'a affirmé M. Robert Schuman, contre le peuple russe, qui a pris une si belle part à la victoire commune et avec qui l'Europe et l'Amérique souhaitent vivre en paix et en amitié, mais contre une propagande idéologique et politique qui comporte les dangers les plus évidents pour l'indépendance des

peuples et qui sert de véhicule et d'instrument à une domination étrangère. Il sévit en Russie une sorte de fièvre obsidionale qui est le résultat de l'isolement où ses maîtres la tiennent ; toutes les précautions défensives prises contre un accroissement démesuré de la puissance soviétique — qui n'est déjà que trop inscrit sur la carte — ne peuvent manquer d'apparaître comme des mesures de blocus et des préparations d'agression. Lorsque, à Flushing-Meadow, le 13 avril, M. Gromyko a qualifié le traité du 5 avril de « pacte d'agression dirigé contre l'U. R. S. S. » il s'est trompé ; il est bien vrai que le pacte est dirigé contre la Russie qui inquiète tous les peuples et contre des tentatives d'asservissement telles que celle dont a été victime la Tchécoslovaquie ; mais les puissances atlantiques n'ont de toute évidence aucun intérêt et aucune velléité d'attaquer la Russie ou ses satellites. Les deux blocs peuvent vivre en paix ; ils peuvent même se rapprocher et entretenir de bonnes relations économiques ; il suffirait pour cela d'un peu de bonne volonté de la part du Kremlin car c'est lui qui, par crainte de la comparaison, s'obstine à tenir ses peuples isolés de tous contacts avec le monde atlantique. Les Etats anormaux ne peuvent se prolonger très longtemps. Il n'est pas écrit au livre des destinées que l'Euramérique — le temps est venu de forger ce mot — et l'Eurasie doivent demeurer sans contacts autres que la guerre ; mais il importe que la bonne volonté ne soit pas unilatérale.

III

La plus grave conséquence de l'opposition des deux groupes de peuples qui se partagent le monde civilisé devait naturellement être de donner à l'Allemagne un rôle avantageux d'appoint et même d'arbitre entre les deux blocs. La position géographique d'une masse allemande de 70 millions d'hommes au centre de l'Europe la prédestinait à devenir une pièce maîtresse du jeu européen. La politique soviétique a eu pour premier effet de mettre en quelque sorte l'Allemagne aux enchères ; le poids des peuples germaniques, selon qu'il se porterait dans l'un ou l'autre des deux plateaux, serait assez lourd pour faire pencher la balance du côté de l'Atlantique ou du côté de l'empire des steppes. Le peuple allemand s'en rend compte et il se dis-

pose à en profiter. Le pacte de l'Atlantique devait avoir pour conséquence immédiate l'entente entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et les Etats du Benelux au sujet de l'Allemagne et de son avenir. Les deux traités sont associés et le second est le corollaire du premier. C'est de ce point de vue seulement et afin de mettre en lumière ce rapport de cause à effet que nous toucherons aujourd'hui à la question allemande.

Les Russes jouent depuis quelque temps en Allemagne un jeu très habile. Ils s'étaient pendant longtemps montrés les plus durs des vainqueurs ; ils cherchent maintenant à gagner les populations et l'opinion. Ils savent que les Allemands n'oublieront pas l'annexion des provinces de l'Est à l'U. R. S. S. et à la Pologne, ni les atrocités auxquelles les armées soviétiques se sont livrées en Allemagne — qui n'étaient d'ailleurs que la réplique de celles que les Allemands avaient commises en Russie ; ils savent aussi que l'instauration d'un régime communiste dans la zone occupée par les Russes n'offre pas assez d'attraits aux Allemands qui la subissent pour que ceux de l'ouest, du centre et du sud soient tentés d'envier leur sort ; alors, avec une incroyable audace, ils se présentent au peuple allemand comme les champions de l'unité germanique à l'encontre des préférences fédéralistes que manifestent imprudemment les alliés occidentaux : une seule Allemagne avec une seule capitale, Berlin. Se trouvera-t-il quelques Allemands qui soient dupes d'un tel mensonge répandu dans tout le pays par la propagande communiste ? D'autres pourraient être tentés, par rancune de vaincus, de profiter de l'apparente bonne volonté soviétique pour exercer sur les occidentaux une sorte de chantage auquel il serait difficile de ne pas faire certaines concessions.

Dans un discours prononcé le 11 décembre dernier, le plus grand des Européens — j'ai nommé M. Winston Churchill — disait : « Que la France donne l'exemple en ramenant le peuple allemand au sein de la famille européenne. La Grande-Bretagne qui a, pendant quarante ans, lutté et souffert à côté du peuple français, a le droit de lui donner ces conseils sincères. » Pour construire une Europe centrale solide, le concours de l'Allemagne est indispensable. Si elle était soviétisée il n'y aurait plus, pour aucune nation du continent européen, ni liberté, ni indépendance. En débarquant aux Etats-Unis, M. W. Chur-

chill, dans un nouveau discours prononcé à Boston le 1er avril, a montré le sens et l'importance du pacte atlantique et insisté sur la nécessité d'accorder de bon gré sa place à l'Allemagne. Il est temps de prendre les précautions nécessaires pour que de nouvelles surprises soient impossibles et il convient d'éviter, a-t-il dit, « de froisser l'amour-propre national allemand dans les choses secondaires ». Ces menues rectifications de frontières que l'on prétendait exiger de l'Allemagne au profit des Pays-Bas, de la Belgique et de la France et auxquelles on a heureusement renoncé presque complètement n'auraient apporté qu'une insignifiante satisfaction aux victimes de l'agression allemande et auraient permis aux propagandistes moscovites de mener campagne contre « l'impérialisme » des puissances occidentales et de les accuser de ne pas respecter les principes dont elles se réclament. Il faut laisser aux Russes, tant pour leur compte que pour celui des Polonais, la responsabilité d'avoir gravement touché à l'intégrité territoriale de l'Allemagne ; il n'est pas exclu qu'ils aient un jour à le regretter. Ne serait-il pas politique, d'autre part, de ne pas chicaner les Allemands sur les détails de leur constitution pourvu qu'elle ne soit pas totalitaire ? Dans toute la mesure où des institutions fédéralistes seraient imposées par l'étranger vainqueur elles deviendraient odieuses aux Allemands. Des traditions fédéralistes, des patriotismes locaux sont vivaces en Allemagne, mais il suffirait pour les discréditer que nous nous donnions l'air de vouloir en exiger la réalisation effective. La meilleure méthode serait, tout en faisant confiance au peuple allemand, de soutenir les organisations et les journaux qui préconisent une organisation fédéraliste. Le peuple allemand a assez pâti des erreurs de ses chefs qui ont imposé tant de souffrances aux autres peuples, pour qu'on puisse espérer de sa part plus de modération et de sagesse. Par la faute de la Russie, l'avenir de la paix et de la civilisation dépend pour une large part de l'Allemagne. Le pacte atlantique implique et commande de la part de ses signataires un effort décisif pour faire entrer l'Allemagne, comme un élément d'ordre et de travail pacifique, dans l'organisation européenne. Au point de vue militaire l'appoint de l'Allemagne dans une Euramérique peut devenir décisif. L'histoire de ces cinquante dernières années prouve que, dans les démocraties, surtout, les moyens de contrainte et de coercition ne sont

jamais valables très longtemps. L'heure est venue d'essayer d'autres méthodes — qui d'ailleurs ne sont pas incompatibles, tant s'en faut, avec de sérieuses précautions. C'est le vœu nettement exprimé du gouvernement des États-Unis et de l'opinion publique. C'est le vœu du gouvernement travailliste de Grande-Bretagne comme c'est celui de M. W. Churchill. Arrivant le 7 mai à Berlin, M. Bevin, s'adressant au conseil municipal, a dit : « Mon ambition est de supprimer la haine ancestrale entre la France et l'Allemagne. » C'est le vœu des masses ouvrières encore que les communistes les trompent étrangement sur les moyens d'y parvenir et que leurs congrès pour la paix apportent des arguments à ceux qui croient la guerre inévitable. C'est en un mot le vœu de tous les peuples. Il vaut la peine de jouer une telle partie.

Au commencement de septembre dernier les catholiques allemands ont repris la tradition de leurs congrès annuels interrompus depuis 1932 par ordre de Hitler. A ces « journées catholiques » *(katholikentage)* tenues à Mayence du 1er au 5 septembre 1948, était présent, outre deux évêques français et le président de *l'Action catholique italienne*, le général Hettier de Boislambert, délégué général pour le gouvernement militaire de l'Etat rhénopalatin ; il y prononça un excellent discours et donna lecture, en allemand, d'un message du général Kœnig, commandant en chef des troupes françaises d'occupation. « Au milieu des ruines de notre temps, y disait-il, seul le culte rénové des valeurs spirituelles serait désormais autant et bien plus que celui des valeurs matérielles en mesure de nous épargner définitivement les horreurs de conflits futurs... Si ces idées sont aussi les vôtres, catholiques allemands et catholiques français pourront agir ensemble dans le domaine de la reconstruction sociale et internationale. Quelle belle tâche ! Entreprenons-la avec foi, nous qui sommes des voisins auxquels les problèmes de l'Europe Occidentale sont désormais si familiers et qui avons mené et menons depuis tant de siècles le combat pour la chrétienté et pour la civilisation chrétienne (1). » Voilà un excellent exemple de la politique de bons procédés et de rapprochement qu'il est possible de mener avec le peuple allemand et que le moment est venu de pratiquer avec espoir de succès.

(1) Voir les textes dans la *Documentation catholique* du 7 novembre 1948.

Nous nous abstiendrons, dans cet article dont ce n'est pas l'objet, de faire une étude critique du nouveau statut d'occupation de l'Allemagne conçu à Washington dans l'euphorie de la signature du pacte de l'Atlantique nord. Il nous suffit de montrer, avec la presse britannique et celle des Etats-Unis, que c'est le traité qui a rendu faciles l'entente sur le statut de l'Allemagne et les concessions que M. Robert Schuman a faites à l'opinion anglo-saxonne. Dès lors, en effet, que les Etats-Unis s'engagent, par un traité explicite confirmé par le Congrès, à ne pas laisser la France, ni aucun des signataires du pacte, seuls en face d'une agression, il devient possible de tenter une politique de rapprochement avec l'Allemagne pour la construction d'une paix européenne à laquelle il n'est pas exclu que l'Union Soviétique puisse un jour accéder. Dans une série d'articles remarquables, un correspondant du *Monde*, M. Maurice Duverger, conclut : « L'Allemagne est aujourd'hui le symbole du désaccord entre l'Est et l'Ouest. Elle pourrait devenir le lieu de leur accord. »

IV

La position politique de la France en face de l'état de choses nouveau créé par le pacte est particulièrement délicate : elle est d'abord une conséquence de la géographie. Les trois pays du Benelux l'ont en commun avec nous et ils s'en trouvent plus étroitement associés à nous. M. Spaak n'est-il pas l'un des meilleurs ouvriers d'une construction européenne ? Cette situation politique et militaire est sans doute dangereuse mais par certains côtés elle est avantageuse ; elle nous impose des devoirs en même temps que des risques et nous assure une place importante dans les conseils de la nouvelle alliance. Notre force militaire n'est pas encore reconstituée ; nous sommes, quand nous faisons face à l'Est, adossés à l'Atlantique par où peuvent venir les renforts ; mais si les Américains, en cas d'agression, n'arrêtaient pas les colonnes soviétiques sur l'Elbe ou sur le Rhin la situation de la France et du Benelux serait critique. Il est donc nécessaire que, le cas échéant, l'intervention des alliés soit rapide et décisive ; pour cela, il est essentiel qu'elle soit préparée. Les Etats-Unis s'y appliquent ; l'Etat-Major

interallié, installé à Fontainebleau, s'en occupe sous la direction de « Monty ».

Le particularisme britannique a jadis largement contribué à l'échec de la Société des Nations, rendu possible le réarmement de l'Allemagne, empêché le 7 mars 1936 une mobilisation qui eût empêché la guerre, entraîné enfin la capitulation de Munich. De ces terribles précédents la leçon qui se dégage n'a pas été perdue. Cependant les Etats-Unis, la France et le Benelux ont parfois encore été obligés de freiner des retours offensifs du particularisme de quelques ministres travaillistes.

En débarquant à New-York, M. Bevin a déclaré non sans raison : « En bâtissant l'O. N. U., nous avons vu trop grand. Il faut d'abord garantir la sécurité régionale. La sécurité collective, par l'intermédiaire de l'O. N. U., viendra en son temps. Le pacte de l'Atlantique est un premier pas dans cette direction. » L'Angleterre, en fin de compte, finit par accéder aux désirs des Etats-Unis, mais non parfois sans se donner le plaisir de quelque résistance. Rendons-nous compte que des engagements précis et à long terme ne sont pas dans les habitudes du gouvernement britannique quel qu'il soit. L'adhésion de l'Angleterre à une telle alliance est un fait presque aussi nouveau que la participation de l'Amérique à une convention militaire avec des puissances européennes. Signe des temps. Quand l'Angleterre est obligée de se battre c'est toujours avec sa propre flotte, mais souvent avec les armées des autres. Elle est maintenant associée à une puissance navale plus fortement outillée qu'elle-même ; elle va se trouver dans l'obligation de faire un grand effort d'armement terrestre et elle devra veiller à ne pas retomber dans ses erreurs d'entre les deux guerres. La Grande-Bretagne et l'Irlande sont un archipel de l'Atlantique nord qui se trouve au centre géographique de la nouvelle alliance et ne saurait se soustraire au rôle qui lui incombe. L'Angleterre a ce bonheur de posséder la classe ouvrière la plus sage et la plus éclairée, douée d'un esprit civique qui lui permet de comprendre et d'assumer les responsabilités du pouvoir. Au centre de la nouvelle constellation politique, la forte et laborieuse entente de la Grande-Bretagne, du Benelux et de la France forme un tout qui doit se montrer capable d'équilibrer les deux plateaux de la balance. Il ne faut pas se dissimuler que ce rôle peut les exposer à de graves périls. Mais la vie

des peuples n'est-elle pas faite de dangers conjurés et de responsabilités assumées ? L'isolement n'est plus possible.

Il faut se placer, pour regarder d'ensemble la carte de l'alliance de l'Atlantique nord, quelque part entre le Groenland et la Nouvelle-Zemble ou entre l'Islande et le cap Nord, point extrême de la Norvège. Depuis qu'on s'est avisé que du centre des Etats-Unis au centre de l'Eurasie russe le plus court chemin passe par le pôle nord, on s'est rendu compte de la grande importance militaire des régions polaires. La signature de la Norvège au bas du traité du 5 avril prouve à la fois le courage de ce vaillant peuple qui a déjà souffert de la dernière guerre et qui se rattache avec tout son cœur à la civilisation de l'Ouest, et les appréhensions que lui inspire le voisinage de l'Union Soviétique. L'adhésion du Danemark qui commande les détroits de la Baltique complète ce que l'on pourrait appeler l'investissement de l'Atlantique nord ; elle a apporté à l'alliance une position qui naguère aurait passé pour négligeable, celle du Groenland. L'Islande enfin est partie signataire au traité.

La péninsule ibérique ferme au sud l'Atlantique nord. Le Portugal, toujours patronné par l'Angleterre, a signé ; mais l'Espagne n'a pas été invitée. Nous avons dit, ici, à propos de l'O. N. U., qu'il est absurde et injuste d'exclure ce grand peuple espagnol sous prétexte que son gouvernement n'est pas conforme à certaines règles démocratiques formulées par les Anglo-saxons. Jamais un régime parlementaire ne s'est acclimaté en Espagne. Le caudillo Franco a reçu, il est vrai, l'aide de Mussolini et de Hitler, mais sur qui, à cette époque, aurait-il pu s'appuyer quand la Russie soutenait activement les « Rouges » sanguinaires et iconoclastes ? Et l'alliance Atlantique serait-elle possible si le communisme avait triomphé en Espagne ?

L'Italie n'est pas puissance atlantique. Mais aucune disposition du traité n'exclut les peuples qui ne sont pas riverains de l'Océan. La signification de l'adhésion d'un peuple de 45 millions d'âmes est très claire. Elle montre d'abord toute l'importance que les grandes puissances navales attachent aux routes de la Méditerranée, l'importance aussi que les nations libérales attachent à l'avenir de cette démocratie italienne qu'une propagande communiste intense cherche à entraîner dans le camp soviétique. M. de Gasperi est un homme d'Etat digne de toute confiance et son ministre des Affaires

étrangères, le comte Sforza, est l'un des premiers en date des grands « Européens ».

L'Italie est une position avancée des puissances atlantiques ; c'est donc une position exposée. Les efforts du parti communiste italien pour donner satisfaction au Kominform et amener l'Italie à son obédience, l'habileté manœuvrière de son chef Togliatti, ont été vaines, mais montrent tout le prix que le communisme international attache à la péninsule italiote.

Le *Times* écrivait au commencement de mars que l'adhésion de l'Italie serait, pour l'alliance Atlantique, une faiblesse et un péril. Du 11 au 16 mars la Chambre italienne a discuté sur l'adhésion au pacte Atlantique. M. Nenni, chef du socialisme communisant, a insisté sur les dangers que l'Italie pourrait courir de ce fait en raison de sa situation géographique et accusé M. Sforza « de s'être livré aux Américains » et de n'avoir pas obtenu en échange la révision du traité de paix. M. de Gasperi a répondu avec vigueur : « Le pacte Atlantique, ce n'est pas l'Amérique qui l'a créé, c'est la Russie lorsqu'elle a divisé l'Europe en deux blocs... L'expression même de pacte Atlantique ne serait pas née si les hommes du Kominform n'avaient pas menacé des peuples libres et pacifiques... L'esprit européen, j'y crois ; il trace la plus belle route de l'avenir et si nous servons l'idée européenne, l'idée européenne nous servira... Nous luttons pour notre idéal suprême : l'Italie, la paix, l'Europe unie. »

La participation de l'Italie au traité rapproche l'alliance des parages dangereux où se pose à l'état permanent la toujours épineuse « question d'Orient ». Le pacte Atlantique, sur ce point, ne prend pas position d'avance. Il est notoire que les Américains soutiennent le gouvernement hellénique que menacent les rebelles du nord qui se réclament du communisme et que Moscou appuie. Quelques articles de journaux ont même essayé de lancer l'idée d'un pacte méditerranéen pour le maintien du *statu quo* en Orient. Il y a toujours, dans ces régions d'où sont sorties les guerres de 1911 à 1918, des bombes prêtes à faire explosion ; les Américains travaillent énergiquement à y maintenir la paix et l'ordre, mais il n'y a pas lieu d'étendre jusque-là le pacte Atlantique qui ne prétend pas à être universel. Il n'en est pas moins vrai que, si l'on n'y prenait garde, les puissances alliées pourraient, dans le

proche Orient par où passent les pétroles d'Arabie et d'Irak, se trouver aux prises avec de graves difficultés.

Lorsque le Gouvernement soviétique, dans la protestation qu'il a déposée à l'O. N. U. au sujet du pacte de l'Atlantique nord, se plaint que ce traité soit dirigé contre l'U. R. S. S., il a à la fois tort et raison : il a tort en ce sens que la nouvelle alliance ne menace ni sa sécurité, ni son intégrité ; il a raison s'il entend par là que l'objet originel et principal de l'alliance est une protection mutuelle contre les dangers que la propagande communiste, qui est inséparable de la politique du Kremlin et dont elle est l'instrument, fait courir aux Etats libres et qui entendent rester libres. Les peuples de l'Atlantique nord ne rendent pas le peuple russe responsable d'une propagande qui menace la sécurité et l'indépendance de toutes les nations, mais elles en rendent responsable la politique astucieuse et dominatrice « des treize hommes du Kremlin » ; et elles ont résolu de se prémunir contre elle. Seul au monde le gouvernement soviétique a, dans chaque pays, un groupe de partisans fortement organisés et disciplinés auquel, soit directement, soit par le truchement du Kominform, il adresse des subsides et des instructions aveuglément obéies ; si ces agissements aboutissaient à une révolution triomphante, c'en serait fait de l'indépendance politique et économique des Etats qui subiraient cette agression intérieure : ainsi est-il advenu aux Roumains et aux Tchèques. Les peuples de cet Orient où la religion chrétienne s'est endormie dans le formalisme sans vie et sans chaleur de l'église orthodoxe, ne sont plus capables de réagir ; et d'ailleurs, jugulés par un système atroce de police et de contrainte, ils ne le pourraient pas. Mais les peuples de l'Euramérique ont vu et compris le danger et ils ont décidé de s'associer dans la liberté et dans l'égalité pour s'en préserver. Ils n'entreprendront pas de croisade, mais ils veulent sauver les valeurs spirituelles qui ont fait leur gloire et leur grandeur et assuré leur indépendance. Tel est le sens du pacte de l'Atlantique nord ; telle est son importance dans l'histoire de la civilisation.

RENÉ PINON.

A TRAVERS LA PRESSE

LA MORT DU CARDINAL SUHARD

Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, est mort après une courte maladie. Dans l'Epoque, *M. Gaëtan Bernoville évoque ces souvenirs sur le grand prélat défunt :*

Tel que je le connus, archevêque de Reims, tel j'ai retrouvé à Paris le cardinal Suhard : avant tout pasteur des âmes. Il n'est pas jusqu'à son passage de Reims à Paris qui ne soit à cet égard symbolique. Il visitait le troupeau de ses fidèles Rémois réfugié dans la Mayenne, sous la menace de l'invasion allemande, quand, nommé, le 11 mai 1940, archevêque de Paris une voiture de la présidence du Conseil le venait prendre pour le conduire à Paris. Sur tout le parcours l'auto dut traverser les flots de la déroute. Du 1er juin où il prit solennellement possession de son siège, dans l'angoisse générale, au 13 juin, où la dernière communication du téléphone lui annonçait l'arrivée des Allemands pour le lendemain, le cardinal assistait à l'exode massif de son nouveau troupeau. Pasteur au cœur blessé, il ne songeait qu'à la mission où il excellait : celle de rassembler, de protéger, de réconforter, de consoler.

Il la remplit, tout au long de l'occupation, avec abnégation et simplicité, comme il faisait toutes choses. Cependant, quand le territoire fut libéré, l'amertume de l'injustice ne lui fut pas épargnée. Les incompréhensions fort misérables qui l'assaillirent et s'acharnèrent, je ne les rappelle, en ce moment où la sérénité de la mort doit tout recouvrir, que pour marquer qu'il les dissipa — la plupart du moins — une à une par sa bonté évangélique. Tant il devenait évident à tous qu'il n'avait jamais été possédé, puis consumé, que par le service de Dieu, de l'Eglise, et de la France qu'il aimait tant.

Le Monde *rend hommage à la personnalité du disparu, à sa délicatesse d'âme et souligne l'influence que son enseignement exerçait à l'étranger. Le rédacteur de l'article ajoute :*

Son attitude sous l'occupation, son respect du pouvoir établi avaient donné prise dans les milieux résistants à de vives critiques, et l'on jugea préférable au moment du « Te Deum » de la libération de l'empêcher de recevoir dans sa cathédrale le général de Gaulle. Mais tous s'accordaient à louer l'impulsion qu'il avait su donner par la suite à tout ce qui, dans l'Eglise de Paris, s'emploie à construire un christianisme plus ouvert. Défendant hardiment les initiatives les plus généreuses, voire les plus « avancées », le cardinal avait consigné voici deux ans dans son message « Essor ou déclin de l'Eglise » l'essentiel de ses réflexions sur la situation des chrétiens dans le monde moderne. Militants et intellectuels catholiques s'y référeront longtemps, comme aux deux lettres d'une égale richesse d'inspiration dans lesquelles l'archevêque de Paris caractérisait l'an dernier « le sens de Dieu », et tout récemment encore « le prêtre dans la cité ».

L'Observateur catholique *rappelle en ces termes les attaques dont le cardinal Suhard fut l'objet :*

Il eut, on s'en souvient, des épreuves injustes et imméritées a supporter, jamais cependant on n'a entendu à quelques moments que ce fût sortir de sa bouche un mot amer ou aigre. Jamais la moindre plainte. Il accepta tout avec une résignation chrétienne parfaite. Ces dernières années il était littéralement hanté par la pensée des masses ouvrières éloignées de l'Eglise et c'est ce qui le rendait si accueillant vis-à-vis de toutes les initiatives qui seraient susceptibles de regagner ces masses à Dieu.

Pour clore toute polémique au sujet du rôle joué par le cardinal pendant la guerre, le journal cite ce passage extrait de l'ouvrage de Mgr Guerry : **l'Eglise catholique en France sous l'occupation :**

On ne sait pas assez ce que fut cette résistance morale de tous les jours que le cardinal Suhard, archevêque de Paris dut opposer aux pièges, aux menaces, aux chantages de l'occupant : refus de donner la Cathédrale Notre-Dame de Paris, le Cœur de la France ; refus de laisser transformer en manifestations contre les alliés les cérémonies religieuses célébrées pour les victimes des bombardements ; refus de prononcer le moindre mot en faveur de la « collaboration » malgré d'incessantes sollicitations ; refus de se prêter à une soi-disant croisade antibolchevique ; refus des avances et des invitations des autorités occupantes ; refus de prendre la parole aux obsèques de Philippe Henriot où le chef de l'Etat était représenté ce qui valut au Cardinal les attaques de la Presse parisienne d'alors ; refus de recevoir M. Déat malgré deux demandes ; refus de recevoir à l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques le Chef du Gouvernement qui avait réclamé le droit d'y exposer sa politique comme il l'avait fait devant d'autres assemblées... Nous ne mentionnons que quelques exemples d'une résistance passive, qui eut si souvent l'occasion de se manifester. Il faudrait rappeler aussi les interventions multiples du Cardinal contre les abus de l'autorité occupante — nous avons pu en citer plusieurs — et le montrer ouvrant largement son diocèse aux prêtres évadés ou poursuivis par la Gestapo. Enfin, tous les apôtres de l'Action catholique n'oublieront jamais les démarches que dut faire le Cardinal pour empêcher l'exécution des menaces contre leurs mouvements : ils se rappelleront qu'au moment même où l'aumônier national de la J. O. C. venait d'être incarcéré, le cardinal Suhard abrita dans sa propre demeure de campagne le secrétariat de la J. O. C. et lui donna l'ordre de continuer son activité, en déclarant à la Gestapo que c'était bien lui-même qui avait pris cette responsabilité. Les Déportés sauront que le Cardinal a multiplié ses interventions pour adoucir leur sort et protéger leur vie.

En attendant la nomination par le Saint Père du successeur du cardinal Suhard, le chapitre a élu vicaire capitulaire de Paris Mgr Beaussart, archevêque de Mecisse. Il faut se louer de ce choix. La fermeté de caractère comme la qualité des mérites de Mgr Beaussart le désignaient tout particulièrement pour assumer de telles fonctions.

UNE LOI REPOUSSÉE PAR REFERENDUM

C'est en Suisse que l'histoire est arrivée. Le 22 mai dernier, le peuple était amené à se prononcer sur la loi votée par les deux Chambres, aux termes de laquelle l'organisation de la lutte contre la tuberculose devait être confiée à l'Etat. Nouvel assaut de la socialisation que l'opinion publique

a repoussé cette fois. Dans le Figaro *M. André Siefgried dégage ainsi le sens d'une telle consultation :*

La portée de ce vote est significative, car il porte sur une des questions les plus troublantes de notre époque, la limitation croissante des droits de l'individu au nom de l'intérêt social. L'hygiène est chose collective et nous avons dépassé le stade où la lutte contre la maladie était individuelle : quelque tracassière que pût apparaître la solution proposée au peuple suisse par ses élus, elle répondait pourtant aux conditions actuelles de notre civilisation. Un observateur très fin, le regretté Eugène Fournol, écrivait à ce sujet, il y a une vingtaine d'années, ce pénétrant commentaire : « C'est tout un système qui va bousculer vos principes et faire sauter vos droits individuels. On viendra chez vous examiner, compter, analyser ce que vous buvez, ce que vous mangez, purifier votre logement et surveiller vos mœurs, au nom de l'hygiène, de la race, de l'eugénique... Cette règle-là rogne notre liberté, dans une mesure que vous ne soupçonniez pas. »

Le peuple suisse a voulu mettre un terme à ces empiètements. Il juge, comme d'autres, que le nombre des fonctionnaires s'accroît de façon excessive : de 10.842 *en* 1939, *il a passé à* 29.630 *en* 1945. *Ce referendum a donc le sens d'un coup d'arrêt. Mais l'intérêt de la consultation, ajoute M. Siefgried, ne se limite pas à ces observations :*

Elle éclaire en outre — et nous pourrions en tirer quelques leçons — la psychologie du referendum. C'est le même électeur qui choisit les membres des assemblées représentatives et qui ensuite se prononce, par votation populaire, sur l'approbation ou le refus des lois votées par le Parlement : or ce même électeur, dans les deux cas, semble ne pas être le même homme. Du moins, dans les deux cas, envisage-t-il son vote sous un angle entièrement différent.

La loi sur la tuberculose avait été approuvée par les deux Chambres à la quasi-unanimité, d'accord avec le Conseil fédéral, organe de l'Exécutif. S'agissant d'une mesure dite « sociale », personne n'avait cru pouvoir s'y opposer : dans cette attitude, il semble que les membres des Assemblées aient surtout représenté les partis et leur doctrine. Or, quand l'électeur vote ensuite dans un referendum, sa psychologie n'est plus celle d'un homme de parti, mais d'un individu se demandant de quelle façon la loi soumise à son verdict réagira sur son intérêt particulier : il devient totalement objectif.

Le résultat est que les élus au Conseil national sont le plus souvent réélus mais qu'au referendum on repousse leurs lois une fois sur deux.

Le peuple, en l'espèce, remplit en fait le rôle d'un Sénat, mais d'un Sénat qui serait libéré de toute « littérature » doctrinale. Alors que nous en sommes encore, et peut-être de plus en plus, à la période métaphysique d'Auguste Comte, les Suisses nous donnent une intéressante leçon de politique positive.

LA CONFÉRENCE DE PARIS

Le Bulletin hebdomadaire de France-Documents *constate que les Quatre ne sont pas arrivés jusqu'à présent à se mettre d'accord. Occidentaux et Soviétiques réclamaient l'unification de l'Allemagne. Mais M. Vychinsky prétendait l'obtenir grâce à la remise en vigueur du pacte de Potsdam alors que les puissances atlantiques souhaitaient aboutir au moyen du nouveau régime fédéral de Bonn. Les deux propositions ont été repoussées.*

Les historiens futurs se demanderont, sans doute, si, d'aucun côté, les participants à cette Conférence souhaitaient vraiment d'aboutir à un accord politique sur l'Allemagne. Autant qu'il soit possible d'en juger présentement, tout s'est passé comme si les Occidentaux, d'une part, et les Russes, d'autre part, avaient voulu seulement faire la démonstration de leurs sympathies à l'égard du rétablissement de l'unité allemande, unité qu'ils redoutent également.

C'est ainsi que, sans avoir résolu le problème politique, la Conférence va tenter de résoudre le problème de l'unité économique. Il semble bien que la zone orientale ait souffert davantage du contre-blocus que la zone occidentale, voire même les quartiers de Berlin occupés par les Occidentaux. Un retour à la libre circulation des denrées et des marchandises, liberté tempérée par un dirigisme sévère, pose la question annexe de la libre circulation des personnes, même si celle-ci devait être limitée aux relations commerciales.

La presse britannique considère avec optimisme les possibilités de rétablissement de l'unité économique allemande. A notre avis cependant, ce rétablissement se heurtera à des difficultés beaucoup plus nombreuses qu'on ne le pense. Même si les Russes créaient un monopole d'Etat, assorti d'un strict contrôle, pour gérer le commerce interzones, ils empêcheraient difficilement l'établissement de rapports personnels entre Allemands des deux zones. Berlin, en tout état de cause, serait un terrain de rencontre entre le régime démocratique et le régime soviétique. C'est, une fois de plus, poser le problème de l'interpénétration de deux mondes, dont l'un ne subsiste et ne progresse qu'à la faveur de son isolement.

Problème qui se pose avec plus d'acuité encore en Extrême-Orient :

Ce que l'on sait déjà du comportement des chefs communistes chinois, à l'égard des entreprises étrangères installées en Chine, ne laisse guère l'illusion que celles-ci puissent y conserver leurs activités et leurs intérêts. La Société britannique, qui exploitait le plus important gisement de charbon dans la Chine du Nord, non loin de Tien-Tsin, n'a pas été, à proprement parler, dépossédée de son exploitation, mais elle ne la conserve — provisoirement sans doute — qu'à la condition de s'y ruiner. Pourquoi exproprier quand il est tellement plus facile d'acculer à la faillite ceux dont on désire se débarrasser ?

Cependant, le développement de l'emprise russo-communiste sur la Chine est certain. L'immensité de l'enjeu et de la tâche peuvent détourner momentanément le Kremlin d'autres objectifs. Mais il n'en veillera que plus attentivement à la sécurité de son Empire : or, la faiblesse, celle de toutes les dictatures, est que les peuples qu'il exploite peuvent se révolter quelque jour contre les sacrifices qu'on leur impose.

L'âpreté d'une telle partie, les risques que nous y courons montrent l'intérêt d'une position comme Berlin et la reconnaissance que nous devons aux Américains — particulièrement au général Clay — qui nous l'ont conservée grâce à l'établissement du pont aérien.

MENUS-PROPOS

A TRAVERS PARIS

Le 6 juin a été célébré l'anniversaire du jour où, les premiers soldats américains, canadiens et anglais ont débarqué sur la côte normande.

A cette occasion le maréchal Montgomery, l'amiral Jaujard, les attachés militaires et navals des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada ont pris part aux cérémonies de commémoration. Trente-sept journalistes correspondants de guerre sont venus d'Amérique en avion, afin de visiter Caen et les sept plages de débarquement des troupes alliées en Normandie.

Successivement Caen, Falaise, Bayeux, Arromanches, Sainte-Mère-Eglise, et nombre de localités ont reçu la visite du Maréchal que rejoignait M. Bétolaud, ministre des Anciens combattants. Ce pèlerinage émouvant a été fêté avec éclat et avec recueillement. Il évoque à la fois le sacrifice, l'héroïsme, et l'effort libérateur. Le maréchal Montgomery, acclamé avec ferveur, portait le *battle-dress* et le béret noir qui appartiennent à sa légende et qui sont populaires.

***

Le 8 juin ont eu lieu les obsèques émouvantes de Son Eminence le cardinal Suhard. Cinq cardinaux, plus de cinquante prélats, archevêques et évêques, des milliers de prêtres, des milliers d'adhérents de l'Action catholique ont donné une particulière grandeur à cette cérémonie. Les pouvoirs publics étaient représentés : le Président de la République par le général Grossin, le gouvernement par M. Robert Schuman et M. Coste-Fleuret. A Notre-Dame avaient pris place le corps diplomatique, les chanoines du diocèse, les membres des corps constitués, les délégations de l'Institut de France, etc... M. Albert Lebrun, ancien Président de la République, M. David Bruce, ambassadeur des Etats-Unis, et un grand nombre de personnalités françaises et étrangères étaient dans l'assistance.

La levée du corps avait eu lieu le matin à l'Archevêché et le cortège s'était dirigé par la rue Vaneau et le boulevard Saint-Germain jusqu'à la basilique. Le corbillard automobile sobre et nu sans aucune fleur était partout respectueusement salué par la foule.

A l'issu de la cérémonie Mgr Beaussart, vicaire capitulaire, a reçu les condoléances des personnalités officielles et la foule a ensuite défilé jusqu'à cinq heures de l'après-midi devant le cercueil placé sur un catafalque.

Après la fermeture des portes de Notre-Dame, le corps du Cardinal a été transporté sous l'entrée du chœur de la cathédrale dans le caveau des archevêques de Paris près de son prédécesseur le cardinal Verdier.

***

A tous ceux qui aiment M. Ingres, la galerie André Weill vient d'offrir une vraie fête de l'esprit. Elle a réuni près de quatre-vingts crayons prêtés par des musées et des collections privées. Elle y a joint

quelques peintures que l'on regarde avec un vif intérêt : deux études pour l'*Apothéose d'Homère* et une pour le *Bain Turc*. Mais ces œuvres semblent là pour nous rappeler que M. Ingres, prince du dessin, fut aussi un grand peintre. L'exposition est formée volontairement par un ensemble de dessins, et elle est admirable. On retrouve l'art incomparable de celui qui par un trait net et ferme sut exprimer avec tant de noble sobriété la force aussi bien que la grâce, et qui sut faire surgir des lignes les plus simples le caractère, la profondeur, la vérité durable et essentielle de ce qu'il contemplait. Cette exposition est faite au bénéfice du musée de Montauban où, comme tout le monde le sait, est rassemblée l'œuvre de Ingres dessinateur. Or, cette collection de Montauban a souffert : la lumière, la température ont endommagé les papiers de plusieurs œuvres. Une restauration délicate et minutieuse est nécessaire, elle sera coûteuse, et c'est à en couvrir les frais qu'a été destiné le produit de l'exposition ouverte à Paris.

***

M. Guy Ropartz a été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, et cet hommage rendu au musicien qui a contribué au renouveau de la musique française a été approuvé par le monde des artistes. M. Guy Ropartz avait été, dans sa jeunesse, un fidèle de César Franck, après avoir été l'élève de Massenet. Plus tard il a été lié avec Vincent d'Indy et Pierre de Bréville. Il a été directeur du conservatoire de Nancy, puis de Strasbourg, où demeure le souvenir de ses enseignements et de ses initiatives. Sa musique de chambre et sa musique d'orchestre ont eu de grands succès, et il n'a pas cessé d'être applaudi à l'Opéra et à l'Opéra-Comique.

***

L'Académie française, dans sa séance du 9 juin, a décerné le Grand Prix de Littérature à notre collaborateur Maurice Levaillant, à qui l'on doit la récente édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition remarquable par les commentaires et les morceaux inédits.

Dans la même séance, l'Académie a décerné le prix du Roman 1948 à M. Yves Gandon, de qui nos lecteurs ont pu apprécier le talent, et le prix du Roman 1949 à Mme Yvonne Pagniez, auteur de ce livre émouvant, *Evasion 1944*, dont *La Revue* a eu la primeur.

IL Y A CENT ANS

Paris et plusieurs villes de province ont été troublées par une nouvelle tentative révolutionnaire. Cet essai de guerre civile a été rapidement arrêté par le Gouvernement. L'opinion publique reste émue de ces entreprises démagogiques qui se renouvellent trop souvent. « Nous sommes las de voir, écrit un chroniqueur, qu'il faille tous les six mois ou toutes les six semaines, sauver la société. » Les renseignements recueillis sur cette affaire font connaître que M. Ledru-Rollin qui avait prononcé à l'Assemblée un violent discours se terminant par un appel aux armes a été pris au mot.

Le lendemain M. Ledru-Rollin qui a, dit-on dans un journal, « plus de vanité que d'ambition », cherchait à expliquer ses paroles et à leur donner un sens pacifique. Il n'était plus temps. La phrase, qui n'était peut-être qu'une phrase, était lancée : l'émeute lui a répondu. Une instruction est ouverte. L'état de siège a été proclamé. L'ordre se rétablit après une alerte qui a montré que l'activité des partis révolutionnaires ne cessait pas.

***

L'épidémie de choléra, qui cause tous les jours tant de deuils cruels, vient de faire une illustre victime : le maréchal Bugeaud est mort. Sa

disparition brusque est une douleur publique. Le maréchal Bugeaud n'était pas seulement célèbre par les éminents services qu'il a rendus comme chef militaire. Il avait une autorité morale, un ascendant chaque jour plus étendu et plus accepté. Dans une société morcelée par les opinions et les passions, il était un de ces hommes rares qui servent de centre et qui rencontrent partout l'assentiment. Ce n'est pas seulement dans l'armée que sa perte fait un vide immense : c'est dans la cité tout entière.

***

Le Président de la République vient d'adresser un message qui est généralement approuvé. Ce document semble de nature à raffermir la conscience publique à travers l'incertitude des opinions et l'instabilité des événements qui sont le grand mal du temps. Il donne l'espérance que la diplomatie et la philanthropie sont encore deux choses possibles en France. L'état de la civilisation en Europe, dit le Président, ne permet pas de livrer son pays aux hasards : il faut avoir pour soi d'une manière évidente le droit et la nécessité. La France est encore capable d'avoir une diplomatie, c'est-à-dire d'exercer une action au dehors : mais l'action ne doit pas être confondue avec l'aventure. A l'intérieur, il y a des réformes, des améliorations qui peuvent contribuer au bien-être de tous. Il ne faut jamais manquer de les étudier, mais il faut bannir les illusions qui n'aboutissent qu'aux déceptions, et réprimer par l'application des lois les désordres qui ne servent qu'à entretenir le malaise général.

***

Les événements de Dresde jettent une vive lumière sur la situation de l'Allemagne. Les troubles qui ont éclaté dans cette ville ne sont pas une simple insurrection locale. Ils font partie d'un plan général de révolution. Dresde et Leipzig ont été depuis 1813 le champ de bataille des grandes luttes. Les victoires de la démagogie en Bavière et dans le Palatinat n'ont rien de décisif. Une victoire à Dresde aurait permis de marcher sur Berlin. Les chefs de la révolution avaient adroitement commencé par séduire le peuple, au nom de l'unité de l'Allemagne. Mais sur les barricades, tandis que les dirigeants parlaient de l'unité, ils arboraient le drapeau rouge. Le roi de Saxe a dû se réfugier dans un ancien château à Kœnigstein. Le manifeste des révolutionnaires allemands dit tout net qu'il s'agit de renverser les fondements sur lesquels reposent l'Etat, la religion et la société. La Prusse a arrêté la révolte de Dresde et a manœuvré assez habilement pour apparaître à la fois comme attachée au libéralisme et opposée aux excès démagogiques de l'Assemblée de Francfort. Elle propose une confédération germanique, qui ne soit pas républicaine, et se réserve la présidence du collège des princes. L'Autriche et la Bavière voient sans plaisir ce plan : la vieille hostilité entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud existe encore.

***

Une exposition artistique est ouverte aux Tuileries. On y remarque les œuvres de M. Pradier, les peintures de Corot, Rousseau, Huet, et l'*Attelage nivernais* de Rosa Bonheur retient l'attention du visiteur.

***

Les agences annoncent l'invitation au voyage que font les chemins de fer. Pour les courses de Chantilly, le prix des places aller et retour est de six francs en première classe, et quatre francs en seconde.

***

Les journaux citent un trait d'honnêteté qui leur paraît digne de louanges. Deux jeunes gens qui rentraient chez eux dans une voiture de place ont étourdiment donné au cocher de l'or au lieu d'argent, un louis au lieu de un franc. Quand ils se sont aperçus de leur méprise, la voiture qui les avait conduits était loin, et il ne leur res-

tait qu'à se résigner. Mais le lendemain matin, le cocher a rapporté fidèlement les louis remis par erreur.

***

Le Théâtre Français a célébré sans grand éclat l'anniversaire de Corneille. Un critique a fait remarquer qu'on aurait dû saisir cette occasion pour rejouer *Cinna*. Mais *Cinna* reste interdit depuis la révolution.

***

On signale qu'au début de juin de violents orages ont éclaté à Paris et dans diverses régions de la France. Des pluies abondantes et des grêlons ont causé un certain nombre de dégâts.

LES LIVRES

LE SURVIVANT DU PACIFIQUE, par Georges Blond ; 1 vol. in-16. Arthème Fayard.

Ce survivant, c'est un navire porte-avions qui, ayant pris part aux principales opérations de la guerre menée par la Marine américaine dans le Pacifique contre le Japon, fut plusieurs fois endommagé, mais put chaque fois reprendre sa place au combat. Tout d'abord il échappe au bombardement par surprise de Pearl Harbour. Il participe à l'expédition organisée en 1941 pour secourir l'îlot de Wake, qui doit capituler avant que le convoi l'ait atteint, à celle aussitôt après dirigée vers l'îlot de Midway, à l'expédition contre les îles Marshall et Gilbert au début de 1942. Il joua son rôle lors du premier bombardement de Tokio en avril 1942. Dans la grande bataille aéro-navale autour de l'île de Gualdanacal il fut au danger. Il est à Tarawa, à Kwajalein. Enumérer toutes les opérations où l'on vit sa haute silhouette serait raconter dans le détail la guerre du Pacifique. C'est en réalite ce qu'a fait M. Georges Blond et son récit, dont les éléments sont puisés aux meilleures sources : documents officiels américains ou mémoires de combattants, est passionnant comme un roman d'aventures, où tout serait emprunté à la réalité. On assiste, comme si on en était le témoin ou même l'acteur, à tous les épisodes des combats. L'auteur a l'occasion de décrire ces vastes usines flottantes que sont les porte-avions américains et l'existence qu'y mènent officiers, équipages et spécialistes de toutes sortes. Bref, en lisant le livre, on vit avec les marins à bord des navires, dans le ciel avec les aviateurs, dans la jungle océanienne avec les soldats.

PETITE HISTOIRE ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA FRANCE, Tome I. Des origines à 1789, par E.-M. Bornecque ; 1 petit vol. Edit I.A.C., Lyon.

L'auteur a réalisé ce tour de force de condenser, en un élégant petit livre de 184 pages qui mesure exactement 106 mm sur 80 mm, toute l'histoire économique, sociale et financière de la France, depuis le temps des Ligures et des Gaulois jusqu'à la Révolution. Que d'ouvrages il lui a fallu dépouiller ! Quelle masse de faits et de notions il a dû résumer en gardant l'essentiel ! Le lecteur non spécialiste y apprendra beaucoup de choses. Par exemple que les fluctuations des monnaies ne datent pas d'aujourd'hui, puisqu'à l'époque gallo-romaine l'aureus, créé par César, se déprécia fortement vers le IVe siècle, ce qui provoqua une poussée de vie chère. Bien que la place lui fût mesurée M. Bornecque a su tracer des pages riches de documentation et de vues sur l'économie féodale, sur le rôle important de Byzance, sur la renaissance du capitalisme au temps des Croisades, sur les conséquences économiques de la guerre de cent ans, le « dirigisme » de Colbert, l'inflation au temps de la Régence, etc... Les chutes et les hausses des monnaies, provoquées, jusqu'au « système » de Law, par l'abondance ou la rareté des métaux précieux, les manipulations monétaires, tiennent une large place dans l'exposé, et l'on peut constater ainsi qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil.

LES LIVRES

ASPECTS DE L'UNIVERSITE DE PARIS, par divers auteurs ; 1 vol. in-8 écu. Albin Michel.

L'Université de Paris, depuis les temps lointains du Moyen âge, a beaucoup évolué et son organisation, son orientation ont changé ; mais elle a toujours été considérée par les Français, aussi bien que par les étrangers, comme un des principaux foyers de la pensée et de la civilisation françaises. Aussi l'Institut catholique eut-il l'idée d'en évoquer quelques-unes des époques dans une série de conférences. Ce sont ces conférences qui, aujourd'hui, fournissent les chapitres attrayants d'un livre plein d'intérêt. Citons : *Les Origines de l'Université de Paris*, par Louis Halphen, de l'Institut ; *la Faculté des Arts* (c'est-à-dire des Arts libéraux, Lettres et Sciences) *et son influence civilisatrice*, par G. Dupont-Ferrier, de l'Institut ; *la Vie Estudiantine à Paris au moyen âge*, tableau pittoresque très vivant du quartier latin il y a des siècles, par Ch. Samaran, de l'Institut ; *l'Humanisme au temps de la Renaissance*, par Augustin Renaudet, professeur au Collège de France ; *l'Université de Paris sous l'ancien régime*, par André D. Tolédano ; *l'Université de Paris depuis la Révolution*, par Ch.-H. Pouthas, professeur à la Sorbonne ; *l'Institut catholique de Paris*, par Mgr J. Calvet, pro-recteur de l'Institut catholique, etc.

POEMES DE R. KIPLING, choisis par T.-S. Eliot, introduction et traduction de Jules Castier ; 1 vol. de 480 pages in-8° Jésus, tiré à 3.000 exemplaires numérotés sur chiffon de Corval. Robert Laffont.

Dans sa magistrale préface T.-S. Eliot, lui-même grand poète anglais, analyse de façon remarquable l'inspiration de Kipling et l'essence de sa poésie. Il montre qu'on ne saurait séparer les poèmes de Kipling de son œuvre en prose. Poésie et prose sont, chez l'illustre auteur du Livre de la Jungle, intimement unies, comme deux formes d'expression d'une même réalité. T.-S. Eliot estime qu'il n'est pas possible de bien juger l'œuvre en prose de Kipling si l'on fait abstraction de son œuvre poétique. Rien de plus difficile que de transposer des poèmes d'une langue dans une autre. Le rythme, l'harmonie et la sonorité verbale, bref la musique des mots disparaissent : certaines images même perdent de leur éclat. La traduction des poèmes de Kipling présentait de particulières difficultés à cause même des dons du poète. Dans sa version — qui est en vers — M. Jules Castier s'est appliqué à conserver le plus possible l'essence poétique des textes originaux. Il a consacré de longues années à ce travail et il y a réussi de façon excellente.

L'OCCIDENT FAIT FAUSSE ROUTE, par Raoul Stéphan ; 1 vol. in-16. Société centrale d'Evangélisation.

Romancier de Monestié le Huguenot, de Becagrun, historien, dans L'Epopée Huguenote, de la Réforme en France, M. Raoul Stéphan vient de publier un petit ouvrage au ton familier mais d'une inspiration élevée, L'Occident fait fausse route. En une centaine de pages, il y a condensé l'expérience d'un combattant de 1914-1918 ayant vu peu à peu s'altérer le sens des valeurs morales. Il étudie l'évolution d'un monde où le machinisme a fait perdre à l'homme le goût du travail et le besoin, la nécessité d'avoir une croyance. Un chapitre particulièrement intéressant est consacré à la formation spirituelle reçue par la jeunesse dans les établissements officiels français. Il montre, d'une part, les élèves de l'enseignement primaire s'enorgueillissant de leur savoir et se croyant capables de tout juger et, de l'autre, l'enseignement secondaire formant des sujets parfois brillants mais sceptiques parce qu'ils ne peuvent fonder une morale sur les vingt systèmes appris en quelques mois et qui vont de Pythagore à Sartre. Ces « secondaires » pourront être promptement déformés par les affaires ou la politique. Enfin, primaire ou secondaire, l'enseignement actuel ne tient pas suffisamment compte du développement du corps et sacrifie à l'intelligence pure la sensibilité, l'imagination et l'intuition. On voit combien cet essai aborde de problèmes utiles et intéressants. Sa conclusion est que, après avoir fait une religion de la machine, il est temps de remettre la machine à sa place et de reprendre le contact avec le divin.

LES LIVRES

SOUVENIRS D'UN DEMI-SIECLE. — AU TEMPS DE LOUIS-PHILIPPE ET DE NAPOLEON III, par Maxime Du Camp ; 1 vol. in-8. Hachette.

De son vivant, Maxime Du Camp avait publié des *Souvenirs littéraires ;* on savait qu'il existait de lui d'autres *Souvenirs*, qui, d'après la volonté de l'auteur, ne devaient être imprimés que longtemps après sa mort, survenue en 1894. Ce sont ces *Souvenirs*, dont le tome premier paraît aujourd'hui. Evidemment Maxime du Camp a eu raison d'en différer la mise au jour, car certaines parties n'auraient pas manqué de provoquer sinon le scandale, du moins des « réactions » assez vives. Mais depuis les époques évoquées dans ce volume, Monarchie de Juillet et Second Empire, le temps a passé ; les survivants, les témoins de ces régimes ont disparu et parfois même leur descendance directe ; enfin deux terribles guerres, d'immenses bouleversements sociaux ont contribué à accroître la distance entre les faits racontés et le monde actuel, si peu semblable à celui d'autrefois. Dans *Souvenirs d'un demi-siècle*, Maxime Du Camp a relaté tout ce qu'il savait directement, mais aussi tout ce qu'il avait appris par des conversations — qui n'étaient pas exemptes de médisances — sur les événements politiques, sur les personnages en vue de ce demi-siècle, sur leurs commencements qui les montrent parfois très différents de ce qu'ils furent à l'apogée de leurs carrières. En relation avec Morny, le prince Napoléon, la princesse Mathilde, Emile Ollivier et quelques autres « vedettes » du Second Empire, il fut à même de connaître la cour de Napoléon III. Ce monde des Tuileries, il le peint sans indulgence, en poussant quelque peu ses tableaux au noir. Certaines de ses révélations éclairent les « dessous » des années 1850 à 1870 ; mais peut-être a-t-il trop prêté l'oreille à des propos inspirés par la malveillance.

L'ESPAGNOL... FACILEMENT, par M. Schlitte et Mme L.-D. de Falgairolle ; 1 vol. in-16. Flammarion.

Salomon Reinach a publié naguère un charmant petit volume qu'il intitulait *Cornélie ou le latin sans larmes*. Voici en 550 pages, illustrées de dessins humoristiques, une méthode qui permet d'apprendre l'espagnol sans douleur. C'est en soixante leçons, qui sont autant de saynettes à deux ou trois personnages, une suite de dialogues faciles d'abord, puis plus compliqués, qui permettent au lecteur de se familiariser progressivement avec le vocabulaire, la construction de la phrase, la conjugaison des verbes et même la grammaire espagnoles. Ces agréables leçons peuvent être complétées par l'audition de disques ou de cours radiophoniques, utiles au perfectionnement de la prononciation. Mais, tel qu'il est, cet ouvrage permet à celui qui l'a soigneusement lu, de déchiffrer aisément un journal ou une lettre rédigés en langue espagnole. Afin de guider le lecteur et d'égayer la leçon, chaque scène est accompagnée d'un dessin de J.-V. Rochefort dont la drôlerie contribue à l'agrément de l'excellent volume de M. Schlitte et de Mme L.-D. de Falgairolle.

EXPLORATION, par Norbert Casteret ; 1 vol. in-16 illustré. Librairie académique Perrin.

L'auteur de ce livre captivant, M. Norbert Casteret, est un spécialiste des explorations souterraines ; il a visité près d'un millier de cavernes et de gouffres, suivi le cours de rivières souterraines. Ce monde obscur des entrailles de la terre n'a plus de secrets pour lui et tout ce qu'il a vu et appris il l'a fait connaître au public dans des livres d'un haut intérêt : *Au fond des Gouffres, Mes Cavernes, En rampant*. Le présent ouvrage est la relation vécue et circonstanciée de l'exploration d'un gouffre géant, celui de la Henne-Morte (c'est-à-dire de la Femme-Morte), dans la Haute-Garonne, l'un des plus profonds de France. Après huit années de préparation et d'efforts, M. Norbert Casteret réussit à vaincre ce sinistre et redoutable abîme profond de 446 mètres. Rien d'émouvant et de passionnant comme le dramatique récit de ces explorations effectuées par étapes successives qui comportaient de sérieux dangers : descentes verticales vertigineuses sur des échelles de corde, cascades violentes, sauts par balancement d'une échelle à une autre, tels qu'en exécutent les acrobates. N. Casteret et ses camarades triomphèrent de toutes ces difficultés ; il y eut des chutes, des blessés, mais aucun accident grave. Des reproductions de photographies permettent de suivre les périlleuses opérations des explorateurs ou révèlent quelques-unes des merveilles des grottes souterraines de France.

LES LIVRES

A LA RECHERCHE DE MARCEL PROUST, avec de nombreux documents inédits, par André Maurois, de l'Académie française ; 1 vol. in-8. Hachette.

On a beaucoup écrit sur Marcel Proust et la liste des ouvrages qui lui ont été consacrés forme une imposante bibliographie, mais rares sont les livres qui envisagent Proust, sa biographie, son œuvre et son influence comme un vaste ensemble, où rien n'est traité de façon secondaire, où rien n'est laissé dans l'ombre. C'est là l'originalité et ce qui fait le haut intérêt de **A la Recherche de Marcel Proust.** M. André Maurois a étudié Proust comme précédemment il avait étudié **Voltaire** ou **Chateaubriand, Byron** ou **Disraëli.** En une large synthèse, il a réussi à évoquer la personnalité si complexe de l'auteur de **A la Recherche du temps perdu**, de peindre les milieux où il a vécu et où son génie s'est formé et épanoui, de montrer les sources et la genèse de ses œuvres. Le lecteur suit Proust depuis son enfance tendrement choyée et déjà un peu maladive qui lui vaut une sensibilité exquise mais facilement blessée, les années scolaires à Condorcet, parmi une élite de camarades qui tous, plus ou moins, devaient se faire un nom dans les Lettres. Voici ses amitiés de jeune homme, ses débuts dans le monde, ses séjours à Cabourg, qui deviendra Balbec dans son œuvre, l'affection dont l'entourent sa mère et sa grand-mère, les dîners qu'il donne dans l'appartement familial. La vie mondaine, où il eut de grands succès, a une importance capitale dans l'existence du romancier ; ce fut dans les différents milieux de la société parisienne qu'il rencontra sinon les modèles complets de ses personnages, du moins ceux auxquels il emprunta divers traits. A partir de 1906 commencent ses véritables débuts littéraires ; en 1913 paraît le premier volume de **A la Recherche du temps perdu : Du Côté de chez Swann.** La guerre interrompt la publication de la série qui reprend en 1918. De très nombreux inédits, lettres ou fragments de lettres, extraits de ses **Carnets**, etc..., apportent de précieux éclaircissements, non seulement sur la psychologie de Marcel Proust, mais sur ses procédés de travail, sur la conception de son œuvre, sur la façon dont il a créé ses personnages, sur ses soucis d'artiste méticuleux et consciencieux. Sur son style M. André Maurois a écrit de très belles pages de critique et le chapitre « Les Passions de l'amour » est à la fois hardi et d'une profonde pénétration.

L'OR, LE CAMION ET LA CROIX, par Louise Weiss ; 1 vol. in-8. Julliard.

Sous ce titre, qui pique la curiosité, Mme Louise Weiss, grande voyageuse, raconte, en chapitres alertes remplis de « choses vues », d'anecdotes saisissantes, d'informations de toutes sortes, la longue randonnée qu'elle fit, tantôt en autocar et en auto, tantôt en avion, en chemin de fer ou en bateau à travers le Mexique, les Etats-Unis et le Canada jusqu'à l'extrême nord américain. Partie de Chamula, dans le sud du Mexique, où les indigènes sont encore à demi-païens, observent des coutumes archaïques et obéissent aux sorciers, elle a suivi la grande route qui doit un jour traverser les deux Amériques, relier l'Argentine à l'Alaska, et dont certains secteurs sont déjà achevés. Puis en avion et en chemin de fer, avec un détour par la Nouvelles-Orléans, New-York et Montréal, au Canada, elle a gagné Edmonton dans la province d'Alberta, ville qui il y a cent ans ne comptait que 90 habitants et en possède aujourd'hui 115.000. Edmonton est la porte du grand Nord. De là l'auteur se rendit au Grand Lac des Esclaves, dans ces régions, royaume des neiges et des glaces, des trappeurs et des troupeaux de caribous, popularisées par les romans de Jack London et de J. O. Curwood, puis ultérieurement en Alaska où des cités telles que Dawson ou Fairbanks connurent, à la fin du XIX^{e} siècle, au temps de la grande ruée vers l'or, une extraordinaire animation. Au cours de ce voyage, Mme Louise Weiss a pu constater l'extraordinaire vitalité des Canadiens français, qui, des provinces de Québec et de Montréal, essaiment dans le reste du Dominion. Elle a aussi vu sur place l'œuvre civilisatrice des missionnaires, en particulier des Oblats de Marie, qui évangélisant les tribus indiennes de ces régions, s'attachent en même temps à améliorer leur sort misérable, à leur enseigner les règles élémentaires de l'hygiène. Un livre très agréable à lire et qui apprend beaucoup de choses.

TABLE

Mai - Juin 1949

1er MAI

Moscou 1812, par LOUIS MADELIN, *de l'Académie française*..... 3
Mers-el-Kébir. — I. Les origines, par PIERRE VARILLON 28
Le Duel de Sorlente. — *Troisième partie*, par HENRY CASTILLOU.. 46
Le Maréchal Franchey d'Espèrey et la victoire de Macédoine, par le général PAUL AZAN 75
Balzac et l'Institut de France, par MARCEL BOUTERON, *de l'Institut*. 98
La critique cinématographique, par MICHEL DE SAINT-PIERRE... 118
L'Anniversaire de Courteline, par ALBERT DUBEUX 129
Les Hommes du Lac. — II. par JUAN GOYANARTE, trad. d'Adolphe de Falgairolle 146
Questions actuelles. — La Renaissance du pavillon national, par RENÉ LA BRUYÈRE 166
Essais et Notices. — Un souvenir de Padewski, par AUG. DE RADWAN 176
A travers la presse 179
Menus-propos 184

15 MAI

Aspects des relations franco-britanniques, par LORD VANSITTART, *de l'Institut* 193
Carnets. — III. Entretien avec lord Salisbury (1897), par GABRIEL HANOTAUX, *de l'Académie française* 208
Le portefeuille Talleyrand-Fouché, par FLEURIOT DE LANGLE. 221
Lettres de Bonaparte a Talleyrand 232
Scènes de la vie parisienne, par MAURICE DONNAY, *de l'Académie française* 247
Les Comédies de Marivaux, par MARCEL ARLAND 258
Mers-el-Kébir. — II. La journée du 3 juillet, par PIERRE VARILLON. 270
Le duel de Sorlente. — *Quatrième partie*, par HENRY CASTILLOU... 288
La Chine et la question du Pacifique, par le général HENRY CASSEVILLE 317
Le problème de la stabilisation, par C.-J. GIGNOUX 335
Questions médicales. — En Indochine, par le professeur LÉON BINET, *de l'Académie des Sciences* 346

Lectures romanesques, par GÉRARD D'HOUVILLE 356
Hommage a Bergson, par STANISLAS SICÉ, ÉMILE BRÉHIER, *de l'Institut* et ANDRÉ CHAUMEIX, de *l'Académie française* 364
A travers la presse 376
Menus-propos 381

1er JUIN

La conservation des sols et la philosophie paysanne, par ANDRÉ SIEGFRIED, *de l'Académie française* 385
Le Maréchal de la Force. — I. par le duc de LA FORCE, *de l'Académie française* 403
Mers-el-Kébir. — III. Le Combat, par PIERRE VARILLON 424
Maeterlinck, par GÉRARD D'HOUVILLE 438
M. Paul-Henri Spaak, par CHARLES D'YDEWALLE 443
Italie retrouvée. — I. par JEAN-LOUIS VAUDOYER 458
Les débuts d'Erckmann-Chatrian (1848-1852). — I. par GEORGES BENOIT-GUYOD 477
Le Portefeuille de Talleyrand. — II. Correspondance avec l'Empereur 493
Le duel de Sorlente. — *Cinquième partie*, par HENRY CASTILLOU.. 516
Chronique des beaux livres. — Guillaume Apollinaire et les reliures de Paul Bonet pour « Calligrammes », par JEAN DE MONTESQUIOU FEZENSAC 545
Revue dramatique. — Demain il fera jour. — Les Bonnes cartes. — Toa, par ROBERT BOURGET-PAILLERON 553
A travers la presse 566
Menus-propos 569

15 JUIN

Jeanne d'Arc, par JÉROME ET JEAN THARAUD, *de l'Académie française* 577
Le débordement législatif, par JACQUES LACOUR-GAYET, *de l'Institut* 581
Le point de chute. — *Première partie*, par HENRI POYDENOT 591
Le Maréchal de La Force. — II. par le duc de LA FORCE, *de l'Académie française* 615
L'Art de vieillir, par le professeur CHARLES RICHET, *de l'Académie de Médecine* 637
Les mystères de l'envoutement, par MAURICE GARÇON, *de l'Académie française* 645
Italie retrouvée. — II. par JEAN-LOUIS VAUDOYER 660
Le duel de Sorlente. — *Dernière partie*, par HENRY CASTILLOU... 679
Les débuts d'Erckmann-Chatrian (1848-1852). — II. par GEORGES BENOIT-GUYOD 709
Le souvenir de Chopin, par AUGUSTE DE RADWAN 722
Questions diplomatiques. — Le pacte de l'Atlantique nord, par RENÉ PINON 735
A travers la presse 753
Menus-propos 757

LES LIVRES

CESAR FRANCK, par Norbert Dufourcq ; 1 vol. in-16 de la « Collection Euterpe ». Ed. de la Colombe.

Le 10 décembre 1822, à Liége et dans une dépendance de l'hôtel de Grady, naissait, de Nicolas-Joseph Franck et de Marie-Barbe Frings, César-Auguste Franck. Elève de l'Ecole Nationale de Musique, devenue, en 1830, le Conservatoire Royal de Musique, le jeune César est l'élève de Duguet pour le solfège et de Jalheau pour le piano. Il compose déjà et fait applaudir par le roi Léopold Ier un *Rondeau*, une *Ballade* et une *Fantaisie*. En 1835, Nicolas Franck conduit sa famille à Paris et, ayant été naturalisé Français en 1837, peut faire entrer ses fils au Conservatoire de la rue Bergère. César, l'année suivante, obtient un prix d'honneur de piano ; puis, admis en octobre 1840 chez François Benoist, il apprend l'orgue et obtient un second prix en 1841. Il va jouer devant le roi Léopold qui s'intéresse à sa carrière, fait une tournée et, revenu à Paris, fait exécuter son oratorio de *Ruth*. En pleine révolution de 1848, il épouse Félicité Demousseau, à Notre-Dame de Lorette. Dix ans se passent, marqués par des voyages, des naissances et des deuils. Enfin, le 19 décembre 1859, nommé organiste titulaire de Sainte-Clotilde, il inaugure l'instrument, chef-d'œuvre de Cavaillé-Coll, qu'il immortalisera. Telles sont les étapes, les longues étapes, franchies par un admirable artiste avant de parvenir à la pleine réalisation de ses aspirations et de ses dons. Telles sont les précieuses indications que M. Norbert Dufourcq a consignées dans un excellent petit ouvrage où il a retracé dans son ensemble le milieu, l'œuvre et l'art du maître des *Béatitude*, de la *Sonate*, de la *Rédemption* et de tant d'œuvres inoubliables. Rarement l'existence d'un artiste a été plus conforme à son noble et pur génie.

Viennent de paraître

JOSEPH CHAINE
Professeur
à la Faculté catholique de Lyon

RENÉ GROUSSET
Membre
de l'Académie française

LITTÉRATURE RELIGIEUSE

BIBLE - CORAN - RELIGIONS DE L'INDE ET DE LA CHINE

Histoire - Textes choisis, traduits et commentés par
J. STEINMANN, CH. LEDIT, SOLANGE BERNARD, M. ET O. KALTENMARK

Les littératures sacrées ont fait l'objet d'innombrables travaux érudits, mais non d'une étude d'ensemble. C'est cette étude originale que nous apporte cette LITTÉRATURE RELIGIEUSE, publiée, sous la direction de deux éminentes personnalités, par un groupe de spécialistes particulièrement avertis. Après un exposé des courants de la littérature religieuse du monde, cet ouvrage présente et commente des textes nombreux, choisis pour leur beauté et l'importance de leur message, traduits avec un soin et une sûreté remarquables.

UN VOLUME IN-16 (13×19), 852 PAGES, **116 ILLUSTRATIONS**, BROCHÉ . . . **1.400 fr.**

ANDRÉ SIEGFRIED
de l'Académie française

AFRIQUE DU SUD

NOTES DE VOYAGE

M. André Siegfried, dont les ouvrages sur l'Angleterre, l'Empire britannique, les Etats-Unis, sont universellement réputés, a voulu connaître aussi l'Afrique. Un voyage l'a conduit au Cap, en Rhodésia, dans le Mozambique, dans toutes les provinces de l'Union Sud-Africaine. Au jour le jour, il a pris des notes, et ce sont les impressions de ce grand voyageur qui sont réunies dans son nouveau livre.

UN VOLUME IN-16 (12×19), **5 CARTES**, BROCHÉ . . . . . **210 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

HENRY BORDEAUX
de l'Académie française
UN PRÉCURSEUR
VIE, MORT ET SURVIE DE
SAINT LOUIS
ROI DE FRANCE
In-8° soleil avec un frontispice . . . . . 570 Frs

RENÉ GROUSSET
de l'Académie française
FIGURES DE PROUE
Évocation des grands meneurs d'hommes, surgis de loin en loin aux carrefours de l'histoire.
In-8° écu . . . . . 330 Frs

JULIEN GREEN
JOURNAL
TOME IV
1943-1945
In-16 . . . . . 240 Frs
In-8° écu collection " L'ÉPI " tirage limité à 1.650 exemplaires numérotés sur Alfa . . . . . 540 Frs

CONSTANT-VIRGIL GHEORGHIU
LA VINGT-CINQUIÈME HEURE
Traduit du roumain par MONIQUE SAINT-CÔME
Préface de GABRIEL MARCEL
In-16 collection " FEUX CROISÉS " . . . . . 390 Frs

GABRIEL MARCEL
VERS UN AUTRE ROYAUME
DEUX DRAMES DES ANNÉES NOIRES
In-8° écu collection " L'ÉPI " tirage limité à 2.200 exemplaires numérotés sur Alfa . . . . . 390 Frs

PLON

NOUVEAUTÉS

OLIVIA

par

OLIVIA

Roman

Traduit de l'anglais par **Roger MARTIN DU GARD** et l'**AUTEUR**

Préface de **ROSAMOND LEHMANN** **225 fr.**

LOUIS BROMFIELD

COLORADO

Roman **344 p. 375 fr.**

PEARL BUCK

LES NOUVEAUX DIEUX

Roman **390 fr.**

STOCK

Vient de paraître

G. HARDY

PORTRAIT DE LYAUTEY

L'un des plus grands hommes de tous les temps, vu par un de ses intimes.

1 vol. illustré, 420 pages. **540** Frs

l'exemplaire de luxe sur Alfa mousse ..... **650** Frs

BLOUD & GAY

EXISTENCE DU MONDE

LIBRAIRIE J. VRIN

6, Place de la Sorbonne

PARIS

Madame de MARMIER

née Claire de Kersaint

LA MYSTIQUE DES EAUX SACRÉES DANS L'ANTIQUE ARMOR

Essai sur la conscience mythique

Un vol. in-8° **600 fr.**

Suzanne VAYSSAC

SAGESSE ORIENTALE ET SCIENCE OCCIDENTALE

Avec une présentation de l'auteur par Alain

Un vol. in-12 **240 fr.**

Henri BONNET

Le progrès spirituel dans l'œuvre de Marcel Proust :

LE MONDE, L'AMOUR ET L'AMITIÉ

Un vol. in-8° **200 fr.**

Imprimé en France. — Imprimerie E. PIGELET, 189-191, boulevard Voltaire, PARIS (XI^e^)
Dépôt légal n° 345 — 2^e^ trimestre 1949. — Editeur n° 1
Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon.

LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD
18-20, r. du Saint-Gothard, PARIS-14e

NOUVEAUTÉS

Joseph PEYRÉ

L'ÉTANG RÉAL

ROMAN

L'œuvre maîtresse de Joseph Peyré. Peu de livres possèdent, en effet, un aussi étrange pouvoir d'envoûtement. Le drame des êtres se renforce de celui de la nature, de cette Camargue âpre et prenante.

Un volume..... 330 Fr.

Georges BLOND

LE SURVIVANT DU PACIFIQUE

(L'odyssée de l'ENTERPRISE)

Ce livre est le récit des campagnes du porte-avions américain ENTERPRISE, le seul qui ait participé à toutes les batailles aéronavales du Pacifique. Un livre aussi passionnant que le plus captivant des romans.

Un volume avec des cartes ..... 400 Fr.

Collection "Savoir"

C. H. de LEVIS MIREPOIX et H. BEAUBOIS

LE SIÈCLE DE L'AVION

Dans ce livre très documenté, les auteurs traitent complètement le vaste sujet qu'est l'Aviation, à la fois : aventure, arme, science et industrie. Louis Breguet a écrit la préface.

Un volume avec de nombreux dessins et photographies ..... 600 Fr.

On peut s'abonner à

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

chez tous les libraires, en particulier chez :

DÉPARTEMENTS ET UNION FRANÇAISE

Agen : Ferran, Gros ; **Aix :** de Bacquencourt, Goulard ; **Alger :** La Maison des Livres ; **Amiens :** Brandicourt, Descombes, Léveillard ; **Angers :** Mira ; **Auxerre :** Bonnet ; **Avignon :** Chabal ; **Bar-le-Duc :** Collot ; **Béziers :** Clareton, Canac, Ferlus ; **Bordeaux :** Féret, Mollat ; **Boulogne-sur-Mer :** Chiraux, Deligny ; **Bourges :** Auxenfans, Desquand ; **Brest :** Derrien, Gaborit ; **Caen :** Bigot, Marigny et Joly ; **Cahors :** Francès ; **Calais :** Denquin et Cie ; **Cannes :** Barbero, Delannoy, Perrier ; **Carcassonne :** Cros-Vitalis, Gally ; **Casablanca :** Farairre ; **Chalon-sur-Saône :** Vve Rigollot ; **Chambéry :** Dardel, Polycarpe ; **Chartres :** Lester, Rigal ; **Cherbourg :** Nicollet, Lanièce ; **Clermont-Ferrand :** Delaunay, Sarrassat, Larène, Martel ; **Coutances :** Lecerf ; **Dakar :** Moreau ; **Dieppe :** Dumortier et Vial ; **Dijon :** Damidot, L. Venot ; **Epinal :** Homeyer ; **Grenoble :** Arthaud, Didier et Richard ; **La Rochelle :** Pijollet, Samson ; **Laval :** Béhier, Gautron ; **Le Havre :** Dombre ; **Le Mans :** Graffin, Vadé ; **Lille :** Giard, Tallandier ; **Limoges :** Ducourtieux, Duverger ; **Lyon :** Barthélemy, Demortière, Flammarion, J. Desvignes, Linsolas, Masson, Viricel et Vacher, Lardanchet ; **Marseille :** Ferran, Fuéri, Flammarion, Lacoustène, Maupetit ; **Metz :** Even, Hocquard ; **Montpellier :** Coulet, Dubois et Poulain, Julia ; **Mulhouse :** Barbe, Bisey, Pflieger ; **Nancy :** Berger, Didier, Dory ; **Nantes :** Beaufreton, Coiffard ; **Nice :** Barnoin frères, Verdollin ; **Nîmes :** Bertrand et Bourdy, Beniol-Béchard ; **Oran :** Manhès, Touboul ; **Orléans :** Loddé, Luzeray, Proutière-Huguet ; **Pau :** Dupont et Bordenave, Grenier ; **Perpignan :** Brun, Morat ; **Poitiers :** Bégnard, Labouygue ; **Rabat :** Céré ; **Reims :** Michaud ; **Rennes :** Behon, Larcher, Plihon ; **Roanne :** Lauxerois ; **Roubaix :** Bonnehon ; **Rouen :** Lepouzé, Lestringant, Van Moé ; **Saïgon :** Portail ; **Saint-Denis (Réunion) :** Daude ; **Saint-Etienne :** Dubouchet, Font, Plaine, Vernay ; **Saint-Quentin :** Nougarède et Lestrat ; **Strasbourg :** Berger-Levrault, La Mésange ; **Tananarive :** Paoli ; **Toulon :** Guillemin, Rebufa, Montbarbon, Trinchero ; **Toulouse :** Didier, Labadie, Privat, Richard, Sistac ; **Tours :** Debien, Maillocheau, Tridon ; **Tunis :** Librairie « Jehanne d'Arc », Namura, Saliba ; **Valence-sur-Rhône :** Rey ; **Versailles :** Mercier, Némitz ; **Vichy :** Les Beaux Livres.

ETRANGER

Amsterdam : Scheltema et Holkema's ; **Ankara :** Librairie Hachette, **Athènes :** Kauffmann ; **Bruxelles :** Dechenne, Editions universelles, Office de Publicité ; **Bologne :** Zanichelli ; **Cap Haïtien :** L. Ed. Magny ; Agent général pour Haïti ; **Genève :** Naville, Agent général pour la Suisse ; **Istanbul :** Librairie Hachette ; **Lausanne :** Payot, Rouge ; **Le Caire :** James Cattan, Agent général pour l'Egypte ; Librairie du Papyrus ; **Montréal :** Pony ; Agence littéraire Atlantique ; **Oxford :** B. H. Blackewell ; **Padoue :** Granotti ; **Rio-de-Janeiro :** R. F. Besnard ; **Rome :** Bocca, Signorelli, Agence du livre français ; **Sao Paulo :** R. F. Besnard ; **Turin :** Lattès ; **Utrecht :** Van Rossum.

Imprimé en France — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, bd Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 - 2e trimestre 1949 - Editeur n° 1

Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon